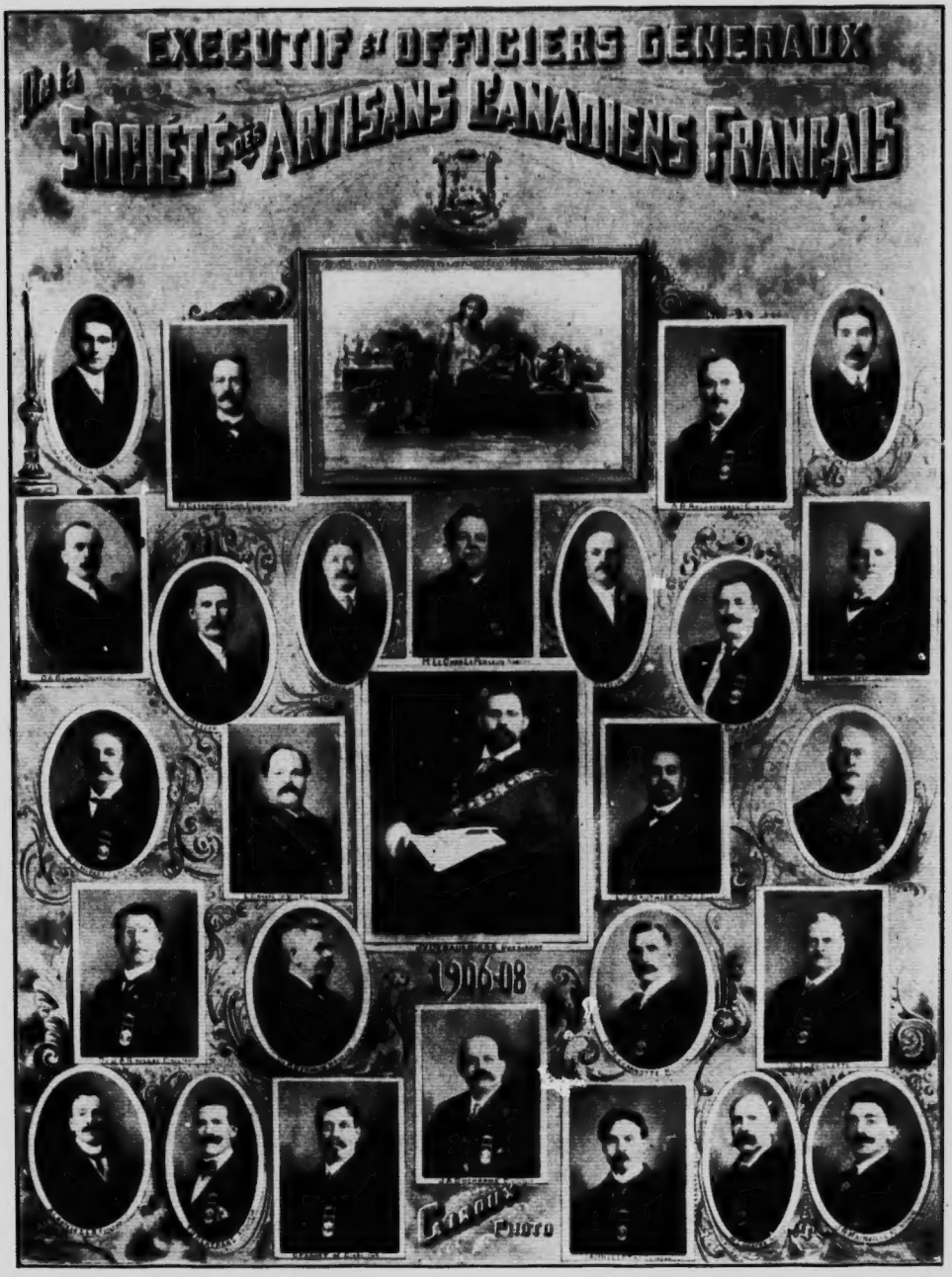
EXECUTIF et OFFICIERS GENERAUX
de la SOCIÉTÉ des ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS
1906-08
Toronto Photo

RAPPORT

DE LA

SIXIÈME CONVENTION

DE LA

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS

TENUE A MONTREAL

Les 17, 18 et 19 Aout 1908

MONTREAL
ARBOUR & DUPONT imprimeurs-éditeurs
419 et 421, rue Saint-Paul
1908

SIXIÈME CONVENTION

DE LA

Société des Artisans Canadiens Français

PREMIER JOUR — 17 AOUT

SEANCE DU MATIN

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Le président-général ouvre la séance et demande au président du comité des Lettres de créances de faire son rapport.

Le président du comité des Lettres de créances, M. A. A. Gaumond, produit le rapport suivant :

M. le président, votre comité a l'honneur de faire rapport comme suit :

RAPPORT DU COMITE DES LETTRES DE CRÉANCE

Les membres du Conseil général dont les noms suivent ont produit leurs lettres de créance : MM. J. V. Desaulniers, Ludger

115299

Gravel, L. J. Gauthier, N. Deschamps, A. R. Archambault, Dr J. A. Rouleau, C. M. Léger, Max. Lépine, J. A. Marin, L. G. Bertrand, C. Dupont-Hébert.

Les ex-présidents-généraux suivants ont produit leurs lettres de créance : MM. Vital Grenier, J. A. Brault, Alfred Lambert.

Les délégués suivants ont produit leurs lettres de créance : MM. T. Brassard, G. Gagné, J. N. Lemieux, E. L. Patenaude, H. Brassard, J. B. A. Gougeon, Pierre Bédard, T. Lafleur, J. C. Lamothe, F. M. Lavoie, Alf. Girard, O. Foisy, J. Picard, A. A. Gaumond, E. Dupont, Jos. Delisle, J. B. A. Gagnon, S. Belle, L. H. Huard, J. E. Voisard, Vict. Lessard, Dr L. Cloutier, A. Wellard, Ph. Charron, A. J. Léger, A. F. Haché, Geo. Bourret, O. Hamel, J. Asselin, N. Barrière, E. Cinq-Mars, A. Coté, C. J. E. Bazin, H. St-Onge, J. H. Blouin, A. Goyer, J. N. Dupont, Geo. Michaud, J. H. Laflamme, D. P. Comtois, formant le total de cinquante-quatre membres de la convention, sur le nombre de soixante-douze.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) A. A. Gaumond,

Président du Comité.

Après la lecture du susdit rapport, le président-général déclare, qu'en vertu de l'article 87 des règlements, il a le plaisir et l'honneur de proposer comme président de cette convention son prédécesseur à la présidence générale, M. Alfred Lambert.

Aux applaudissements unanimes de la convention, M. Lambert est élu président.

Le président-général déclare ensuite qu'il a le plaisir et l'honneur de proposer M. Max. Lépine comme vice-président de la convention. M. Lépine est aussi élu aux applaudissements de tous.

Le président de la convention prend place au fauteuil et invite le chapelain général à faire la prière d'ouverture.

Au milieu d'un profond silence, l'aumônier-général fait la prière suivante :

" O Dieu, qui, dans l'œuvre bienfaisante de la création, n'avez pas

seulement doué l'homme d'une intelligence pour connaître vos immuables vérités et d'un cœur généreux pour aimer et rechercher vos perfections infinies, mais l'avez créé en société dont les membres par l'union de leurs efforts communs font le bien de tous ; nous vous prions de bénir notre Société et de donner aux délibérations de sa convention l'harmonie la plus entière.

" Nous sommes une Société d'Artisans, artisans de la pensée, artisans de la main et de l'action, Christ Rédempteur, Artisan suprême et Fils d'Artisan, bénissez le travail qui procure aux familles de nos mutualistes le pain quotidien. Nos Artisans Canadiens français, fils d'une noble race, ont porté à toutes les zones du continent américain le beau parler français, accordez à notre Société par-delà toutes les lignes imaginaires des pays l'esprit et la langue de nos aïeux qui, de France et de Québec, ont fait *les gestes de Dieu.*

" Aussi bien, Seigneur, cette grande Société des Artisans Canadiens français est-elle heureuse de s'agenouiller à vos pieds, professant sa religion hautement, de convictions, de sentiments et d'action. Catholiques et français toujours, à genoux et en notre langue, nous sanctifions et glorifions votre nom et votre volonté ; à genoux, et en notre langue, nous attendons notre pain de votre munificence et de notre énergie.

" Notre Père qui êtes aux cieux etc., etc...."

Après la prière, le président de la convention remercie le président-général et les membres de l'honneur qui lui est fait et promet à la convention qu'il fera tout en son possible pour s'en rendre digne. Il compte, de son côté, sur la bonne volonté de tous, pour que cette convention soit fructueuse à tous égards.

Le président-général fait la proclamation des comités suivants :

Législation : MM. L. J. Gauthier, président, J. A. Ducharme, L. G. Bertrand, C. D. Hébert, Nap. Champagne, Jos. Lamarche, E. L. Patenaude, Dr J. B. Comeau, Joseph Picard, Ph. Charron, Nap. Barrière, J. H. Blouin, J. H. Laflamme, A. Goyer, T. Gervais.

Finances : MM. Ludger Gravel, président, C. Paquet, J. A. H. Hébert, J. A. Brault, J. N. Lemieux, Jos. Delisle, C. T. Desjardins, P. A. Séguin, J. O. Decelles, S. Belle, J. A. C. Huot, R. Guilmette, C. Coté, Dr E. R. Auger, O. Foisy.

Affaires diverses : MM. J. C. Lamothe, président, C. M. Léger, T. A. Grothé, G. Gagnier, P. Bédard, J. B. A. Gougeon, J. B. A. Gagnon, H. Brassard, L. H. Huard, V. Lessard, A. F. Haché, Geo. Bourret, R. Grisé, E. Cinq-Mars, J. M. Dupont.

Initiative : MM. Jos. Thibault, président, Dr J. A. Marin, V. Grenier, T. Lafleur, F. M. Lavoie, Alf. Girard, E. Dupont, Dr J. E. Voisard, Dr N. Cloutier, Alf. Wellard, Antoine J. Léger, O. Hamel, J. Asselin, Geo. Michaud, H. Saint-Onge.

Créance : MM. A. A. Gaumont, président, D. P. Comtois, Dr F. O. Ranger.

La presse : MM. T. Brassard, président, A. Bourbonnière, C. J. E. Bazin.

Réception : MM. Nap. Deschamps, président, A. R. Archambault, Dr J. A. Rouleau.

Le président-général fait lecture de son adresse aux membres de la convention :

ADRESSE DU PRESIDENT-GÉNERAL

A Messieurs les Délégués

de la Convention générale de 1908.

Messieurs,

La sixième Convention de notre Société s'ouvre aujourd'hui dans nos nouvelles salles, et il m'appartient, comme président-général de vous y souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Dans ce cycle qui s'est écoulé depuis la dernière Convention jusqu'à ce jour, notre Exécutif s'est efforcé de maintenir les positions supérieures où les Bureaux précédents l'avaient placé.

Le recrutement a été satisfaisant.

Malgré la crise financière et industrielle, et nonobstant l'élévation des taux, 11,380 membres ont été admis du 1 juillet 1906 au 1er juillet 1908.

L'augmentation nette a été de 7,054 membres (1er juillet 1906—1er juillet 1908).

Le fonds de réserve accuse un surplus de $315,510.84 pour les deux mêmes années.

La caisse des malades n'a pas été aussi prospère malheureusement. Quoique nous ayons eu un appel supplémentaire en mai 1908, cette caisse a un déficit de $12,929.64, du 1er juillet 1906 au 1er juillet 1908.

Ceci est dû en grande partie à l'amendement effectué à la dernière Convention, portant à $5.00 par semaine les bénéfices à recevoir en cas de maladie.

Vous êtes appelés à légiférer sur ce point comme sur plusieurs autres points soumis par l'Exécutif et les succursales.

Toutes ces questions ont leur importance, et l'avenir de notre Société est entre vos mains.

J. V. DÉSAULNIERS,

Président-général.

Les rapports suivants sont déposés devant la convention :

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, tel que voulu par l'article 155 de nos règlements, le rapport des présences des membres de l'Exécutif aux séances des deux Conseils et des divers comités. Du 10 juillet 1906 au 1er août 1908, le Conseil exécutif a siégé 103 fois en séance ordinaire, et une fois en séance spéciale. Le Conseil général a eu, dans la même période, 8 séances ordinaires et une séance spéciale. Le Comité des finances a eu 28 séances, le Comité du recrûtement, 8 séances, et le Comité des amendements, 5 séances.

Voici qu'elle a été la formation des divers comités :

Finances : M. Ludger Gravel, Président, et MM. A. R. Archambault, Camille Paquet, J. A. H. Hébert.

Recrûtement : M. J. A. Ducharme, Président, MM. Nap. Deschamps, L. G. Bertrand, J. A. Rouleau.

Impressions : M. L. G. Bertrand, Président, MM. Camille Paquet, J. A. Rouleau, J. A. H. Hébert.

Amendements : M. J. V. Désaulniers, Président, MM. Ludger Gravel, J. A. Ducharme, assistés des officiers-généraux.

Le Président-général fut *ex officio* de tous les comités.

Le tableau suivant vous donnera le nombre des présences des membres de l'Exécutif aux séances des deux Conseils et des divers comités.

ETAT DES PRÉSENCES AUX SÉANCES DE L'EXÉCUTIF

Membres de l'Exécutif	Assembl. ord. du Conseil exé. 103 Séances	Assembl. spéciales du Conseil exéc. 1 Séance	Assembl. ord. du Conseil gén. 8 Séances	Assembl. spéciales du Conseil gén. 1 Séance	Comité des Finances 28 Séances	Comité du recrutement 8 Séances	Comité des Amendements 5 Séances	Comité des impressions et papeterie 3 Séances	Comités Spéciaux 2 Séances	Comité du bill 7 Séances	Totaux.
MM.											
J. V. Desaulniers, Président.....	90	1	8	1	25	8	5		2	7	147
Ludger Gravel, 1er vice-prés.....	90	1	8	1	28		5		2	7	142
L. J. Gauthier, 2me "			8	1						7	16
N. Deschamps, Membre du C.-E...	98		8	1		8			2		117
A. R. Archambault, " " ...	98	1	8	1	28				2		136
J. A. Ducharme, " " ...	85		8	1		8	5		2		109
L. G Bertrand, " " ...	90	1	8	1		8		3	2		113
J. A. H. Hébert, " " ...	67		8	1	23			3	2		104
C. Paquette, " " ...	75	1	8	1	17			3	2		107
J. A. Rouleau, " " ...	90	1	8	1		8		3	2		113
C. Dupont-Hébert, " C.-G...			8	1							9
C. M. Léger " " ...			8	1							9
Max. Lépine " " ...			8	1							9
J. A. Marin, " " ...			8	1							9
Nap. Champagne, " " ...			1								1

Les membres de l'Exécutif, en dehors de leur travail aux séances du Conseil et des comités, ont donné beaucoup de leur temps dans leurs visites aux succursales établies ou aux inaugurations de nouvelles succursales. Ils n'ont jamais manqué une occasion de contribuer à rendre la Société prospère et grande au dedans, forte et respectée au dehors. Une œuvre comme la nôtre ne peut grandir que par le dévouement, et vous pouvez juger du dévouement de votre Exécutif, par l'essor qu'a pris votre Société depuis la dernière Convention.

Quelques absences, assez rares, ainsi que vous pouvez le voir, ont été causées par la maladie ou par des voyages en dehors de la ville.

Le seul changement dans la composition du Conseil a été occasionné par le départ de M. John Chamard pour l'Ouest américain, en mission pour le departement des postes de Sa Majesté. L'Exécutif a perdu en lui un membre dévoué et dont l'amour fut toujours sans bornes pour la Société des Artisans. Il a été remplacé, à la séance du 7 mars 1908, par M. Nap. Champagne, dont l'éloge n'est pas à faire, tout le monde sachant la part active qu'il a prise autrefois dans les assemblées générales et dans nos conventions.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

Montréal, 10 août 1908.

RAPPORT DU TRESORIER-GENERAL

Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de vous soumettre les états et tableaux suivants sur les opérations de notre Société pour les années 1906 et 1907 :

Résumé annuel des recettes et des déboursés.

Bilan au 31 décembre de chaque année.

Mouvement des membres et montant de l'assurance en vigueur pour chaque année.

Etat détaillé, avec numéros des mandats, des recettes et des déboursés pour les diverses caisses.

Résumé des recettes aux diverses caisses, y compris les bénéfices payés aux malades et aux héritiers, par provinces ou États, pour chaque année.

Etats comparatifs des recettes et des déboursés à la caisse des malades au 31 décembre 1906 et 1907, pour chaque année d'admission.

Etats comparatif de la caisse des malades pour les années 1904, 1905, 1906 et 1907.

Balance générale du Grand Livre au 31 juillet 1908.

Comme par les années passées, je dois féliciter nos officiers des succursales et tout particulièrement nos secrétaires-trésoriers pour leur ponctualité à faire leurs rapports mensuels, et les remercier pour tout le dévouement qu'ils ont montré dans l'accomplissement de leur charge.

HENRI ROY,
Trésorier-général.

Montréal, 12 août 1908.

RESUME DES OPERATIONS DE LA SOCIETE POUR L'ANNEE 1906

RECETTES

Certificats	$ 1,775.80
Caisse d'administration centrale	43,337.75
" des malades	91,300 21
" des décès	286.216.50
Intérêts et annuités	31,120.38
Insignes et papeterie	2,233 22
Révision d'examens	1,553.50
Monument Archambault	351 12
Total	$457,888 48
Balance — Actif net au 31 décembre 1905	705,736 93
Total	$1,163,625 41

DÉBOURSÉS

Droits aux héritiers des sociétaires décédés		$177,000 00
Bénéfices aux malades		86,758 44
Total		$263,758 44
Organisation et sousc. succ	$2,710.00	
Salaires des organisateurs	2,908.34	
" des officiers	5 200.00	
" des comptables	4,483.30	
Conseil général	1,386.30	
Médecin en chef	1,837.00	
Divers médecins	89 40	
Loyer et taxes	1,093.81	
Papeterie	3,129.46	
Timbres, char[illegible]ress, télép	1,509 36	
Dépenses légales	1,387.37	
Divers	211.73	
L'Artisan	4,236 14	
Gouvernements	91 50	
Insignes et prix de concours	2,719 97	
Fête patronale	807 36	
Congrès	245 90	
Assurances des trésoriers	328.75	

Dépenses de voyages C. E.....	$1,838 35		
" " organisateurs	1,985.10		
Conventions.....	7,174 73		
Funérailles du fondateur.....	698 08		
Commissions aux percepteurs.....	229.48		
Depôt au Gouvernement de Québec	200 00		
Entretien de la salle.....	1'1.75		
Meubles	141 20		
Transport.....	159 79		
Eclairage.....	203.16		
Fournitures.....	271.80	$47,389.13	
Total des déboursés.....			$311,147.57
Balance de l'actif net au 31 décembre 1906.....			$852,477 84
Caisse contribution aux décès.....		$ 17,598.09	
" réserve mortuaire		790,552.04	
" malades.....		39,740 23	
" spéciale.....		1 712.60	
" administration centrale.....		2,874 88	$852,477.84

PLACEMENTS DES FONDS

Prêts aux fabriques			$182,794.87
Corporations religieuses.....			13,000.00
Municipalités scolaires			8,000.00
Débentures.....			575,495.52
Gouvernement d'Ontario			5,000.00
" du Massachusetts.....			5,631.25
Banques, Hochelaga, Nationale et Provinciale.....			62,556.20
			352,477.84
Intérêts accrus.....		$8,181.69	
Insignes, coffres-forts, bannières, etc.....		9,500.00	
Arrérages des sociétaires.....	$12,659.72		
Moins payé d'avance.....	3,388.48	$9,271 24	

CAISSES LOCALES

Recettes et balance.....	$53,740 89		
Déboursés.....	42,315.48		
Balance caisses locales succursales.....		$11,425 46	$38,378 39
			$890,856 23

PASSIF

Réclamations dues pour décès.....	$1,000.00

MOUVEMENT DES SOCIÉTAIRES ET MONTANT D'ASSURANCE EN VIGUEUR

Membres actifs au 31 décembre 1905.....	26946	$25,285,100 00
" admis durant l'année 1906 et aug. cert....	5976	4,843,500.00
Totaux	32922	$30,128,600.00
Moins certificats diminués et terminés durant 1906	1659	1,433,300.00
Membres actifs au 31 décembre 1906.....	31263	$28,695,300.00
Nombre des décédés.....	183	172,900.00
" des déchus.....	1476	1,246,900 00

ÉTAT DE LA CAISSE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE POUR L'ANNEE 1906

		A Balance au 31 décembre 1905.....		$2,713 94
Janv.	31	A Recettes.....	$2,748 90	
		" Primes sur polices garantie.	221.70	
		" Insignes.....	26.31	
		" Papeterie.....	124.15	$3,121.06
Fév.	28	A Recettes.....	8,419 80	
		" Insignes.....	11.57	
		" Papeterie.....	74.39	
		" Primes sur polices garantie...	26.60	
		" Conventions juridictions, remise M. Ludger Graval	6 00	8,538.36
Mars	31	" Recettes.....	4 220.75	
		" Insignes.....	53.63	
		" Papeterie.....	61.40	
		" Primes sur polices garantie...	1.00	4,336 78
Avril	30	" Recettes.....	3,139.70	
		" Insignes.....	41 84	
		" Papeterie.....	51 84	
		" Primes sur polices garantie .	4.00	3,237.38
Mai	31	" Recettes.....	2,992.05	
		" Insignes.....	96 72	
		" Papeterie.....	32.01	3,120.78
Juin	30	" Recettes.....	2,928 05	
		" Insignes.....	308.59	
		" Papeterie.....	41.15	3,277.79
Juil.	31	" Recettes.....	3,158.40	
		" Insignes.....	83 66	
		" Papeterie.....	38 40	
		" Primes sur polices garantie.	1.00	3,281.46

Août	31	A Recettes	8,264.70		
		" Insignes	128.55		
		" Papeterie	62.68		
		" Primes sur polices garantie	6.00	$3,461.93	
Sept.	30	" Recettes	3,017.40		
		" Insignes	137.85		
		" Papeterie	77.89		
		" Primes sur polices garantie	2 00	3,235.14	
Oct.	31	" Recettes	3,115.75		
		" Insignes	129.01		
		" Papeterie	47.69	3,292 45	
Nov.	30	" Recettes	2,881 95		
		" Insignes	120 60		
		" Papeterie	48.75	3,051.30	
Déc.	31	" Recettes	3 450 30		
		" Insignes	79.85		
		" Papeterie	92.39	3,622 54	45,576.97
					$48,290 91

1906 DÉBOURSÉS

	Mandat No		
Janvier	2158	The Montreal Lithog. Co., impressions	$420.00
	2159	Auditeurs généraux, salaires	50.00
	2160	Alfred Lambert, dépense de voyages, Hull.	21.00
	2161	Délégation à Saint-Bruno	12.00
	2162	J. L. Bourdon, dépenses de voyages	2.50
	2163	Germain Beaulieu, visite succ. du Maine	93 00
	2164	Balance salaires, bureau	1.00
	2165	The Montreal Light Heat & P.Co., éclairage	22.48
	2171	Dr J. Doiron, organisation	144 00
	2172	Réunion spéciale du Conseil général	199.55
	2173	Gabard & Cusson, sténographes	100.00

1903	Mandat No		
Janvier	2174	M. Lapierre, expertise	$ 4.00
	2175	La Compagnie d'Imprimerie Moderne, imp.	3.50
	2176	The Office Specialty Co., réparations	1.65
	2177	Gustave Beaudoin, notaire	1.50
	2178	W. V. Dawson, papeterie	6 79
	2187	Dr J. E. Fontaine	1.50
	2188	Albert Ferland, photo-gravure	4.50
	2189	Arbour & Dupont, bulletin	287.35
	2194	Hospice des Incurables, souscription	25.00
	2199	O. A. Bourke, dépenses de voyages	149.33
	2200	Nap. Lachance, " "	67.25
	2201	Salaire auditeurs généraux	50.00
	2202	Succ. Notre-Dame, remise de caisse locale	44.80
	2203	Inauguration, succursale Saint-Denis	15.00
	2204	Succursale Sacré-Cœur, souscription	5.00
	2205	C. Limoges, souscription	10 00
	2206	Succursale Fall-River, concours	5.00
	2207	Délég. à Campbellton, C. M. Léger, délégué	15.00
	2208	J. R. Mainville, N. P	38.40
	2209	Caron Bros., insignes	100.00
	2210	Hodgson, Sumner & Co., papeterie et divers	40.05
	2211	Granger Frères, 25c., W. V. Dawson, 80c.	1.05
	2212	La Compagnie d'Imprimerie Moderne, imp.	27.00
	2213	Arbour & Dupont, impression	138 18
	2214	La Patrie $2.40 ; La Presse $1.35 ; Le Moniteur du Commerce $2.50	6.25
	2215	A. Ferland, $1.50 ; Laprès & Lavergne $1.25	2.75
	2216	The Toilet Laundry Co	1.60
	2217	Frais de transport	2.20
	2218	American Express Co., expédition papier à O. A. Bourke	17.45
	2219	The Montreal Light Heat & P.Co ,éclairage	23 29
	2220	The Bell Telephone Co	7.45
	2221	Timbres et cartes postales $91.50 ; Télégrammes $14.34	95.84
	2222	Change et commission sur chèques et traites	22.55
	2223	Diverses dépenses	4.60

1908	Mandat No			
Janvier	2234	Diverses livraisons, bulletin	$ 54.91	
	2235	Comptables	24.25	
	2236	Salaires : bureau $728.19 ; organ. $208.33.	936.52	
		Commission aux percepteurs	14.88	$3332.62
Février	2243	Balance, salaires de janvier	7.50	
	2244	Librairie Beauchemin Ltée, impression	50.00	
	2245	C. Théoret, livres	1.25	
	2246	Séminaire Saint-Sulpice, loyer	150.00	
	2247	The Copeland Chatterson Co., impression	14.00	
	2248	La Cie Publication du Canada, annonce	4.40	
	2249	J. M. Fortier Ltd	10 00	
	2250	The Insurance Dept of New Hampshire	5.00	
	2251	Arbour & Dupont, bulletin	201.40	
	2252	" " impressions	324.25	
	2257	Convention des juridictions	4165 95	
	2260	O. A. Bourke, timbres et cartes postales	31.64	
	2261	" " dépenses de voyages	53.49	
	2262	Nap. Lachance, " "	62 71	
	2263	Germain Beaulieu, délégation à Sherbrooke	14.00	
	2264	Délégation à Taunton	20.00	
	2265	A. Audette, dépenses de voyages	8.00	
	2266	Réunion du Conseil général	47.30	
	2267	Convention des juridictions	191.50	
	2268	Succursale Linwood, re A. E. Lalancette	1.98	
	2269	Alfred Roy, souscription	15.00	
	2270	Dr A. Martin, organisation	25.00	
	2271	Succursale Lambert, souscription	1.50	
	2272	W. V. Dawson $12.90 ; Hodgson Sumner $4 12	17.02	
	2273	Rolland Fils $5.74 ; Granger Frères $1.15	6.89	
	2274	J. Paquet $1.50 ; N. Simoneau $3.20	4.70	
	2275	L. Gravel $3.50 ; The J. Walker Co., $1 00	4.50	
	2276	The Toilet Laundry Co	2.60	
	2277	Frais de transport	2.07	
	2278	The American Express Co., expédition pap.	15.00	
	2279	Diverses livraisons de bulletins	17.71	
	2280	Comptables	15.50	
	2281	The Bell Telephone Co	5.90	

1900	Mandat No			
Février	2282	The Montreal Light Heat & P.Co., éclairage.	$ 27.63	
	2283	Diverses dépenses	6.75	
	2284	Commission sur chèques et traites	15.56	
	2286	Timbres et cartes postales	60.45	
	2286	Salaires : bureau $739.89 ; organ. $208.33.	948.22	
	2287	Balance de salaire	2.80	
		Commission aux percepteurs	26.24	$6678.41
Mars	2294	Eastmure & Lightbourne re Garantie des Trésoriers	318.75	
	2295	Caron Frères, insignes	100.00	
	2298	Arbour & Dupont, bulletin	377.50	
	2299	" " divers	65.50	
	2300	Albert Ferland, impression	8.45	
	2301	Michigan Insurance Department	25.00	
	2302	Contributions remises	12.18	
	2308	Réunion du Conseil général	264 15	
	2309	Alfred Eaves, bijouterie	44.25	
	2310	Insur. Department, State of Co ticut	5.00	
	2312	Salaire auditeurs généraux	100.00	
	2315	Nap. Lachance, dépenses de voyages	55.55	
	2316	O. A. Bourke, " "	88.81	
	2317	Succursale St-Charles, souscription	3.00	
	2318	W. Bilodeau, souscription	10.00	
	2319	The Associated Fraternities of America	28.00	
	2320	Comité d'amendements	34.65	
	2321	Réunion du Conseil général	29.85	
	2322	J. A. Deniger à St-Alexandre	11.60	
	2323	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression.	156.18	
	2324	W. V. Dawson, papeterie	9.06	
	2325	La Cie Rolland & Fils, papeterie	12.66	
	2326	Granger Frères, 0.85 ; Walker & Campbell, 1.05	1.90	
	2327	American Express Co., exp. papeterie	14.50	
	2328	Albert Ferland, bulletin	18.45	
	2329	J. M. Fortier Ltd	9.00	
	2330	The Toilet Laundry Co	1.60	
	2331	Montreal Trust & Deposit Co , loyer voûte	30.00	

1906	Mandat No			
Mars	2332	The Montreal Light, Heat & P.Co., éclairage	$ 16.17	
	2333	Diverses livraisons de bulletins	31 56	
	2334	The Bell Telephone Co	11.40	
	2335	Comptables	5.50	
	2336	Diverses dépenses	8.29	
	2337	Change et commission sur chèques et traites	16.54	
	2338	Timbres, cartes postales et télégrammes	61.73	
	2339	Salaires : bureau 726.02 ; organ. 208.33	934 35	
	2340	Balance salaires bureau	9.67	
		Commission aux percepteurs	25.56	$2056.36
Avril	2349	La Cie J. D. Rolland & Fils, papeterie	11.34	
	2350	The Bell Telephone Co	17.50	
	2351	The Insurance Dept State of Connecticut	25.00	
	2352	Dépenses comité d'amendements	86.45	
	2354	Succ. St-J.-Bte de Québec, cont. remises	8 51	
	2359	Caron Bros, insignes	176.58	
	2360	Geoffrion, Geoffrion et Cusson, honoraires d'avocats	50 00	
	2361	Succ. St-Enfant-Jésus, souscription	5.00	
	2362	" Chénier, "	7.50	
	2363	Fontaine & Labelle, honoraires d'avocats	676.55	
	2365	A. F. Haché, organisation	60.00	
	2367	J. A. Drouin, honoraires d'avocat	43 50	
	2368	Réunion du comité des amendements	192.00	
	2369	Délégation à St-Norbert, inaug. de succ	43 35	
	2370	A. Bordeleau, organisation	50.00	
	2371	J A. Brisebois, souscription	5.00	
	2372	Arbour & Dupont, bulletin	301.25	
	2373	J. G. Sirois, organisation	153.00	
	2381	O. A. Bourke, dépenses de voyages	77.49	
	2382	" timbres, expr.ss, etc	27.13	
	2383	Nap. Lachance, dépenses de voyages	45.00	
	2384	Délégation à St-Alexandre MM. Roy et Archambault	15.50	
	2385	Délégation à St-Chs de Providence, Max. Lépine	3.25	
	2386	Eug. Lapointe, contributions remises	1.08	
	2387	J. B. Rolland & Fils, 6 62 ; W. V. Dawson, 10.86	17.48	

1908	Mandat No			
Avril	2388	American Express Co., expéd. papeterie à O. A. Bourke	$ 8.60	
	2389	Diverses livraisons de bulletins	9 35	
	2390	The Toilet Laundry Co., 1.60 ; Office Specialty Co., 0.50	2.10	
	2391	The Montreal L., H. & P. Co., lumière	10.32	
	2392	The Bell Telephone Co	3.20	
	2393	Frais de transport	.70	
	2394	Timbres, cartes postales et télégrammes	42.16	
	2395	Change et commission sur chèques et traites	12 86	
	2396	Diverses dépenses	4.65	
	2398	Salaires : bureau, 724.04 ; organ., 208.33	932.37	
	2399	Balance salaires bureau	11.65	
		Commission aux percepteurs	12 70	$3099.93
Mai	2407	Inaug. Succ. Ste-Scholastique	25.00	
	2408	Arbour & Dupont, impression	138.25	
	2409	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression	79 48	
	2410	The Montreal Lytho. Co., "	16.25	
	2411	Albert Ferland, bulletin	17.80	
	2412	Séminaire St-Sulpice, loyer	150.00	
	2413	Divers	5 50	
	2414	Narcisse Beaudry Fils	25.00	
	2415	Caron Bros, insignes	222.46	
	2416	Contributions remises	8.32	
	2422	Réunion grand Conseil et comité d'amend.	265.10	
	2423	Sous-Comité des amendements	26 30	
	2425	Inaug. Succ. No. Attleboro et Dodgeville	57.00	
	2426	Arbour & Dupont, bulletin	296.75	
	2427	" " impression	13.50	
	2428	William Chamberland, Org. Succ. Ludger Gravel	60 00	
	2431	Inaug. Succ. Ludger Gravel	15 00	
	2439	Succursale St-Georges, souscription	4.50	
	2440	Dept Assurance Ontario	25.00	
	2441	The Bell Telephone Co	103 50	
	2442	Joseph Thibault, réparation	7.13	
	2443	F. Froidevaux, "	3.00	

1906	Mandat No			
Mai	2444	Spectator Co., 3.32 ; Frat. Monitor, 22.00 ; National Economist, 3.00	$ 28.32	
	2445	W. W. Dawson, papeterie	20.61	
	2446	L. Gravel	5.50	
	2447	Alfred Eaves, bijouterie	24.00	
	2451	Nap. Lachance, dépenses de voyages	57.70	
	2452	O. A. Bourke, " "	118.69	
	2453	L. J. Gauthier, " " à Lowell	61.05	
	2454	Délégation et inaug. Succ. St-Joachim, G. Beaulieu, délégué	65.00	
	2455	Délégation à Ottawa, Alf. Lambert, délégué	26 50	
	2456	" à St-Cuthbert, J. V. Desaulniers, délégué	10.00	
	2457	Délég. à l'Immaculée-Conception, Montréal A. R. Archambault, délégué	2.00	
	2458	Salaire auditeurs généraux	100.00	
	2159	The Fraternal Monitor	4.50	
	2460	Granger & Frères, 2.70 ; Remington type-writer, 1.40	4.10	
	2461	Hodgson & Sumner Co., 20.07 ; W. V. Dawson, 1.75	21.82	
	2462	Johnson & Copping Furnitures	1.50	
	2463	Frais de transport, douane	5.15	
	2464	American Express, expédition papeterie à O. A. Bourke	1.55	
	2465	Bell Telephone Co	.30	
	2466	The Montreal Light, Heat & P.Co.,éclairage	14.93	
	2467	Jos. Malo, glace	8.00	
	2468	The Toilet Laundry Co	1.60	
	2469	Diverses livraisons de bulletins	34.20	
	2470	Timbres et cartes postales, 50.87 ; télé-grammes, 0.91	51 78	
	2471	Change et commission	22.19	
	2472	Diverses dépenses	2.89	
	2473	Salaires : bureau, 721.90 ; organ., 208.33	930.23	
	2474	Balance salaires	13.79	
		Commission aux percepteurs	23.07	$3226.11

1906	Mandat No		
Juin	2478	Réunion du Conseil général	$190.35
	2479	Dr J. .. Marin, dépenses de voyage à Arctic	25.00
	2480	Délégation à Succ. Immaculée-Conception.	3.00
	2481	Inaug. Succ. No. Attleboro, Max. Lépine, délégué	5.00
	2486	Caron Bros, insignes	234.85
	2487	Comité du concours régional	105.00
	2488	Délégation fête patronale Québec, L. E. Patenaude et Jos. Thibault, délégués	76.30
	2489	Salaires bureau	66.50
	2490	Desmarais & Fils, drapeaux	35.00
	2491	Dr Jules Dandurand, organisation	14.00
	2492	Albert Ferland, bulletin	11.16
	2495	Arbour & Dupont, bulletin	403.30
	2496	" " impression	80.50
	2497	La Cie Kent & Stevenson, divers	1.73
	2498	La librairie Beauchemin Ltée, impression	6.80
	2503	O. A. Bourke, timbres et papeterie	33.70
	2504	" dépenses de voyages	52.37
	2505	Nap. Lachance, " "	66.95
	2506	A. R. Archambault, délégué inaug. succ. Angers	25.00
	2507	J. O. Bousquet, inaug. succ. Cathédrale	54.00
	2508	Inaug. Succ. Cathédrale	15.00
	2509	Dr J. H. Gratton, inaug. succ. St-Joachim.	82.00
	2510	Salaires auditeurs	50.00
	2511	Succ. Northbridge, souscription	1.00
	2512	Desmarais & Fils, drapeaux	91.80
	2513	Caron Bros, insignes	225.00
	2514	Alfred Eaves, bijouterie	53.00
	2515	Narcisse Beaudry & Fils, bijouterie	15.00
	2516	The Montreal Lythog. Co., impression	78.45
	2517	W. V. Dawson, papeterie	6.53
	2518	Hodgson Sumner Co., divers	2.96
	2519	United Typewriter Co. Ltd, papeterie	1.20
	2520	Frais de transport	2.15

1906	Mandat No			
Juin	2521	American Express Co., expédition papeterie à O. A. Bourke	$ 10.40	
	2522	Diverses livraisons de bulletins	6.15	
	2523	La ville de Lowell, taxes 1904 et 1905	6.78	
	2524	The Toilet Laundry Co	1.60	
	2525	The Montreal Light Heat & P.Co. éclairage	11.10	
	2526	Téléphones	.95	
	2527	Timbres et cartes postales, 62.97 ; télégrammes, 1.34	64.31	
	2528	Change et commission	14 88	
	2529	Diverses dépenses	3 38	
	2530	Salaires : bureau 731.44 ; organ., 208.33 ..	939 77	
	2531	Balance salaires bureau	4.25	
	2532	D. H. Welsh, fête patronale	100.00	
	2534	E. L. Patenaude, délégué Gardner et inauguration de la succursale Taftville	63 50	
	2535	F. E. Tourigny, org. succ. Tingwick	75.00	
		Commission aux percepteurs	14.40	$3431.57
Juillet	2536	Révd G. M. LePailleur, fête patronale.	120.00	
	2538	Fanfare du 65me bataillon, "	50.00	
	2539	" Saint-Edouard, "	30.00	
	2540	" Saint-Charles, "	30.00	
	2541	" Immaculée-Conception "	30.00	
	2542	" Philarmonique, "	30.00	
	2543	D. H. Welsh "	140.00	
	2544	Clercs Saint-Viateur "	40.00	
	2545	H. Loiselle, "	46.50	
	2546	Nap. Lachance, "	6.80	
	2547	Alfred Lambert, "	12.00	
	2548	J. A. Deniger, "	5.85	
	2549	W. V. Dawson, "	6.11	
	2550	Dr F. Pelletier 10.00 ; L. B. Fontaine 10.00	20.00	
	2551	D. H. Welsh, convention	13.50	
	2552	W. Walker, "	6.30	
	2553	W. V. Dawson, "	4.06	
	2554	Gouin, Martineau, Lemieux & Brossard, Honoraires d'avocats	420.32	

1906	Mandat No		
Juillet	2555	Mgr Paul Bruchési, denier de Saint-Pierre.	$200.00
	2556	Révd G. M. LePailleur, service artisans déf.	150.00
	2557	Germain Beaulieu, bonus re convention....	150.00
	2558	Dr A. Germain, 50.00 ; Dr I. Laviolette, 50.00	100.00
	2559	E. Fournier, salaire organisateur pour juin.	58.34
	2560	Délégation et inauguration des succursales Balmoral et Petit Rocher, C. M. Léger, dél.	28.75
	2561	La Cie Montréal-Canada, assur. mobilier...	52.90
	2562	Desmarais & Fils, drapeaux.....	30.00
	2563	Divers.....	5.50
	2564	C. H. Chamberland, réparation.....	13.90
	2565	The Office Specialty Co	.50
	2566	Wilson & Lafleur, livres.....	2.50
	2567	Dépt Assurance du Maine.....	4.00
	2568	Commonwealth of Massachusetts	2.50
	2569	Abb Landis.....	5.00
	2570	Associated Fraternities of America.....	67.30
	2579	Réception civique aux délégués de la Convention, $200.00 moins $[illegible].00. Souscrits par la ville.....	50.00
	2581	Dr A. F. Jeannotte.....	50.00
	2585	J. J. Melançon, organisation et inauguration des succursales Petit Rocher et Balmoral	97.45
	2586	O. A. Bourke, dépenses de voyages.....	72.49
	2587	Nap. Lachance, " "	2 75
	2588	Adélard Archambault, honoraires d'avocat.	192.00
	2589	Albert Ferland, bulletin.....	5.25
	2590	Geo. Vandelac, 4 00 ; Théo. Valiquette, 35.00 ; N. Deschamps, 34.85. Fête patronale.....	73.85
	2591	Claudon & Cie, 31.25 ; Laporte & Martin, 35.00 ; fête patronale.....	66.25
	2592	J. A. Labelle, convention.....	200.00
	2593	Arbour & Dupont, "	261.80
	2594	Frais de route, 493.75 ; assistance 1113.00 ; Convention.....	1606.75
	2595	Sémin. St-Sulpice, loyer salle Convention.	80.00
	2596	Nap. Deschamps " .	16.60
	2597	Télégrammes " .	11.06

1906	Mandat No		
Juillet	2598	Diverses dépenses, conventions.....	$ 5.71
	2603	American Service Union, livrets	2.00
	2604	Granger Frères. papeterie.....	4 25
	2605	W. V. Dawson, 6.99 ; J. B. Rolland & Fils, $0.58 ; papeterie.....	7.57
	2606	Hodgson Sumner Co., papeterie.....	1.14
	2607	T. P. Tansey, divers.....	1.75
	2608	N. Simoneau, réparation.....	1.25
	2609	Librairie Beauchemin, impression.....	24.50
	2610	Arbour & Dupont, impression	128 35
	2611	Contributions remises.....	12 48
	2613	Organisation succursale Sainte-Elizabeth....	60.00
	2614	Convention générale de 1906 (assistance)....	48.00
	2615	Délég. succ. Sault au Récollet : MM. Roy, Désaulniers, Archambault et Paquet.....	[illegible]
	2616	Innocent Comeau, souscription.....	10 00
	2617	O. A. Bourke, dépenses de voyages.....	24.80
	2618	Jas. J. Melançon, " "	25.20
	2619	Arbour & Dupont, bulletin.....	302 15
	2620	Alfred Eaves, bijouterie.....	18.00
	2621	Desmarais & Fils, drapeaux.....	30.00
	2622	" Le Soleil ", abonnement.....	3.00
	2623	Laprès & Lavergne, photographies	1.50
	2624	Couvrette & Sauriol, papeterie....	3.23
	2625	Canada Office Supply, 0.75 ; Granger Frères, 1.00.....	1 75
	2626	The American Express Co., exp. papeterie.	8.25
	2627	Frais de transport.....	2.32
	2628	Boîte postale.....	4.00
	2629	John Lovell & Son, directoire.....	5.00
	2630	Diverses livraisons de bulletins.....	47 03
	2631	The Office Specialty Mfg Co.....	.50
	2632	The Toilet Laundry Co.....	1.60
	2633	The Montreal Light Heat & P.Co.,éclairage.	8.99
	2634	Téléphone.....	1.20
	2635	Timbres et cartes postales, 46.80 ; Télégrammes, 2.33.....	49.13

1906	Mandat No			
Juillet	2636	Change et commission	$ 25.13	
	2637	Diverses dépenses	8 60	
	2638	Salaires, auditeurs généraux	50.00	
	2639	Salaires : bureau, 738.11 ; org. 266 67	1004 78	
	2640	Balance salaire bureau	5 50	
	2641	J. J. Melançon, organisation	66.00	
		Commission aux percepteurs	11.41	$6688.95
Août	2645	Canada Office Supply Co., fournitures	38.00	
	2646	Caron Frères, insignes	121.50	
	2647	Arbour & Dupont, impressions	82.50	
	2648	" Le Soleil ", annonce	3.00	
	2649	A. H. Archambault	3 00	
	2655	E. Fournier, dépenses de voyages	5.65	
	2656	Nap. Lachance, " "	8.65	
	2657	O. A. Bourke, " "	73.39	
	2658	J. J. Melançon, " "	42.55	
	2659	Délégation au Congrès A. F. A. à Détroit, inaug. succ. Windsor, MM. Desaulniers et Roy	188 25	
	2660	Délégation à Saint-Elie de Caxton. Dr J. A. Rouleau et H. Roy, délégués	15.00	
	2661	Délégation à St-Jacques, MM. Désaulniers, LePailleur, Archambault, Deschamps et Bertrand	21.10	
	2662	Succursale Sainte-Martine, souscription	7.75	
	2663	Arbour & Dupont, bulletin	303.90	
	2664	Caron Bros, insignes	87.90	
	2665	W. V. Dawson, papeterie	9.46	
	2666	Hodgson Sumner Co., 13 60 ; La Cie des Moulins du Nord, 4.40	18.00	
	2667	Divers	5.50	
	2668	Albert Ferland, photo-gravure	1.50	
	2669	Walker Campbell, 1.75 ; The Smith-Premier Typewriter, 1.25	3.00	
	2670	The International Railway Pub. Co	2.00	
	2671	Cité de Montréal, taxe d'eau	25.22	
	2672	The Montreal Light Heat & P.Co.,éclairage.	8.99	
	2673	The Toilet Laundry Co	1.60	

1906	Mandat No			
Août	2674	Frais de transport	$ 2.30	
	2675	The Bell Telephone Co	6.25	
	2676	Diverses livraisons de bulletins	15.71	
	2677	Timbres et cartes postales, 35.25 ; télégrammes, 0.25	35.50	
	2678	Change et commission sur chèque	18.01	
	2679	Diverses dépenses	5.05	
	2680	Salaires : bureau, 759.46 ; org., 266.67	1026.13	
	2681	Balance salaires	4 90	
		Commission aux percepteurs	30.55	2221 81
Septembre	2688	Réunion du Conseil général	192 00	
	2689	Délégation pour l'inauguration de la succursale Sherbrooke-Est. MM. Archambault et Bertrand, délégués	34.65	
	2690	T. A. Grothé, réparation collier prés.-gén.	16 50	
	2691	Joseph Thibault réparation	35.00	
	2697	Dr A. F. Jeannotte, enquête	20.00	
	2698	L'Assistance publique, souscription	10 00	
	2706	Dr J. A. Boucher, organisation	75.00	
	2707	Inauguration succursale Cacagne	20.00	
	2708	J. C. Paquet re organisation succursale Sherbrooke-Est	57.00	
	2709	Desmarais & Fils, drapeau	30 00	
	2710	The Franco American Regalia Co., drapeau	30.00	
	2711	Divers	11.00	
	2712	Arbour & Dupont, bulletin	311.75	
	2713	" " impression	19.50	
	2714	Caron Bros, insignes	116.05	
	2717	Dr J. A. Rouleau, re voyage Saint-Marc et Saint-Alban	25.20	
	2718	Nap. Lachance, dépenses de voyages	46.95	
	2719	O. A. Bourke, " "	98.60	
	2720	" " express, timbres et papeterie	21.15	
	2721	J. J. Melançon, dépenses de voyages	65 83	
	2722	Geo. Janisse re org. succursale Windsor	14.00	
	2723	Henri Garneau, souscription	5.00	
	2724	Dr Beaudry, honoraire de médecin	5.00	

1900	Mandat No			
Septembre	2725	Succursale Saint-Casimir	$ 2.50	
	2726	Dr J. Isabelle, honoraire de médecin	1.00	
	2727	Succursale Globe Fall River Trf. F. Milot.	0.50	
	2728	Eastmure & Lightbourne, prime garantie	10.00	
	2729	W. V. Dawson, papeterie	15.45	
	2730	The Office Mfg Co., Ltd, fournitures	2.50	
	2731	Granger Frères, papeterie	1.00	
	2732	T. Taillefer, réparation	5.75	
	2733	Albert Ferland re bulletin	1.50	
	2734	The American Express Co., exp. pap. à O. A. Bourke	2.60	
	2735	Frais de transport	1.40	
	2736	Diverses livraisons de bulletins	20.48	
	2737	The Bell Telephone Co	1.10	
	2738	The Toilet Laundry Co	1.60	
	2739	Diverses dépenses	1.75	
	2740	Dépenses de comité	16.60	
	2741	Timbres, cartes postales et télégrammes	36.39	
	2742	Change et commission sur chèques et traites	18 51	
	2743	Salaires auditeurs-généraux	100.00	
	2744	Salaires : bureau, 756.01 ; org., 266 67	1022.68	
	2746	Balance salaires	5.50	
		Commission aux percepteurs	13.21	2542.20
Octobre	2748	Contributions remises	8.12	
	2749	The Bell Telephone Co	40.77	
	2750	The Montreal Light Heat & P.Co ,éclairage.	9.82	
	2752	Albert Fortin, organisation	20.00	
	2753	Succursale de Webster, souscription	5.00	
	2762	Arbour & Dupont, bulletin	314.95	
	2763	" " convention	211.00	
	2764	" " impression	72.25	
	2765	Max. Lépine, diverses dépenses	17.75	
	2766	Dr J. A. Rouleau, dél. St-Marc et St-Alban	10.00	
	2767	Concours régional, billets soirée aux Nouv.	60.00	
	2771	Desmarais & Fils	5.00	
	2772	Divers	16.50	

1906	Mandat No		
Octobre	2773	Délégation aux Etats-Unis : MM. LePailleur, Gauthier, Deschamps, Beaulieu et Bourke.	$422.00
	2774	Funérailles La Archambault, fondateur de la Société	608.74
	2775	O. A. Bourke, re Alfred Roy	25.00
	2776	Rév. G. M. LePailleur, fonds de secours.	20.00
	2781	Chœur de St-Louis re fun. La Archambault	61.00
	2782	Organisation succursale L. J. Gauthier	72.00
	2783	Délégation à Yamachiche (organ. de succ.) MM. Désaulniers, Ducharme, Rouleau et Lachance	37.00
	2784	Délégation à Saint-Lin, M. Germain Beaulieu, délégué	2.60
	2785	A. R. Archambault, dépenses de voyages	1.50
	2786	Nap. Lachance, " "	71 60
	2787	O. A. Bourke, " "	85.88
	2788	J. J. Melançon " "	73.39
	2789	Dr J. A. Rouleau, re enquête à St-Cuthbert	21.75
	2790	Alb. Chapman, re org. succ. St-J.-B. d'Ott.	20.00
	2791	Geo. Janisse, balance org. succ. Windsor	2.00
	2792	Salaires auditeurs	50.00
	2793	Caron Bros, insignes	214.20
	2794	Alfred Eaves, bijouterie	27.00
	2795	The Franco American Regalia and Novelty Co., insignes	75.60
	2796	T. P. Tansey, 3.50 ; J. H. Goodell jr, 0.75	4.25
	2797	Laprès & Lavergne, 1.50 ; Alb. Ferland, 2.50	4 00
	2798	Hodgson Sumner & Co., divers	20.00
	2799	Cadieux & Derome, papeterie	5.25
	2800	Granger Frères "	6.00
	2801	The Montreal Lithog. Co., impression	34.75
	2802	W. V. Dawson, papeterie	1.10
	2803	Grégoire Rochon, frais de transport	5 00
	2804	" La Presse " et " La Patrie ", annonces	2 03
	2805	The American Express Co., exp. pap. à O. A. Bourke	33.00
	2806	Frais de transport	2.20

1906	Mandat No			
Octobre	2807	Walker Campbell	$ 0.70	
	2808	Diverses livraisons de bulletins	22.03	
	2809	Téléphones	1.05	
	2810	The Montreal Light Heat & P.Co.,éclairage	13.75	
	2811	The Toilet Laundry Co., Ltd	1.60	
	2812	Timbres, cartes postales et télégrammes	73.61	
	2813	Change et commission	27.93	
	2814	Diverses dépenses	10.69	
	2815	Dépenses de comité	7.75	
	2816	Succursale Maisonneuve, souscription	5.00	
	2817	" Saint-Charles, "	5.00	
	2818	" Ludger Gravel, "	5.00	
	2819	" Hull, "	25.00	
	2820	Salaires : bureau, 727.62 ; org. 266.67	994.29	
		Commission aux percepteurs	25.64	4019.04
Novembre	2830	Délégation à Ottawa et Hull. J. V. Desaulniers, délégué	22.85	
	2831	Séminaire Saint-Sulpice, loyer et taxes	360.00	
	2832	The Bell Telephone Co	103.50	
	2833	" La Presse ", re funérailles Ls Archambault	6.90	
	2834	Albert Ferland, bulletin	3.00	
	2835	Succ. Immaculée-Conception, souscription	5.00	
	2836	" Glen Robertson, "	5.00	
	2837	L'hôpital Notre-Dame	25.00	
	2839	Dr J. A. Labrèche, re org. St-Roch l'Ach.	72.00	
	2840	Dr N. l'Africain, re org. succ.Roxton Pond.	141.00	
	2843	Délégation aux provinces maritimes. MM. L. Gravel, J. A Ducharme, délégués.	231.95	
	2844	Dr J. A. Labrèche, balance re org. succ. St-Roch	39.00	
	2845	A. F. Haché, org. succ. Tusket Wedge	80.00	
	2846	Dr A. E. Lecavalier, re fun. Ls Archambault	14.00	
	2847	Succursale Saint-Pierre	1.70	
	2849	Dr J. A. Boucher	1.00	
	2850	La Cie de publication " Le Nationaliste ", funerailles Ls Archambault	3.44	

1906	Mandat No		
Novembre	2851	The Office Specialty Mfg Co.....	$ 24.70
	2852	N. G. Valiquette, pupitres.....	108.00
	2853	Arbour & Dupont, impression et papeterie.	60.00
	2854	" " bulletin.....	312.55
	2861	Délégation à St-Césaire. MM. Désaulniers, Archambault, Rouleau, Roy et Lachance....	40.10
	2862	New Warren Scale, balance.....	7.55
	2863	Succursale Notre-Dame, re expertise du Dr G. E. Laurin.....	15.00
	2864	Succursale Sainte-Scholastique, souscription	1.50
	2865	H. A. Gervais, souscription aux fonds de secours des incendiés	25.00
	2866	Délégation à Saint-Jacques l'Achigan. Germain Beaulieu, délégué.....	10.00
	2868	Nap. Lachance, dépenses de voyages	65 35
	2869	O. A. Bourke, " "	88 16
	2870	" " express, 1 65 ; timbres, 14.45 ; papeterie, 6.23.....	22.33
	2871	J. J. Melançon, dépenses de voyages.....	32.75
	2872	Caron Bros, insignes.....	80.08
	2874	Laprès & Lavergne, photographie.....	35.50
	2875	La Cie Papier Rolland, 18.92 ; Couvrette & Sauriol, 5.37.....	24 29
	2876	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression.	10 00
	2877	Hodgson Sumner, 5.62 ; Cadieux & Derome, 1.00.....	6.62
	2878	Morton, Philips & Co., 1.15 ; W. V. Dawson, 0.35.....	1.50
	2879	La Cie de publication du "Canada", re Ls Archambault.....	4 00
	2880	Remington Typewriter Co., 4.00 ; Smith-Premier Typewriter, 5.00.....	9.00
	2881	Dr L. P. Dorval, honoraire de médecin.....	2.00
	2882	Frais de transport.....	5 20
	2883	Diverses livraisons de bulletins.....	26.68
	2884	Albert Ferland.....	1 50
	2885	The Toilet Laundry Co.....	1.60

1906	Mandat No			
Novembre	2886	N. Simoneau, réparation	$ 1 05	
	2887	The Montreal Light Heat and Power Co	17.69	
	2888	The Bell Telephone Co	2 50	
	2889	Change et commission	20.52	
	2890	Timbres, cartes postales et télégrammes	65 93	
	2891	Diverses dépenses	18.28	
	2892	Dépenses de comité	5.85	
	2893	Salaires, auditeurs généraux	50.00	
	2894	Salaires : bureau, 761.46 ; org., 266 67	1028.13	
	2895	Balance salaires	1.90	
	2896	Garde Pie X, souscription	5.00	
	2897	P. H. Charron, organisation	18.00	
	2898	Hospice des incurables, souscription	15.00	
		Commission aux percepteurs	10.59	3394 74
Décembre	2906	Arbour & Dupont, bulletin	314 05	
	2907	" " impression	79.25	
	2908	Joseph Thibault, réparation	31.07	
	2909	Délégation succursale Saint-Roch l'Achigan MM. Archambault, Paquet, Rouleau, dél...	27.00	
	2910	J. A. Nantel, divers	133.18	
	2911	Montreal Stencil Works	23.00	
	2912	Alfred Eaves, bijoutierie	24.50	
	2913	Hospice des incurables, souscription	10.00	
	2914	Albert Ferland	1.50	
	2915	Henri Grisé, org. succ. Rouville, St-Césaire.	156 00	
	2916	N. Audette, organisation	52.00	
	2917	Dr F. R. Laflècle, org. succ. Kingsey Falls.	69.00	
	2921	Réunion du Conseil général	198.00	
	2922	L. A. Clavel, org. et inaug. succ. J. A. Brault	231.00	
	2923	Caron Bros, insignes	97.05	
	2924	The Franco American Regalia, insignes	49.90	
	2925	W. V. Dawson, papeterie	12.53	
	2926	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression..	34 25	
	2927	La Cie J. B. Rolland Fils, papeterie	6.00	
	2928	Hodgson Sumner & Co., divers	28.20	
	2929	N. G. Valiquette, réparation	8 50	

1908	Mandat No		
Décembre	2930	T. P. Tansey, boîte à scrutin	$ 2.75
	2931	Wilson & Lafleur, livres	4.00
	2932	F. Froidevaux, réparation	1.00
	2933	Albert Ferland, divers	4.75
	2934	The Auer Light Co., lumière	18.00
	2935	Succursale Saint-Casimir, souscription	10.00
	2936	P. H. Charron, organisation	17.00
	2945	Fontaine & Labelle, dépôt au gouvernement	200.00
	2946	Réunion des trésoriers des provinces de Québec et d'Ontario	122.60
	2947	Associated Fraternities America	28.00
	2948	A. D Samson, organisation	10.00
	2950	A. Chapman, org. succ. St-J.-Bte d'Ottawa.	58.00
	2954	Nap. Lachance, dépenses de voyages	29.25
	2955	O. A. Bourke, " "	78.14
	2956	J. J. Melançon, " "	40.90
	2958	Délég. inaug. succ. St-J.-Bte d'Ottawa	30.70
	2959	Délégation à Longueuil. MM. Desaulniers, Rouleau et Roy	10.50
	2960	Délégation à Sainte-Marie-Salomée. MM. Archambault et Deschamps, délégués.	20.50
	2961	Alb. Chapman, balance organisation succursale Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa	15.00
	2962	J. F. Anderson, traduction	20.00
	2963	Succursale Immaculée-Conception, souse...	10.00
	2964	Caron Bros, insignes	140.00
	2965	Wm. V. Dawson, papeterie	14.12
	2966	Montreal Stencil Works	14.37
	2967	Alfred Eaves, bijouterie	13.50
	2968	J. A. Nantel, divers	11 00
	2969	Wilson & Lafleur, livres	4.00
	2970	Hodgson Sumner & Co., divers	1.68
	2971	The United Typewriter Co., 0.90 ; Remington Typewriter Co., 3.50	4.40
	2972	The Bell Telephone Co	17.60
	2973	Frais de transport	20.85
	2974	Diverses livraisons de bulletin	43.07

[1907]

	Mandat No			
Décembre	2975	The Toilet Laundry Co.....	$ 1.60	
	2976	Dépenses de comité.....	10.25	
	2977	Diverses dépenses.....	23 82	
	2978	Timbres, cartes postales et télégrammes	65.97	
	2979	Change et commission.....	22.10	
	2980	Salaires auditeurs.....	50.00	
	2981	Salaires : bureau, 779.40 ; org., 266.67.....	1046 07	
	2982	Balance salaires de décembre.....	4 80	
		Commission aux percepteurs.....	27 23	3834.10
				45416 03
		Par balance au 31 décembre 1906.....		2874.89
				48290.91

ÉTAT DE LA CAISSE SPÉCIALE POUR L'ANNÉE 1906

Recettes

		A Balance au 31 décembre 1905.....			$ 11.28
Janv.	31	A Certificats.....	$120.70		
		" Révision d'examens.....	83.00	$203.70	
Fév.	28	" Certificats.....	93.70		
		" Révision d'examens.....	82.75	176.45	
Mars	31	" Certificats	142.60		
		" Révision d'examens.....	125.50	268.10	
Avril	30	" Certificats.....	154 30		
		" Révision d'examens	125 00	279.30	
Mai	31	" Certificats.....	118.60		
		" Révision d'examens.....	110.50	229.10	
Juin	30	" Certificats.....	124.15		
		" Révision d'examens.....	106 00	230.15	
Juil.	31	" Certificats.....	152.95		
		" Révision d'examens.....	127 50	280.45	
Août	31	" Certificats.....	150.45		
		" Révision d'examens.....	132.50	282.95	
Sept.	30	" Certificats.....	123.40		
		" Révision d'examens.....	101 75	225.15	

Oct.	31	A Certificats..... ....$132.95			
		" Révision d'examens..... ..... 109.25	$242.20		
Nov.	30	" Certificats.... .... 134.35			
		" Monument Archambault..... 94.95			
		" Révision d'examens..... 131.25	350.55		
Déc.	31	" Monument Archambault..... 156.17			
		" Certificats... ..... 327.65			
		" Révision d'examens..... 328.50	912.32	$3,680 42	
				$3,691 70	

DÉBOURSÉS

Juin	30	Par A. F. Jeannotte M. D., révisions.....$	725.00	
Nov.	27	" Montréal Litho Co., certificats.....	142 10	
Déc.	27	" A. F. Jeannotte M. D., révisions.....	1 112.00	$1,979.10
		" Balance au 31 décembre 1906.....		$1,712.60

ÉTAT DE LA CAISSE DES MALADES POUR L'ANNÉE 1906

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
527	Montréal, B.-C.....	Qué.		$1305.40	$1269.33	$ 36.07	$
363	Lévis.....	"	1	1210.80	1258.44		47.64
986	Québec.....	"	2	3145.80	1690.65	1455.15	
304	Trois-Rivières...	"	3	1383.40	1550.22		166.82
421	St-Hyacinthe...	"	4	1037.10	845 11	191.99	
221	St-Jean	"	5	678.00	414.28	263.72	
185	Sorel.....	"	6	583.20	440.52	142.68	
90	Farnham.....	"	7	291.90	289.69	2.21	
177	Drummondville	"	8	567.00	779.65		212.65
303	Valleyfield....	"	9	969.90	560.51	409.39	
536	Ottawa	Ont.	10	1796.10	1895.96		99.86
294	Worcester...	Mass	11	959.10	415 91	543 19	
310	Manchester.....	N.-H.	12	976.50	534 79	441 71	
354	Woonsocket	R.-I.	13	985.80	458.89	526.91	
110	Biddeford.....	Me	14	355.20	157.11	198.09	
379	St-André Lowell.....	Mass	15	1331.40	1855.15		523.75
134	Haverhill.....	"	16	445.60	283.41	162.19	
229	Salem...	"	17	675 00	266.23	408.77	
244	Providence.....	R.-I.	18	769.20	709.59	59.61	
180	Fall-River.....	Mass	19	549 60	221.12	328.48	
295	Holyoke.....	"	20	959.40	622.48	336 92	
167	Sherbrooke	Qué.	21	570.30	559.95	10 35	
116	Magog.....	"	22	333.90	293.50	40 40	
71	St-Félix de Valois....	"	23	230.10	229.66	.44	
51	Ste-Geneviève	"	24	139.20	180.55		41 35
85	Alfred	Ont.	25	282.30	581.61		299 31
174	St-Romuald.	Qué.	26	514.80	448.51	66.29	
124	St-Jérôme	"	27	351.60	497.97		146.37
70	St-Jean-Deschaillons.	"	28	225.90	275.31		49.41
126	Lachine	"	29	404.10	359.52	44.58	
110	St-Paul l'Ermite.....	"	30	330.30	436.00		105.70
267	Lewiston.....	Me	31	801.00	671.33	129.67	
93	Joliette.....	Qué.	32	278.70	485.11		206.41
126	Terrebonne.....	"	33	387.30	248.52	138 78	
185	Ste-Martine.....	"	34	483.60	599.96		116 36
173	New-Bedford.....	Mass	35	528.90	859.11		330.21
230	Ware	"	36	720 30	246.84	473.46	
151	Springfield.....	"	37	488.70	101 60	387.10	
141	Fitchburg	"	38	433.80	229.13	204.67	
102	Lawrence.....	"	39	289.80	201.10	88.70	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
942	Ste-Brigide	Que.	40	$2951.55	$3779.45		$827.90
217	St-Enfant-Jésus	"	41	681.90	385.62	$296 28	
251	St-Charles	"	42	709.50	987.73		278.23
168	St-Jacques l'Ach	"	43	447.00	422.28	24.72	
314	Sacré-Cœur	"	44	951.75	1088.44		136.69
86	St-Lin	"	45	271.20	464.00		192 80
260	St-Henri	"	46	878.70	693.40	185 30	
269	St-Louis de France	"	47	832.80	886.26		53.46
216	St-Vincent Montréal	"	48	654.15	475.95	178 20	
103	Hochelaga	"	49	342 60	301.56	41.04	
608	St-Jean-Baptiste	"	50	1992.00	2496.16		504.16
302	Maisonneuve	"	51	792 60	909.64		117.04
528	Notre-Dame	"	52	1808.10	2593.28		785.18
133	Ste-Cunégonde	"	53	369 60	303.40	66.20	
345	St-Jacques	"	54	1088.10	615.85	472.25	
64	St-Martin	"	55	207.60	229.12		21.52
82	St-Rémi	"	56	254.10	43 98	210.12	
78	Berthier	"	57	275.70	262.85	12.85	
209	St-Joseph	"	58	673.80	844.77		170.97
54	Lanoraie	"	59	170.70	137.00	33.70	
97	Verchères	"	60	300. 30	422.27		121.67
53	Grenville	"	61	179.40	278.27		98.87
87	Longueuil	"	62	289 20	221.65	67.55	
56	Ste-Rose	"	63	184	34.28	149.92	
108	Ste-Anne des Plaines	"	64	344.[illegible]	395.77		51.37
85	St-Aimé	"	65	263.10	262 78	.32	
109	St-Eustache	"	66	320 10	400.67		80.57
33	Sault-au-Récollet	"	67	79.20	32.00	47 20	
165	Central Falls	R. I.	68	5[illegible].10	146 83	395.27	
246	Imm. Conception	Que.	69	692 70	654 00	38.70	
139	Augusta	Me.	70	423.60	266.77	156.83	
54	Acton Vale	Que.	71	183.30	211.41		28.11
45	Wotton	"	72	145 20	469.42		324.22
111	St-Chs Bellechasse	"	73	358.80	220.50	138.30	
286	Fraserville	"	74	892.80	1087.77		194.97
97	La Patrie	"	75	325.50	342.26		16.76
110	Ste-Marie de Beauce	"	76	363.60	588.24		224.64
94	Granby	"	77	293.70	282.25	11.45	
159	St-Edouard	"	78	466.80	399.98	66.82	
111	Ste-Anne de la Pérade	"	79	344.70	329.12	15.58	
92	St-Alban	"	80	441.70	1324.42		882.72
57	Waterville	Me.	81	181.50	189.70		8.20
138	Ste-Thérèse	Que.	82	326.70	566.26		239.56
84	Three Rivers	Mass.	83	264.30	169.10	95.20	
211	Webster	"	84	608.40	619.90		11.50
156	Gardner	"	85	485 70	531.39		45 69
61	Northbridge	"	86	197.60	238.84		41.24
105	Nashua	N.-H.	87	292.20	227.30	64.90	
49	Natick	R.-I.	88	160.80	155.98	4.82	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Dépenses	Surplus	Déficit
116	Windsor Mills	Que.	89	358.20	$559.93		$201.73
92	Varennes	"	90	284.40	310.27		25.87
206	Thetford Mines	"	91	615.30	497.60	$117.70	
52	St-Esprit	"	92	169.10	73.69	95.41	
70	St-Vincent de Paul	"	93	224.10	93.11	130.99	
96	Marlboro	Mass.	94	306.00	265.96	40.04	
53	Putnam	Conn.	95	165.00	37.12	127.88	
62	Waterbury	"	96	210 00	281.66		71.66
108	Adams	Mass.	97	357 30	99.41	257.89	
76	Newton	"	98	267.90	276.55		8.65
110	Linwood	"	99	324 30	290.73	33 57	
109	Arctic	R. I.	100	291 30	256.50	34.80	
242	St-Aug. Manchester	N.-H.	101	736.50	539.92	196.58	
70	Ste-Aimé Asbestos	Que.	102	225.60	413.72		188.12
34	St-Jos Bordeaux	"	103	103.10	224.00		120.90
46	L'Assomption	"	104	131.30	58.00	73.30	
58	St-Jean de la Croix	"	105	168.60	76.00	92.60	
51	St-Gabriel de Brand.	"	106	165.90	77.14	88.76	
122	Brockton	Mass.	107	334.20	50.85	283.35	
94	Milbury	"	108	262.80	114 26	148.54	
67	Franklin Falls	N.-H.	109	183.90	177.68	6.22	
67	Winchendon	Mass.	110	209.40	172.93	36.47	
89	Arichat	N.-S.	111	274.80	268.26	6.54	
70	Memramcook	N.-B.	112	200.40	215.40		15.00
78	Shédiac	"	113	252 30	220.55	31.75	
51	Tignish	I.P.E	114	144.00	117.71	26.29	
31	Bouctouche	N.-B.	115	81.90	46.28	35.62	
154	Moncton	"	116	340.20	590.91		250.71
54	Caraquet	"	117	170.10	94.65	75.45	
134	Chicoutimi	Que.	118	414.60	926.00		511 40
92	D'Israeli	"	119	299.70	181.68	118.02	
65	Rumford Falls	Me.	120	189.80	166.66	23.14	
50	Ipswick	Mass.	121	166.20	52.55	115.65	
58	West Warren	"	122	165.30	210.85		45.55
122	Leominster	"	123	331.80	172.55	159 25	
60	Laconia	N.-H.	124	190.20	265.65		75.45
79	Manville	R.-I.	125	245 70	522.88		277.18
141	Southbridge	Mass.	126	393.00	208.53	184.47	
61	Lavaltrie	Que.	127	205 80	281.06		75.26
48	St-Marc	"	128	166.80	63.98	102.82	
120	St-Pierre	"	129	308.10	559 50		251.40
49	Lynn	Mass.	130	133.20	8.57	124.63	
68	St-Laurent	Que.	131	194.70	193.13	1.57	
55	Westbrook	Me	132	172.50	189 30		16.80
39	Suncook	N.-H.	133	118 80	298.24		179.44
48	Lauzon	Que.	134	155.70	65.14	90.56	
30	Rustico	I.P.E	135	104 70	54.85	49.85	
92	Clarence Creek	Ont.	136	230.10	143.98	86.12	
72	Champlain	Que.	137	231.00	98.28	132.72	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
28	Glen Robertson.....	Ont.	138	$ 84.30	$148.00		$ 63.70
43	Bristol.....	Conn.	139	118.50	85.71	$32.79	
83	Plessisville	Qué.	140	202 50	339.96		137.46
57	Leclercville.....	"	141	188.40	28.56	159.84	
131	Victoriaville.....	"	142	405 00	467.32		62 32
236	Jacques-Cartier.....	"	143	708.90	453.68	255.22	
250	St-Jean-Baptiste, Qué	"	144	703.80	342 82	360 98	
277	St-Sauveur.....	"	145	844.80	320.54	524.26	
54	Spencer.	Mass	146	153.60	106.72	46 88	
55	Pawtucket.....	R.-I.	147	165 50	302.27		136.77
40	Taunton	Mass	148	109.80	16.55	93.25	
107	Willimantic.....	Conn.	149	264 00	250.83	13.17	
161	St-Joseph Worcester.	Mass	150	485.40	387.37	98.03	
60	St-Denis Richelieu...	Qué.	151	177.90	41.70	136.20	
87	Grand'Mère.....	"	152	257.40	407.80		150.40
100	Shawinigan.....	"	153	257.40	410.79		153.39
67	Ste-Hélène de Bagot.	"	154	211.20	293.66		82.46
52	St-Jean de Matha. ...	"	155	167.70	107.42	60.28	
120	Globe Fall River.....	Mass	156	306 90	272.51	34.39	
44	St-Michel des Saints.	Qué.	157	134.40	122.23	12.17	
13	Ste-Emilie de l'Ener.	"	158	42.30	142.37		100.07
40	Ormstown.....	"	159	116.40	20.00	96.40	
72	North Adams.....	Mass	160	229.20	108.00	121.20	
60	Manchaug	"	161	175.50	136.49	39.01	
36	St-Hugues.....	Qué.	162	116.10	69 98	46.12	
115	Somersworth.....	N -H.	163	355.80	151 30	204.50	
105	Meteghan.....	N -S.	164	276 00	222.24	53.76	
40	St-Isidore Laprairie..	Qué.	165	126 00	38.26	87.74	
44	Verdun.....	"	166	136 20	41.65	94.55	
65	Berlin.....	N.-H.	167	199 20	350.83		151.63
82	East Broughton.....	Qué.	168	216.60	440.54		223.94
54	St-Ours.....	"	169	176 40	287 40		111.00
34	Belœil.....	"	170	102.30	101.66	.64	
126	Notre-Dame, Worc...	Mass	171	342.90	277 14	65.76	
52	Contrecœur	Qué.	172	158.40	316 55		158.15
50	St-Barthélemi	"	173	148.50	331.99		183.49
95	St-Louis de Lowell...	Mass	174	246 30	174.81	71.49	
101	St-François Fitchburg	"	175	214 10	167.91	46.19	
58	Evangeline.....	N.-S.	176	202 80	65.69	137.11	
113	East Angus.....	Qué.	177	377.10	511.85		134 75
44	St-Elzéar.....	"	178	141 30	195.40		54.10
37	Ste-Flavie.....	"	179	106 20	263 88		157.68
121	Mégantic.	"	180	400.80	317 22	83 58	
29	St-Georges, Beauce...	"	181	89 10	42 28	46.82	
69	St-Augustin.....	"	182	210 30	278.83		68.53
35	St-Lazare	"	183	106 20	125.14		18.94
27	Belle Rivière.....	Ont.	184	86.10	91.93		5.83
32	Westfield.....	Mass	185	100.20	159 42		59.22
63	Lafayette.....	"	186	186 30	162.27	24.03	

Nombre de Membres	SUCCURSALLS	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
56	Bathurst	N. B.	187	$ 176.70	$ 285.61		$108 91
50	Tracadie	"	188	150.00	184 95		34 95
34	Buckingham	Qué.	189	100 20	133.11		32.91
28	Wendover	Ont.	190	88 50	147 95		59.45
105	Brunswick	Me	191	306.90	296 54	$ 10.36	
83	Auburn	"	192	264.00	154.25	109.75	
50	Ste-Philomène	Qué.	193	153.60	210.94		57.34
62	St-Thomas d'Alfred	Ont.	194	155.40	440.53		285.13
32	Chûte-à-Blondeau	Qué.	195	107.70	156.00		48.30
52	Hawkesbury	Ont.	196	147.60	140.51	7.09	
68	Ste-Emilie	Qué.	197	216.60	273.70		57.10
47	Ste-Hélène	"	198	176.80	255 42		78.62
131	Richelieu	"	199	431.10	411.98	19 12	
30	St-Georges	"	200	74.40	24 00	50.40	
76	St-Nicholas	"	201	231.30	254.83		23.53
68	St-David	"	202	213.90	356.54		142.64
51	Ste-Anne de Beaupré	"	203	171.60	105.64	65.96	
173	Lambert	"	204	382.70	589.81		207.11
316	Hull	"	205	722.40	747.24		24.84
36	Pierreville	"	206	93.50	41 71	52 19	
90	Rimouski	"	207	215.10	169.10	106.00	
	Dayville	Conn.	208	15 90	12.00	3.90	
91	Chicopee	Mass	209	284.40	168 35	116.05	
39	North Oxford	"	210	103.50	70.28	33.22	
17	Bonsecours, L'Islet	Qué.	211	54.00	47.34	6.66	
35	Chicopee Falls	Mass	212	102.00	28.00	74.00	
34	Salmon River	N.-S.	213	99.30	73.70	25.60	
57	Descousse	"	214	178.50	377.65		199.15
45	Notre-Dame Charny	Qué.	215	145.80	315.95		170 15
82	Amherst	N.-S.	216	247.80	154.84	92.96	
39	Richibouctou	N. B.	217	122.10	250 75		128.65
30	Rogersville	"	218	92 40	30.00	62.40	
48	Mont-Royal	Qué.	219	123.90	85 71	38.19	
81	Chénier	"	220	210.00	48.54	161.46	
49	Aylmer	"	221	152.70	158.80		6.10
36	L'Orignal	Ont	222	109.50	32.00	77 50	
76	St-Casimir	Qué.	223	150.00	217.06		67.06
34	Pascal Poirier	N. B	224	101.26	308.19		206 93
43	Alexandria	Ont.	225	140.10	49.13	90.97	
27	Ishpeming	Mich.	226	87.00	46.85	40.15	
16	Schaffer	"	227	31.40	48.00		16 60
32	Escanaba	"	228	98.10	69.71	28.39	
45	Détroit	"	229	37.20		37.20	
86	St-Raymond	Qué.	230	210.00	203.98	6 02	
42	Rockland	Ont.	231	136.20	83 42	52.78	
27	Somerville	Coun.	232	90.90	50.74	40.16	
42	Concession	N. S.	233	130.80	325.20		194.40
80	St-Grégoire	Qué.	234	231.00	176 00	55 00	
55	Cap St-Ignace	"	235	142.20	32.56	109.64	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
166	St-Antoine, Worc....	Mass.	236	$487.50	$249.12	$238 38	
18	Sudbury.....	Ont.	237	38.40		38.40	
16	Chelmsford.....	"	238	29.40	28.00	1.40	
21	Sturgeon Falls	"	239	69.30	137.14		$ 67.84
34	Manwaki.....	Qué.	240	99.00	29.69	69.31	
17	Renfrew.....	Ont.	241	37.50	32 00	5.50	
56	Beauharnois.....	Qué.	242	154 20	47.96	106.24	
30	St-Frs-Xavier de B.	"	243	123.30	351 28		230.98
72	Campbellton.....	N. B.	244	181.20	67 90	113 30	
28	Lameque.....	"	245	85.80	16.00	69 80	
27	St-Bruno.....	Qué.	246	80.40	9.14	71.26	
58	Cathédrale.....	"	247	147.60	12 55	135.05	
91	Ancienne Lorette.....	"	248	252.60	257.10		4.50
54	Stanfold.....	"	249	151.20	259.95		108 75
109	St-Denis, Montréal..	"	250	257.10	238.53	18.57	
102	Imm. Conc., Holyoke	Mass.	251	253.80	58.85	194.95	
80	Pawtucketville	"	252	206 70	95.43	111.27	
95	Perp. Sec., Holyoke.	"	253	200.10	57.13	142.97	
31	Dagnaud.....	N. S.	254	84 90	106 25		21.35
40	St-Norbert.....	Qué.	255	87.90	66.26	21.64	
52	St-Alex. d'Iberville..	"	256	120.90	23.23	97.67	
43	St-Chs de Providence	R. I.	257	85.50	51.42	34.08	
26	North Attleboro.....	Mass.	258	46.80		46.80	
49	St-Etienne, Dodg....	"	259	75.30	10 27	65.03	
29	Ste-Scholastique.....	Qué.	260	55.80	117.42		61.62
92	Ludger Gravel.....	"	261	159.30	5.14	154.16	
37	St-Joachim, Detroit..	Mich	262	23.10	24.00		.90
36	St-Cuthbert	Qué.	263	72.90	72.00	.90	
46	St-Pierre Pontgravé .	"	264	81.90	126 85		44 95
36	Angers.....	"	265	57.00	32.00	25.00	
28	South Lowell.....	Mass.	266	38.10	42.29		4.19
57	St-Joseph, Lowell....	"	267	75.00	43.99	31.01	
39	Balmoral.....	N. B.	268	58.80	12.00	46.80	
33	Petit Rocher	"	269	53.10	25.70	27.40	
38	Taftville	Conn.	270	51.10	46.28	4.82	
27	St-Frs Gatineau.....	Qué.	271	40 80	70.85		30.05
45	Ste-Elizabeth..	"	272	62.10	141.96		79 86
26	St-Elie de Caxton....	"	273	30.90	44.00		13.10
30	Windsor.....	Ont.	274	12.00		12.00	
42	Sherbrooke-Est.....	Qué.	275	45 60	49.71		4 11
109	St-Marc, Portneuf...	"	276	110.40	124.00		13.60
26	Cocagne.....	N. B	277	21.60	18.26	3.34	
54	Clinton.....	Mass.	278	50.40	7.42	42.98	
16	Shirley	"	279	5.10		5.10	
41	North Cambridge.....	"	280	9.00		9 00	
47	Northampton.....	"	281	31.20		31.20	
33	L. J. Gauthier.....	Qué.	282	23 40	20.00	3 40	
62	Yamachich	"	283	26.40	24.00	2.40	
33	Tusket Wedge	N. S.	284	17.40	16.00	1.40	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etat	No.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
44	St-Roch l'Achigan....	Qué.	285	$13.50		$13.50	
82	Roxton Pond.....	"	286	42.60		42.60	
68	Rouville.....	"	287	18.00	$23.43		$5.43
51	St-Louis de Merrick..	Mass.	288	22 20		22.20	
31	Kingseyfalls.....	Qué.	289	7 50		7.50	
86	Brault.....	"	290	23.10		23.10	
39	St.Jean-Bte Ottawa..	Ont.	291	5.70		5.70	
	Ste-Marie Salomé.....	Qué.	292				
19	Forge Village.....	Mass.	293				
25	Ls Archambault.....	Qué	294	7 50		7.50	
31263				$91300 21	$86758.44	$19715.75	$15173.93
	A balance au 31 décembre		1905.	35198 46			
	Par " " "		1906		39740.23		
				$126498.67	$126498.67		

CAISSE AUX DÉCÈS POUR L'ANNÉE 1906

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au Décès
1461	Beaupré Chs.....	Ottawa.....	$ 400.00	70	81
1472	Dubord Eug.....	Escanaba.....	1000.00	27	27
1478	Ménard A. L.	Holyoke.....	1000 00	37	45
1491	Boisjoli J.....	Lavaltrie.....	1000.00	42	48
1494	Fougère J.....	Descousse.....	500.00	28	28
1495	Landry Vital.	Descousse.....	1000.00	18	18
1496	Lavoie J.....	Saint-Martin.....	1000 00	19	21
1497	Richard A. D.....	L'Islet.....	500 00	22	22
1498	Boisvert D.	Saint-Jean-Baptiste de Mtl.	1000.00	23	34
1499	Boulais D.....	Holyoke.....	1000 00	28	28
1500	Drolet Ls.....	Québec.....	1000.00	29	42
1501	Therrien M.....	Terrebonne.....	1000 00	30	35
1502	Lavoie L.....	Fraserville.....	500.00	21	23
1503	Brais A. M.....	Ware.....	1000.00	30	37
1504	Bertrand F.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	35	50
1505	Lamontagne Geo..	Notre-Dame de Montréal....	1000 00	22	50
1506	Lussier Philias.....	Varennes.....	1000.00	31	34
1507	Durocher Ed.....	Central Falls.....	1000 00	30	35
1508	Laurent G.....	Notre-Dame de Montréal ...	1000 00	42	69
1509	Bonnin N.....	Beauharnois.....	1000 00	30	33
1510	Hudon P. A.....	Ottawa.....	600.00	46	57
1511	Charbonneau H....	Lowell.....	500 00	35	35
1512	Coté Ed.....	Laconia.....	1000.00	28	31
1513	Dubeau F. X.....	Sainte-Emélie.....	1000 00	24	30
1514	Sabourin J. H.....	Saint-Charles de Montréal...	500.00	28	28
1515	Bissonnette J.....	Saint-Jean-Baptiste de Mtl .	1000.00	43	62
1516	Varennes J.....	Saint-Henri.....	1000 00	35	42
1517	Paradis O	Marlboro.	1000 00	28	32
1518	Thouin L. G.....	Saint-Brigide.....	1000.00	28	45
1519	Doyon T.....	Saint-François-Xavier.....	1000 00	18	23
1520	Verreau A. R	Québec	1000.00	34	49
1521	Babin A.....	Springfield.....	500.00	41	43
1522	Dupré W.....	Sainte-Brigide	1000.00	41	45
1523	Bélisle E.....	Sainte-Cunégonde.....	1000.00	39	55
1524	Abel D.....	Woonsocket	1000.00	44	53
1525	Massé L.....	Saint-Barthélemi.....	1000 00	40	42
1526	Prévost H.....	Saint-Elzéar.....	1000 00	35	49
1527	Parent E.....	Fraserville.....	1000 00	28	30
1528	Hamel M.....	Saint-Enfant-Jésus	1000 00	27	37
1529	Lejeune J J	Bathurst.....	1000 00	30	31
1530	Sansfaçon P	Saint-Edouard de Montr·al.	1000.00	36	53
1531	Ouvrard P.....	Jacques-Cartier	10 0.00	38	52
1532	Bolduc J. E.....	Sainte-Marie de Beauce.....	1000.00	23	27
1533	Labrosse B	Sainte-Cunégonde.....	1000 00	21	37
1534	Latraverse O.....	Sorel.....	1000 00	29	45
1535	Galarneau D.....	Saint-Sauveur.....	1000 00	10	24

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1536	Labonté F. B....	Holyoke.....	$1000.00	37	47
1537	Perry J.....	Rogersville.....	500.00	19	21
1538	Normandin J. P...	Sherbrooke.....	1000 00	26	48
1539	Nadon J.	Sainte-Anne des Plaines.....	1000.00	28	42
1540	Labrie Ant.....	Eaton Angus.	500.00	31	34
1541	Charland J. P.....	Quebec.....	1000.00	32	47
1542	Landry G.....	Berthier.....	1000.00	43	54
1543	Cloutier F.....	Brockton	1000.00	41	45
1544	Provost L.....	Lewiston.....	1000.00	35	44
1545	Dorais J. A.	Sainte-Phil mène.....	1000.00	43	63
1546	Gamache Jos	Brunswick.....	500.00	30	31
1547	Dufort E	Saint-Vincent Montréal	1000.00	28	44
1548	Dorion B	Rustico.....	500.00	19	21
1549	Quesnel Ez.....	Saint-Jacques Montréal.....	1000.00	35	53
1550	Chagnon E.....	Saint-Hyacinthe.....	1000.00	22	23
1551	Beaudry F.	Sainte-Brigide.....	1000.00	41	53
1552	St-Germain E	Pierreville.....	1000.00	31	42
1553	Vaudry Chs.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	32	46
1554	Brunet C.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	42	60
1555	Lafleur M.....	Notre-Dame Montréal.....	1000.00	38	57
1556	Hachez P.....	Bathurst.....	500.00	31	32
1557	Plante E.....	Saint-Hyacinthe.....	1000.00	41	50
1558	Desaulniers G.....	Shawinigan.....	1000.00	33	34
1559	Carignan E.....	Grand'Mère.....	1000.00	40	41
1560	Dubois P.....	Saint-Romuald.....	1000.00	37	50
1561	Gauthier E.....	Saint-Joseph Montréal.....	1000.00	43	67
1562	Hogue Alph.....	Saint-Jacques Montréal	1000.00	39	55
1563	Froidevaux F. J ...	Notre-Dame Montréal	1000.00	46	74
1564	Bergeron N.....	St-Enfant-Jésus Montréal...	1000.00	23	33
1565	Pouliot Em.....	St-Frs-Xavier de Brompton.	1000.00	18	24
1566	Mallette Rév. J....	Sainte-Geneviève.....	1000.00	42	55
1567	Lachance N	Sacré-Cœur Montréal.....	1000.00	38	49
1568	Charbonneau H....	St-Jean-Baptiste Montréal...	1000.00	19	30
1569	Doron Wm.....	Saint-Romuald	1000.00	25	35
1570	Proulx C. L.....	Bureau central.....	1000.00	42	56
1571	Audet E.	New Bedford.....	1000.00	31	40
1572	Boulais L.....	New Bedford.....	1000.00	34	50
1573	Babeu F.....	Adams.....	1000.00	29	33
1574	Boulanger N	Lévis.....	1000.00	18	22
1575	Dusseault E.....	Saint-Antoine de Worcester	1000.00	28	45
1576	Dupuis P. S.....	Belœil.....	500.00	29	31
1577	Dansereau J.....	Verchères.....	1000.00	39	46
1578	Bergeron L.....	Cap Saint-Ignace.....	1000.00	28	41
1579	Roy E.....	Ottawa.....	1000 00	37	46
1580	Benoit J.	Saint-Hyacinthe.....	1000.00	41	58
1581	Simard M.....	Québec.....	1000.00	28	30
1582	Marcotte G.....	Lowell.....	1000.00	42	46
1583	Daviau E	Ottawa.....	1000 00	32	33

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1584	Brousseau N.....	Saint-Casimir.....	$ 500.00	28	29
1585	Forcade A.....	Hochelaga.....	1000.00	28	45
1586	Bureau P.....	Ottawa.....	600.00	54	66
1587	Gosselin T.	Sacré-Cœur Montréal.....	1000.00	41	53
1588	Cormier I.....	Moncton.....	1000.00	22	25
1589	Guindon C.....	Saint-Joseph Montréal.....	1000.00	44	62
1590	Gravel H.....	Saint-Joseph de Worcester..	1000.00	31	38
1591	Bélisle Chs.....	Notre-Dame Montréal.	1000.00	30	50
1592	Tessier H	Saint-Casimir.....	1000.00	25	27
1593	Clément J.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	28	44
1594	Letourneau A	Waterville.....	1000.00	35	40
1595	Bulger J.....	Lowell.....	1000.00	23	27
1596	Dagenais O.....	Saint-Denis Montréal.....	1000.00	23	35
1597	Amireault G. E....	Evangeline.....	1000.00	19	21
1598	Bossé A.....	Manchester	1000.00	22	28
1599	Boiré P.....	Sainte-Brigide	1000.00	26	43
1600	Gamache J.....	Marlboro.....	1000.00	43	44
1601	Fortin S.....	Lévis.....	1000.00	26	30
1602	Mongrain U.....	Champlain	1000.00	23	26
1603	Dubois A.....	Saint-Barthélemi.	1000.00	38	44
1604	Ledroit F. A.	Québec.....	1000.00	29	46
1605	Vaillancourt S.....	Fall River.....	1000.00	31	38
1606	Jobin Nap.....	Sainte-Brigide	1000.00	22	42
1607	Labelle L.....	St-Enfant-Jésus Montréal ..	1000 00	32	48
1608	Leclerc Ed.	Maisonneuve...	1000.00	32	49
1609	Fradette E.....	Québec.....	1000.00	23	24
1610	Martial P.....	Saint-Antoine de Worcester	1000.00	36	44
1611	Coté L. N.....	Fraserville.....	1000.00	41	45
1612	Lefebvre J. H.....	Pawtucket.....	1000.00	26	32
1613	Brunelle L.....	Lowell.....	400.00	49	54
1614	Parent C.....	Saint-Charles Montréal.....	1000.00	35	50
1615	Maillet A. J.....	Springfield.....	1000.00	19	22
1616	Piché A.....	Richelieu.....	1000.00	40	48
1617	Choinière J.....	Webster.....	1000.00	22	26
1618	Goyette N.	Lowell.....	1000 00	39	43
1619	Dupont J.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	44	61
1620	Roberge H.	Saint-Romuald.....	1000.00	25	25
1621	Ducharme A.....	Lowell..	500.00	18	19
1622	Julien J. A.....	Jacques-Cartier.....	1000.00	34	49
1623	Bazinet A.....	Springfield	1000.00	36	42
1624	Groulx Rév. Eug..	Ottawa.....	1000.00	30	36
1625	Deveau J. E.....	Dagnaud.	500 00	20	20
1626	Magnan J. A.....	Richelieu	1000.00	26	40
1627	Vanasse S. A.....	Trois-Rivières.....	1000 00	23	35
1628	Verville P.....	Drummondville.....	1000.00	20	22
1629	Thibault W.....	Saint-Jacques Montréal.....	1000.00	35	52
1630	Tremblay J.....	Berlin.....	500.00	28	28
1631	Daignault A.....	St-Enfant-Jésus Montréal..	1000.00	32	48

No	NOM	SUCCURSALE	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1632	Gaboury H.	Taunton	$1000.00	31	35
1633	Renaud S.	Hochelaga	1000.00	36	52
1634	Laurier H.	Plessisville	1000.00	42	43
1635	Dubois H.	Notre-Dame Montréal	1000.00	32	48
1636	Bertrand M.	Sainte-Brigide	1000.00	32	47
1637	Séguin O. J	Saint-Hyacinthe	1000.00	44	59
1638	Précourt J. B.	Notre-Dame Montréal	1000.00	24	41
1639	Bourgeault L.	Notre-Dame de W. rcester	500.00	40	40
1640	Gagnon Elz.	Thetford Mines	1000.00	23	25
1641	Duchesne J.	Lowell	500.00	36	37
1642	Desève Elie	Sainte-Brigide	1000.00	39	54
1643	Ouimet H.	Saint-Joseph de Worcester	1000.00	23	30
1644	Larue A. P.	Québec	1000.00	38	54
1645	Amireault T.	Évangaline	500.00	37	37
1646	Lagaré E.	Montmorency	1000.00	19	19
1647	Léger O. M.	Moncton	1000.00	30	33
1648	Arbour H.	Notre-Dame Montréal	1000.00	30	46
1649	Archambault Ls.	Saint-Eustache	1000.00	48	77
1650	Roberge J	East Angus	1000.00	39	41
1651	Beaudoin J.	Sainte-Brigide	1000.00	39	56
1652	Lamoureux L.	Notre-Dame Montréal	1000.00	36	51
1653	Charbonneau H.	Notre-Dame Montréal	1000.00	44	66
1654	Lapierre C.	Notre-Dame Montréal	1000.00	43	62
1656	Bériault Ls.	St-Jean-Baptiste Montréal	1000.00	38	52
1657	Mathieu D.	Augusta	1000.00	29	33
1658	Mercier L. A.	Magog	1000.00	23	29
1659	Vézina A.	Bureau central	1000.00	22	28
1660	Anctil P. J.	Globe Fall River	1000.00	39	43
1661	Martin H	Varennes	1000.00	18	20
1662	Hébert F.	Saint.Joseph de Worcester	1000.00	31	39
1663	Gareau A.	Sainte-Martine	1000.00	39	57
1664	Jarry W.	Bordeaux	1000.00	19	19
1665	Brousseau J.	Ottawa	1000.00	34	46
1666	Bégin H.	Fraserville	1000.00	28	34
1667	Hamel H.	Globe Fall River	1000.00	24	32
1668	Bellavance Ths	Sainte-Flavie	1000.00	26	32
1669	Pinault J. A.	Québec	1000.00	27	33
1670	Yergeau Ed	Pierreville	1000.00	31	42
1671	Riopel D.	Worcester	1000.00	38	47
1672	Comeau C. A.	Concession	500.00	20	21
1673	Hébert J. A.	Stanfold	1000.00	41	46
1674	Chevalier U	Sherbrooke	1000.00	42	58
1675	Desjardins J.	Sainte-Brigide Montréal	1000.00	43	55
1676	West Chs.	Détroit	1000.00	27	27
1677	Cloutier S.	Québec	1000.00	20	26
1678	Poitras J. O	Lawrence	1000.00	37	44
1679	Crépeau F.	Sainte-Brigide	1000.00	34	5[illegible]
			177000.00		

RÉSUMÉ DES RECETTES AUX DIVERSES CAISSES DURANT L'ANNÉE 1906

(y compris les montants payés aux héritiers et les déboursés aux malades)

PROVINCES	RECETTES — CAISSES				TOTAL	DÉBOURSÉS	
	Spéciale	dm. gén.	Malades	Dotation		Bénéfices aux malades	Payé aux héritiers
Québec	1941 05	27378 35	56799.75	182273.54	268392.69	58412.47	122000.00
Ontario	53 05	1674.90	3556 20	12032.83	17316.98	4108.16	5000.00
Nouveau-Brunswick	119.25	961.80	2087.86	5943.38	9112.29	2367.15	4000.00
Nouvelle-Ecosse	104.90	600.80	1512.80	3819.00	5897.90	1009 83	4500.00
Ile du P.-Edouard	5 00	116.10	248 70	558.55	928.35	172 56	
Massachusetts	741 55	7067.20	16730.30	50817 55	75956 60	11585.37	20900.00
New-Hampshire	90.90	1502.70	3232 50	9783.30	14609.40	2823.05	2500 00
Rhode-Island	85.95	1522 60	3245.90	9980 35	14753 80	2904.36	3000.00
Maine	90.15	1219.90	2694.50	7449.74	11454.29	2091.06	3500.00
Connecticut	54.00	428.00	915 40	2633.50	4030 90	704.34	
Michigan	43 50	205.40	276.80	1204.86	1730.56	188.56	2000.00
Total	3329.30	43337.75	91300.21	286216.50	424183.76	86758.44	177000.00

MOUVEMENT DES MEMBRES DURANT L'ANNÉE 1906

PROVINCES	Effectif au 31déc 1905	Admis	Décédés	Déchus	Effectif au 31 décem. 1906	Assurance en vigueur	Augmentation nette
Québec	16750	2330	119	641	18298	18123,000	2539
Ontario	1142	213	11	62	1204	1090,700	62
Nouveau-Brunswick	602	247	5	56	794	670,000	192
Nouvelle-Ecosse	382	200	4	46	531	395,500	149
Ile du Prince-Edouard	77	12	1	7	81	50 000	4
Massachusetts	4801	1416	31	381	5833	5262,600	1032
New-Hampshire	976	165	2	76	1056	959,000	80
Rhode-Island	1027	147	4	47	1098	994,000	71
Maine	766	166	4	43	881	734,500	115
Connecticut	269	95	1	31	330	278,000	61
Michigan	145	85	1	86	157	138,000	12
Vermont							
Total	26946	5076	183	1476	31263	28695,300	4317
Moyenne d'âge actuel	35	27	41	29	35		

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1907

RECETTES

Certificats	$ 3,571.90
Caisse d'administration centrale	41,129.10
" des malades	115.734.59
" des décès	327,112.84
Intérêts et annuités	37,590 63
Insignes et papeterie	3,069 24
Révision d'examens	1.357.40
Monument Archambault	738.28
Assurances des trésoriers	370.10
Total	$530,674 08
Balance — Actif net au 31 décembre 1906	$852 477.84
Total	$1,383,151.92

DÉBOURSÉS

Droits aux héritiers des sociétaires décédés		$210,950 00
Bénéfices aux malades		130,677 42
Total		$341,627.42
Organ. et sousc., succursales	$2,438 00	
Salaires des organisateurs	3 458.45	
" des officiers	5 200.08	
" des comptables	6 464.12	
Conseil général	789 00	
Médecin en chef	1,427 50	
Divers médecins	12 00	
Loyer et taxes	781.72	
Papeterie	3,910.23	
Timbres, change, express, télép...	1,748 88	
Dépences légales	2.023.47	
L'Artisan	4,960.82	

Gouvernements	$ 130.67		
Insignes	2,780 17		
Fête patronale	741 25		
Congrès	134.80		
Assurances des trésoriers	381.45		
Dépenses de voyages de l'Exécutif.	3,187.42		
" " organisateurs.	2,725.21		
Commissions aux percepteurs	214.69		
Entretien de la salle	212 40		
Meubles	1,191 00		
Eclairage	242 88		
Fournitures	871.47		
Annonces	72 50		
Divers	588.72	$46,688.90	
Total des déboursés			$388,311 32
Balance de l'actif net au 31 décembre 1907			$994,835.60
Caisse contribution aux décès		$ 21,760.93	
" réserve mortuaire		940,142 67	
" malades		24,797 40	
" spéciale		3,373.66	
" administration centrale		4,760 94	$994,835.60

PLACEMENTS DES FONDS

Prêts aux fabriques			$192,981.96
Corporations religieuses			13,000.00
Municipalités scolaires			8,000.00
Débentures			688,815.15
Gouvernement d'Ontario			5,000 00
Banques, Hochelaga, Nationale et Provinciale			100,038 49
			$994 835.60
Intérêts accrus		$ 8,796.41	
Insignes, coffres-forts, bannières, etc		10,000 00	
Arrérages des sociétaires	$7,588.30		
Moins payé d'avance	4,103.95	$ 3,484.35	

CAISSES LOCALES

Recettes et balance	$62,270.14		
Déboursés	48 839 74		
Balance caisses locales succursales		$13,430.40	$35,711.16
			$1,030,546.76

PASSIF

Réclamations dues pour décès	$3,000.00

MOUVEMENT DES SOCIÉTAIRES ET MONTANT D'ASSURANCE EN VIGUEUR

Membres actifs au 31 décembre 1906	31263	$28,695,300 00
" **admis durant l'année 1907 et aug. cert.**	5078	3,198 750 00
Totaux	36341	$31,894,050.00
Moins certificats diminués, terminés durant 1907	1895	1,564 700 00
Membres actifs au 31 décembre 1907	34446	$30,329,350.00
Nombre des décédés durant 1907	230	212,450.00
" **des déchus** " "	1665	1,352,250.00

ETAT DE LA CAISSE D'ADMINISTRATION GENERALE POUR L'ANNEE 1907

		A Balance au 31 décembre 1906			$2,874.88
Janv.	31	A Recettes	$3,597.80		
		" Primes sur polices garantie..	5.00		
		" Insignes	71 10		
		" Papeterie	205.86	$	389.76
Fév.	28	" Recettes	3,533.60		
		" Insignes	99.25		
		" Papeterie	165.93		
		" Primes sur polices garantie .	301.50		4,100.28
Mars	31	" Recettes	3,161.20		
		" Insignes	60.02		
		" Caisse spéciale	2,000 00		
		" Primes sur polices garantie..	48.80		
		" Papeterie	176.25		5,446.27
Avril	30	" Recettes	3,198.35		
		" Insignes	156 80		
		" Papeterie	108.03		
		" Primes sur polices garantie .	7.20		3,480.38
Mai	31	" Recettes	3,167.90		
		" Insignes	173.22		
		" Papeterie	81 59		
		" Primes sur polices garantie .	2.40		3,424.11
Juin	30	" Recettes	3,513.65		
		" Insignes	276.12		
		" Papeterie	68.39		3,858.16
Juil.	31	" Recettes	3,658.15		
		" Insignes	288.06		
		" Papeterie	144,60		
		" Primes sur polices garantie .	3.20		4,090.01

Août	31	A Recettes	$3,492.25		
		" Insignes	143.17		
		" Papeterie	85 54	$3,720.91	
Sept.	30	" Recettes	3,482.10		
		" Insignes	203.39		
		" Papeterie	63 78	3,749.27	
Oct.	31	" Recettes	3,474 35		
		" Insignes	97 53		
		" Papeterie	59.96		
		" Primes sur polices garantie	2 00	3,633.84	
Nov.	30	" Recettes	3,489 55		
		" Insignes	134 10		
		" Papeterie	111 05	3,734.70	
Déc.	31	" Recettes	3,360 20		
		" Insignes	36.14		
		" Papeterie	59.36	3,455.70	$46,568.44
					$49,443.32

DÉBOURSÉS

1907			
Janv.	2984	Dr Z. Malo (Org. succ. L'Epiphanie)	$69.00
	2985	Délégation à St-Jacques l'Achigan	30.00
	2986	Délégation à l'Epiphanie	15.00
	2987	Délégation à St-Lin	6.05
	2988	Inauguration Succ. Charlemagne	12.20
	2994	Arthur Thibault, organisation	20.00
	2995	Succ. Worcester, organisation	15.00
	2996	Succ. Lambert, Souscription Tombola	10.00
	2997	James M. Goodell, jr, insignes	34.50
	2998	Alfred Eaves, boutons de manchettes	36.00
	2999	The Office Specialty Mfg Co, bureau	37 00
	3000	Desmarais & fils, drapeau	30 00
	3001	Cadieux & Derome, papeterie	6.70
	3002	W. V. Dawson, divers	19.84
	3003	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression.	14.25
	3004	Librairie Beauchemin, papeterie	3.00

1907	Mandat No		
Janv.	3005	Albert Ferland, bulletin	$ 3.00
	3006	Arbour & Dupont, bulletin	318.75
	3008	J. Benjamin Dagenais, réparations	116.33
	3009	Délég. à Auburn, Lewiston & Brunswick	46.70
	3010	O. A. Bourke, dépenses de voyages	49.03
	3011	Jas. J. Melançon, dép. de voyages	64.45
	3012	J. A. Nantel, impressions	46.64
	3013	Desmarais & fils, drapeau	30.00
	3014	Rougier Frères, ruban pour insignes	42.34
	3015	Librairie Beauchemin Ltée, annonce	50.00
	3019	Délég. à St-Alexis de Montcalm	13 80
	3020	Ls Fontaine, org. Succ. Lamarche	300.00
	3021	Caron Bros, insignes	126.80
	3022	La Cie d'Imprimerie Moderne, imp	38.50
	3023	Dr J. A. Dauth, org. Succ. Delorimier	45 00
	3024	J. V. Bourque, clavigraphie	27.95
	3025	Albert Ferland, bulletin	8 59
	3026	Montreal Light Heat & P.Co., Ltd, lumière	24.39
	3027	Délégation à Plessisville	22.00
	3028	" Ottawa	16.80
	3029	Succursale Delorimier, souscription	15.00
	3030	" Lamarche, "	15.00
	3031	" Ste-Thérèse, "	1.00
	3032	O. A. Bourke, dép. de voyages	55 60
	3033	Nap. Lachance, " "	31.65
	3034	J. A. Nantel, impressions	118.11
	3035	Franco Ame[illegible]n Regalia & Novelty Co	39.60
	3036	Desmarais & [illegible], drapeau	30.00
	3037	Arbour & Dupont, impressions	169.50
	3038	W. V. Dawson, papeterie	11.81
	3039	The Office Specialty Co., ameublement	5 00
	3040	T. P. Tansey, fournitures	4.50
	3041	Walker & Campbell, divers	1.75
	3042	La Patrie, 40 cts ; La Presse, 76 cts	1.16
	3043	Hodgson Summer Co., 1.25 ; Northern Mills Co., 60 cts	1.85
	3044	Joseph Thibault, réparations	1.90
	3045	Livraison de bulletins	57.91
	3046	The Toilet Laundry Co	1.60
	3047	Bell Telephone	.90

1907	Mandat No			
Janv.	3048	Comptables	$ 15.50	
	3049	Diverses dépenses	19.31	
	3050	Dépenses de Comité	7.65	
	3051	Timbres et Cartes postales	85.46	
	3052	Change et Commission sur chèques	26.36	
	3054	Salaires : org. 266.67 ; bureau 798 88	1065.55	
	3055	Balance Salaire de janvier	17.92	
	3069	Dr A. F. Laflèche, org. Succ. Warwick	87.00	
		Commission aux percepteurs	23.50	$3661.70
Fév.	3080	Eastmure & Lightbourne, Police Garantie	373.20	
	3081	T. A. Grothé, bijouterie	89.00	
	3082	J. A. Cadieux, org	22.50	
	3083	Salaire auditeurs : T. G. Bertrand, 25.00 ; W. Lamarre, 25.00	50 00	
	3084	Dr J. H. Gratton, inaug. Succ. Cadillac	5.00	
	3086	Comité de Rédaction	150.80	
	3087	Diverses dépenses *re* Bill, Législature de Québec, MM. Desaulniers, Gravel, Paquet, Rouleau, Roy et Beaulieu, délégués	260.35	
	3088	Délégation pour inst. et inaug. de succursales américaines	280 00	
	3089	Délégation à Détroit	20.50	
	3090	" St Jean	11.35	
	3091	Henri Roy, dép. de voyages	57.60	
	3092	O. A. Bourque, pap., timbres et express	51.92	
	3093	" " dép. de voyages	62.46	
	3094	Jas. J. Melançon, " "	11.55	
	3095	N. Lachance, " "	171.90	
	3096	Dr W. E. Langlois, organ	12.50	
	3097	J. A. Bédard, organ. Succ. Cadillac	58.00	
	3098	A. F. Haché, " " Comeau	100.00	
	3099	Dr Rochon, " " St Jean-Bte	12.00	
	3100	Lepine & Cie, imp. et papeterie	223.75	
	3101	Arbour & Dupont, imp. et pap	180.50	
	3102	Albert Ferland, bulletin	15.25	
	3103	Wilson & Lafleur, livres	1.50	
	3104	Dept Assurance New Hampshire 5.00 ; Connecticut 5.00	10.00	
	3105	Le Conservatoire National, annonce	10.00	

1907	Mandat No			
Fév.	3106	James M. Goodell, jr, insignes	$34.50	
	3107	Couvrette & Sauriol, papier	6.20	
	3108	J. A. Nantel, cigares	11.00	
	3109	United Type Co. 1.50 ; Walker & Campbell 4.10	5.60	
	3110	Joseph Thibault, réparations	1.00	
	3111	Comptables	18.00	
	3112	Diverses livraisons de bulletins	19.45	
	3113	Frais de transport	26.30	
	3114	Toilet Laundry Co	1.60	
	3115	The Bell Telephone Co	1.60	
	3116	Montreal Light Heat & Power Co	35.13	
	3117	Dépenses de Comité	11 15	
	3118	Diverses dépenses	19.25	
	3119	Timbres, cartes postales et télégrammes	61.66	
	3120	Change et Commission sur chèques	25.30	
	3121	Auditeurs Généraux	50.00	
	3122	Salaires : bureau 807 38 ; org. 208.33	1015 71	
	3123	Balance des salaires de février	16.50	
		Commission aux percepteurs	24.54	$3626.12
Mars	3138	Réunion du Conseil général	198.00	
	3139	Diverses souscriptions	10.00	
	3140	The Franco American Regalia & Novelty Co., insignes	22.15	
	3141	Caron Bros, insignes	56.00	
	3142	Arbour & Dupont, bulletin	339.15	
	3143	Desmarais & fils, drapeau	30.00	
	3144	W. V. Dawson, papeterie	20.16	
	3145	The Montreal Litho Coy, impressions	72.10	
	3146	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression	22.00	
	3147	Séminaire St-Sulpice, loyer	150.00	
	3148	L. Giroux, photographies	212.50	
	3150	Arbour & Dupont, bulletin	332 40	
	3151	" " impression	54.00	
	3162	Fontaine & Labelle, hon. d'avocats	1112.52	
	3163	Dr J. A. Marin, dép. de voyages	25.00	
	3164	O. A. Bourke, dép. de voyages	124.35	
	3165	" " expédition de papeterie	30.28	
	3166	Succ. de Hull, souscription	10.00	

1907	Mandat No			
Mars	3167	SuccursaleJ. A. Brault, billets de soirée....	$7.50	
	3168	R. Laflèche, organisation.....	15.00	
	3169	The Franco Americ. Regalia & Novelty Co.	84.60	
	3170	Henry Birks & Sons, Montre, cadeau Mgr Guertin.....	280 00	
	3171	N. Beaudry & Fils, réparation	1.50	
	3172	Keuffel Esser Co. 238.00 ; Canadian Express Co 88.75.....	326.75	
	3173	Montreal Trust & Deposit Co., loyer	25.00	
	3174	Michigan Insurance Dept, licence.....	25.00	
	3175	C. J. Franchère, artiste....	60.00	
	3176	Albert Ferland, bulletin.....	20.00	
	3177	Jos. Thibault, réparation.....	1 23	
	3178	J. A. Nantel, cigares.....	10 00	
	3179	W. V. Dawson, papeterie.....	8.93	
	3180	Hodgson Summer Co., divers.....	2.93	
	3181	Remington Type 35 cts ; Smith premier type 75 cts ; Burrough addy machine 1.55	2.65	
	3182	The Bell Telephone Co.....	.40	
	3183	Comptables.....	15 85	
	3184	Frais de transport.....	5.30	
	3185	The Toilet Laundry Co.....	1.60	
	3186	Montreal Light Heat & P.Co., lumière.....	25.19	
	3187	Livraison de bulletins.....	29.04	
	3188	Change et Commission sur chèques.....	25.21	
	3189	Timbres, cartes postales et télégrammes...	60.77	
	3190	Diverses dépenses.....	9.09	
	3191	Salaires : bureau 1008.55 ; org. 233 34.....	1241.89	
	3200	Balance salaires de mars 1907	15.95	
		Commission aux percepteurs.....	15.99	$5137 98
Avril	3204	Délégation à Québec, *re* Bill.....	25.00	
	3205	Délégation à Ste-Philomène et St-Jean Deschaillons.....	22.00	
	3206	Dép. de voyages, *re* délég. aux Etats-Unis, MM. J. V. Desaulniers, A. R. Archambault, Dr J. A. Marin, Dr J. A. Rouleau, Henri Roy et O. A. Bourke.....	458.60	
	3207	Succ. Imm. Concept. d'Holyoke, sousc.....	5.00	
	3208	L'Assistance Publique, souscription.....	10.00	

	Mandat No		
Avril	3209	Succ. Delorimier, tombola	$ 5.00
	3210	Insurance Dept, Connecticut	25.00
	3211	Arbour & Dupont, bulletin	335 50
	3212	Alfred Eaves, loquet	1.00
	3213	T. A. Grothé fils, montre	25.00
	3214	The Franco American Regalia Novelty Co, insignes	11.30
	3215	The Office Specialty Mfg Co.,ameublement	36.50
	3216	The Montreal Light Heat & Power Co	28.29
	3221	Arbour & Dupont, impressions	251.90
	3222	Remington Typewriter Coy, clavigraphe	147.50
	3223	Caron Bros, insignes	27.75
	3224	La Cie Cadieux & Derome, papeterie	6 00
	3225	W. V. Dawson, "	6.62
	3226	J. A. Nantel, cigares	5.50
	3227	T. P. Tansey, boîte à scrutin	3.50
	3228	Succ. Imm. Conception, annonce	10 00
	3231	Contributions remises	10.26
	3238	J. E. Lévesque, dép de voyages	7.86
	3239	Le Courrier National, annonce	20.00
	3240	Albert Ferland, bulletin	12 40
	3241	A. L. Pelletier, org. Succ. St-Paul, No 305.	134.00
	3245	Arbour & Dupont, impressions	245.00
	3246	Canada Office Furniture Co.,ameublement	38.00
	3247	Alfred Eaves, loquets	27.00
	3248	Laprès & Lavergne, photographies	5.25
	3249	Salaire Auditeurs généraux	100.00
	3251	Succ. d'Ottawa, souscription	10.00
	3252	" Cathédrale, "	5.00
	3253	O. A. Bourke, dép. de voyages	71.94
	3254	Délégation à St-Lin	8.00
	3255	" St-Jacq. l'Achigan & St Alexis	7.65
	3256	" Ste-Scholastique	11.20
	3257	" Warwick & Lévis	56 00
	3258	Inaug. Succ. St-Paul, No 305	10.50
	3259	Délégation, inaug. Succ. St-Bazile	27.25
	3260	" à Drummondville	7.35
	3261	Wilson & Lafleur, livres	1.25
	3262	W. V. Dawson, papeterie	18.34

1907	Mandat No			
Avril	3263	Granger Frères 2.00 ; Cadieux & Derome 65 cts	$ 2.65	
	3264	T. P. Tansey, boîte à scrutin	1.75	
	3265	J. A. Nantel, cigares	11 00	
	3266	The William Mfg Coy Ltd, réparations	.90	
	3267	A. Beaudoin, transport du safe	4.00	
	3268	Frais de transport	20.20	
	3269	Diverses livraisons de bulletins	29.83	
	3270	The Bell Telephone Coy	1.35	
	3271	The Toilet Laundry Coy	1.60	
	3272	The Montreal Light Heat & P.Co., lumière	20.51	
	3273	Diverses dépenses	8.92	
	3274	Dépenses de comité	9.75	
	3275	Timbres et cartes postales	74 90	
	3276	Change & Commission sur chèques	27.86	
	3277	Salaires : bureau 887.79 ; org. 216.67	1104.46	
		Commission aux percepteurs	21.63	$3622.52
Mai	3279	The Franco American Regalia & Novelty Co, insignes	11.35	
	3280	Wilson & Lafleur, livres	3.00	
	3282	Walker & Campbell, divers	0.75	
	3283	Albert Ferland, bulletin	29.50	
	3294	Arbour & Dupont, bulletin	355.45	
	3295	Arbour & Dupont, impression	39.25	
	3297	Fuller C. Smith, honoraires	546.50	
	3304	Desmarais & Fils, drapeau	30 00	
	3305	La Cie d'Imprimerie Moderne, impressions	27.83	
	3306	The Office Specialty Mrg Co., Ameublement	22.00	
	3307	The Copeland-Chatterson Co. Ltd, imp	62.71	
	3308	Hodgson Sumner & Co., divers	1.52	
	3310	Délégation à Manchester, MM. Desaulniers et C. Paquet, délégués	191.00	
	3317	Délégation à Québec, MM. Desaulniers, L. J. Gauthier, N. Deschamps, L. G. Bertrand, A. R. Archambault et H. Roy	164.20	
	3318	Délégation à St Lin, A. R. Archambault	15.00	
	3319	J. E. Lévesque, Org. Succ. Newburyport	85.00	
	3320	O. A. Bourque, papeteries et timbres	36.56	
	3321	" dépenses de voyages	156.58	

1907	Mandat No			
Mai	3322	Séminaire St Sulpice, loyer	$150.00	
	3323	Arbour & Dupont, papeterie	62.00	
	3324	Caron Bros, insignes	149.20	
	3325	La Cie d'Imprimerie Moderne, imp.	14.00	
	3326	W. V Dawson, papeterie	22.50	
	3327	The Bell Telephone Co	103.85	
	3328	Frais de transport	37.74	
	3329	The Toilet Laundry Co	1.60	
	3330	Diverses livraisons de bulletins	20.44	
	3331	Smith Premier Type 75 cts ; Walker & Campbell 50 cts	1.25	
	3332	Montreal Light Heat & P. Coy, lumière	.20	
	3333	Dépenses de Comité	7.05	
	3334	Diverses dépenses	8 34	
	3335	Timbres et cartes postales	80.00	
	3336	Change et Commission sur chèques	32.39	
	3338	Salaires : org. 216.67 ; bureau 897.10	1113.77	
	3339	E. D. Poulin, organisation	1.00	
		Commission aux percepteurs	22.76	$3606.29
Juin	3345	Réunion du Grand Conseil	195.00	
	3346	Max. Lépine, dép. de voyages	13.00	
	3347	Succ. Lambert, No 204, souscription	10 00	
	3348	J. A. Dupras, org. Succ. Villeray	63.00	
	3349	Guillaume Gagné, dép. de voyages.	4.00	
	3350	Arbour & Dupont, papeterie	218.10	
	3351	Smith Premier Type Co, réparations	1.25	
	3352	The Bell Telephone Co	38.40	
	3353	Albert Ferland, bulletin.	5.65	
	3354	O. A. Bourke, distrib. de papeterie	100.00	
	3355	Balance salaires d'avril et mai 1907	36.12	
	3361	Arbour et Dupont, bulletin	403.85	
	3362	La Cie d'Imprimerie Moderne	20.00	
	3363	G. Archambault, org. Succ. Northampton.	60.00	
	3364	D. H. Welsh, fête patronale.	125.00	
	3365	Montreal Light Heat & P. Co, lumière	20.23	
	3366	Albert Ferland, bulletin	1.50	
	3371	C. B. Lanctôt, cadeau au Rév. G. M. LePailleur	160.00	
	3372	La Cie d'Imprimerie Moderne, impression	78.00	

1907	Mandat No			
Juin	3373	Jas. M. Goodell, jr, insignes	$53.10	
	3374	W. V. Dawson, papeterie	16.55	
	3375	Albert Ferland, bulletin	5.50	
	3376	The Franco American Regalia & Novelty Co, insignes	45.50	
	3377	Caron Bros, insignes	6 00	
	3378	J. A. Nantel, divers	11.00	
	3379	D. H. Welsh, fête patronale	145.00	
	3380	L. J. Gauthier, dép. de voyages	27.15	
	3381	H. Loiselle, fête patronale	47.70	
	3382	Auditeurs généraux, salaires	100 00	
	3388	Délégation, funérailles C. Gratton	10.55	
	3389	" St-Hyacinthe	5 10	
	3390	J. A. Rouleau, dép. de voyages	21.55	
	3392	O A. Bourke, " "	94.90	
	3393	J. A. Dupras, balance org. Succ. Villeray.	3 00	
	3394	A. L. Pelletier, org. Succ. St Eusèbe	161.00	
	3395	T. A. Grothé fils, médaille de prés	17.50	
	3396	The Copeland Chatterson Co, impression.	28.66	
	3397	The Montreal Lithog. Co, impression	47.70	
	3398	Desmarais & fils, drapeau, etc	127.00	
	3399	Couvrette & Sauriol, papier	10.74	
	3400	Walker & Campbell 80 cts ; Rhéaume & Frère 65 cts	1 45	
	3401	J. A. Nantel, divers	5.50	
	3402	Nap. Deschamps, dép. org. fête patronale.	47.00	
	3403	Fanfare Imm. Conception, " "	30.00	
	3404	" 65ème Régiment, " "	50.00	
	3405	" Pointe St-Charles, " "	30 00	
	3406	" Ste-Elizabeth de Portugal "	40.00	
	3407	Frais de transport	37.35	
	3408	The Toilet Laundry Co	1 60	
	3409	Diverses livraisons de bulletin	19.11	
	3410	Timbres et cartes postales	57.40	
	3411	Change et Commission sur chèques	16.01	
	3412	Diverses dépenses	15.57	
	3413	Salaires : bureau 897.53 ; organ. 216.67	1114.20	
		Commission aux percepteurs	17 26	$4020.75
Juill.	3416	Délég. à Lévis et N.-D. de Charny	26.45	

	Mandat No		
Juill.	3417	" inaug. Succ. Ste-Anne de Bellevue	$ 6.25
	3418	Divers débou te patronale	90.00
	3419	Insurance Dept, State of Maine, licence	4.00
	3420	Caron Bros, insignes	271.30
	3421	Arbour & Dupont, bulletin	408.55
	3422	" " impression	66.65
	3423	W. V. Dawson, papeterie	30.07
	3424	Albert Ferland, bulletin	5 50
	3426	J. E. Costin & Cie, fête patronale	59 05
	3427	La Cie Montréal Canada, assurance	69.00
	3429	Benjamin Dagenais, réparations	82.00
	3430	M. H. A. Burque, hon. d'avocat	125.00
	3431	Arthur Lavigne, M. D., organisation	33.00
	3432	Déleg. à Hull, 22 et 23 juin 1907	58.65
	3433	Geo. Janisse, organisation	20.00
	3436	Ass. de la Police de Montréal	10.00
	3437	Hon. Trésorier du Commonwealth, Mass	2.50
	3438	Dr J. A. Marin, dép. de voyages	25.00
	3440	A. F. Haché, organisation	100.00
	3444	Hon. Edw. Deavitt, trés. Etat du Vermont.	41.67
	3446	Déleg. à Burlington, Winooski et Plattsburg	30.27
	3447	Dept. Assurance Ontarion Taxe	25.00
	3448	The Fraternal Moniror, livres	32.50
	3449	Desmarais & fils, drapeau	30.00
	3450	W. V. Dawson, papeterie	9.00
	3451	James Walker Hardware Co Lted, filtres	12.00
	3452	Albert Ferland, bulletin	3.25
	3453	Remington Typewriter Coy	.50
	3454	J. A. Nantel, divers	5.50
	3455	Joseph Thibault, réparations	6.97
	3456	Montreal Light Heat & Power Co	12.11
	3457	Jos. Malo, glace	12.50
	3461	Succ. Ludger Gravel, souscription	12.75
	3462	" Notre-Dame. "	12.75
	3465	Nap. Lachance, dép. de voyages	67.40
	3466	O. A. Bourke, meubles, timbres, papeterie et express	40.88
	3467	O. A. Bourke, dép. de voyages	113.57
	3468	Alfred Fortier, " "	64.55

1907	Mandat No			
Juill.	3469	A. L. Pelletier, dép. de voyages	$ 56 20	
	3470	The Franco-American Regalia & Novelty Co., insignes	163.95	
	3471	Org. Succ. N.-D. du St-Rosaire.	72.00	
	3472	Délég. à Ste-Julie de Verchères	9.15	
	3473	Jos. Fortier, papeterie	4.25	
	3474	W. V. Dawson, "	4.38	
	3475	J. E. Bourbonnière, tribut floral	8.00	
	3476	J. A. Nantel, divers	11.00	
	3477	Albert Ferland, bulletin	1.50	
	3478	Burrough Adding Machine, papeterie	1.80	
	3479	Boite postale, loyer	3 00	
	3480	John Lovell & Son, alman. des addresses	5.00	
	3481	Frais de transport	33.75	
	3482	Diverses livraisons de bulletin	45.56	
	3483	Téléphone	1.70	
	3484	Toilet Laundry Supply Co.	1.60	
	3485	Dépenses de comité	11.15	
	3486	Diverses dépenses	8.59	
	3487	Timbres, cartes postales et télégrammes	72.95	
	3488	Change & Commission sur chèques	29.00	
	3489	Salaires : org. 333.35 ; bureau 932.10	1265.45	
	3490	Balance, salaires de juin	4.20	
		Remise prime sur polices de garantie	1.00	
		Commission aux percepteurs.	21.58	
		Insignes	22.35	$3885.25
Août	3493	Arbour & Dupont, impression	228.80	
	3494	The Franco-American Regalia & Novelty Co., Ins	62.30	
	3495	Alfred Eaves, loquets et épingles.	52.75	
	3496	Balance salaires de juillet	2.07	
	3506	Délég. à St-Jean & St-Barthélemy	26.00	
	3507	Caron Bros, insignes	167.30	
	3508	Arbour & Dupont, bulletin	414.55	
	3509	Hodgson Summer & Co., papeterie	.97	
	3510	Albert Ferland, bulletin	1.50	
	3511	Moniteur du Commerce	2.50	
	3512	E. L. Giroux $10 ; Laprès & Lavergne 4.70	14.70	
	3513	J. A. Nantel, divers	50 00	

1907	Mandat No			
Août	3514	P. T. Valiquette, fête patronale	$31.00	
	3515	Montreal Light Heat & P. Co, lumière	9.75	
	3516	Cité de Montréal, taxes	25.22	
	3517	F. Froidevaux, réparations	1.60	
	3525	Délégation aux Etats-Unis	313.00	
	3526	" à St-Casimir	24.85	
	3527	" à Yamachiche	20.00	
	3528	" et inaug. Succ. N.-D. du Rosaire	34.70	
	3529	The Office Specialty Mfg Co., ameublement	54.50	
	3530	T. P. Tansey, boîte à scrutin	1.75	
	3532	Wilson & Lafleur, livres	2.50	
	3533	W. V. Dawson, papeterie	11.37	
	3534	Séminaise Saint Sulpice, loyer	150.00	
	3535	Contributions remises	6.99	
	3542	Nap. Lachance, dépenses de voyages	19.20	
	3543	C. A. Bourke, dépenses de voyages	157.83	
	3544	A. L. Pelletier, dépenses de voyages	66.47	
	3545	Alf. Fortier, dépenses de voyages	109.98	
	3546	Délégation au Congrès des Associated Fraternities of America	69.75	
	3547	Déleg. à St-Norbert et St-Herménégilde	15.00	
	3548	Délégation à succ. Notre-Dame du Rosaire	3.80	
	3549	J. A. Nantel, impression	90.48	
	3550	Caron Bros, insignes	164.85	
	3551	Arbour & Dupont, impression	81.00	
	3552	Granger Freres, 1 50 ; W. V. Dawson, 6.75	8.25	
	3553	Albert Ferland, bulletin	12.00	
	3554	V. E. Guevremont, bulletin	1.75	
	3555	The Bell Telephone Co	0.60	
	3556	The Toilet Laundry Co	1.60	
	3557	Frais de transport	2.44	
	3558	Change et commission sur chèques	25.67	
	3559	Timbres, cartes postales et télégrammes	46.46	
	3560	Diverses dépenses	9.63	
	3561	Salaire auditeurs généraux	100.00	
	3562	Salaires, org., 333 35 ; bureau, 926.68	1260.03	
		Commission aux percepteurs	17 95	$3975.41
1907				
Sept.	3571	The Bell Telephone Co	23.50	
	3572	Livraisons de bulletin	17.50	

1907	Mandat No		
Sept.	3579	Réunion du Conseil général	$198.00
	3580	Nap. Lachance, dépenses de voyages	59.50
	3581	Associated Fraternities of America	78.10
	3582	Arbour & Dupont, bulletin	397.35
	3583	Couvrette & Sauriol, papier	3.94
	3584	The Montreal Light Heat & Power Co.	7.71
	3588	Organisation succ. Ste-Anne de Bellevue	26.00
	3589	Jules Dandurand, organisation	12.00
	3590	The Franco American Regalia & Novelty Co., insignes	154.07
	3591	Joseph Thibeault, réparages	3.90
	3592	T. P. Tansey, boites à scrutin	1.75
	4593	J. T. Anderson, traduction	3.00
	3594	E. Lalumière, réparation	4.75
	3600	O. A. Bourke, dépenses de voyages	80.50
	3601	O. A. Bourke, papeterie, timbres et express	26.42
	3602	Alfred Fortier, dépens-s de voyages	61.90
	3603	A. L. Pelletier, dépenses de voyages	66.45
	3604	Délégation aux États-Unis	126.10
	3605	Nap. Deschamps, délégué à Clinton, Mass.	49.25
	3606	Délégation inauguration succ. Laprairie	13.80
	3607	L. A Clavel, dépenses de voyages	5.80
	3608	Succursale Stoneville, souscription	10.00
	3609	Caron Bros, insignes	120.20
	3610	The Franco American Regalia & Novelty Co., insignes	25.20
	3611	Alfred Eaves, bijouterie	36.00
	3612	Arbour & Dupont, impressions et papeterie	62 75
	3613	W. V. Dawson, papeterie	7.30
	3614	La Cie d'Imprimerie Moderne, impressions	9.25
	3615	Granger Frères, 4.50; Hudgson Sumner, 1.12	5.62
	3616	Cadieux & Derome, 1.00; Morton Philips, 1.25 ; Burrough adding Machine, 1.50	3.75
	3617	The Office Specialty Mfg Co	0.65
	3618	Livraisons de bulletin	21.44
	3619	Frais de transport	10.05
	3620	The Bell Telephone Co	1.40
	3621	The Toilet Laundry Co	1.60
	3622	Diverses dépenses	3.95
	3623	Change & Commission sur chèques	22.25

1907	Mandat No			
Sept.	3624	Timbres et cartes postales	$ 48.31	
	3625	Salaires : bureau 921.17 ; 333.35	1254.52	
	3626	Balance salaires d'août	3.86	
		Commission aux percepteurs	17.46	$3086.85
Oct.	3637	Délég. et inaug. Succ. Chambly	3.35	
	3638	" à Worcester, Springfield et Southbridge	60 00	
	3639	Auditeurs généraux, salaires	50.00	
	3640	N. Audette, organisateur	10.00	
	3641	Arbour & Dupont, bulletin	403.10	
	3642	Montreal Light Heat & Power Co, lumière	14.73	
	3643	La Cie d'Imprimerie Moderne, imp.	2.00	
	3644	Walker & Campbell 1.65 ; Remington Type Co 25cts	1.90	
	3652	Arbour & Dupont, impressions	118.75	
	3653	Albert Ferland, photogravures	15.00	
	3655	Souscription Succ. Ludger Gravel	6.00	
	3656	E. Léger, organisateur	25.00	
	3660	W. V. Dawson, papeteries	91.45	
	3661	Caron Bros, insignes	11.40	
	3662	J. A. Nantel, impressions	5.84	
	3663	J. Bonin, notaire	2.00	
	3672	O. A. Bourke, timbres, cartes, express	22 90	
	3673	O. A. Bourke, dép. de voyages	93.30	
	3674	Alfred Fortier, " "	155.70	
	3675	A. L. Pelletier, " "	87.08	
	3676	Délégation Succ. St-Antoine-abbé	26.75	
	3677	Hopital Notre-Dame, sousc	25.00	
	3678	J. T. Anderson, traduction	1.50	
	3679	W. V. Dawson, papeterie	3.45	
	3680	Caron Bros, insignes	12.00	
	3681	The Office Specialty Mfg Co, ameublement	47.50	
	3682	Livraison de bulletin	18.68	
	3683	The Toilet Laundry Co	1.60	
	3684	F. ais de transport	16 95	
	3685	The Bell Telephone Co	2.00	
	3686	Dépenses du Comité des Finances	4.90	
	3687	Diverses dépenses	8.91	
	3688	Timbres et cartes postales	81.85	

1907	Mandat No			
Oct.	3689	Change et Comm. sur chèques et traites...	$ 38.44	
	3690	Salaires, org., 333.35 ; bureau, 910.67.....	1244.02	
	3691	Balance salaires de septembre.....	9.37	
		Commission aux percepteurs.....	9.52	$2731.94
Nov.	3697	Succ. de Hull, souscription.....	12.50	
	3698	Montreal Light Heat & Power Co, lumière	19.67	
	3699	Eastmure & Lightbourne, primes sur polices de garantie.....	7 25	
	3700	Alfred Eaves, bijouterie.....	81.00	
	3701	T. A. Grothé, Fils. bijouterie.....	25.00	
	3702	Arbour & Dupont, bulletin.....	404.15	
	3709	Succ. Notre-D, 52, Exp. Méd. du Dr Laurin	5.00	
	3710	" Ste-Martine, souscription.....	7.00	
	3711	Délégation à Ste-Thérèse.....	5.60	
	3712	" Eastman.....	32.00	
	3713	Nap. Lachance, dép. de voyages.....	191.15	
	3714	Dr J. Dandurand, organisation.....	2.00	
	3715	J. A. Nantel, impression.....	20.00	
	3716	The Franco Am. Regalia & Novelty Co....	22.80	
	3717	The Bell Telephone Co.....	103 00	
	3720	The Associated Fraternities of America....	28.75	
	3721	Délég. à St-Germain de Grantham.....	10.00	
	3722	Max. Lépine, dépenses de voyages.....	8.35	
	3723	Auditeurs généraux, salaire.....	50.00	
	3724	W. V. Dawson, papeterie.....	14 87	
	3725	Hodgson Sumner & Co., divers.....	2.79	
	3726	Joseph Thibault, réparations.....	5.18	
	3727	Desmarais & Fils, drapeau.....	30.00	
	3728	Médéric Girard, impressions.....	36.80	
	3729	Caron Bros, insignes.....	57.00	
	3730	J. A. Nantel, impressions.....	109.60	
	3731	The Office Specialty Mfg Co., réparations.	1.45	
	3732	Succursale Ste Cunégonde, souscription....	3.50	
	3736	O. A. Bourke, dépenses de voyages.....	88.25	
	3737	Alf. Fortier, dépenses de voyages.....	115,80	
	3738	A. L. Pelletier, dépenses de voyages.....	96.42	
	3739	Délég. à St-Cyrille et Drummondville.....	25.00	
	3740	Guillaume Gagnier, organisation succursale Saint-Antoine-Abbé.....	25.00	

1907	Mandat No			
Nov.	3741	Rév. J. A. L'Archevêque, organisation.....	$ 25.00	
	3742	Alfred Eaves, bijouterie.....	42.00	
	3743	Arbour & Dupont, impressions.....	202.21	
	3744	La Cie d'Imprimerie Moderne, impressions	14.00	
	3745	Granger Frères, impressions.....	4.95	
	3746	The Independant Publishing Co.....	6.00	
	3747	The International Railway Pub. Co.....	2.00	
	3748	L'Opinion Publique.....	6.00	
	3749	Succursale de Rawdon, souscription.....	1.00	
	3750	Contributions remises.....	6 84	
	3751	E. Lalumière, réparations.....	2.00	
	3752	Diverses livraisons de bulletin.....	8.13	
	3753	Frais de transport.....	4.35	
	3754	The Toilet Laundry Co.....	1 60	
	3755	The Bell Telephone Co.....	1 25	
	3756	Change et commission sur chèques.....	16.01	
	3757	Timbres et cartes postales.....	55.65	
	3758	Diverses dépenses.....	9.86	
	3759	Auditeurs généraux, salaires.....	50.00	
	3760	Salaires : bureau, 933 21 ; org. 333.35.....	1266.56	
	3761	Balance salaires d'octobre.....	1.80	
	3763	The Canadian Gazetter Pub. Co., directoire	5.00	
		Commission aux percepteurs.....	14.38	$3393.47
Déc.	3768	Arbour & Dupont, bulletin.....	407.25	
	3769	Arbour & Dupont, impressions.....	36.00	
	3770	Walker & Campbell, divers.....	3.15	
	3771	The Remington Type Co., fournitures.....	10 80	
	3772	Succursale Fall River, souscription.....	5.00	
	3773	J. J. Melançon, dépenses de voyages.....	28.20	
	3774	O. A. Bourke, salaire pour expédition de papeteries.....	100 00	
	3775	Honoraires de médecins.....	16.45	
	3776	Délégation à Ottawa et Hull.....	18 25	
	3783	Succursale Pawtucket, souscription.....	10.00	
	3784	Succursale A. E. St-Jacques, souscription.	2.00	
	3785	Réunion du Conseil général.....	198.00	
	3786	A. F. Haché, org. succ. J A. Ducharme....	100.00	
	3787	The Hooper-Holmes, information bureau ..	5 00	
	3789	Desmarais & Fils, drapeau.....	30.00	

1907	Mandat No		
Déc.	3790	F. Froidevaux, réparations	$ 3.20
	3791	Succursale Ste-Cunégonde, souscription	10.00
	3792	The Bell Telephone Co	17.50
	3793	The Montreal L. H. & P. Co., lumière	24.97
	3794	Walker & Campbell, divers	0.70
	3799	Réunion des trés. de Québec et d'Ontario.	109.80
	3800	Séminaire St-Sulpice, loyer et taxes	210 00
	3801	J. A Nantel, divers	31.00
	3802	T. A. Crothé, montre	25 00
	3803	Caron Bros, insignes	50.40
	3804	The Office Specialty Mfg Co., fournitures	41.25
	3805	C. A. Marchand, fournitures	4.80
	3806	J. Benjamin Dagenais, réparations	2.00
	3807	The Bell Telephone Co	5.10
	3808	Max. Lépine, annonce	50.00
	3809	Hôpital des Incurables, souscription	25 00
	3814	Dr A. F. Jeannotte, examens et hon. d'enq.	12.00
	3815	W. V. Dawson, papeterie	9 80
	3816	Hodgson Sumner & Co., papeterie	1.89
	3817	Couvrette & Sauriol, 1.32 ; Walker Campbell, 0.25	1.57
	3818	Desmarais & Fils, drapeau	30.00
	3819	T. P. Tansey, fournitures	5.25
	3820	Succursale Ste-Elizabeth, souscription	10.00
	3821	Fontaine & Labelle, honoraires d'avocats.	199.00
	3822	Succursale Richelieu, souscription	1.00
	3823	Auditeurs généraux, salaires	50 00
	3824	Salaires : bureau, 924.38 ; org. 333.35	1257.73
	3825	Balance salaires de novembre	2.65
	3831	Nap. Lachance, dépenses de voyages	81.50
	3832	O. A. Bourke, dépenses de voyages	86 80
	3833	O. A. Bourke, expédition de papeterie, etc.	25.20
	3834	Alfred Fortier, dépenses de voyages	107 53
	3835	A. L. Pelletier, dépenses de voyages	126.46
	3836	Délégation à Victoriaville	4.50
	3837	Déleg. pour l'inaug. succ. Marieville	20.00
	3838	Délégation à Saint-Barthélemi	16.00
	3839	Délégation à Saint Casimir	20.80
	3840	Caron Bros, insignes	14.95
	3841	Lépine Company, papeteries	27.75

1907 Déc.	Mandat No			
	3842	« La Justice », abonnement	$ 1.50	
	3843	Joseph Bonin, honoraires de notaire	6.00	
	3844	Granger Frères, papeterie	10.70	
	3845	W. V. Dawson, papeterie	7.45	
	3846	Walker & Campbell, 0.40 ; Morton Philips, 0.55	0.95	
	3847	Albert Ferland, bulletin	2.65	
	3848	International Railway Pub. Co	2.00	
	3849	Succursale Sherbrooke, souscription	1.00	
	3850	Toilet Laundry	1.75	
	3851	Diverses livraisons de bulletin	41.54	
	3852	Frais de transport	27.45	
	3853	Balance salaires de décembre	8.32	
	3854	Bell Telephone	0.40	
	3855	Dépenses de comité	4.15	
	3856	Diverses dépenses	9.70	
	3857	Entretien de salle	7.00	
	3858	Change et commission sur chèques	13.35	
	3859	Timbres et cartes postales	87.27	
		Commission aux percepteurs	8.12	$3934.10
				$44682.38
		Par balance au 31 décembre 1907		4760.94
				$49443.32

ETAT DE LA CAISSE SPECIALE POUR L'ANNEE 1907

Recettes

		A Balance au 31 décembre 1906		$1,712 60
Janv.	31	A Monument Archambault.	$180.25	
		" Certificats.....	264.30	
		" Révisions d'examens.....	216.00	$660.55
Fév.	28	" Monument Archambault.	107 06	
		" Certificats.....	141.55	
		" Révision d'examens.....	67 50	316 11
Mars	31	" Monument Archambault.....	81.70	
		" Certificats.....	237.10	
		" Révision d'examens.....	100.85	419.65
Avril	30	" Monument Archambault.....	22 30	
		" Certificats.....	253.15	
		" Révision d'examens.....	90 00	365.45
Mai	31	" Monument Archambault.....	21.60	
		" Certificats..	372.65	
		" Révision d'examens.....	126.75	521.00
Juin	30	" Monument Archambault..	10.00	
		" Certificats.	308 60	
		" Révision d'examens.....	104.00	422.60
Juil.	31	" Monument Archambault	66 65	
		" Certificats.....	310.20	
		" Révision d'examens..	105.30	482.15
Août	31	" Monument Archambault.....	70 00	
		" Certificats.....	337.70	
		" Révision d'examens.....	113.50	521.20

Sept.	30	A	Monument Archambault.....	$ 22.00		
		"	Certificats	300.05		
		"	Révision d'examens.....	93.75	$415.80	
Oct.	31	"	Monument Archambault.	82 11		
		"	Certificats.	377 30		
		"	Révision d'examens.....	131.75	591.16	
Nov.	30	"	Monument Archambault.....	41.51		
		"	Certificats.....	319 15		
		"	Révision d'examens.....	100 50	461.16	
Déc.	31	"	Monument Archambault.....	33.10		
		"	Certificats.....	350 15		
		"	Révision d'examens.....	107.50	490 75	
						87,380 18

DÉBOURSÉS

Mars	31	P r	Caisse d'administration.....	$2.000 00	
Mai	31	"	Montreal Lithographing Co., Certificats	224.40	
Juin	30	"	A. F. Jeannotte, médecin en chef.....		
			Révision d'examens.....	675 50	
Juil.	9	"	Montreal Lithographing Co., Certificats	125.00	
Août	30	"	" " "	98.00	
Déc.	10	"	" " "	131 62	
Déc.	24	"	A. F. Jeannotte, médecin en chef.....		
			Révision d'examens	752 00	4,006 52
		"	Balance au 31 décembre 1907.		3,373.66
			Total.....		$7,380 18

ÉTAT DE LA CAISSE DES MALADES POUR L'ANNÉE 1907

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
293	Montréal, B.-C.	Qué.		$1279.50	$1268.56	$ 10 94	$
409	Lévis	"	1	1377.90	1810.61		432.71
972	Québec	"	2	3503.40	3439.78	63.62	
404	St-Hyacinthe	"	3	1508.70	2277.09		768.39
310	Trois-Rivières	"	4	1096.80	1189 14		92.34
249	St-Jean	"	5	854.70	676 64	178.06	
189	Sorel	"	6	672.30	562 13	110.17	
90	Farnham	"	7	307.50	630.31		322.81
95	Drummondville	"	8	622 80	1023 27		400.47
300	Valleyfield	"	9	1054 50	984.83	69 67	
551	Ottawa	Ont.	10	1976.10	2321 31		345.21
299	Worcester	Mass	11	1112.70	550.02	562 68	
360	Manchester	N.-H.	12	1135 20	1316.82		181.62
344	Woonsocket	R.-I.	13	1312.50	1021.89	290 61	
140	Biddeford	Me	14	405.80	382.90	22 90	
364	Lowell	Mass	15	1331.10	1914.61		583.51
158	Haverhill	"	16	528.90	249.10	279 80	
236	Salem	"	17	805 50	709.10	96 40	
282	Providence	R.-I.	18	984.30	790.79	193.51	
206	Fall-River	Mass	19	678 30	780.07		101.77
298	Holyoke	"	20	1123.80	993.07	130.73	
160	Sherbrooke	Qué.	21	557.70	954.64		396.94
116	Magog	"	22	381.00	309.21	71 79	
69	St-Félix de Valois	"	23	243 90	226.36	17.54	
52	Ste-Geneviève	"	24	194.10	344.91		150.81
87	Alfred	Ont.	25	301.40	689.42		388.02
189	St Romuald	Qué.	26	664.80	720.74		55.94
126	St-Jérôme	"	27	435.90	553 66		117.76
73	St-Jean Deschaillons	"	28	265.50	281.00		15.50
137	Lachine	"	29	477.30	293 57	183.73	
61	St-Paul l'Ermite	"	30	234.30	485.68		251.38
298	Lewiston	Me	31	1087.20	1195 85		108.65
76	Joliette	Qué.	32	252.60	455.15		202.55
163	Terrebonne	"	33	498 00	314 03	183 97	
163	Ste-Martine	"	34	602.40	955.88		353.48
194	New Bedford	Mass	35	681.90	474.77	207.13	
240	Ware	"	36	862.80	688.89	173.91	
162	Springfield	"	37	575.10	426 95	148 15	
143	Fitchburg	"	38	504 00	366.25	137.75	
114	Lawrence	"	39	388.80	375.69	13.11	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
906	Ste-Brigide	Que.	40	$3253.50	$4893.79		16 0 29
236	St-Enfant-Jésus	"	41	802.20	831.97		29.77
244	St-Charles	"	42	875.40	820.11	55.29	
111	St-Jacques l'Ach	"	43	435.	811.55		376.55
327	Sacré-Cœur	"	44	1145 30	1027.40	117 90	
88	St-Lin	"	45	287.70	240.83	46.87	
265	St-Henri	"	46	966.30	1160.58		194 28
262	St-Louis de France	"	47	909.30	828.15	81 15	
225	St-Vincent Montréal	"	48	789 60	665.36	124.24	
107	Hochelaga	"	49	351.60	475 24		123 64
599	St-Jean-Baptiste	"	50	2189.10	2822.82		633.72
293	Maisonneuve	"	51	1005 90	1005.14	.76	
516	Notre-Dame	"	52	1853 10	3042.14		1189.04
131	Ste-Cunégonde	"	53	474 30	268.71	205.59	
342	St-Jacques	"	54	1231.80	1145.61	86.19	
59	St-Martin	"	55	212.70	291.13		78.43
81	St-Rémi	"	56	274.20	263 65	10.55	
79	Berthier	"	57	283.20	127.23	155.97	
195	St-Joseph	"	58	712.50	931 99		219.49
53	Lanoraie	"	59	183.90	257.40		73.50
97	Verchères	"	60	354.30	301.51	52.79	
52	Greenville		61	182.10	201.36		19.26
74	Longueil	"	62	282.50	325.95		43.45
52	Ste-Rose	"	63	190 20	186.19	4.01	
105	Ste-Anne des Plaines	"	64	379.20	404.84		25.64
84	St-Aimé	"	65	301.20	410 53		109 33
108	St-Eustache	"	66	357.00	359.99		2.99
32	Sault-au-Récollet	"	67	102.90	161.54		58.64
189	Central Falls	R. I.	68	657.90	514 96	142.94	
253	Imm. Conception	Que.	69	873 00	987.28		114.28
159	Augusta	Me.	70	528.30	398.02	130.28	
60	Acton Vale	Que.	71	212.40	229.08		16 68
39	Wotton	"	72	156 90	434.68		277.78
116	St-Chs. Bellechasee	"	73	411.60	406.49	5.11	
311	Fraserville	"	74	1044 70	1528.77		483.57
82	La Patrie	"	75	317.40	691.54		374 14
111	Ste-Marie de Beauce	"	76	397.80	329.88	67.92	
94	Gramby	"	77	331.30	295.77	35.53	
173	St-Edouard	"	78	573 00	750.75		177 75
120	Ste-Anne de la Pérade	"	79	411.90	479.51		67.61
101	St-Alban	"	80	354 00	818.48		464.48
112	Waterville	Me.	81	218.70	48.48	170.22	
139	Ste-Thérèse	Que.	82	463.20	672.89		269.69
84	Three Rivers	Mass.	83	297.50	233.42	64 08	
207	Webster	"	84	753 00	721.28	31.72	
167	Gardner	"	85	582 90	678.26		95 36
70	Northbridge	"	86	222.90	264.00		41.10
111	Nashua	N.-H.	87	396.00	272.77	123.23	
55	Natick	R.-I.	88	207.00	247.82		40.82

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
112	Windsor Mills	Que.	89	409.20	8571.16		161.96
91	Varennes	"	90	313.20	638.57		325 37
223	Thetford Mines	"	91	720 70	869.92		149.21
29	St-Esprit	"	92	153 30	52.68	100.62	
68	St-Vincent de Paul	"	93	242.10	321.11		82.01
110	Marlboro	Mass.	94	383.70	425 70		42.00
72	Putnam	Conn.	95	234 00	64 25	169.75	
77	Waterbury	"	96	2[illegible] 20	201.47	60.73	
120	Adams	Mass.	97	405.00	72 97	332-03	
75	Newton	"	98	280 20	344 26		64.06
112	Linwood	"	99	395 10	311.38	83.72	
118	Arctic	R. I.	100	417.60	468.69		51.09
235	St-Aug. Manchester	N.-H.	101	814.90	816 84		1.94
76	Ste-Aimé Asbestos	Que.	102	258.30	429.94		171.64
32	St-Jos Bordeaux	"	103	114.90	126 00		11.10
37	L'Assomption	"	104	127.80	236.43		108.63
57	St-Jean de la Croix	"	105	210.60	189.00	21 60	
65	St-Gabriel de Brand.	"	106	208 50	202.07	6.43	
120	Brockton	Mass.	107	437.40	348.00	89 40	
92	Milbury	"	108	327.90	284.99	42.91	
71	Franklin Falls	N.-H.	109	233.70	242.31		8.61
67	Winchendon	Mass	110	253.50	144.83	108.67	
80	Arichat	N.-S.	111	287.70	509.79		222.09
72	Memramcook	N.-B	112	272 10	307.85		35.75
62	Shédiac	"	113	273 60	492.42		218.82
46	Tignish	I.P.E	114	162 30	266 97		104.67
28	Bouctouche	N.-B.	115	95.40	161 55		66.15
170	Moncton	"	116	567 60	794.47		226 87
55	Caraquet	"	117	194.70	254.61		59 91
132	Chicoutimi	Que.	118	492.60	892.60		400 00
96	D'Israeli	"	119	336.40	380.34		43.94
69	Rumford Falls	Me.	120	208 50	152.57	55.93	
51	Ipswick	Mass.	121	177.00	189.76		12 76
66	West Warren	"	122	208.50	242.23		33.73
133	Leominster	"	123	474.90	225 11	249.79	
75	Laconia	N.-H.	124	247.20	458.78		211.58
89	Manville	R.-I.	125	282 90	595.70		312.80
160	Southbridge	Mass.	126	548.70	531.52	17.18	
62	Lavaltrie	Que.	127	230 70	448.81		218.11
47	St-Marc	"	128	177.00	236.70		89.70
115	St-Pierre	"	129	405.00	512.77		107.77
50	Lynn	Mass.	130	177.30	119.98	57.32	
71	St-Laurent	Que.	131	245.40	229.94	15.16	
83	Westbrook	Me.	132	240.60	166 15	74 45	
51	Suncook	N.-H.	133	177 90	160.79	17.11	
46	Lauzon	Que.	134	169.20	214.80		45.60
30	Rustico	I.P.E	135	111 90	339.34		227.44
98	Clarence Creek	Ont.	136	342.90	363.70		20.80
21	Champlain	Que.	137	254.40	152.22	102.18	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Date	No.	Recettes	Dépenses	Surplus	Déficit
29	Glen Robertson	Ont.	138	$107.40	$134.11	$	$ 26.71
44	Bristol	Conn.	139	147.60	77.13	70 47	
86	Plessisville	Qué.	140	272 70	598.24		325.54
58	Leclercville	"	141	206.40	137.14	69.26	
170	[illegible]ville	"	142	512 70	985.92		473.22
255	[illegible] Cartier	"	143	887.10	783.48	103.62	
270	St Jean-Bapt[illegible]	Qué	144	892.80	559 99	332 81	
200	St [illegible]	"	145	1057.80	691.35	366 45	
54	Spencer	Mass	146	189.60	159.81	29.79	
90	Dawtucket	R.-I.	147	271 80	247.89	23 91	
60	Canton	Mass	148	136.80	125.71	11.09	
	Waterbury	Conn.	149	372.90	384.71		11.81
70	St-Joseph Worcester	Mass	150	579.60	205.35	374.25	
60	St-Pierre [illegible]	Qué.	151	211.50	457.03		245.53
99	Grand'Mère	"	152	336.90	371.32		34.42
105	Shawinigan	"	153	381.30	769.30		388.00
65	[illegible]ne de Bagot	"	154	240.00	237.40	2.60	
70	St-Jean de M[illegible]a	"	155	234.00	635.88		401.88
131	[illegible] Fall River	Mass	156	447.70	410.14	37.56	
39	St-[illegible] des Saints	Qué.	157	141.30	205.39		64 09
12	Ste-Emilie de l'Ener	"	158	47.40	185.73		138.33
39	Ormstown	"	159	137.10	21.43	115.67	
94	North Adams	Mass	160	309.60	197.07	112.53	
57	Manchaug	"	161	201.00	103.55	97.45	
35	St-Hugues	Qué.	162	127.20	149 44		22.24
155	Somersworth	N.-H.	163	432.60	436 41		3 81
88	Meteghan	N.-S.	164	299 40	661.49		362.09
35	St-Isidore	Qué.	165	121.80	161.69		39.89
43	Verdun	"	166	150.60	104.54	46.06	
64	Berlin	N.-H.	167	226.20	237.00		10 80
86	East Broughton	Qué.	168	281.10	624.59		343.49
54	St-Ours	"	169	181.20	258 25		77.05
37	Belœil	"	170	115.80	134 90		19.10
144	Notre-Dame, Worc	Mass	171	468.90	340.00	128.90	
53	Contrecœur	Qué.	172	173.70	359 13		185.43
53	St-Barthélemi	"	173	182.70	397.27		214.57
137	St-Louis de Lowell	Mass	[illegible]	414 50	246.95	167.55	
101	St-François Fitchburg	"	[illegible]	335 70	297.01	38.69	
72	Evangeline	N.-S.	[illegible]	243 90	270.56		26.66
119	East Angus	Qué.	177	404.70	767.26		362.56
45	St-Elzéar	"	178	163 50	135.58	27.92	
43	Ste-Flavie	"	179	138.00	461 70		323 70
112	Mégantic	"	180	399.15	544.74		145.59
34	St-Georges, Beauce	"	181	108 90	154 21		45.31
79	St-Augustin	"	182	253 50	355 70		102 20
33	St-Lazare	"	183	118.50	81.05	37.45	
24	Belle Rivière	Ont.	184	83.40	66.77	16.63	
29	Westfield	Mass	185	106.50	234.06		127.56
75	Lafayette	"	186	247 80	186.33	61.47	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Suc.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
54	Bathurst	N. B.	187	$ 176.00	$ 325.40		149.40
58	Tracadie	"	188	189 00	288.49		99.49
22	Buckingham	Qué.	189	80.70	61.50	19.20	
24	Wendover	Ont.	190	92.40	90 80	1.60	
119	Brunswick	Me	191	415.20	315 00	100.20	
90	Auburn	"	192	316.50	454.33		137.83
48	Ste-Philomène	Qué.	193	162.00	170.64		8.64
61	St-Thomas d'Alfred	Ont.	194	226.80	223.94	2.86	
35	Chûte-à-Blondeau	Qué.	195	120.00	215.77		95.77
54	Hawkesbury	Mass	196	177.60	176 59	1.01	
68	Ste-Emilie	Qué.	197	237.50	316.68		79.18
43	Ste-Hélène	"	198	148.80	204.99		56.19
134	Richelieu	"	199	464.70	322.55	142.15	
30	St-Georges	"	200	117.90	25.00	92.90	
87	St-Nicholas	"	201	284.40	396.64		112.24
76	St-David	"	202	266.70	417.85		151.15
53	Ste-Anne de Beaupré	"	203	180 90	256.40		75.50
155	Lambert	"	204	521.70	496.07	25.63	
450	Hull	"	205	1476.30	2771.03		1294.73
38	Pierreville	"	206	133.50	171.75		38.25
99	Rimouski	"	207	290.70	238.19	52.51	
89	Chicopee	Mass	209	319.80	280.34	39.46	
42	North Oxford	"	200	138.20	283 77		145.57
20	Bonsecours, L'Islet	Qué.	211	63.00	94.89		31.89
43	Chicopee Falls	Mass	212	154.80	42.20	112.60	
48	Salmon River	N.-S.	213	156.30	368.79		212.49
61	Descousse	"	214	217.50	244.37		26.87
56	Notre-Dame Charny	Qué.	215	195 00	456 90		261.90
114	Amherst	N.-S.	216	333.30	314.20	19.10	
63	Richibouctou	N. B.	217	184 50	145.43	39.07	
24	Rogersville	"	218	85.80	81.10	4.70	
42	Mont-Royal	Qué.	219	154 50	267.33		112.83
74	Chénier	"	220	258.60	383.34		124.74
51	Aylmer	"	221	178.50	425.98		247.48
39	L'Orignal		222	136.50	156.36		19.86
88	St-Casimir	"	223	275.40	288.46		13.06
33	Pascal Poirier	N. B	224	127.30	231.38		104.04
47	Alexandria	Ont.	225	159 00	314.42		155.42
42	Ishpeming	Mich.	226	126.90	78.52	48.38	
22	Schaffer	"	227	87.30	134 42		47.12
49	Escanaba	"	228	152.70	80.00	72.70	
43	Détroit	"	229	49.80	10.00	39.80	
81	St-Raymond	Qué.	230	267.00	458.19		191.19
42	Rockland	Ont.	231	144 60	100.66	43.94	
32	Somerville	Conn.	232	111 60	138.79		27.19
29	Concession	N. S.	233	150.90	275.98		125 08
81	St-Grégoire	Qué.	234	282.60	388.00		105 40
67	Cap St-Ignace	"	235	216 60	235 28		18.68
172	St-Antoine Worc	Mass	236	624.30	448.96	175 34	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
9	Sudbury.....	Ont.	237	$45.60	$ 5 00	$ 40 60	$
5	Chelmsford.....	"	238	20.10	10 28	9.82	
33	Sturgeon Falls.....	"	239	75.90	42.15	33.75	
31	Maniwaki.....		240	127.40	114.42	12.98	
16	Renfrew.....	"	341	27.00	59.43		32.13
61	Beauharnois.....	Qué.	242	195.60	253.81		58.21
36	St-Frs-Xavier de B...	"	243	130 80	303.39		172.59
76	Campbellton.....	N. B.	244	241.50	104.11	137.39	
32	Lameque.....	"	245	107.40	195 35		87.95
34	St-Bruno.....	Qué.	246	126.00	139.37		13.37
56	Cathédrale.....	"	247	192.30	111.52	80.78	
118	Ancienne Lorette.....	"	248	363.60	157 73	205.87	
59	Stanfold.....	"	249	203.40	285.19		81.79
116	St-Denis, Montréal...	"	250	383.70	566.72		183.02
120	Imm. Conc., Holyoke	Mass.	251	389.40	355.13	34.27	
129	Pawtucketville	"	252	422.40	260.63	161.77	
94	Perp. Sec., Holyoke.	"	254	350.30	206.11	144.19	
41	Dagnaud.....	N. S.	254	135.60	403 40		267.80
44	St-Norbert.....	Qué.	255	147 30	78.67	68.63	
47	St-Alex. d'Iberville..	"	256	173.70	144.23	29.47	
48	St-Chs de Providence.	R. I.	257	162.90	160.20	2.70	
37	North Attleboro.....	Mass.	258	104 40	45.00	59 40	
64	St-Etienne, Dodg....	"	259	180.00	129.90	50 10	
28	Ste-Scholastique.....	Qué.	260	77.70	68.99	8.71	
124	Ludger Gravel.....	"	261	322.80	279.07	43.73	
41	St-Joachim, Detroit..	Mich.	262	92.40	181.70		89.30
47	St-Cuthbert	Qué.	263	134.70	169.00		34.30
53	St-Pierre Pontgravé..	"	264	174.00	224.81		50.81
32	Angers.....	"	265	117.30	150.00		32.70
33	South Lowell.....	Mass.	266	102.60	119.92		17.32
66	St-Joseph, Lowell....	"	267	233.10	213.00	20.10	
38	Balmoral.....	N. B.	268	125.40	101.00	24.40	
37	Petit Rocher.....	"	269	132.30	147.07		14 77
47	Taftville	Conn	270	149.10	272.86		123 76
28	St-Frs Gatineau.....	Qué.	271	91.20	114.97		23.77
72	Ste-Elizabeth..	"	272	180.00	140.34	39.36	
32	St-Elie de Caxton....	"	273	98.70	239.98		141.28
31	Windsor.....	Ont.	274	76.80	25 00	51.80	
51	Sherbrooke-Est.....	Qué.	275	168.60	180.80		12 26
112	St-Marc, Portneuf....	"	276	397.30	708 16		310 86
50	Cocagne.....	N. B	277	174.30	225.07		50.77
59	Clinton.....	Mass.	278	172 50	99.44	73.06	
25	Shirley	"	279	77.40	21.24	56 16	
52	North Cambridge.....	"	280	179.40	39.26	140.14	
45	Northampton.....	"	281	179.10	259.13		80 03
30	L. J. Gauthier.....	Qué.	282	88.50	201.84		113 34
84	Yamachiche.....	"	283	219.00	189.96	29 04	
56	Tusket Wedge	N. S.	284	171.00	111.13	59.87	
41	St Roch l'Achigan....	Qué.	285	122.90	200.27		77 37

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Succ.	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
65	Roxton Pond.....	Qué.	286	$237.30	$464.85		227.55
70	Rouville.....	"	287	206.70	144.68	62.02	
70	St-Louis de Merrick.	Mass.	288	229.20	71.38	157.82	
39	Kingsey falls.....	Qué.	289	138.90	182 62		43.72
93	Brault.....	"	290	242 10	19.29	222.81	
40	St.Jean-Bte Ottawa..	Ont.	291	134.80	46.45	88.35	
22	Ste-Marie Salomé....	Qué.	292	81.90	94 05		12.15
16	Forge Village.....	Mass.	293	66 90	39.15	27.75	
48	Ls Archambault.....	Qué	294	177 00	192.29		15.29
58	Comeau	N.-B.	295	180.50	268.13		87 23
72	Charlemagne.....	Qué.	296	248 40	436 82		188.42
38	L'Epiphanie.....	"	297	122.10	25 00	97.10	
39	St-Alexis.....	"	298	129.00	162.78		33.78
52	De Lorimier.....	"	299	146.40	62.13	84.27	
82	Lamarche.....	"	300	269 40	197.50	71.90	
40	Lambert Milford	Mass.	301	113 40	91.74	21.66	
38	Cadillac.....	Mich	302	83 10	5.00	78.10	
66	Ste-Cécile Southb....	Mass.	303	45 60	65.00		19 40
51	Newburyport.	"	304	110 40	127.07		66.67
54	St-Paul	Qué.	305	110.70	85.00	25 70	
32	St-Basile le Grand ...	"	306	72 90	67.50	5 40	
55	Warwick	"	307	114.90	120.00		5.10
25	Waltham.....	Mass.	308	48.00	16.39	31.61	
40	Vil'eray.....	Qué.	309	56 40	85.00		28 60
27	St-Bernard	"	310	59.40	102 13		42.73
79	St-Eusèbe.....	"	311	132.00	241.39		109.39
31	Ste-Anne Bellevue..	"	312	53.70	52.81	.89	
41	Eastampton.....	Mass.	313	65.90		65.90	
28	Marg. Bourgeois.....	N. H.	313	14.10		14 10	
29	Ste-Thérèse.....	Qué.	315	43.80	20.71	23.09	
2	Notre-Dame Rosaire	"	316	24 30		24 30	
72	St-Herménégilde.....	"	317	81.30	20.68	60.62	
39	J. V. Desaulniers....	R.-I.	318	38.70	44 97		6.27
49	Ste-Julienne.....	Qué.	319	72.60	36.42	36 18	
46	St-Jacque Hol.....	Mass.	320	56 10	18.55	37 55	
35	Winooski.....	Vt-	321	53.70	50.70	3 00	
46	Alf. Fortier.....	Me.	322	45.80		49.80	
29	Hect. Blouin.....	"	323	34.80	22.13	12.67	
55	L'Acadie Moncton...	N.-B.	324	45 00		45 00	
27	St-Charles Richelieu	Qué	325	23.40		23.40	
42	Luger Masse..	Me.	326	29 10		29.10	
52	La Prairie.....	Qué.	327	62.70		62.70	
28	Rawdon.....	"	328	30.90	8 58	22.32	
33	Stoneville..	"	329	28.50	57.81		29 31
46	Eastman.....	"	330	40.50	27.10	13 40	
36	St-Antoine-abbé.....	"	331	26.10		26 10	
37	Chambly.....	"	332	23.40		23 40	
67	Stanford	Me	333	46.80	10.00	36 80	
29	Jeanne Mance	R.-I.	334	15.00		15.00	

Nombre de Membres	SUCCURSALES	Etats	No. Série	Recettes	Déboursés	Surplus	Déficit
59	St-Germain de Gran.	Qué.	335	$15.30	$19 88		$4.58
31	Haute-Aboujagane ...	N. B.	336	17 70		$17 70	
49	St-Cyrille de Wendo.	Qué.	337	15.90		15.90	
31	Bruchési.....	Me	338	15.00		15.00	
31	Ducharme.....	N. S.	339	9.00		9.00	
34446				115734 59	130677.42	$13044.87	$27987.70
	A balance au 31 décembre		1906.	39740.23			
	Par " " "		1907.		24797.40		
				$155474.82	$155474 82		

CAISSE AU DÉCÈS POUR L'ANNÉE 1907

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1654	Lacasse N.	Clarence Creek	$1000,00	37	43
1680	Laviolette A.	L'Orignal	1000 00	28	29
1681	Marion E.	Ottawa	1000,00	28	39
1682	Gignère J.	Lévis	1000,00	37	54
1683	St-Jacques A.	Bureau central	500,00	24	24
1684	Blais J. C.	Ottawa	1000,00	30	42
1685	Fugère N.	Asbestos	1000,00	25	30
1686	Janisse J.	Sturgeon Falls	1000,00	37	38
1687	Onslow T. R.	Saint-Jacques Montreal	1000,00	30	47
1688	Hirbour H.	Waterbury	1000,00	38	42
1689	Roger J.	Arotic	500,00	20	22
1690	Piché J. B.	Québec	1000,00	40	55
1691	Côté V.	Sainte-Philomène	1000 00	27	36
1692	Cassette J.	Lowe l	400,00	58	63
1693	Lavoine H.	Lowell	1000 00	26	35
1694	Gratton Ed.	Ottawa	1000,00	33	52
1695	Loiseau A.	Sainte-Elizabeth	1000,00	40	54
1696	Monast Geo	Central Falls	1000 00	23	29
1697	Laurier R. C.	Saint-Lin	1000,00	40	55
1698	Benoit Albert	Maisonneuve	1000 00	19	19
1699	Chagnon W	Arotic	1000,00	19	19
1700	Tessier O.	Sainte-Hélène Montréal	1000 00	37	50
1701	Hinton W.	Sainte-Brigi te Montréal	1000 00	27	35
1702	Renaud Eug.	Saint-Joachim	1000,00	19	19
1703	Lavallée J.	Quebec	1000,00	38	56
1704	Bilodeau A.	Léominster	1000,00	26	27
1705	Robillard A.	Richelieu	1000,00	25	40
1706	Mallette J.	Wendover	1000,00	34	44
1707	Turgeon P. J.	Ottawa	1000,00	23	35
1708	Trudel F.	Québec	1000,00	44	57
1709	Roy J.	Maisonneuve	500,00	19	19
1710	Bélanger J. M.	Farnham	1000,00	29	40
1711	Quintal J. N.	Valleyfield	1000,00	39	46
1712	Daoust H.	Hull	1000,0 0	26	28
1713	Leblanc A. O.	Moncton	500,00	25	26
1714	Lamothe C. A.	Woonsocket	500,00	34	37
1715	Legault J.	Saint-Eustache	1000,00	35	37
1716	Robert-on J.	Ottawa	600,00	51	64
1717	Boucher J.	Magog	1000,00	24	30
1718	Hallé A.	Providence	1000,00	39	44
1719	Tétreault L. H.	St-Jean-Baptiste Montréal	500,00	43	48
1720	Bernier M.	Sainte-Cunégonde	1000,00	39	49
1721	Poirier Z P.	Arichat	500 00	40	43
1722	Angers P. A.	St-Jean-Baptiste de Québec	1000 00	21	21
1723	Peveau J. H.	Salmon River	1000,00	18	18

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1724	Robinson P.	Drummondville	$1000.00	38	54
1725	Gauvreau G. H.	Saint-Jacques Montréal	1000.00	38	59
1726	Groleau N.	Saint. Romuald	1000.00	26	41
1727	Lemieux A.	Saint-Joseph Montréal	1000.00	35	55
1728	Venne H.	Saint-Jacques l'Achigan	1000.00	21	26
1729	Papineau C.	Saint-Pierre Montréal	500.00	25	26
1730	Laurier J. S.	Cathédrale Montréal	1000.00	37	46
1731	Saumier A.	Hull	1000.00	27	27
1732	Gallant Théo.	Richibouctou	500.00	42	44
1733	Marier A.	Maisonneuve	1000.00	36	48
1734	Rancourt J.	Lewiston	1000.00	25	34
1735	Mauger Jos.	Grand'Mère	1000.00	35	37
1736	Forest E.	Sainte-Brigide Montréal	1000.00	41	56
1737	L'Heureux F. X.	Lowell	400.00	63	69
1738	Martin E.	Ipswick	1000.00	29	31
1739	Contant E.	St-Louis de France Montréal	1000.00	41	55
1740	Brière A.	Terrebonne	1000.00	23	28
1741	Frenette O.	Campbellton	500.00	29	33
1742	Dagenais L.	Woonsocket	1000.00	24	32
1743	Dusablon J.	Trois-Rivières	1000.00	33	41
1744	Poulin J.	Hull	1000.00	34	36
1745	Morency I.	Saint-Romuald	1000.00	26	42
1746	Desmarais J. B. A.	Saint-Ours	1000.00	26	42
1747	Provost J.	Lambert Montréal	500.00	37	39
1748	Delorme T.	St-Louis de France Montréal	1000.00	32	51
1749	Lafrance Geo.	Mont Royal	1000.00	37	38
1750	Baril A.	Lowell	1000.00	21	24
1751	Côté E.	Saint-Joseph de Worcester	1000.00	38	48
1752	Girard E.	St-Jean-Baptiste Montréal	1000.00	46	66
1753	Lachance J. A.	Ottawa	600.00	53	66
1754	Boucher Louis	Fall River	1000.00	26	32
1755	Latour F.	Hull	500.00	50	50
1756	Forest J.	Lavaltrie	1000.00	19	21
1757	Roy F.	Lawrence	1000.00	34	40
1758	Daoust I.	St-Louis de France Montréal	1000.00	36	56
1759	Lambert E.	Maisonneuve	1000.00	18	19
1760	Bigaouette A.	Notre-Dame Montréal	1000.00	37	55
1761	Dubois A.	Ware	1000.00	34	43
1762	Lesage S.	Bureau central	1000.00	40	57
1763	Leclaire O.	Valleyfield	1000.00	18	21
1764	Villeneuve L. O.	Jacques-Cartier	1000.00	39	55
1765	Duclos J.	St-Louis de France Montréal	1000.00	40	58
1766	Surette L.	Evangeline	500.00	44	46
1767	Therrien J.	Saint-Joachim Détroit	1000.00	19	20
1768	Brien O.	L. J. Gauthier	1000.00	22	23
1769	Bernier T.	Lévis	1000.00	30	48
1770	Hallé O.	Lévis	1000.00	38	52
1771	Gagnon T.	Ottawa	600.00	47	60

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1772	Poulin M.	Tracadie	$1000.00	27	29
1773	Boismenu H.	St-Jean-Baptiste Montréal	500.00	32	51
1774	Pitre G. P.	Bathurst	1000 00	19	21
1775	Dagenais J.	Hull	500.00	45	45
1776	Noël R	Saint-Vincent	1000.00	20	22
1777	Crédit U.	Worcester	1000.00	22	32
1778	Plamondon P. J.	Québec	1000.00	38	52
1779	Trudel H.	Lambert	500 00	18	20
1780	Dumont D	Sainte-Brigide	1000.00	37	56
1781	Dugas A.	Imm.-Conception Montréal.	1000.00	27	28
1782	Lépine J.	Saint-Vincent	1000.00	35	48
1783	Leclerc E.	Notre-Dame Montréal	1000.00	24	38
1784	Colette J. H.	Spencer	1000.00	30	34
1785	Benoit J.	Fall River	1000.00	20	31
1786	Cardin R.	Varennes	1000.00	25	26
1787	Bergeron J. E.	Saint-Pierre Montréal	1000.00	18	21
1788	Desève E. X.	Saint-Henri Montréal	1000.00	36	56
1789	Lamarche C.	Sainte-Brigide	1000.00	37	50
1790	Daprato L.	Saint-Jacques Montréal	1000.00	33	42
1791	Monette W.	Sacré-Cœur	1000 00	33	47
1792	Goulet A.	Notre-Dame Montréal	1000 00	36	54
1793	Marsan H.	Saint-Henri Montréal	1000.00	37	56
1794	Belhumeur R.	Saint-Vincent Montréal	1000.00	19	28
1795	Paquette A	Sainte-Flavie	500.00	23	25
1796	Gauthier O.	Ottawa	1000.00	38	48
1797	Girard J.	Lachine	1000.00	39	56
1798	Ouellette Dame D.	Cadillac	250.00	52	52
1799	Decoste A.	Glen Robertson	1000.00	32	39
1800	Boulet S. A.	Lévis	1000 00	36	53
1801	Legault Jos.	Hull	1000.00	38	50
1802	Darveau N.	Saint-Marc	1000.00	34	41
1803	Juneau L.	Saint-Paul l'Ermite	1000.00	32	41
1804	Gratton C.	Saint-Martin	1000.00	38	53
1805	Ethier J.	Charlemagne	1000.00	23	28
1807	Paquette P.	Saint-Vincent de Paul	1000.00	39	51
1808	Ducharme J.	La Patrie	1000.00	18	24
1809	Dionne J.	Fraserville	1000.00	25	26
1810	Hamelin A.	Sorel	1000.00	23	25
1811	Corbeil V.	Ottawa	600.00	51	64
1812	Paré G. A.	Central Falls	1000.00	27	34
1813	Cloutier Z.	Saint-Jacques l'Achigan	1000.00	41	54
1814	Belleau E. J.	Lévis	1000.00	19	29
1815	Roberge E.	Bureau Central	1000.00	39	46
1816	Labelle L. J.	Hochelaga	1000.00	33	47
1817	Morency H.	Trois-Rivières	1000.00	24	40
1818	Cormier P.	Cocagne	500.00	39	40
1819	Dandurand S.	St-Jean-Baptiste Montréal	1000.00	35	53
1820	Boudreau P A.	Descousse	1000 00	19	20

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1821	Bélanger C. T.....	Saint-Antoine de Worcester	$1000.00	30	32
1822	Champagne E.....	Saint-Vincent de Paul.....	1000 00	32	52
1823	Sarault M.....	Ottawa.....	1000.00	36	49
1824	Baril Victoria.....	Warwick.....	1000.00	50	50
1825	Allard E.....	Ware.....	1000.00	23	26
1826	Carrière J.....	St-Jean-Baptiste Montréal..	1000.00	27	49
1827	Desrosiers H.....	Nashua.....	500.00	25	26
1828	Rochefort J. F.....	Providence	1000 00	23	24
1829	Bergeron J.....	Saint-Pierre Montréal.....	1000.00	45	63
1830	Milot J. O	Sainte-Catherine	500.00	21	21
1831	Lessard A.....	East Broughton.....	1000.00	23	26
1832	Carrière Art.....	Sainte-Hélène Montréal.....	1000.00	32	36
1833	Bousquet J.....	Notre-Dame Montréal.	1000.00	39	56
1834	Laforest J. B.....	Manchester.....	1000.00	24	26
1835	Hock A. H.....	Saint-Joachim	500 00	23	24
1836	Dufault H.....	Brockton.....	1000 00	38	46
1837	Martineau U.....	Sainte-Brigide..... .	1000.00	30	48
1838	Marquis M.....	St-Louis de France Montréal	1000.00	34	46
1839	Pagé A. J	Jacques-Cartier Québec.....	500.00	24	25
1840	Richard A.....	Rogersville.....	1000.00	21	22
1841	Leblanc L. A.....	Amherst.....	1000.00	34	39
1842	Pilon J. E.....	Lambert.....	1000.00	20	22
1843	Poliquin J. O.....	Saint-Jacques.....	1000 00	38	53
1844	Fortier J.....	Fraserville.....	1000 00	26	42
1845	Paquet J.....	Mégantic.....	1000.00	35	38
1846	Savoie H.....	Sherbrooke.....	1000 00	26	28
1847	Rocheleau E.....	Central Falls	1000.00	18	20
1848	DeVarennes J.....	Sainte-Brigide Montréal.....	1000 00	35	47
1849	Proulx L.....	Saint-Romuald.....	1000 00	19	19
1850	Lemieux P.....	Notre-Dame Montréal	1000.00	41	60
1851	Bordelais L.....	Southbridge.....	1000 00	38	56
1852	Lamontagne A.....	Sainte-Cunégonde.....	1000.00	45	55
1853	Millette Y.....	Saint-Edouard	1000.00	19	24
1854	Caumartin C.	Notre-Dame de Worcester..	1000.00	30	53
1855	Dépatie O.....	Srinte-Brigide.....	1000 00	25	40
1856	Juneau F. X.....	Québec.....	1000.00	28	42
1857	Renaud E.....	Sainte-Brigide.....	1000.00	31	38
1858	Borduas J M.....	Acton Vale.....	1000 00	33	50
1859	Lortie Frs.....	Québec	1000 00	18	33
1860	Falardeau W.....	Hull.....	1000.00	30	32
1861	Dulong Act	New-Bedford.....	1000.00	39	49
1862	Dagenais A.....	Hull.....	500.00	24	26
1863	Lamontagne H.....	Imm.-Conception Montréal.	1000.00	33	34
1864	Coutlée J. D.....	Saint-Jean Baptiste.....	1000 00	34	53
1865	Béliveau N.....	Holyoke.....	1000.00	41	47
1866	Lacerte J. A.....	Yamachiche	1000 00	26	27
1867	Dufresne H.....	Sainte-Emilie.....	500.00	31	35
1868	Brunet J.....	Sainte-Anne de Bellevue....	1000 00	38	51

No	NOM	SUCCURSALES	Montant du Certificat	Age d'entrée	Age au décès
1869	Chartrand E.....	Ottawa.....	$1000.00	21	23
1870	Paiement E.....	Saint-Denis Montréal.....	1000.00	33	45
1871	Goulet M.....	Joliette.....	1000.00	27	28
1872	Thibault J. B.....	Salem.....	500.00	21	25
1873	Paradis E.....	Wendover.....	1000.00	18	20
1874	Savard A.....	Québec.....	1000.00	20	23
1875	Lajeunesse E.....	Saint-Jacques l'Achigan....	1000.00	36	49
1876	Gaudet E.....	Dagnaud.....	1000.00	19	20
1877	Lefebvre A.....	Natick.....	1000.00	23	29
1878	Gauthier J.....	Lewiston.....	500.00	18	20
1879	Charbonneau E....	Notre-Dame Montréal.....	1000.00	19	23
1880	Coté F.....	Maisonneuve.....	1000.00	30	48
1881	Longpré E	Immaculée-Conception.....	1000.00	23	24
1882	Brisson E.....	Saint-Jean-Baptiste.....	1000.00	18	20
1883	Christin M.....	Sainte-Brigide	1000.00	40	54
1884	Letourneau F.X.J.	Victoriaville.....	1000.00	38	51
1885	Sylvestre J. B.....	Saint-Cuthbert.....	1000.00	25	38
1886	Martel E.....	Southbridge	500.00	20	20
1887	Lachance J. E.....	Sainte-Anne de Beaupré...	1000.00	20	22
1888	Trépanier E.....	Québec.....	1000.00	29	42
1889	Ouellette A.....	Manchester.....	1000.00	31	33
1890	Gravel L.....	Aylmer.....	1000.00	36	36
1891	Lajeunesse N. P...	Québec.....	1000.00	33	51
1892	Courchesne L.....	Sorel.....	1000.00	20	22
1893	Poliquin P	Trois-Rivières.....	1000.00	39	57
1894	Lefebvre H.....	Winooski.....	1000.00	23	25
1895	Chartrand E.....	Hull.....	1000.00	31	33
1896	Cloutier J.....	Sainte-Thérèse.....	1000.00	37	28
1897	Beaudry A.....	Québec.....	1000.00	25	43
1898	Rousseau H.....	Saint-Henri Montréal.....	1000.00	43	47
1899	Labelle J.....	Saint-Jean de la Croix.....	1000.00	36	54
1901	Girard D.....	Ware.....	1000.00	44	49
1902	Giroux J.....	Québec.....	1000.00	30	43
1903	Roy Elise.....	Bureau central.....	500.00	33	33
1904	Boutin P. J.....	Saint-Joachim.....	1000.00	24	25
1905	LlAblé Frs.....	Québec.....	1000.00	37	40
1908	Savard Frs.....	Lévis.....	1000.00	20	27
1909	Fournier D.....	Saint-Lin.....	1000.00	23	29
1910	Germain G.....	Sainte-Cunégonde.....	1000.00	28	29
			210950.00		

RÉSUMÉ DES RECETTES AUX DIVERSES CAISSES
DURANT L'ANNÉE 1907

(y compris les montants payés aux héritiers et les déboursés aux malades(

PROVINCES	RECETTES CAISSES				TOTAL	DÉBOURSÉS	
	Spéciale	Adm. gén.	Maladie	Dotation		Bénéfices aux malades	Payé aux héritiers
Québec	2274.20	25357.85	69879.35	202506.63	300018 03	86114.40	145500.00
Ontario	93 75	1462 90	4248.60	12949.08	18754.33	5042.16	15400.00
Nouveau-Brunswick	182.50	1042 20	3009.64	7746.37	11980.71	3855.30	5000.00
Nouvelle-Ecosse	291.00	764.30	2214.90	4974.98	8185.18	3534.97	5000.00
Ile du P.-Edouard	4.00	95.00	274.20	565.53	938.73	606.31	
Massachusetts	1164.10	7015.50	22347 80	61183.93	92311.33	18463.31	21300.00
New-Hampshire	186.55	1356.00	3859.90	11111.84	16514.29	4143.08	2500.00
Rhode-Island	221 95	1477.20	4350.60	11707.78	17757.53	4092.91	9000.00
Maine	417.75	1233.80	3596.30	8937.14	14114.99	3145.43	1500 00
Connecticut	76.75	430.20	1277.40	3295.67	5080.02	1139.21	1000.00
Michigan	100 00	261.30	502.20	2047.77	3001.27	489.64	3750 00
Vermont	6.75	23 85	53.70	156.12	240 42	50.70	1000.00
Total	4920.30	41129.10	115734.59	327112.84	488905.83	136677.42	210950.00

MOUVEMENT DES MEMBRES DURANT L'ANNÉE 1907

PROVINCES	Effectif au 31 décem. 1906	Admis	Réadmis	Décédés	Effectif au 31 décem. 1907	Assurance en vigueur	Démission	Augmentation nette
Québec	19298	2174	156	797	20504	$18764 100		1206
Ontario	1204	97	12	75	1225	1097,700		21
Nouveau-Brunswick	794	207	7	60	938	738,000		144
Nouvelle-Ecosse	531	219	6	40	705	474.250		174
Ile du Prince-Edouard	81	4		9	76	45.750	5	
Massachusetts	5833	1256	27	450	6572	5624.650		739
New-Hampshire	1056	214	5	59	1202	1090,150		146
Rhode-Island	1098	244	8	54	1284	1088,750		186
Maine	881	461	3	47	1285	909,500		404
Connecticut	349	83		21	385	308,250		55
Michigan	157	111	5	53	235	186,250		78
Vermont		8	1		35	32,000		35
Total	31263	5078	230	1665	34446	$30329,350	5	3188
Moyenne d'âge actuel	35	30	39	30	35			

STATISTIQUES

ÉTAT COMPARATIF DE LA CAISSE DES MALADES AU 31 DÉCEMBRE 1906 POUR CHAQUE ANNÉE D'ADMISSION

TABLEAU No 1

Année d'admission	Membres	Moyenne d'âge		Recettes 11 appels de 30 cents	Déboursés $4.00 par semaine 30 semaines	Cotisation moyenne	Réclamations			
		Entrée	Actuel				Nombre	Moyenne	Semaines	Montant
1877 à 1883	53	30	58	$ 175	$ 223	$ 4.20	6	$37.00	1	471
1884	23	32	54	76	294	12.78	5	58.00	2	716
1885	32	31	54	106	128	4.00	2	64.00	3	520
1886	51	34	54	168	293	5.75	11	26.00	4	364
1887	198	33	52	653	1,081	5.45	27	40.00	5	274
1888	408	32	50	1 376	2,050	5,02	50	41.00	6	231
1889	1071	31	51	3,535	3,979	3.71	122	32.00	7	159
1890	1048	31	47	3,458	3,795	3.62	125	30.00	8	142
1891	1085	31	46	3 581	3,086	2.84	110	28.00	9	109
1892	1037	31	45	3 422	4,395	4.23	129	34.00	10	83
1893	1055	30	44	3,482	3,425	3.24	119	28.00	11	72
1894	1254	33	45	4,138	4 490	3.58	174	25.00	12	79
1895	840	29	41	2,772	2,539	3.02	92	27.00	13	56
1896	372	29	39	1,228	688	1.85	29	23.00	14	47
1897	936	30	39	3,881	2,759	2.94	103	26.00	15	43
1898	587	29	38	1,937	1,792	3.05	72	24.00	16	39
1899	1161	29	37	3,831	3,569	3.07	141	25.00	17	30
1900	1247	28	35	4,115	3,906	3 13	163	23.00	18	26
1901	1661	28	34	5 481	4,555	2.74	216	21.00	19	26
1902	1974	28	33	6,508	5,289	2.68	268	19.00	20	245
1903	2005	27	31	6,617	6,137	3.06	278	22.00		
1904	3522	27	30	11,523	11,212	3.18	528	21.00		3732
1905	4621	27	29	15,049	12,854	2.70	672	18.00		
1906	2863	27	27	4,320	4,147	1.44	270	15.00		
	29105	29	35	$91,300	$86,695	$ 2 94	3732	$23 00		

STATISTIQUES

ETAT COMPARATIF DE LA CAISSE DES MALADES
AU 31 DÉCEMBRE 1907
POUR CHAQUE ANNÉE D'ADMISSION

TABLEAU No 2

Année d'admission	Membres	Moyenne d'âge		Recettes (2 appels de 50 cents)	Déboursés $5.00 par semaine 15 semaines	Cotisation moyenne	Réclamations			
		Entrée	Actuel				Nombre	Moyenne	Semaines	Montant
1877										
à										
1883	53	31	80	$ 191	$ 576	$10.75	13	$45.00	1	683
1884	22	32	55	79	269	12.22	4	62.00	2	1015
1885	20	31	54	72	186	9.03	4	46.00	3	754
1886	51	34	55	184	378	7.40	9	42 00	4	503
1887	193	33	54	705	1,485	7.53	39	37 00	5	388
1888	401	32	51	1,444	2,246	5 60	56	40.00	6	278
1889	1051	31	50	3,784	4,836	4.60	154	31.00	7	209
1890	1034	31	48	3,722	3,700	3.58	160	23.00	8	167
1891	1072	31	47	3,859	3,813	3.55	125	80.00	9	174
1892	1018	31	46	3,665	5,430	5.33	170	32.00	10	119
1893	1045	30	45	3,762	4,790	4.58	153	31.00	11	108
1894	1236	33	46	4,450	6,316	5.10	202	31.00	12	82
1895	827	29	98	2,977	3,004	3.63	113	27.00	13	78
1896	365	29	41	1,314	1,085	3.00	46	24.00	14	68
1897	920	30	40	3,302	3,699	4.00	129	28.00	15	456
1898	572	29	39	2,069	2,768	4.80	85	32.00		
1899	1136	30	38	4,090	4,586	4.00	170	27.00		5142
1900	1220	29	36	4,393	4,713	3.90	181	26.00		
1901	1611	28	36	5,800	6 476	4.00	244	27.00		
1902	1908	29	34	6,869	7,982	4.18	320	25.00		
1903	1918	29	32	6,905	6,828	3.56	286	24 00		
1904	3335	28	31	12,006	13,860	4 15	546	25.00		
1905	4122	28	30	14,839	16,110	3.90	699	23.00		
1906	5341	28	29	19,228	21,467	4.00	1021	21.00		
1907	2381	30	30	6,026	4,195	1.76	213	20.00		
	32855	29	35	$115,735	$130,685	$4.00	5142	$25.00		

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

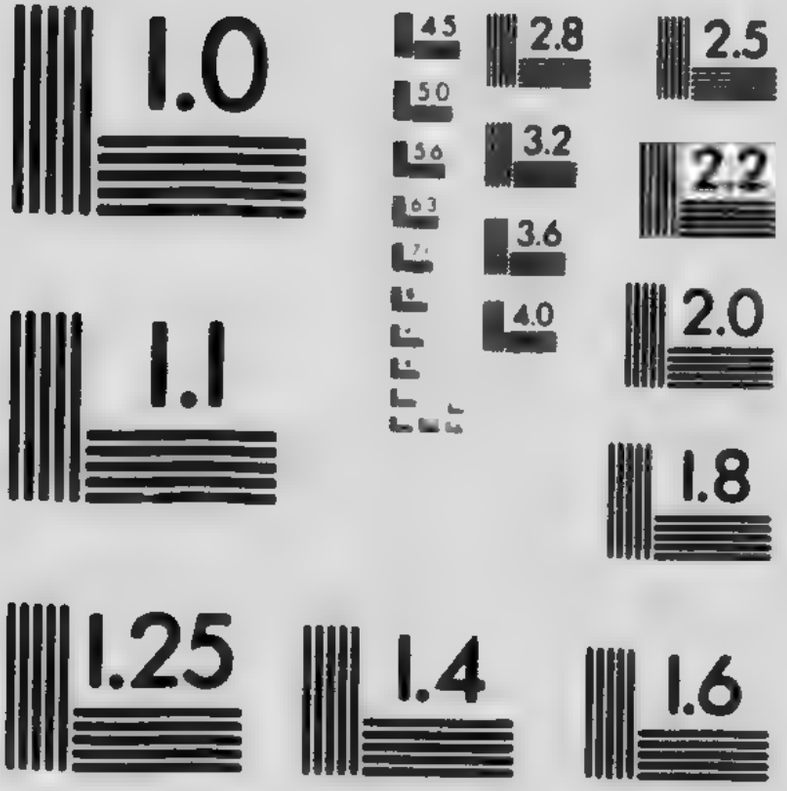

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

STATISTIQUES

ÉTAT COMPARATIF DE LA CAISSE DES MALADES POUR LES ANNÉES 1904, 1905, 1906 ET 1907

TABLEAU No 3

Année	Moyenne Membres	No Appels	Recettes chaque année	Déboursés $4.00 par semaine	Nombre de semaines	Nombre de réclamations	Moyenne des réclamations
1904	21096	12	$75,898	$67 448	16861	2926	$23 00
1905	24897	11	82,162	75,421	18855	3305	22.82
1906	29105	11	91,300	86,695	21674	3732	23 00
			$5.00 durant 15 semaines.				
1907	32854	12	115,735	130,685	26135	5142	25.41
	27079	46	$365 095	$360,244	83525	15105	$23 85
	Etat approximatif @ $4.00 par semaine durant 20 semaines.						
1907	32854	12	$115,735	$108,784	27196	5142	$21.15

RÉCLAMATIONS

Année	Nombre 1 à 4 semaines	Montant payé à $4.00 par semaine	Nombre 5 à 9 semaines	Montant payé à $4.00 par semaine	Nombre 10 à 14 semaines	Montant payé à $4.00 par semaine	Nombre 15 à 20 semaines	Montant payé à $4.00 par semaine
1904	1683	$12,826	656	$15,744	261	$11,602	326	$25,804
1905	1900	14,184	765	18.354	276	12,196	364	29 324
1906	2071	15,534	915	22,112	337	15,150	409	32,686
				$5.00 durant 15 semaines.				
1907	3015	28,597	1216	36,825	455	25,553	456	36,044
	8669	$71,141	3552	$93,035	1329	$64,501	1555	$123,858
				Etat approximatif à $4.00 par semaine durant 20 semaines.				
1907	3015	$22,878	1216	$29,460	455	$20,402	456	$38,760

FEMMES

Année	Moyenne Membres	Recettes Moyenne	Déboursés	Nombre semaines	Nombre réclamations	Moyenne des réclamations
1907	429	$686.00	$691.00	138	24	$28.00

CAISSE DES MALADES

MONTANTS PAYÉS DURANT L'ANNÉE 1907 POUR CHAQUE MALADIE

	Reclamation No	Montant payé
Abcès	60	$1,020.42
Accident	372	7,638.19
Aliénation mentale	20	1,450.24
Amputation	58	1,634.95
Amygdalite	23	223.76
Anémie	9	325.65
Appendicite	61	2,051.02
Asthme	25	1,095.51
Angine	5	191.68
Ataxie locomotrice	3	189.00
Anthrax	19	351.09
Arthrite	13	411 22
Albuminurie	4	157 84
Blessure	414	7,202.47
Bronchite	250	6,593.54
Balanïte	1	5.00
Céphalalgie	2	30.71
Cystite	18	618.39
Clous	10	115.47
Charbon	6	151 13
Calcul des reins	3	87.10
Cerveau	2	46.70
Choc nerveux	1	15.00
Congestion	31	778.16
Cancer	7	401 36
Contorsion	2	76.39
Catarrhe	11	391,03
Chaud et froid	2	69.39
Chancre	1	21 42
Coxalgie	1	75 00
Colique	4	97.11
Choléra	2	15 00
Débilité	99	3,617.99
Dépression	2	86.42
Dérangement	3	105.71
Désordre hépatique	1	75.00
Diabète	9	455.81
Diarrhée	9	$ 73.52
Dilatation	2	104.00
Diathèse	3	29.83
Dyphtérie	4	55.00
Douleurs	9	288.36
Dislocation	11	356.19
Dyspepsie	95	2,967.18
Dyssenterie	13	194.58
Effort	11	212.01
Embarras gastrique	5	89.92
Empoisonnement sang.	42	698.58
Endocardite	3	179.29
Enflure	2	38 58
Engorgement	2	52.01
Entérite	27	640.54
Entorse	63	1,111.60
Epidymite	2	23.55
Epilepsie	6	184.57
Epistosie aiguë	1	18.85
Epuisement	13	432.58
Ereintement	3	35.00
Erisypèle	21	359.55
Eruption	5	61.72
Etourdissement	1	14.26
Excès de bile	1	8.97
Extraction de dent	1	17.84
Fièvres	301	9,339.81
Fistule	5	124.23
Fluxion	6	94.61
Foie	30	1,098 04
Fourchette	2	39.97
Fracture	99	2,802 42
Fronde	10	131.76
Furoncle	41	673 26
Gangrène	3	144 24
Gastralgie	1	5.71
Gastrite	75	2,021.05

	Réclamation No	Montant payé
Gastro-entérite	36	778.25
Glandes	3	111.12
Gorge	14	124.72
Goutte	4	92.79
Gravelle	1	5.71
Grippe	727	12,299.29
Hématurie	1	8.32
Hématome	1	40.00
Hémiplégie	1	35.00
Hémoptysie	7	308.19
Hémorrhagie	16	373.88
Hémorrhoïde	15	495.58
Hépatite	8	239.88
Herbe à la puce	1	3.55
Hernie	18	703.74
Hygroma	1	5.00
Hydrocèle	1	7.10
Hydropisie	1	11.00
Hypertrophie	2	126.10
Impotence	1	11.00
Incurable	3	225.00
Indigestion	11	206.33
Infection	1	32.14
Inflammation	36	1,084.50
Insanité	1	75.00
Inf. poumons	21	700.54
Insolation	3	23.00
Intestins	14	460 36
Iritis	2	89.99
Inconnu	501	8,111.75
Jaunisse	6	192.03
Kyste	3	122.57
Lacération	4	71.84
Laryngite	17	378.67
Lésions	4	30.67
Lithiase	3	154.42
Lithiase renale	3	50.71
Lumbago	80	1,367.92
Lymphangite	3	52.10
Luxation	29	423.93
Malaria	8	164.97
Maladie nerveuse	1	75.00
" de peau	8	211 01
" de bright	6	348.71
" de côte	8	112.94
" de cœur	33	1,371.70
" de l'estomac	9	312.17
" des oreilles	3	76.64
" des os	1	74.99
" des reins	19	333 77
" de la vessie	3	128.21
" des yeux	30	1,201.63
Mélancolie	1	75.00
Méningite	8	293 24
Monomanie	1	69.00
Moëlle épinière	4	246 41
Myosite aiguë	3	27.10
Myocardite	1	74 97
Myélite	1	56 55
Néphrite	34	1,195.57
Neurasthénie	32	1,348.88
Neuritis	2	40.26
Névralgie	53	1,028.96
Névrite jombes	1	6.40
Nicotine emp	1	28.55
Occlusion intestinale	1	21.42
Opération	60	2,438.76
Orchite	5	213.52
Oreillons	9	130.76
Otite	5	187.48
Panaris	21	497.62
Paralysie	2	1,874.69
Péritonite	11	273.28
Périplégie	7	140.37
Pharyngite	2	24.26
Phlegmon	20	427.60
Picote	1	15.00

	Réclamation No	Montant payé
Phlébite jambe	2	$ 68.00
Pleurésie	66	1,868.59
Pleuro-pneumonie	6	227.29
Pneumonie	117	3,282.80
Polynevrite	1	23.00
Psoriasis	1	17 88
Prostration nerveuse	5	246.23
Refroidissement	6	65.26
Relachement musculaire	1	50.71
Retention	2	62.56
Rinite	1	26.42
Rhume	2	82.72
Rhumatisme	204	8,848.93
Rifle	1	17.11
Rougeole	2	20.71
Saturnisme	1	49.97
Sciatique	39	1,327.76
Scorbut	1	9.26
Scrofulose	2	76.42
Sélérite ind	1	75.00
Septicémie	4	$ 121.42
Stomatite	2	36.42
Surdité	1	72.00
Surménage	3	160.62
Synovite	9	220.20
Tétanos	1	10 00
Tic douloureux	1	59 97
Tonsillites	4	34 97
Torsion genou	1	5.71
Traumatisme	1	5.71
Tuberculose	83	4,759.66
Tumeur	3	53.40
Ulcère	36	1,093.01
Varices	1	10.00
Varicocèle	2	93.26
Variole	1	28.55
Vertige	1	75.00
	5,142	$130,685.30

CAISSE DES MALADES

MONTANTS PAYÉS DURANT 1907 POUR CHAQUE PROFESSION

Profession	Nombre	Montant payé
Accordeur	1	$ 5.00
Acteur	2	51.57
Agent	32	1,083.26
Agriculteur	1	53.55
Aiguilleur	1	7.99
Architecte	1	7.85
Arrangeur de métier	3	136.69
Artisan	6	208.78
Artiste	1	23.00
Assistant	1	5.00
Athlète	1	75 00
Avocat	5	113.57
Ajusteur	1	6.42
Banquier	1	35.00
Barbier	35	993.51
Beurrier	18	445.31
Bijoutier	14	247.85
Blanchisseur	1	10.00
Boucher	66	1,453.81
Boulanger	82	1,977.56
Bourgeois	4	126.26
Bourreur	2	35.00
Briquetier	11	242.85
Bucheron	10	229.39
Cantonnier	11	327.64
Capitaine	4	147.80
Cardeur	12	299.60
Carossier	2	51.68
Carrier	5	88.42
Chantre	1	75.00
Charcutier	1	10.00
Charpentier-menuisier	508	12,131.88
Charretier	103	3,168.57
Chaudronnier	1	73.55
Chauffeur	12	217.44
Chef section	1	37.13
Cigarier	6	149.23
Clicheur	1	36.42
Cloutier	4	$ 136.04
Cocher	4	81 44
Collecteur	5	194.63
Commis	214	5,937.47
Commis-voyageur	10	265.89
Commerçant	18	486.69
Comptable	24	515.81
Concierge	1	5.00
Conducteur	15	275.66
Confiseur	5	101.95
Constable	14	365 34
Contracteur	4	137.82
Contremaître	24	491.31
Controleur	1	22.11
Copiste	1	50.00
Cordonnier	142	4,361.97
Couturier	6	150.64
Corroyeur	3	53.56
Courtier	1	30.26
Couleur	3	78.55
Couvreur	4	128.52
Cuisinier	6	87.76
Cultivateur	605	15,791.75
Curé	1	46.42
Dentiste	2	16.48
Domestique	1	75.00
Doreur	1	40 00
Emmagasineur	6	285.08
Ebéniste	2	106.13
Ecclésiastique	1	75.00
Electricien	2	86.42
Emballeur	1	17.13
Embouteilleur	4	77.85
Employé civil	13	521.80
" char	1	75.00
" chemin de fer.	4	38.83
" douane	1	20.00
" manufacture	3	62.07

Profession	Nombre	Montant payé
Employé public	1	$ 5.00
Encadreur	1	75.00
Entrepreneur	9	344.11
Epicier	44	1,167.50
Etudiant	17	420.54
Evêque	1	15.00
Expéditeur	1	37.84
Fabricant	6	146.22
Fabricant bouilloire	3	70.68
Facteur	5	147.17
Ferblantier	27	579.17
Fermier	124	2,461.73
Fileur	19	433.32
Finisseur	2	18.55
Fondeur	1	51.37
Forgeron	106	2,598.36
Fossoyeur	1	9.55
Fourreur	1	12.14
Fromager	19	387.40
Gardien	19	609 01
Garde-moteur	11	374.90
Gérant	2	155.26
Grand connétable	1	8.32
Horloger	4	110.24
Hotelier	23	963.48
Huissier	1	7.84
Industriel	1	19.26
Imprimeur	12	414.06
Ingénieur	17	555 59
Inspecteur	10	159.21
Instituteur	4	109.69
Jardinier	4	164.26
Journalier	1333	31,313.17
Jobber	1	44.26
Laboureur	2	15.00
Laitier	13	538.79
Latteur	4	55.51
Libraire	1	60.96
Lithographe	1	17.14
Machiniste	53	$ 1,498.77
Maçon	27	684 72
Magistrat	1	43.55
Manufacturier	14	374.37
Maître-de-pension	1	6.42
Marchand	109	2,884.86
Manchonnier	1	67.85
Marin	13	188.37
Mécanicien	71	1,297.72
Médecin	19	771.46
Ménagère	7	159.89
Messager	4	75.81
Meunier	13	535.64
Meublier	14	392.88
Mesureur	3	99.09
Mineur	2	53.99
Modiste	3	162.10
Modeleur	3	107.86
Mouleur	37	852.08
Médecin-vétérinaire	1	65.00
Navigateur	28	551.19
Négociant	1	5.00
Nettoyeur	3	109.23
Notaire	7	180.03
Officier de douane	2	32.84
" pénitencier	1	75.00
" santé	1	19.94
Opérateur	5	123.49
Orfèvre	1	63.98
Organiste	1	15.00
Papetier	2	19.27
Patissier	13	261 94
Pêcheur	47	983.49
Peignier	4	114 35
Peintre	74	1,943 52
Percepteur	1	17 13
Pharmacien	2	68.55
Photographe	2	150.00
Pressier	3	102.10
Preposé aux bagages	5	87.78
Portier	2	16.42

Profession	Nombre	Montant payé
Postillon	1	$ 10.00
Poseur de tuiles	1	48.13
Polisseur	10	348.35
Pileur	19	544.66
Plombier	17	451.26
Prêtre	20	609.26
Professeur	3	107.55
Poseur appareil chauffage	1	25.00
Régistrateur	1	5 00
Regleur	1	10.00
Relieur	2	80.00
Regrattier	1	7.13
Reparateur	7	278.68
" de télégraphe	1	28.55
" de métier	2	30.71
Rentier	7	247.11
Restaurateur	7	316.52
Riveur	1	4.00
Sacristain	5	114.28
Scieur	3	57.08
Sculpteur	5	94.23
Sectionnaire	5	88.55
Sellier	15	396.63
Sergent	1	86.13
Serrefrein	1	56.39
Serviteur	3	134.97
Statuaire	1	29 98
Sténographe	3	$ 50.00
Stéréotype	1	28.11
Surveillant	1	75.00
Tabaconiste	2	85.00
Tailleur	44	1,351.19
" de cuir	6	211.55
" de fourrure	2	33 00
" de pierre	41	963.68
Tanneur	14	300.71
Tapissier	1	7.84
Teinturier	4	56.41
Télégraphiste	4	182.10
Teneur de livres	1	80.70
Terrassier	2	80.62
Tisserand	232	5,718.11
Tonnelier	1	30.00
Travailleur de fil	1	3.55
Tricoteur	6	163.92
Trimeur	1	6.42
Typographe	17	532.42
Valisier	2	16.43
Vendeur	1	8.00
Vitrier	3	36.39
Voiturier	31	697.47
Voyageur	4	139.29
	5,142	$130,685.30

CAISSE DE DOTATION POUR L'ANNEE 1907

Age actuel des membres au 31 décembre 1907	Nombre de Membres au 31 décembre 1907	Montant de l'Assurance en vigueur au 31 décembre 1907	Cotisations reçues durant 1907	Nombre des décédés durant l'année	Montant des réclamations
18 à 25	7,530	$6,252 250 00	$47 139.51	44	$39,500 00
26 " 30	5,269	4,493 900 00	40 357.48	32	29,500 00
31 " 35	5,025	4 369.250.00	44,392 39	16	14.500.00
36 " 40	5 054	4,525 900 00	51.286 65	26	25 000.00
41 " 45	4 986	4 548 250.00	57,069 62	23	21,000.00
46 " 50	3,555	3 292 500 00	44,224.05	33	30,500.00
51 " 55	2 038	1,919,300 00	27,318 59	31	30 250 00
56 " 60	778	758,200 00	11 818 29	16	16.000.00
61 " 65	153	128,600 00	2,451 41	5	3,200 00
66 " 70	47	35,000 00	871.76	4	3,000 00
71 " 86	11	6,200 00	183.09		
TOTAL	34 446	$30,329,350.00	$327,112.84	230	$212,450.00

CAISSE DE DOTATION POUR L'ANNEE 1906

Age actuel des membres au 31 décembre 1906	Nombre de Membres au 31 décembre 1906	Montant de l'Assurance en vigueur au 31 décembre 1906	Cotisations reçues durant 1906	Nombre des décédés durant l'année	Montant des réclamations
18 à 25	6,993	$6,169,000 00	$39,057 60	21	$17.500 00
26 " 30	4,872	4 326,900 00	34,657 43	20	19,000 00
31 " 35	4,596	4,154,000 00	38,697 59	24	22,000 00
36 " 40	4,862	4,516,400 00	47,503 09	17	15,500.00
41 " 45	4,620	4,350,000 00	52,926 26	29	28,500 00
46 " 50	2,918	2,845,600 00	37,748 76	30	30,900 00
51 " 55	1,650	1,642,600.00	23,339 67	23	23,000 00
56 " 60	584	563,800 00	9,348 18	9	8,400 00
61 " 65	126	97 200 00	2,165.45	5	4,400 00
66 " 70	31	23.600 00	574 94	3	2,600.00
71 " 85	11	6,200.00	197.53	2	2,000 00
TOTAL	31 263	$28,695,300 00	$286,216 50	183	$172,900 00

ÉTAT DÉTAILLÉ DES MEMBRES ACTIFS QUI ONT REÇU $200.00 ET PLUS, DE BÉNÉFICES EN MALADIE DEPUIS L'ANNÉE 1900

TABLEAU No 4

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	NOM DE LA MALADIE
1	Mayer F. X.	Cultivateur	173	16	1894	1900 à 1904	$ 200.00	58	Hydropisie
2	Gagnon C. N.	Boulanger	145	152	1891	1900 " 1907	200.99	50	Pleurésie
3	Buron H.	Navigateur	67	79	1900	1900 " 1908	202.10	49	Rhumatisme
4	Therrien A	Journalier	58	232	1898	1901 " 1907	202 12	33	Aliénation mentale
5	Boileau A.	Menuisier	24	6	1889	1901 " 1907	203 12	40	Fractures
6	Guilbault L.	Boulanger	65	7	1894	1902 " 1907	205.63	40	Tuberculose
7	Picard J	Ouvrier	13	210	1899	1901 " 1905	210.28	47	Névralgie sciatique
8	Dauphinais N.	Cultivateur	3	347	1891	1902 " 1907	211.13	40	Plaies
9	Roberge P.	Journalier	3	96	1893	1900 " 1906	211 33	54	Lacération
10	Primeau M.	Cultivateur	34	44	1896	1901 " 1906	211 99	49	Fièvres typhoïdes
11	Bérubé O.	Boucher	26	50	1892	1903 " 1907	212.00	62	Rhumatisme
12	Beauregard G.	Plombier	21	85	1898	1900 " 1907	213.28	33	Aliénation mentale
13	Gervais P.	Journalier	193	17	1899	1902 " 1908	213.54	40	Psoriasis
14	Châteauneuf	Tisserand	15	485	1904	1904 " 1907	213.80	34	Dyspepsie
15	Harbec A.	[illegible]	7	34	1891	1901 " 1906	214 00	55	Asthme
16	[illegible]	Cultivateur	4	390	1895	1900 " 1907	214 55	46	Rhumatisme
17	[illegible]re F.	Pileur	221	42	1905	1905 " 1908	214.98	47	Mal de jambe
18	Jetté O.	Forgeron	86	43	1900	1904 " 1908	216.14	45	Congestion cérébrale
19	Laporte J.	Sellier	52	508	1891	1901 " 1908	216.39	56	Débilité générale
20	Jacques L. M.	Tisserand	259	27	1901	1901 " 1907	216.53	25	Epilepsie
21	Desbiens L. E.	Navigateur	2	545	1891	1900 " 1907	217.55	49	Ret d'urine
22	Beauchamp E.	Cultivateur	9	31	1898	1900 " 1908	218.00	47	Bronchite
23	Gauthier A.	Journalier	203	10	1894	1900 " 1907	218.55	50	Orchite

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	NOM DE LA MALADIE
24	Théoret T.....	Maçon.....	24	54	1892	1900 à 1905	$220 55	43	Méningite
25	Chartrand D.....	Cultivateur.....	194	5	1895	1902 " 1907	220.57	51	Exzéma
26	Tessier S.....	Boucher.....	57	8	1894	1901 " 1906	221 83	57	Ulcère variqueux
27	Langlois L.....	Cultivateur.....	90	34	1901	1905 " 1907	222.00	33	Rhumatisme
28	Léveillé A.....	Tailleur de cuir....	1	284	1896	1903 " 1908	222 22	35	Tuberculose
29	Cheff T.....	Cultivateur.....	190	2	1900	1901 " 1905	223 53	40	Tuberculose
30	Ménard E.....	Menuisier.....	7	133	1892	1900 " 1907	223 97	48	Asthme
31	Lemire M.....	Cordonnier.....	40	281	1886	1901 " 1904	223.99	66	Tuberculose
32	Poirier L.....	Tisserand.....	150	164	1905	1906 " 1908	224.99	27	Pulm. tubercul.
33	Nault H.....	Cultivateur.....	72	74	1901	1901 " 1906	225.14	33	Gastrite
34	Milotte J.....	Journalier.....	48	181	1891	1900 " 1903	226.83	39	Abcès
35	Martineau J M.....	Gardien.....	52	433	1893	1900 " 1907	227.40	59	Ulcère pied
36	Lacouture E. H.....	Boucher.....	108	9	1897	1901 " 1908	228.43	51	Maladie foie
37	Sylvestre C.....	Cultivateur.....	173	28	1894	1900 " 1905	228.56	50	Bronchite chron.
38	Lemoine P.....	Menuisier.....	3	199	1894	1905 " 1907	230.00	54	Chûte
39	Ouimet J.....	Charretier.....	44	253	1894	1900 " 1903	230.27	42	Tuberculose
40	Lafleur M.....	Marchand.....	15	277	1901	1901 " 1907	232 55	66	Débilité générale
41	Sanscartier J.....	Menuisier.....	45	18	1899	1900 " 1908	233 09	42	Neurasthénie
42	Gervais Z.....	Journalier.....	102	11	1902	1903 " 1907	233 84	33	Folie
43	Gagnon U. A.....	Marchand.....	39	41	1897	1904 " 1907	234 00	46	Sciatique
44	Châtelain A.....	Cultivateur.....	25	16	1899	1900 " 1907	234.68	46	Rhumatisme
45	Boisvert J.....	Cultivateur.....	21	122	1901	1904 " 1907	234.95	50	Tuberculose
46	Cloutier E.....	Beurrier.....	82	43	1900	1905 " 1907	234 98	31	Cystite chronicale
47	Masse P.....	Journalier.....	266	12	1904	1904 " 1907	235.00	46	Maladie foie
48	Vincent E.....	Hotelier.....	8	63	1900	1903 " 1907	235.00	48	Albuminerie
49	Laperle A.....	Ebéniste.....	40	447	1892	1905 " 1907	235.00	57	Paralysie
50	Binette A.....	Marchand.....	44	275	1889	1903 " 1907	235.00	48	Tuberculose
51	Pigeon L.....	Charretier.....	44	69	1889	1905 " 1907	235.00	60	Rhumatisme
52	Huard J. A.....	Marchand.....	140	18	1892	1905 " 1907	235.00	46	Mal d'estomac
53	Clément C.....	Journalier.....	50	760	1890	1900 " 1907	235.48	53	Accident

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	Nom de la Maladie
54	Noël J. S.	Journalier	144	315	1902	1903 à 1907	$235 84	29	Opération (append)
55	Jetté J.	Journalier	50	653	1902	1904 " 1907	286 70	47	Troubles nerveux
56	Gélinas L. C.	Ouvrier	252	49	1901	1901 " 1907	236.72	30	Cœur
57	Brochu A.	Journalier	52	932	1884	1901 " 1907	237 03	70	Paralysie
58	Desautels C.	Charretier	54	334	1892	1905 " 1907	237.12	58	Bronchite
59	Julien J.	Menuisier	173	7	1892	1900 " 1908	237.85	60	Paralysie
60	Bénard F.	Briquetier	40	321	1894	1901 " 1907	238 99	41	Bronchite
61	Lagacé J.	Cordonnier	16	43	1898	1903 " 1907	239 00	49	Prostration nerveuse
62	Girard I.	Sectionnaire	274		1898	1900 " 1903	239 99	44	Pleurésie
63	Gratton J.	Sectionnaire	19	15	1897	1900 " 1903	240 00	38	Gastro entérite
64	Magnan E.	Commis	32	73	1899	1903 " 1906	240.00	33	Aliénation mentale
65	Francœur A. N.	Journalier	251	37	1902	1903 " 1908	243 00	24	Tuberculose
66	Goyette L.	Forgeron	46	197	1891	1900 " 1903	245 99	57	Exzéma
67	Porlier A. A.	Cuisinier	50	807	1888	1900 " 1903	246.27	58	Débilité
68	Angers C.	Meublier	40	263	1893	1904 " 1907	249 45	43	Bronchite
69	Lahaie O.	Commis-voyageur.	69	174	1888	1901 " 1906	250.85	56	Pneumonie
70	Rodrigue E.	Journalier	98	33	1902	1904 " 1907	251.00	42	Cœur
71	Sauvé F.	Cultivateur	10	636	1900	1901 " 1907	254.85	49	Rhumatisme
72	Filiatreault M.	Cultivateur	82	22	1894	1905 " 1906	258.56	50	Rhumatisme
73	Alexandre J. W. F.	Prêtre	253	108	1897	1900 " 1907	259.43	45	Débilité générale
74	Houle, fils J.	Journalier	149	26	1892	1900 " 1908	259.46	51	Bronchite
75	Mercier A.	Tisserand	46	303	1900	1900 " 1906	261.13	30	Gastro entérite
76	Gratton F.	Sergent	60	127	1886	1901 " 1907	261.54	70	Jaunisse
77	Marmen A.	Peintre	74	8	1895	1900 " 1904	262.84	51	Dyspepsie
78	Legris A.	Motorman	42	264	1899	1900 " 1907	263.19	44	Paraly ie
79	Fortin P.	Charpentier	147	23	1892	1900 " 1906	263.52	50	Dyspepsie
80	St-Roch O.	Cultivateur	60	66	1899	1901 " 1905	264.00	39	Dyspepsie
81	Mailhot J. F.	Cultivateur	18	121	1899	1900 " 1904	265.13	43	Fracture
82	Belleau J. S.	Manufacturier	2	266	1890	1900 " 1907	265 85	57	Paralysie
83	Porlier C.F	Restaurateur	52	334	1888	1900 " 1907	265 99	60	Néphrite

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	Nom de la Maladie
84	Carroll P.	Journalier	275	4	1895	1900 à 1906	$266.85	40	Lumbago
85	Laplante H. W.	Menuisier	13	114	1890	1900 " 1905	267.60	41	Asthme
86	Moreau G. A.	Prêtre	27	17	1892	1901 " 1907	268 00	52	Ulcère estomac
87	Ferron A.	Fromager	4	334	1896	1900 " 1908	271.42	44	Asthme
88	Robitaille J.	Cultivateur	158	32	1904	1904 " 1908	272.22	49	Purpura
89	Patenaude E.	Barbier	5	79	1892	1901 " 1907	272.96	43	Rhumatisme
90	Réné A.	Meunier	8	76	1893	1900 " 1908	273 14	48	Pneumonie
91	Caron A.	Ferblantier	46	91	1889	1901 " 1904	273.25	41	Folie
92	Lalonde F.	Hotelier	5	85	1900	1901 " 1907	273 41	41	Pleuro-pneumonie
93	Lefebvre J.	Typographe	10	226	1894	1900 " 1907	275.55	60	Prostration nerveuse
94	Cyr Ls.	Athlète	155	6	1894	1900 " 1907	277.83	44	Néphrite
95	Brisson J. A.	Sculpteur	283	27	1895	1900 " 1904	279.50	33	Mal yeux
96	Tremblay X.	Cordonnier	118	24	1901	1902 " 1907	285.13	44	Pneumonie
97	Bouchard P.	Cultivateur	42	49	1891	1900 " 1906	286.27	58	Névralgie
98	Bernard J.	Charretier	3	215	1890	1904 " 1908	288.14	43	Yeux
99	Bluteau N.	Mouleur	40	260	1888	1900 " 1907	288.67	57	Rhumatisme
100	Savignac A.	Charretier	155	20	1900	1901 " 1908	294 00	39	Asthme
101	Châtelain H.	Cultivateur	25	14	1899	1900 " 1907	294 00	33	Rognons
102	Plamondon E.	Cultivateur	72	109	1902	1902 " 1907	300.03	35	Tuberculose
103	Barsalou J.	Menuisier	52	250	1897	1900 " 1907	304.11	40	Bronchite
104	Richard A.	Journalier	85	97	1903	1904 " 1907	304.99	33	Péricardite
105	Langdeau N.	Journalier	13	214	1899	1902 " 1906	308.28	44	Entérite chron.
106	Boily E. J. P.	Journalier	2	1015	1893	1902 " 1907	310.42	50	Sciatique
107	Noël E.	Marchand	40	496	1890	1900 " 1908	311.11	41	Prostration nerveuse
108	Martin A.	Meunier	52	369	1902	1904 " 1907	314.99	40	Moëlle épinière
109	Denis A.	Imprimeur	3	195	1890	1902 " 1907	315 00	51	Fracture jambe
110	Hébert M.	Journalier	7	110	1893	1904 " 1907	315.00	51	Jambe coupée
111	Petitclerc Geo.	Journalier	80	96	1903	1904 " 1907	315.00	31	Pleurésie
112	Lafontaine N.	Charpentier	10	404	1894	1900 " 1908	338.70	60	Bronchite
113	Duhamel L.	Boucher	72	45	1894	1900 " 1903	320.00	46	Gastrite

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	Nom de la Maladie
114	Demers M.	Journalier.	52	144	1894	1900 à 1907	$320.69	44	Débilité générale
115	Viens F.	Instituteur.	47	138	1869	1901 " 1906	322 71	51	Invalide
116	Piché A.	Commis.	40	513	1893	1900 " 1908	330.24	58	Poumons
117	Mayrand E.	Charpentier	79	41	1893	1900 " 1906	336.00	53	Dyspepsie
118	Lagrandeur L.	Journalier.	52	440	1891	1901 " 1907	336.07	49	Rhumatisme
119	Guernon J.	Charretier.	52	359	1887	1900 " 1907	336.11	58	Tuberculose
120	Ampleman J.	Menuisier.	40	224	1893	1903 " 1908	339.99	53	Accident
121	Loiselle D.	Journalier.	7	80	1892	1901 " 1907	344 71	50	Asthme
122	Gervais R.	Marchand.	131	15	1889	1904 " 1907	347.13	57	Bronchite
123	L'Archevêque O.	Journalier.	199	147	1894	1900 " 1907	349.29	50	Bronchite
124	Paquin P.	Peintre	42	225	1893	1903 " 1908	350.00	47	Monomanie
125	Laflèche A. R.	Tailleur.	3	501	1891	1903 " 1908	350.38	52	Neurasthénie
126	Gervais A.	Cultivateur.	172	15	1902	1902 " 1908	351.00	29	Asthme
127	Vallée A.	Journalier.	79	35	1900	1901 " 1908	352.14	34	Fièvres
128	Dufresne O.	Agent.	52	582	1888	1900 " 1908	354.40	54	Rhumatisme
129	Bolduc N.	Journalier.	70	57	1900	1900 " 1907	355.92	35	Asthme
130	Fafard A.	Journalier.	35	20	1890	1900 " 1906	356 55	65	Dyspepsie
131	Forest H.	Cultivateur.	43	173	1894	1903 " 1907	356.99	41	Grippe
132	Choquette A.	Tailleur.	3	387	1890	1903 " 1908	358 00	51	Rhumatisme
133	Beaudoin E.	Forgeron	298	0	1894	1900 " 1904	360.00	51	Catarrhe
134	Rémi R.	Cultivateur.	325	24	1892	1900 " 1907	360.71	67	Accident
135	Lemire N.	Menuisier.	126	79	1902	1902 " 1907	362 08	48	Tuberculose
136	Quintal P.	Tisserand.	38	126	1899	1903 " 1907	382.13	39	Asthme
137	Mainville P.	Entrepreneur.	50	149	1886	1900 " 1907	382.96	70	Dyspepsie
138	Beauchemin E.	Cultivateur.	40	412	1889	1901 " 1908	384.00	54	Cœur
139	Fortier E.	Journalier.	40	176	1888	1900 " 1907	384.97	62	Enf. Poumons
140	Grenier B.	Messager.	10	374	1894	1900 " 1908	389.00	81	Aveugle
141	Vermette A. L.	Rentier.	10	492	1895	1900 " 1908	390 38	35	Rhumatisme
142	De Tilly A.	Cultivateur.	50	295	1892	1903 " 1907	394.85	47	Tuberculose
143	Jolicœur G.	Commis.	47	265	1869	1900 " 1902	396.57	63	Cœur

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années de Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	Nom de la Maladie
144	Tappin J.	Journalier.	184	7	1899	1900 à 1908	$397.04	37	Asthme
145	Poulin E. L.	Journalier.	44	154	1889	1903 " 1907	435.80	58	Gastrite
146	Germain P. J.	Boucher.	4	41	1898	1902 " 1907	410.00	43	Tuberculose
147	Labelle P.	Journalier.	83	14	1899	1901 " 1907	411 00	38	Bronchite
148	Perron J. B.	Journalier.	76	12	1899	1900 " 1905	415 94	38	Dyspepsie
149	Jacques L. A. G.	Médecin.	40	111	1892	1900 " 1907	416.59	60	Diabète
150	Guérard A.	Commis.	52	128	1893	1900 " 1908	419.08	42	Ulcère estomac
151	Lapointe E.	Doreur.	143	26	1892	1900 " 1907	423.39	47	Tuberculose
152	Handfield A.	Journalier.	147	64	1901	1901 " 1907	423.54	31	Consomption
153	Bachand J.	Journalier.	77	34	1892	1901 " 1907	440.90	49	Rhumatisme
154	Beauregard J.	Marchand.	153	27	1894	1900 " 1908	442.26	55	Dyspepsie
155	Léveillé O.	Cultivateur.	64	41	1894	1900 " 1908	442.51	56	Cœur
156	Pelletier A.	Cultivateur.	249	39	1892	1900 " 1907	442 95	53	Neurasthénie
157	Robillard J.-B.	Cordonnier.	44	208	1894	1902 " 1908	444.00	44	Consomption
158	Lapierre M.	Marchand.	69	4	1887	1901 " 1907	444 71	58	Cancer
159	Vaillancourt P.	Boucher.	2	764	1891	1900 " 1908	449.14	48	Insuffisance rénale
160	Pigeon T.	Journalier.	50	33	1889	1900 " 1906	458.28	48	Rhumatisme
161	Neveu Z.	Cultivateur.	25	86	1901	1901 " 1907	477.98	35	Bronchite
162	Prévost A.	Journalier.	96	10	1885	1901 " 1907	477.99	75	Cécité
163	Dion A.-E.	Menuisier.	58	71	1890	1900 " 1907	483.42	58	Pulmonie
164	Labelle A.	Tailleur de pierre.	103	49	1900	1902 " 1908	478 55	32	Perte de vue
165	Lemay N.	Charretier.	44	86	1892	1900 " 1908	500.29	58	Rhumatisme
166	Lapierre A.	Hotelier.	40	975	1895	1900 " 1907	509 43	45	Paralysie
167	Gobeil J.	Cultivateur.	270	4	1898	1901 " 1907	515 00	45	Accident
168	Pilon A.	Menuisier.	40	344	1890	1900 " 1908	531.58	59	Paralysie
169	Leguerrier J.-B.	Facteur.	82	89	1882	1900 " 1908	538.87	53	Bronchite
170	Rondeau N.	Cordonnier.	40	37	1889	1901 " 1907	548 56	57	Diabète
171	Rodrigue H.	Charpentier.	72	40	1894	1900 " 1908	549.00	45	Débilité nerveuse
172	Hamelin F.	Chantre.	50	22	1887	1901 " 1907	554.98	66	Rhumatisme
173	Courville O.-V.	Journalier.	173	18	1888	1900 " 1907	555.00	47	Paralysie

No	NOM	PROFESSION	Succ. No	No Livret	Admis en	Années des Bénéfices	Bénéfices payés	Age actuel	Nom de la Maladie
174	Germain E.....	Menuisier.....	79	46	1896	1900 à 1906	$557 14	38	Débilité générale
175	Desparois A.....	Forgeron	34	181	1892	1900 " 1907	557 85	47	Rhumatisme
176	Telmosse L.....	Driver	198	44	1888	1900 " 1907	566 97	59	Bronchite
177	Nolet M.....	Commis	76	49	1895	1900 " 1907	569.57	55	Bronchite
178	Gagné J.-O.....	Journalier..	76	3	1898	1901 " 1907	573 53	52	Tuberculose
179	Gagnon A.....	Cordonnier.....	172	10	1892	1900 " 1908	593.00	50	Thabes
180	Mathieu A.....	Marchand.....	3	89	1889	1900 " 1908	594 00	48	Aliénation mentale
181	Girard L.....	Peintre..... ...	58	131	1887	1900 " 1908	604 78	50	Bronchite
182	Dion L.-A.....	Couvreur.....	52	15	1888	1900 " 1907	610 80	58	Rhumatisme
183	Charland J.....	Marchand	127	47	1888	1900 " 1907	612.10	56	Paralysie
184	Gervais E.....	Tisserand...	15	31	1897	1900 " 1907	618.99	41	Aliénation mentale
185	Paquette F.-X.....	Storeman..... ...	50	341	1889	1900 " 1907	620.00	59	Rhumatisme
186	Lescarbeau A.....	Menuisier.....	40	63	1889	1900 " 1907	621 69	70	Tuberculose
187	Bougie E.....	Restaurateur.	52	189	1891	1900 " 1907	630.29	44	Moëlle épinière
188	Belleville H.....	Barbier.....	12	63	1893	1900 " 1907	635.00	52	Cœur
189	Demers J.....	Journalier.....	3	149	1890	1900 " 1907	635.00	51	Rhumatisme
190	Gauvreau J.-O.....	Imprimeur.....	47	93	1886	1900 " 1907	635.00	44	Aliénation mentale
191	Thériault A.....	Cordonnier.....	44	146	1889	1900 " 1907	635.00	52	Folie
192	Janelle E.....	Cultivateur.....	335	23	1895	1900 " 1907	635.00	51	Endocardite
193	Jacques H.-X.....	Journalier..	202	1	1893	1900 " 1907	635.00	40	Incurable
194	Benjamen A.-A.....	Marchand.....	42	192	1889	1900 " 1907	635.10	55	Folie
195	Bougie I.....	Journalier.....	215	32	1894	1900 " 1907	638.42	52	Incurable
196	Chartrand M.....	For [illegible]n.....	40	640	1887	1900 " 1907	639 88	58	Paralysie
197	Labatte J.-B.-A.....	Con [illegible].....	3	88	1889	1900 " 1907	644.42	53	Aliénation mentale
198	Cousineau M.....	Journalier.....	10	209	1894	1900 " 1907	644.70	64	Folie
199	Ledoux M.-L.-R.....	Journalier.....	3	293	1895	1900 " 1908	661.00	43	Aliénation mentale
200	Laplante J.-B.....	Cultivateur.....	71	50	1893	1900 " 1907	715.00	47	Folie
							$69559.69		

MEMBRES MALADES QUI ONT REÇU $200.00 ET PLUS DE BENEFICES EN MALADIE DEPUIS 1900 POUR CHAQUE ANNEE D'ADMISSION

RESUME DU TABLEAU No 4

Année d'admission	Nombre de Membre	Moyenne d'âge actuel	Bénéfices payés
1882	1	43	$ 538.87
1884	1	60	237 03
1885	1	55	477 99
1886	4	60	1513 49
1887	5	58	2580 46
1888	10	47	4136 02
1889	17	53	7589 63
1890	11	51	3947.73
1891	12	49	3585 03
1892	2	51	7230 66
1893	14	51	5347 06
1894	24	61	8179 33
1895	10	47	4009 69
1896	4	43	1262.77
1897	6	45	1884 96
1898	8	43	2610 92
1899	14	42	4132 30
1900	12	39	3381.75
1901	9	35	2554 54
1902	9	36	2578 48
1903	2	32	619 99
1904	3	41	721.02
1905	2	37	439 97
Total.....	200		$69559.69

MEMBRES DECEDES QUI ONT REÇU $200.00 ET PLUS, DE BENEFICES EN MALADIE DEPUIS L'ANNEE 1900

TABLEAU No 5

NOM	PROFESSION	Succ.	No	Admis	Années	Bénéfices payés	Age au décès	Nom de la Maladie
Lessard A.	Cultivateur	168	58	1904	1905 à 1907	$200.10	31	Pleurésie
Boisvert J	Tisserand	39	11	1899	1901 " 1908	201.70	35	Tuberculose
Lavigne E	Journalier	40	443	1895	1901 " 1904	203.42	42	Bronchite
Proulx Rév E	Prêtre	10	470	1900	1901 " 1906	214 85	36	Accident
Mallette J	Forgeron	190	13	1897	1901 " 1907	217.71	41	Cœur
Savoie H	Journalier	21	80	1905	1905 " 1907	222 13	27	Tuberculose
Tessier J -O	Collecteur	47	111	1887	1905 " 1907	231.00	66	Rhumatisme
Desmarais J.-B.-A.	Manufacturier	169	6	1891	1900 " 1907	232.35	42	Asthme
Cardinal E	Hotelier	41	277	1901	1901 " 1907	235.00	30	Phisie
Cloutier Z	Commis	43	56	1894	1904 " 1907	235.00	54	Cœur
Lefebvre H	Ouvrier	C	998	1905	1905 " 1907	235.00	25	Péritonite
Lemieux P	Hotelier	52	86	1888	1904 " 1907	238 98	59	Asthme
Lavallée J	Commis-voyageur	2	101	1889	1904 " 1 07	238.85	57	Paralysie
Brais A	Journalier	36	20	1898	1903 " 1905	239.99	38	Névrosis
Roy E.-F.-E	Employé civil	10	509	1897	1902 " 1905	240.00	46	Débilité
Bossé A	Barbier	101	21	1900	1903 " 1906	240.00	29	Fistule
Caumartin E	Menuisier	44	189	1895	1900 " 1905	243.08	39	Consomption
Martial P	Menuisier	236	11	1898	1901 " 19 6	244.57	41	Tuberculose
Giard H	Cultivateur	169	42	1893	1904 " 1907	247.00	54	Diabète
Bousquet J	Capitaine	52	168	1890	1901 " 1907	248.69	46	Maladie nerveuse
Gamache J	Menuisier	37	120	1900	1900 " 1904	254.97	37	Consomption
Allaire E	Cordonnier	48	72	1892	1902 " 1905	260.00	51	Tuberculose
Boutin N.-L	Restaurateur	61	1	1898	1901 " 1907	260.71	52	Bronchite asth.
Dubois H	Hotelier	52	545	1890	1903 " 1906	274.11	47	Aliénation mentale
Lecuyer J	Médecin	40	968	1889	1902 " 1907	274.42	47	Tuberculose

NOM	PROFESSION	Succ.	No	Admis	Années	Bénéfices payés	Age au décès	Nom de la Maladie
Picher H.	Menuisier	4	177	1892	1901 " 1905	$279.41	51	Paralysie
Lebœuf H.	Journalier	9	74	1892	1902 " 1905	281.71	45	Coxalgie
Bussières P.	Laitier	2	1344	1895	1904 1907	283.00	52	Cœur
Varin J.	Cultivateur.	294		1892	1900 " 1908	284 42	45	Tuberculose
Archambault L.	Entrepreneur	C	1	1877	1902 " 1906	289.13	78	Débilité générale
Bilodeau T.	Journalier	124	49	1904	1904 " 1907	292 54	28	Anémie
Coutlée J.-D.	Agent	50	5	1888	1902 " 1907	292 83	52	Troubles nerveux
Mathieu D.	Barbier	70	89	1902	1902 " 1906	294.09	32	Tuberculose
Adam J.	Fermier	C	2530	1899	1900 " 1904	310.85	36	Tuberculose
Baillargeon P.	Employé char.	46	22	1893	1901 " 1908	313 22	55	Tuberculose
Thibault W.	Commis	54	189	1889	1900 " 1906	322.82	51	Paralysie
Yelle H.	Menuisier.	56	54	1894	1900 " 1905	329 13	34	Tuberculose
Lamarche C.	Peintre	40	585	1894	1900 " 1907	338.19	50	Saturnisme
Duval A.	Tisserand	15	15	1898	1900 " 1906	263 42		Tuberculose
Gauthier O.	Commis	10	430	1897	1902 " 1906	364.00	48	Folie
Boulé L.	Entrepreneur	19	104	1900	1901 " 1905	393.12	39	Abcès poumons
Payment W.	Cultivateur.	66	57	1894	1903 " 1907	394.94	42	Arthrite genou
Boucher L.	Journalier	19	157	1901	1901 " 1906	395.98	32	Pthisie
Demers A.	Plombier	52	36	1877	1903 " 1907	396.12	68	
Lefebvre A.	Journalier	88	29	1901	1902 " 1907	400.71	29	Tuberculose
Ricard N.	Commis	152	41	1891	1903 " 1907	404.29	53	Epuisement
Caumartin A.-C	Boulanger	171	254	1884	1901 " 1907	408 11	53	Bronchite
Peltier J.	Cordonnier	23	46	1899	1900 " 1905	416 00	45	Tumeur
Blain E.	Menuisier	48	209	1889	1900 " 1905	455.70	43	Cœur
Pouliot E.	Journalier	243	13	1900	1900 " 1906	480.00	25	Coxalgie
Boisjoli J.	Cultivateur	127	78	1899	1900 " 1905	492.00	48	Cancer
Leclerc E.	Forgeron	52	177	1893	1900 " 1907	518.55	38	Moëlle épinière
Dupont J.	Menuisier	40	608	1889	1900 " 1907	564.94	61	Paralysie
Bériau L.	Commerçant.	50	178	1892	1900 " 1906	572.00	53	Rhumatisme
Poliquin P.	Cordonnier	4	357	1889	1900 " 1907	631.00	55	Incurable

NOM	PROFESSION	Succ.	No	Admis	Années	Bénéfices payés	Age au décès	Nom de la Maladie
Membre déchu								
Vézina F.-G.....	Forgeron.....	80	64	1895	1900 à 1906	$408.57	48	Dyspepsie
Membres rachetés								
Perreault A.....	Journalier.....	127	50	1900	1902 " 1904	239.99	30	Consomption
Quevillon J.....	Menuisier..	41	29	1891	1892 " 1904	1504.03	44	Epilepsie
Côté E.....	Commis.....	40	39	1892	1900 " 1905	381.70	46	Asthme
						$19929.81		

Récapitulation

	NOMBRE	MONTANT
Membres actifs.....	200	$69,559 69
" décédés..	55	17,395.75
" déchus.....	1	408 57
" rachetés.	3	2,125.69
Total	259	$89 489 70

MEMBRES DÉCÉDÉS QUI ONT REÇU $200.00 ET PLUS DE BÉNÉFICES EN MALADIE DEPUIS 1900 POUR CHAQUE ANNÉE D'ADMISSION

RESUMÉ DU TABLEAU No 5

Décédés

Année d'admission	Nombre de Membres	Moyenne d'âge au décès	Bénéfices payés
1877	2	75	$ 685 25
1884	1	54	408 11
1887	1	66	231.00
1888	2	55	531 81
1889	6	52	2487 73
1890	2	51	522 80
1891	2	47	636 64
1892	5	49	1677 54
1893	3	49	1078 77
1894	4	45	1297 26
1895	3	41	729.70
1897	3	46	821.71
1898	4	42	1108 69
1899	4	41	1420 55
1900	5	33	1482 94
1901	3	33	1031 69
1902	1	32	294.09
1904	2	28	492 34
1905	2	26	457.13
Déchu			
1895	1	38	408 57
Rachetés			
1891*	1	44	1504 00
1892	1	46	381 70
1900	1	30	239 99
	59		$19930 01

*Bénéfices payés depuis 1892.

TABLEAU A. — CAISSE DES MALADES. — COTISATIONS

Produit d'un appel basé sur le nombre de membres au 31 décembre 1907

Age d'entrée	Nombre de membres	Taux mensuels En force le 1er oct. 1908	TOTAL
18	1,876	$0 30	$563.00
19	1,630	.31	505.00
20	1,406	.32	450 00
21	1,673	.33	551 00
22	1,591	.34	541 00
23	1,522	.35	533 00
24	1,504	.36	541.00
25	1,445	.37	534 00
26	1,434	.38	545.00
27	1,501	.39	595 00
28	1,619	.40	648.00
29	1,463	.41	600 00
30	1,360	.42	572 00
31	1,180	.43	507.00
32	1,334	.44	587 00
33	1,323	.46	609 00
34	1,322	.48	635.00
35	1,028	.50	514.00
36	990	.52	515 00
37	1,048	.54	566.00
38	1,166	.56	653 00
39	1,243	.58	721.00
40	804	.60	482.00
41	549	.62	340 00
42	548	.64	351.00
43	493	.66	325 00
44	504	.68	343 00
45	218	.70	153 00
46	80	.72	58 00
47	75	.74	56 00
48	74	.76	56.00
49	79	.78	62 00
50	77	.80	62 00
51	54	.82	43.00
52	63	.85	54 00
53	67	.90	60.00
54	51	95	48 00
55	27	1.00	27 00
56	3	1.00	3.00
57	5	1.00	5 00
58	2	1.00	2.00
59	2	1 00	2.00
60	1	1.00	1 00
61	1	1.00	1.00
62	4	1 00	4.00
63	2	1.00	2 00
64	1	1.00	1.00
67	2	1.00	2 00
73	1	1 00	1.00
77	1	1 00	1 00
	34,446		$15,030.00

ÉTAT APPROXIMATIF DES RECETTES ET DES DÉBOURSÉS DE LA CAISSE DES MALADES,

DU 1ER OCTOBRE 1908 AU 1ER OCTOBRE 1909, BASÉ SUR L'EXPÉRIENCE DES ANNÉES 1907 ET 1908

TABLEAU B

La réserve à cette Caisse ne doit pas excéder le produit de trois appels (*)	Recettes probables Nouveaux taux	Bénéfices probables Expérience de 1907 et 1908	Balance probable fin de chaque mois
Balance au 30 sept. 1908	$17 738 00		
Octobre	14,600.00	$ 9,500.00	$22 838.00
Novembre	14 680 00	10 000 00	27 518.00
Décembre	14,780.00	10,500 00	31,798.00
1909			
Janvier	14,880 00	13,000 00	33 678 00
Février	14 980.00	15,500 00	33,158 00
Mars	15,080.00	15 900.00	32,338 00
Avril	15 180 00	15 000.00	32 518 00
Mai	15 280 00	14 000 00	33,798.00
Juin	15 380 00	11 000 00	38 178 00
Juillet	15,480.00	9,000.00	44,658 00
(*) **Pas d'appel**	**Arrérages**		
Août	5 000 00	10,500.00	39,158 00
Septembre	15,580.00	10,500.00	44 238 00
	$188,638.00	$144,400.00	

ETAT COMPARATIF DE LA CAISSE DES MALADES

AU 31 DÉCEMBRE 1907 POUR CHAQUE ANNÉE D'ADMISSION

TABLEAU C

Année d'admission	Moyenne des membres	Moyenne d'âge actuel	Bénéfices payés $4.00 par semaine 16 semaines	Cotisation moyenne année 1907	RÉCLAMATIONS	
					Nombre	[illegible]
1877 à 1883	53	59	$ 576.00	$10.75	18	[illegible].00
1884	22	55	269 00	12.22	4	[illegible].00
1885	20	54	186 00	9.03	4	[illegible].00
1886	51	55	378.00	7.40	9	42.00
1887	193	54	1,455.00	7 53	39	37.00
1888	401	51	2,246.00	5.60	56	40 00
1889	1,051	50	4,836 00	4 60	154	31.00
1890	1,034	48	3,709.00	3 58	160	23 00
1891	1 072	47	[illegible]13 00	3 55	125	30 00
1892	1,018	46	5,[illegible]00	5.33	170	32.00
1893	1,045	45	4,790 [illegible]	4 58	153	31 00
1894	1,236	46	6,316 00	5.10	202	31 00
1895	827	38	3 004 00	3.63	[illegible]	27 [illegible]
1896	365	41	1,085 00	3.00	8	2[illegible]
1897	920	40	3 609 00	4.00	29	28 [illegible]
1898	572	39	2,768.00	4 80	85	32 00
1899	1,136	38	4,586.00	4.00	170	[illegible]
1900	1,220	36	4.713.00	3 90	181	26.00
1901	1 611	36	6 476.00	4 00	244	27 [illegible]
1902	1 908	34	7,[illegible]2.00	4.18	320	25 00
1903	1,918	32	6,[illegible]8.00	3.56	286	24 00
1904	3,335	31	13,[illegible]0 00	4.15	546	25 00
1905	4,122	30	16.110 00	3.90	699	23.00
1906	5,341	29	21 467.00	4 00	1,021	21.00
1907	2,381	30	4,195.00	1.76	213	20 00
	32,855	35	$130 685 00	$4.00	5,142	$25 00

CAISSE DES MALADES — STATISTIQUES, ANNÉE 1907

GROUPES D'AGES

TABLEAU D

Age actuel	Nombre de membres	Nombre de réclamations	Moyenne des réclamations	Montant des bénéfices payés	Moyenne bénéfices payés par membre
18 à 20	2,122	295	$21 75	$ 6,418 88	$ 3.07
21 à 25	5,408	851	22.20	18,895.57	3.50
26 à 30	5,269	795	22.95	18,249....	3 50
31 à 35	5,025	697	23.26	16,214.18	3.22
36 à 40	5,054	672	25 32	17,019.18	3 37
41 à 45	4,986	713	27.13	19,349.40	3.93
46 à 50	3,555	544	29.23	15,905.54	4 47
51 à 55	2,038	351	28 90	10,144.57	5.00
56 à 60	778	156	36 54	5,699.55	7.32
61 à 65	153	44	37 39	1,645.50	10.75
66 à 86	58	24	47.66	1,143.66	19.70
	34,446	5,142	$25 41	$130,685 30	$ 3.79

ETAT DE LA CAISSE DES MALADES DE 1877

AU 30 SEPTEMBRE 1908

TABLEAU E

Années	Recettes	Bénéfices payés	Surplus	Années
1877 à 1888	$ 9,899.98	$ 4,669.07	$ 5,230.91	1877 à 1888
1889 à 1892	88,499.85	50,340.24	38,159.61	1889 à 1892
1893 à 1896	191,124.97	161,937.22	29,187.75	1893 à 1896
1897 à 1900	186,212.28	171,788.72	14,423.56	1897 à 1900
	$475,737.08	$388,735.25	$87,001.83	
Surplus transféré au Fonds de Réserve (31 décembre 1900)			$82,001.83	
Balance au 1er janvier 1901.....			$ 5,000.00	

Années	Recettes	Déboursés	Surplus	Années
1901 à 1904	$257,826.32	$234,319.39	$23,506.93	1901 à 1904
1905 à 1908	388,237.17	398,287.75	* 10,050.58	1905 à 1908
	$646,063.49	$632,607.14	$13,456.35	

* EN MOINS

RÉSUMÉ

Recettes	Déboursés	
$475,737.08	$388,735.25	Nombre de réclamations payées
646,063.49	632,608.14	47,000
$1,121,800.57	$1,021,342.39	
Surplus....	$ 100,458.18	
	$ 121,800.57	

Surplus transféré au Fonds de Réserve (31 décembre 1900) $82,001.83

Balance au 30 septembre 1908 $18,456.35

CAISSE DES MALADES

Chiffres probables de la caisse des malades pour les années 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913 basés sur l'expérience des années 1904, 1905, 1906, 1 07 en supposant que la société adopterait un règlement accordant aux sociétaires $4.00 par semaine de bénéfices en maladie durant vingt semaines par année et que dans aucun cas la somme totale qu'un sociétaire aurait droit de retirer de cette caisse ne pourrait pas dépasser trois cents dollars.

TABLEAU F

Année	Membres durant chaque année.	12 Appels de $0.30	Recette annuelle.	Nombre de semaines.	Bénéfices $4 00 Par Sem.	Montant payé.	Nombre de Réclamations.	Nombre de Pensionnaires.		
1909	37,500	$3.60	$135,000	32,500	$4.00	$130,000	5,652	450	$80	$36,000
1910	39,000	3 60	140,400	35,000	4 00	140,000	5,833	450	80	36,000
1911	40,500	3.60	145,800	37,500	4.00	150,000	6,250	450	80	36,000
1912	42,000	3.60	151,200	37,750	4.00	15',000	6,250	450	60	27,000
1913	43,050	3.60	154,980	35,750	4.00	143,000	6,100		$300	$135,000
			$727,380	178,500		$714,000	30,385			
	Balance au 31 déc. 1908			$15,000						
				$742,380						
	Déboursés			$714,000						
				$28,380						

TABLEAU G

Année	Membres Durant Chaque Année.	11 Appels de 0.37	Recette annuelle	Nombre de Semaines.	Bénéfices $5.00 Par Sem.	Montant Payé.	Nombre de Réclamations.	Nombre de Pensionnaires.		
1909	37,500	$4 44	$166,500	32,500	5.00	$162,500	5,652	450	$75	$33,750
1910	39,000	4 44	172,160	35,000	5.00	175,000	5,833	450	75	33,750
1911	40,500	4.44	179,820	37,500	5.00	187,500	6,250	450	75	33,750
1912	42,000	4.44	186,480	37,750	5.00	188,850	6,250	450	75	33,750
1913	43,050	4.44	192,142	35,750	5.00	178,750	6,100		$300	$135,000
			$898,102	178,500		$892,500	30,385			
	Balance au 31 déc 1908			$15,000						
				$913,102						
	Déboursés			$892,500						
	Balance au 31 déc. 1913			$ 20,602						

STATISTIQUES, 1908. — 15 SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Année 1907 NOM DE LA SOCIETE	Fondée en	Membres au 1er janv. 1907	Admis durant l'année	Décédés en 1907	Taux par 1,000	Rayés en 1907	Taux par 1,000	Membres au 31 déc. 1907	Certificats en force au 31 décembre 1907	Fonds accumulés au 31 décembre 1907	Surplus par $1,000	Administration générale — Total 1907	Administration générale — Moyenne des membres	Administration générale — Coût par membre
Alliance Nationale	1892	18,543	2,791	107	5.6	1 500	82	19,658	$ 17,887,500	$ 770,883	$43.10	$ 41,819	19,101	$2.19
Artisans Canadiens français	1877	31,26-	5,078	230	7.0	1,065	51	34,446	30,329,350	994,132	32.12	46,089	32,855	1.40
Canadian Order of Foresters	1879	64,055	7,912	409	6.2	3,134	48	68,424	69,053,500	2 506,002	37.16	91,594	66,239	1.38
Canadian Order Chosen Fds	1887	31,526	4,043	277	8 8	2,170	68	33,122	30,899,154	701,344	22.70	47,148	32,324	1.46
C. M. B. A. Américaine	1879	57,415	3,750	873	15.0	1,325	23	58,967	82,680,000	1,898,520	22.94	34,951	58,191	0.60
C. M. B. A. Canadienne	1892	20,933	1,945	229	10.8	1,372	65	21,277	28,178,500	270,094	9.58	43,585	21,105	2.06
Catholic Order of Foresters	1883	122,691	11,777	1,117	8.7	4,876	39	128,475	133,500,500	1 424,725	10.67	110,551	125,583	0.87
Independ. Order of Foresters	1874	216,304	36,808	2,124	8.2	23,718	95	257,267	264,900,142	10,600,678	40.00	534,215	251,786	2.12
Knights of Columbus	1882	56,405	9,142	458	7.0	1,906	32	63,183	65,095,000	1 955,580	30.00	163,272	59,794	2.73
Knights of Macchab. World.	1883	285,823	25,243	2,402	8.5	26,847	95	281,817	350,327,918	6,9-4,615	19.93	454,141	283,820	1.60
Royal Arcanum	1877	240,894	12,508	3,253	13.5	9,779	41	240,430	504,943 547	4,591,635	9 09	276 854	240,662	1.15
Union Saint-Pierre	1859	1,573	489	17	10.0	147	87	1,839	1,503,693	19,019	12.64	6,041	1,706	3.54
Union St-J.-Bte d'Amérique	1900	13,115	4,109	100	7 0	849	58	16,282	6,190,475	172 157	27.80	32,211	14,698	2.20
Assoc. Canado-Américaine	1896	7,939	1,389	54	6 3	353	42	8,921	7,911,350	21,837	2.71	12,123	8,430	1.44
Union St-Joseph du Canada	1863	17,944	8,250	125	6.1	3,428	169	22,641	19,053,341	276,400	14.50	94,142	20,293	4.63
Totaux		1,216,423	135,294	11,785		83,129		1,256,749	$1,612,513,970	$33,247,711		$1,989,336		
Moyenne					9.5		68				$20.60		1,236,586	$1.60

OBLIGATIONS POSSEDEES PAR LA SOCIETE

FABRIQUE DE	Province de	Intérêt	Capital	Date du prêt	Date de l'échéance
Grenville	Qué.	4½ p. c.	$23,000.00	1901	1911
Joliette	"	4½ "	26,120.36	1896	1936
Notre-Dame Saint-Jean	"	4½ "	15,000.00	1907	1917
Rigaud	"	4½ "	2,400.00	1899	1904
Sacré-Cœur	"	5 "	8,357.60	1894	1914
Sainte-Clotilde	"	5 "	1,304.00	1895	1900
Sainte-Brigide	"	4½ "	20,000.00	1903	1913
Saint-Constant	"	4½ "	10,000.00	1898	1918
Saint-Denis	"	4½ "	12,000.00	1899	1909
Saint-Edouard	"	4½ "	3,000.00	1898	1903
Saint-Jacques l'Achigan	"	4½ "	12,000.00	1897	1917
Saint-Léonard Port-Maurice	"	4½ "	5,000.00	1897	1902
Saint-Rémi	"	4½ "	9,000.00	1890	1895
Windsor Mills	"	4½ "	20,000.00	1902	1922
Wotton	"	4½ "	12,000.00	1902	1920
Sœurs de la Providence		4½ "	13,000.00	1901	1911
Commission scolaire Granby		5 "	8,000.00	1903	1913
			$200,981.96		

RECAPITULATION

Prêts sur débentures	$807,062.38	Cert. dép. Ontario, B. H	$ 5,000.00	
" aux fab. et comm. rel.	200,981.96	Banques Hoch. Nat. et Prov.	77,411.19	$1,090,455.53

ACTIF D'APRÈS LE GRAND LIVRE AU 31 JUILLET 1908

DEBENTURES POSSEDEES PAR LA SOCIETE

Débenture de	Province de	Int.	Date d'achat	Rap.	Échéance capital	VALEUR AU Pair	VALEUR AU Grand Livre	Déposé
Ahuntsic	Qué.	5%	Mars 1907	4.35	2 nov. 1956	$60,000	$67,836 00	B. H.
Chambly Canton	Qué.	4%	Mars 1902	4 3/8	1 nov. 1914	20,000	19,580 00	"
DeLorimier	Qué.	4 1/4%	Février 1903	4 10	1 déc 1942	16 000	16,444 80	"
DeLorimier	Qué.	4 1/2%	Décembre 1906	4 10	1 sept. 1946	50,000	53,855 00	"
DeLorimier	Qué.	4 1/2%	Janvier 1908	4.50	1 sept. 1946	30 000	30,000 00	"
Fraserville	Qué.	4 1/2%	D. 1905 et F. 1906	4 15	1 juillet 1933	100,000	105,565.65	"
Grand'Mère	Qué	4 1/2%	Mars 1904	4.56	1 nov. 1933	42,000	41,609 40	"
Longue-Pointe	Qué.	4 1/2%	Juillet 1908	4 60	1 nov. 1947	35,000	34,724 65	"
Maisonneuve	Qué.	4 3/5%	Avril 1906	4 1/8	1 nov. 1955	60 000	65,928 00	"
Massachusetts	Mass.	3 1/2	Février 1901	2 7/8	1 nov 1928	5,000	5,473.00	Boston
Ottawa	Ont.	4 1/2	Fév. et Juin 1905	4.10	1923 à 1935	75,000	79,588 00	B. H.
Rivière Saint-Pierre	Qué	5 1/2	Mai 1908	5 1/16	2 janv. 1938	35,000	37,332.46	"
Saint-Boniface	Man.	5	Avril 1904	4.50	1 juin 1923	50 000	52,705.00	"
Sainte-Cunégonde	Qué	4 1/2	Septembre 1904	4 1/8	2 janv. 1927	85 000	89,097.00	"
Saint-Edouard	Qué.	5	Octobre 1906	4 30	1 mai 1926	10,000	10,871 00	"
Saint-Laurent	Qué.	4 1/2	Novembre 1903	4.25	1 mai 1943	12,000	14,141.18	"
Saint-Louis	Qué.	4	Novembre 1902	4 1/8	1 mai 1941	25,000	24,440.00	"
Swanton	Vt.	3 1/2	Avril 1907	3 1/2	Juil. 1912–13	5.000	5,000 00	Montpellier
Terrebonne	Qué.	5	Juillet 1907	4 1/2	15 juin 1947	27,500	35,398.20	B. H.
Tétraultville	Qué	5	Mai 1908	5 1/4	1 nov. 1947	15,000	17,473 04	"
							$807,062.38	

ACTIF D'APRÈS LE GRAND LIVRE AU 31 JUILLET 1908

Balance des diverses caisses au 31 juillet 1908

*Caisses spéciales.. .....$	5,333.26
" d'administration générale.....	7,054.61
" des malades.....	16,528.15
" des coutributions aux décès....	24,138.68
Fonds de réserve.....	1,037,400.83
	$1,090,455.53

*Moins la souscription pour le Monument Louis Archambault $1,109.90.

RAPPORT DES AUDITEURS

Monsieur le Président,

Messieurs les membres de la convention.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre que, conformément à l'article 169 de nos règlements, nous avons fait l'audition régulière des livres de la Société.

Dans l'intérêt général, et pour l'information de tous, nous donnons ci-dessous la nomenclature des travaux mensuels que nous avons exécutés à la demande du Comité des Finances, savoir : vérification de la caisse locale avec la caisse générale ; vérification des rapports des succursales avec la caisse générale ; vérification des mandats avec le livre des minutes ; vérification des mandats avec les pièces justificatives qui les accompagnent ; vérification des mandats avec la caisse générale ; vérification des additions de la caisse générale ; vérification des livres de banque et du livre de chèques ; vérification de la balance du livre de la caisse générale ; vérification du pointage de la caisse générale au grand-livre ; vérification des entrées du journal ; vérification du pointage du journal au grand-livre ; vérification de la balance du grand-livre ; verification des rapports du trésorier-général ; vérification des quittances ; vérification des prêts ; vérification des débentures ; vérification du nombre des membres actifs au 31 juillet 1908, soit 35,383.

Votre Conseil s'est fait un devoir de continuer et maintenir les améliorations devenues nécessaires au système de comptabilité, et avec l'aide éclairée de votre trésorier-général l'a perfectionné de manière à pouvoir le comparer avantageusement à n'importe lequel de ce genre en Amérique.

QUITTANCES

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que la classification intelligente des documents se rapportant aux décès, comme d'ailleurs de toutes les autres pièces justificatives accompagnant les mandats, nous en a facilité la vérification et permis de porter à ces diverses quittances une attention toute spéciale.

PRÊTS ET DÉPOTS

Nous croyons devoir féliciter votre Conseil exécutif de maintenir sa préférence aux prêts sur débentures, faisant ainsi profiter notre Société des taux d'intérêt raisonnables, et pour des périodes relativement plus longues que les prêts ordinaires, et la mettre en position de répondre à toute éventualité par la supériorité de ses bons négociables. Les débentures que possède la Société sont déposées dans les voutes de sureté de la Banque d'Hochelaga et n'y ont accès que le président-général, le trésorier-général et le 1er censeur simultanément, et cela sur résolution du Conseil-exécutif et en présence des officiers supérieurs de ladite banque. Des reçus officiels de ladite banque sont à la disposition des membres du Conseil-exécutif et de cette convention. Ces reçus ont été vérifiés et correspondent avec le montant de chacune des débentures indiquées dans l'actif de la Société au 31 juillet 1908. (Voir page 109).

Nous avons aussi pris connaissance des documents relatifs aux prêts de fabriques, communautés et municipalités scolaires, et déposés au greffe de M. J. R. Mainville, notaire de notre Société.

Les diverses balances aux Banques d'Hochelaga, Provinciale et Nationale ainsi que l'argent en mains ont aussi été vérifiés et trouvés exacts.

SUCCURSALES

L'augmentation de 97 sur le nombre de vos succursales est un gage assuré de la bonne administration de votre Conseil exécutif, et nous nous permettons de l'en remercier

Nous sommes aussi heureux de remercier MM. les Officiers pour leur courtoisie à notre égard et pour leur empressement à faciliter notre travail.

Respectueusement soumis,

W. LAMARRE,
L. G. BERTRAND.
Auditeurs.

RAPPORT DU MEDECIN EN CHEF

Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous faire rapport du travail effectué dans le département médical depuis la dernière convention jusqu'au 1 juillet 1908.

En jetant un regard rétrospectif sur la marche de notre Société, et en comparant ce rapport avec le précédent, vous constaterez que pendant ces deux dernières années, le nombre des candidats a considérablement augmenté. C'est une preuve évidente que la prévoyance à inspiré aux Canadiens Français la pensée de mettre leurs économies dans une association qui répond à leurs besoins, et qui sauvegarde leurs intérêts.

Mais pour que la protection offerte aux sociétaires soit efficace, il faut que les éléments constitutifs de notre Société possèdent les qualités requises pour en assurer le bon fonctionnement. Voilà la condition de vie et de progrès qui a dicté la conduite du Médecin en Chef dans l'accomplissement de ses devoirs. Tout candidat n'offrant pas une garantie suffisante de longévité à du être refusé ou suspendu jusqu'à amélioration du risque, quelque pénible qu'avait été ce refus ou cette suspension. Ayant été choisi pour faire la sélection des nouvelles recrues destinées à maintenir la vitalité de la Société, j'ai du éliminer celles dont l'état sanitaire ou moral n'était pas satisfaisant, au risque de froisser certaines susceptibilités. D'ailleurs tous les cas douteux ont été soumis au bureau médical, qui n'a rendu son verdict qu'après mûre délibération. Je suis heureux de rendre ce témoignage à mes collègues que leur esprit de justice et leurs connaissances en mutualité ont rendu de précieux services dans le choix des candidats.

Pour qu'un examen soit acceptable il faut que la formule soit complètement remplie, parce que nous jugeons de la valeur d'un risque par l'ensemble des réponses données, et il faut aussi que ces réponses soient bien explicites de manière à empêcher une fausse interprétation. Ce sont les deux raisons principales pour lesquelles plusieurs examens ont du être retournés, soit pour combler des lacune, soit pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Permettez-moi de vous faire observer que trop souvent l'admission de mauvais candidats a été favorisée, et que malgré le soin que nous ssions apporter dans l'acception de nouveaux sociétaires, il nous est

impossible de vérifier les déclarations faites dans l'examen, à moins qu'elles soient évidemment fausses. Ce sont ces fausses représentations qui ont forcé le Conseil Exécutif de punir certains coupables en les rayant de la liste des sociétaires. Mais malheureusement elles ne sont pas toujours reconnues, et tous les bons sociétaires ont à souffrir de ces tromperies intentionnelles.

Dans la révision des examens soumis à mon appréciation, j'ai tenu compte, autant que possible, de toutes les conditions pouvant modifier la valeur du risque, et si j'ai commis quelque erreur de jugement, je le regrette pour ceux qu'elle a pu affecter, mais j'ai la conviction d'avoir toujours travaillé dans l'intérêt de la Société et des sociétaires.

Sur les 12,644 examens, dont 10,160 hommes et 2,484 femmes, soumis à la révision :

Ont été acceptés	11,426	hommes	9,281
		femmes	2,145
Ont été suspendus	498	hommes	368
		femmes	130
Ont été refusés	720	hommes	511
		femmes	209
Ont été soumis au Bureau Médical			788
N'ont pas été complets			142

Sur le total des examens reçus, il y a donc un percentage de 24 fourni par les femmes, ce qui représente l'augmentation du recrutement comparé à celui du rapport précédent. Les chiffres précédents vous démontrent aussi que 10¾ pour cent des candidats proposés nous ont produit un examen qui n'a pas été jugé satisfaisant pour permettre leur acceptation.

Les motifs qui ont déterminé les refus permanents ou temporaires sont de natures diverses, mais le principal est sans contredit la tuberculose, qui constitue une cause de mort trop fréquente chez nos sociétaires, soit 24 pour cent, bien qu'elle ait diminué depuis deux ans. Il faut donc tenir compte de la prédisposition individuelle des candidats et quand elle existe, il est de notre devoir d'opposer un refus à la demande du prédisposé.

Depuis quelques années, l'éveil a été donné sur les ravages produits par l'abus des alcools et nous avons cru bien servir les intérêts de la Société en refusant l'admission de ceux que nous croyions être ou avoir été récemment sous l'empire de cette terrible passion.

Parmi les autres causes de refus ou de suspension, nous pouvons

encore citer, les infirmités ou difformités graves, les états morbides constitutionnels, comme le rhumatisme, la gravelle, l'herpes, les affections du cœur, des voies aériennes, des voies urinaires et du tube digestif, la prédisposition présumée aux maladies héréditaires ou acquises, les maladies trop récentes, le manque de développement corporel ou la disproposition entre le poids et la taille, etc.

Quelques candidats se sont vu refuser l'entrée dans la société parcequ'ils n'avaient pas l'âge requis par les règlements. D'autres ont été admis dans la classe hasardeuse, à cause de leur occupation, ou de leur infirmité, ce qui, en les exposant aux accidents, diminuait la valeur du risque Pour d'autres, nous avons diminué le montant d'assurance demandé, parceque, tout en les jugeant acceptables, nous ne pouvions es considérer comme risques de première classe, offrant toutes les garanties de longévité.

Quant à la caisse des malades, qui doit être étudiée spécialement dans cette Convention, nous nous sommes efforcé de la protéger, en en refusant la participation à ceux que nous avons cru être dans des conditions telles, qu'ils pourraient lui être à charge. Malheureusement on semble souvent mal comprendre le but de cette caisse, et certains sociétaires y puisent sous le plus léger prétexte, sans se soucier des intérêts communs, qui doivent présider au bon fonctionnement de la Société. C'est ce qui a nécessité plusieurs enquêtes, qui ont eu cemme résultat le rétablissemen immédiat de plusieurs requérants.

Le tableau qui suit (tableau A) vous donnera de précieux renseignements sur le progrès de la Société, dans les différentes provinces ou États qui constituent le territoire de la Société.

Dans le tableau B vous verrez quelles sont les maladies qui ont enlevés nos sociétaires, en tête la tuberculose avec un percentage de plus de 24, et venant ensuite les autres affections de voix respirrtoires. Ce qui, je crois, nous donne raison d'user d'une certaine sévérité dans l'acception des candidats qui offrent de la prédisposition présumée avec affections pulmonaires.

Enfin vous pourrez avoir dans le tableau C quelle était l'occupation des sociétaires décédés, et en tirer profit, s'il y a lieu, pour le recrutement.

Vous remarquerez, dans les projets d'amendements, certains changements suggérés par le Bureau Médical et que nous espérons que vous prendrez en sérieuse considération.

Le tout humblement soumis,

A. X. JEANNOTTE
Médecin en Chef.

BUREAU MEDICAL — EXAMENS REVISES PAR LE MEDECIN EN CHEF

Du 1er juillet 1906 au 31 juillet 1908

Tableau A

1er JUILLET 1906 AU 1er JUILLET 1907

PROVINCES ET ETATS	Juillet			Août			Sept.			Oct.			Nov.			Déc.			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Totaux		
	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés	Suspendus	Refusés	Acceptés
Québec	16	09	882	14	15	22	6	9	181	7	3	282	5	14	28	34	31	77	5	5	87	0	1	67	5	15	109	8	12	167	9	1	217	7	13	184	116	166	2027	3191
Ontario	3	2	27	0	1	24	2	1	36	2	4	45	1	3	37	1	3	78	0	1	13	1	3	22	0	2	27	0	0	43	0	3	22	0	5	29	12	28	441	681
Nouvelle-Ecosse	0	0	4	0	0	5	0	2	18	0	3	18	0	1	22	0	3	36	0	0	15	0	0	21	0	0	16	0	2	33	0	2	28	1	0	18	4	16	232	385
Nouveau-Brunswick	1	0	20	0	0	11	1	0	28	0	1	19	0	1	35	2	8	60	2	2	19	2	2	22	1	1	17	0	0	38	0	0	28	0	0	11	12	22	296	559
Ile du Prince-Edouard	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	6
Massachusetts	2	7	71	2	2	84	3	1	112	5	7	126	8	7	20	10	21	86	2	4	58	1	2	70	4	17	138	9	8	109	10	18	157	3	7	93	61	114	1604	1775
Rhode-Island	1	1	17	2	1	9	0	0	10	0	0	7	0	2	14	1	0	33	1	1	3	0	2	8	0	0	14	0	0	23	0	4	38	0	0	35	5	11	223	247
New-Hampshire	0	0	3	0	1	6	0	0	11	0	0	16	1	1	18	1	2	51	0	0	11	3	2	8	1	0	16	1	3	12	1	6	42	0	0	27	14	18	282	354
Connecticut	3	0	33	0	1	11	0	0	3	0	0	6	0	1	5	0	2	20	0	1	1	0	0	6	0	1	4	0	1	6	0	3	14	0	0	9	3	10	115	125
Maine	0	0	10	1	0	3	1	0	8	0	0	7	2	2	22	4	7	59	0	1	8	1	1	11	1	1	7	1	3	22	0	0	19	0	0	9	11	15	185	211
Michigan	0		9	0	0	9	0	0	9	0	0	31	0	0	32	0	0	24	0	0	6	0	0	25	0	0	13	0	1	8	0	0	9	0	0	0	0	0	0	139
Vermont	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	26	29	576	19	21	390	13	17	417	14	18	517	17	32	728	55	77	1555	10	14	322	8	19	242	14	40	395	20	19	432	31	54	574	11	25	400	238	372	6449	7903

1er JUILLET 1907 AU 1er JUILLET 1908

	Juillet			Août			Sept.			Oct.			Nov.			Déc.			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Totaux		
Québec	12	13	223	5	13	159	12	1	208	10	12	282	8	13	17	17	10	176	0	15	103	10	17	219	30	7	105	9	23	186	7	12	143	10	6	84	146	156	2176	2470
Ontario	1	3	12	0	1	16	1	0	14	2	0	52	0	2	19	0	0	27	1	0	10	0	0	18	2	5	33	6	1	17	0	2	7	0	0	3	7	14	198	219
Nouvelle-Ecosse	0	0	6	0	0	1	0	0	6	2	0	19	1	0	32	2	4	17	0	1	23	3	2	23	0	1	22	1	0	17	0	1	9	1	1	11	10	10	195	205
Nouveau-Brunswick	0	0	4	0	0	7	1	0	17	2	1	36	1	2	12	0	1	27	0	1	7	0	0	1	1	3	9	2	0	3	0	0	5	1	0	4	5	8	122	146
Ile du Prince-Edouard	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	3
Massachusetts	2	9	97	1	3	93	3	7	88	5	4	101	6	7	44	1	2	83	8	9	87	8	3	99	5	7	90	3	3	80	4	6	71	6	2	41	46	84	1623	1886
Rhode Island	1	1	17	1	0	17	0	2	18	3	1	32	1	1	20	1	0	15	0	0	18	0	1	18	1	1	32	1	2	13	0	0	6	0	0	4	9	9	233	233
New-Hampshire	1	2	24	0	1	14	1	0	15	0	0	11	0	1	17	0	2	20	1	1	19	0	0	15	1	4	50	3	3	39	0	4	57	1	2	29	8	25	318	351
Connecticut	0	0	10	0	0	5	0	0	7	1	0	6	0	0	7	0	0	7	0	0	4	1	0	12	1	2	10	1	0	3	0	0	7	0	0	2	4	2	81	87
Maine	8	17	58	2	2	48	3	3	60	3	8	86	2	3	82	2	3	98	1	4	60	2	0	54	4	4	27	0	1	9	0	0	3	0	0	1	27	46	636	803
Michigan	0	1	6	0	2	11	0	0	6	0	0	4	0	0	10	0	0	11	0	0	12	0	0	1	1	0	1	0	0	8	0	1	0	1	0	1	1	4	76	81
Vermont	0	0	8	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	12	12
	25	46	467	9	26	371	21	27	460	28	26	844	19	29	438	28	24	479	21	31	443	24	23	461	46	34	482	20	28	348	11	25	309	13	13	192	280	342	4966	5892

Grands totaux..... 6341 729 11428 13844

MALADIE DES DÉCÉDÉS DU 1er JUILLET 1907 AU 30 JUIN 1908

TABLEAU B

Accident (foudre)	2	Cistite	1
" (voiture)	1	Colique néphritique	1
" (tramway)	2	Débilité	3
" (chemin de fer)	5	Dyssenterie	1
" (eau)	8	Diphthérie	1
" (feu)	3	Diabète	6
" (arme à feu)	2	Empoisonnement	1
" (électricité)	1	" (du sang)	1
" (explosion)	1	Fièvre lente	1
" (bateau)	1	" typhoide	35
" (éboulis)	2	Gastrite	5
" (chute)	19	Gastro-entérite	5
" (chute d'arbre)	2	Hémoptisie	2
" (sans indication)	1	Hydropisie	1
Anémie	1	Jaunisse	1
Appendicite	9	Laryngite	1
Artério-sclérose	5	Myocardite	1
Asystolie	1	Méningite tuberculeuse	1
Angine de poitrine	1	Maladie du cerveau	21
Abcès (sans indication)	1	" du cœur	35
Apoplexie	4	Malaria	1
Bronchite	1	Myélite	3
Congestion du cerveau	1	Néphrite	25
" du rein	1	Pleurésie	7
" des poumons	9	Pneumonie	33
Cancer (de l'estomac)	6	Paralysie	13
" (de la bouche)	2	Péritonite	4
" (de la langue)	1	Rhumatisme	2
" (de l'intestin)	3	Suicide	3
" (du rectum)	1	Tuberculose	116
" (sans indication)	2	Tétanos	1
" (du foie)	1	Urémie	3
Coxalgie	1	Vomissements incoercibles	1
Cirrhose	4	Total	441

PROFESSIONS DES DÉCÉDÉS DU 1er JUILLET 1906 AU 30 JUIN 1908

TABLEAU C

Architecte	1	Journalier	99
Agent	9	Médecin	4
Avocat	1	Marchand	21
Boucher	5	Menuisier	23
Barbier	6	Machiniste	6
Bourgeois	7	Manufacturier	2
Boulanger	2	Mécanicien	7
Briquetier	2	Mouleur	2
Bijoutier	1	Meunier	3
Charron	1	Maçon	2
Contre-maître	2	Marbrier	2
Commis	42	Ménagère	5
Cultivateur	39	Musicien	1
Cordonnier	9	Navigateur	6
Comptable	3	Notaire	2
Charpentier	10	Ouvrière	1
Charretier	13	Peintre	7
Constable	1	Pharmacien	1
Cuisinier	1	Photographe	1
Epicier	7	Plombier	1
Employé de chemin de fer	2	Prêtre	4
Entrepreneur	3	Protonotaire	1
Etudiant	1	Pêcheur	1
Employé civil	5	Polisseur	1
Electricien	2	Sellier	1
Ferblantier	4	Tailleur	4
Forgeron	6	Tisserand	11
Facteur	2	Typographe	5
Gérant	2	Tailleur de pierre	4
Gardien	3	Tonnelier	1
Hôtelier	12		
Instituteur	1	Total	441
Inspecteur	4		

RAPPORT DU BUREAU MEDICAL

Messieurs les délégués,

1o Nous, soussignés, membres du bureau médical, avons l'honneur de soumettre à cette Convention les examens médicaux que nous a fournis M. le docteur X. Jeannotte, médecin en chef, depuis la dernière convention. Le travail honnête et minutieux du Médecin en chef nous a fourni l'occasion de reviser le nombre extraordinaire de sept cent quatre-vingt-huit examens médicaux dont trois cent cinquante furent acceptés. De ces trois cent cinquante examens acceptés, nous devons mentionner deux catégories de membres : deux cent quatre-vingt examens pour hommes et soixante-trois pour femmes.

2o Nous rapportons aussi avec regret que nous avons refusé deux cent trois applicants dont deux catégories : cent quarante-un examens pour hommes et soixante-deux examens pour femmes. Ces examens offraient des dangers pour la Société et nous avons résolu de les refuser.

3o Nous rapportons également à cette Convention que nous avons suspendu deux cent trente-cinq applicants pour les raisons suivantes : l'histoire de famille diminuant le risque d'assurance pour la societé et l'histoire personnelle nous faisant redouter la moyenne de la durée probable de la vie. De ces deux cent trente-cinq applicants il y avait quatre-vingt-treize hommes et quarante-deux femmes.

4o Le bureau médical rapporte de plus qu'il a jugé à propos de diminuer le montant d'assurance démandé par un certain nombre d'aspirants, parce que chez ceux-là l'histoire de famille laissant des doutes sur le risque d'assurance et l'histoire personnelle étant bonne a permis à votre bureau, pour le bénéfice de la société, de diminuer le montant d'assurance.

5o D'autres aspirants ont été privés des bénéfices en maladie parce que l'histoire personnelle offrait des dangers pour la caisse des malades.

Le tout respectueusement soumis.

Dr A. X. JEANNOTTE,
Dr I. LAVIOLETTE,
Dr ALEX. GERMAIN.

Montréal, 5 août 1908.

RAPPORT

DE L'INSPECTEUR-ORGANISATEUR

Messieurs,

Depuis la dernière convention, nous avons inauguré quatre-vingt-dix-huit succursales, 52 dans la Province de Québec, 35 aux Etats-Unis, 8 dans les Provinces Maritimes et 3 dans Ontario et Michigan. Six succursales sont sorties des cadres de la Société, et leurs membres ont été transférés dans des succursales voisines de leur paroisse.

J'ai visité, depuis cette date, un grand nombre de succursales, pour y régler certaines difficultés, et, le plus souvent, pour les aider dans le recrutement.

J'ai remarqué partout beaucoup de dévouement à la cause de notre belle Société et, en général, les affaires sont bien administrées. Cependant, un grand nombre de sociétaires semblent ignorer totalement les règlements concernant la caisse des malades. J'ai fait mon possible pour leur faire comprendre les articles concernant cette caisse, et, aux succursales, j'ai démontré la responsabilité dont elles étaient chargées vis-à-vis l'administration de la caisse des bénéfices en maladie.

Le tout humblement soumis,

NAPOLÉON LACHANCE,

Inspecteur-organisateur.

RAPPORT DE L'ORGANISATEUR DU MASSACHUSETTS, DU RHODE-ISLAND, ET DU CONNECTICUT

Messieurs,

L'est américain compte maintenant cent dix-sept succursales sur cent vingt-trois aux États-Unis. Au mois de juillet 1907, le Conseil exécutif nommait M. Alfred Fortier, organisateur, pour partager avec moi le travail à faire dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Je connais en M. Fortier un homme dévoué, travailleur et habile, qui saura contribuer puissamment à implanter notre Société partout dans les États du Maine et du New-Hampshire.

Depuis la dernière Convention, il a été inauguré trente-six succursales dans l'est, comme suit : Massachusetts, 17 ; Rhode-Island, 5 ; Vermont, 1 ; New-Hampshire, 5 ; Maine, 8. En ce qui concerne les États sous ma juridiction, je puis dire que la plupart donne entière satisfaction, il y en a même qui font un travail tout-à-fait admirable. Cependant, comme à toute règle générale, il y a exceptions, je suis forcé de dire que quelques-unes ont des officiers qui ne semblent pas comprendre leurs devoirs, leurs responsabilités, pas plus qu'ils semblent avoir étudié et compris nos règlements. Durant les deux ans écoulés, trop de fois j'ai été appelé dans ces succursales, soit pour y régler des misères, soit pour voir à la comptabilité d'un trésorier en défaut, etc...

Je suis d'opinion que certaines succursales devraient recevoir la visite, en assemblée régulière, d'une personne autorisée pour renseigner les membres et les officiers sur nos règlements, les devoirs et les affaires de notre Société. Par là, il serait évité beaucoup d'ennuis et le recrutement se ferait mieux.

Le tout humblement soumis,

O. A. BOURKE,

Organisateur.

RAPPORT DE L'ORGANISATEUR DU MAINE ET DU NEW-HAMPSHIRE

Messieurs,

Depuis le 1er juillet mil neuf cent sept, date où j'ai eu l'honneur d'être nommé organisateur pour les Etats du Maine et du New Hampshire, j'ai fondé onze nouvelles succursales, huit dans le Maine et trois dans le New-Hampshire ; toutes les succursales du Maine ont fait un très beau travail de recrûtement. Je pensais pouvoir faire le même travail dans le New-Hampshire, mais la crise des affaires que nous avons depuis huit mois a fait un grand tort pour le recrûtement.

C'est avec plaisir que je vais reprendre les affaires, et après la Convention nous pouvons compter sur un grand nombre de nouvelles succursales aux Etats-Unis.

Nous avons de très bons officiers dans nos succursales, bien dévoués et zélés, mais ils ne sont pas secondés par les membres qui n'assistent pas assez aux assemblées, et qui bien souvent, critiquent contre l'administration des affaires sans rien connaître.

Le tout humblement soumis,

ALFRED FORTIER,
Organisateur.

RAPPORT DE L'ORGANISATEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Messieurs,

C'est la première fois que j'ai le plaisir et l'honneur de présenter mon rapport d'organisateur à la convention générale de la Société des Artisans. Mon travail pour la Société ne date, en effet, que du 1er juillet 1907. Et, à travers les difficultés du début, j'ai toujours trouvé partout l'encouragement nécessaire pour arriver à une bonne réussite.

Depuis cette date, 1er 1907 dernier, j'ai inauguré quinze succursales ; trois autres seront prêtes à être inaugurées immédiatement après cette Convention : ce sont celles de Batiscan, Louiseville et St-Alexis des Monts. J'ai aussi formé six bureaux de perceptions qui promettent pour as tard un succès remarquable pour l'organisation de nouvelles succursales.

J'ai eu l'avantage de visiter quelques-unes des succursales établies depuis l'hiver dernier. Je considère très pratique la visite des succursales de la Société, ce qui, toujours, ranime le courage quelque peu refroidi des sociétaires.

Le tout humblement soumis,

A. L. PELLETIER,

Organisateur.

CONVENTION DE 1908

Officiers de la convention

MM.	J. V. Desaulniers,	président-général
	Ludger Gravel,	1er vice-président
	L. J. Gauthier,	2me " "
	Germain Beaulieu,	secrétaire-général
	Henri Roy,	trésorier-général
	N. Deschamps,	directeur-général
	A. R. Archambault,	" "
	J. A. Ducharme,	" "
	L. G. Bertrand,	" "
	J. A. H. Hébert,	" "
	Camille Paquet,	" "
	J. A. Rouleau,	" "
	C. Dupont-Hébert,	conseiller-général
	C. M. Léger,	" "
	Max. Lépine,	" "
	J. A. Marin,	" "
	Nap. Champagne,	" "

Aumonier-général

M. le chanoine G. M. LePAILLEUR

Ex-Présidents Généraux

MM. Vital Grenier,
Joseph Lamarche,
T. A. Grothé,
MM. A. Bourbonnière,
J. A. Brault,
Jos. Thibeault,
Alfred Lambert.

DELEGUES

1o Juridiction de Montréal et du Vermont

MM. C. T. Desjardins
C. E. R. Auger
Théod. Gervais
P. A. Séguin
T. Brassard
G. Gagné
J. N. Lemieux
E. L. Patenaude
H. Brassard
J. O. Décelles.

MM. Dr J. B. Comeau
J. B. A Gougeon
Pierre Bédard
T. Lafleur
F. O. Ranger
J. C. Lamothe
F. M. Lavoie
Alf. Girard
O. Foisy

2o Juridiction de Québec

MM. Jos. Picard
Arthur A. A. Gaumond
Emile Dupont
Jos. Delisle
J. B. A. Gagnon

MM. S. Belle
L. H. Huard
J. E. Voisard
Victor Lessard
Dr N. Cloutier.

3o Juridiction d'Ontario et Michigan

MM. Alf. Wellard
J. A. C. Huot.

M. Ph. Charron

4o Juridiction des Provinces Maritimes

M. Ant. J. Léger

M. A. F. Haché.

5o Juridiction du Massachusett

MM. Geo. Bourret
O. Hamel
R. Grisé
J. Asselin
R. Guilmette

MM. N. Barrière
E. Cinq Mars
A. Côté
C J. E. Bazin
H. St-Onge.

6o Juridiction du New-Hampshire et du Maine

MM. J. H. Blouin — MM. Argenas Goyer
J. N. Dupont — Geo. Michaud.

7o Juridiction du Rhode-Island et du Connecticut

M. J. H. Laflamme — M. D P. Comtois

Sur proposition de M. J. O. Lamothe, appuyé par M. J. A. Brault, il est résolu que les rapports des officiers généraux soient reçus et considérés comme lus.

Le président-général donne lecture de la requête suivante à lui adressée pour être déposée devant la convention :

" M. J. V. DESAULNIERS, président-général,

" M. le président,

" Au risque de paraître importun, je prends encore la liberté de vous écrire en faveur de Mme Veuve Joseph Leblanc, dont le mari était membre de votre Société. Il est mort. Tous ses mois étaient payés. Sa veuve, qui est pauvre et avec une famille en bas âge, ne peut retirer son mille piastres d'assurance, parce que feu son mari avait quelques mois de plus que l'âge requis lorsqu'il fut admis dans votre Société. Pour sa défense je dois dire :

" 1o Que M. J. Leblanc était de bonne foi en donnant l'âge qu'il a donné en entrant dans votre Société. S'il avait cru dépasser l'âge requis il n'aurait pas appliqué.

" 2o Ce qui l'a confirmé davantage dans sa bonne foi, c'est qu'on l'a reçu sans exiger de lui son extrait de baptême.

" 3o C'est de son vivant même qu'on a porté l'âge requis pour être exclu de la Société de quarante-cinq à cinquante-quatre ans ; il pouvait avoir alors 46 à 47 ans.

" 4o M. Jos. Leblanc n'est pas mort de maladie héréditaire ; il

était bien portant lors de son entrée dans la Société : la cause de sa mort, comme on me l'a dit, est une pleurésie.

" Je soumets avec confiance ces quelques considérations aux honorables membres du grand Conseil de la Société des Artisans Canadiens français réunis en assemblée.

" Et daignez me croire, honorables messieurs, avec beaucoup de considération,

" Votre tout dévoué,

" (Signé) C. A. HUDON, ptre, curé ".

" Scoudouc, N. B., 12 août 1908 ".

Il est résolu, sur proposition de M. J. V. Desaulniers appuyé par M. Ludger Gravel, que cette requête soit référée au comité des affaires diverses.

Le secrétaire-général donne lecture des communications suivantes :

« M. GERMAIN BEAULIEU,

« Secrétaire-général.

« Cher monsieur,

« Ayant obtenu un congé de quelques mois de mon chef, M. le Dr Jeannotte, je pars pour l'Europe. Je ne serai peut-être pas ici à la convention. Si la convention veut bien me continuer dans ma charge de médecin dans le bureau médical, j'accepterai avec plaisir, et je ferai tous mes efforts pour remplir mon devoir comme par le passé.

« Votre tout dévoué,

« (Signé) ALEX. GERMAIN, M. D. »

« Montréal, 1er mai 1908. »

« M. GERMAIN BEAULIEU,

« Secrétaire-général.

« Cher monsieur,

« Nous, membres de la succursale « Marie Alice », ayant à louer la prospérité de la Société des Artisans Canadiens français en général, osons humblement, par l'entremise de notre dévoué délégué, M. S. Belle, demander aux hauts dignitaires de la Société réunis en convention, de vouloir bien ne pas changer l'article 9 concernant les femmes faisant partie de la caisse des malades. Pour cela, nous avons deux raisons : d'abord, depuis l'ouverture de notre succursale, le 25 mars, il y a quelques mois à peine, notre nombre s'est élevé à 66, et sur ce

nombre, nous n'avons eu qu'une demande de secours. Comparé à la succursale des hommes, cela plaide en notre faveur. Ensuite, nous avons à lutter contre des sociétés qui acceptent des femmes avec secours, ce qui est préjudiciable à notre Société. Depuis qu'il s'agit de retrancher les dits secours, nous n'avons reçu aucune application à notre succursale ; cela démontre que ce serait nuire à l'avancement des cours de femmes ; puisqu'elles existent, ce serait les combattre que d'adopter une telle mesure.

« Nous soumettant d'avance à la décision de nos représentants, nous avons confiance à l'esprit d'équité et d'entreprise qui les anime.

« Vos très dévoués,

« (Signé) LES MEMBRES DE LA SUCCURSALE « MARIE ALICE ».

« M. GERMAIN BEAULIEU,

« Secrétaire-général.

« Messieurs et confrères,

« Attendu que le Conseil exécutif de la Société des Artisans a décidé, d'après les pouvoirs qui lui sont accordés par les règlements, de prelever une cotisation extraordinaire de trente centins à la caisse centrale, le 1er mai 1908, pour defrayer les dépenses de la convention ;

« Attendu que c'est un fait reconnu que la plupart des sociétés fraternelles faisant affaires sur le continent Americain s'administrent sagement avec un revenu de $1.00 par membre par année, et que la Société des Artisans Canadiens Français, reçoit $1.20 par membre par année.

« Résolu que le Conseil exécutif a manqué de sagesse en prélevant deux cotisations spéciales deux mois consécutifs, et cela, dans une crise financière telle que celle que nous traversons, et qu'il a été la cause par ce fait même d'une critique malveillante sur la Société ;

« Attendu que les membres de la succursale Pawtucketville suggèrent que les membres de la convention prennent les moyens nécessaires de prévenir ces cotisations extraordinaires, vu que les revenus réguliers sont amplement suffisants pour couvrir toutes les dépenses d'administration de la Societé.

« (Signé) EUCLIDE CINQ MARS, *président*

« A. N. BOULAIS, *secrétaire.* »

Sur proposition de M. Pierre Bédard appuyé par M. G. Gagnier, il est résolu que ces communications soient référées au Comité des finances.

Le président-général dépose devant la Convention les projets

d'amendements aux règlements du Conseil exécutif, des succursales et des conventions de juridictions. Sur proposition du président-général, appuyé par M. L. J. Gauthier, il est résolu que ces projets soient référés aux Comités de législation et des finances siégeant conjointement.

Le président de la Convention invite les comités à soumettre leurs rapports.

M. L. J. Gauthier informe la Convention que les comités conjoints de Législation et de Finances sont prêts à soumettre leurs rapports ; il dépose devant la Convention le rapport ci-dessous :

RAPPORT DES COMITES DE LEGISLATION ET DES FINANCES CONJOINTS SUR LES PROJETS D'AMENDEMENTS

ARTICLE 6

Paragraphe *a* — Remplacer les mots « cinquante-cinq », par les mots « quarante-cinq ». (Marlboro).

Paragraphe *a* — Amender, en remplaçant les mots « cinquante-cinq » par les mots « quarante-cinq ». (Saint-Antoine de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 7

Paragraphe *b*. — Amender cet article en biffant après le mot « hôtelier », en treizième ligne, les mots « servant au comptoir » et en ajoutant après les mots « les marins au long cours » les mots « ainsi que ceux des sous marins » ; enfin en complétant la série des professions prohibées par les professions suivantes : « les entraîneurs de chevaux (jockeys) ; les lutteurs professionnels ; les acrobates professionnels ; les bicyclistes professionnels ; les pelleteurs de charbon et les pelleteurs dans les élévateurs à grains ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 9

Amender en ajoutant à cet article les mots : « toutefois, elle ne peut être inscrite à la caisse des malades ». (Projet de l'Exécutif).

Ajouter à cet article les mots « mais seulement comme participante à la caisse de dotation ». (Manchester).

(Cette succursale demande aussi que les femmes ne fassent pas partie de la caisse des malades). (Lewiston).

Ajouter les mots « elle ne peut cependant être inscrite à la caisse des malades ». (Auburn).

— (Les comités recommandent l'adoption de ces projets).

ARTICLE 10

Remplacer cet article par le suivant : « La Société émet en faveur de ses membres un certificat de dotation dont le prix est de 25 cts ». (Holyoke).

A être remplacé par le suivant : « La Société émet en faveur de ses membres un certificat d'admission et un certificat de dotation ; tout sociétaire inscrit à la caisse des malades reçoit un certificat spécial fourni gratuitement à chaque succursale par le bureau exécutif ; le prix de chacun de ces certificats est de vingt-cinq centins » (Sgringfield).

A être remplacé par le suivant : « La Société émet en faveur de ses membres un certificat de dotation. Le prix de ce certificat est de vingt-cinq centins » (Pawtucketville).

Remplacer en dernière ligne les mots « chacun de ces » par les mots « ces trois ». (Manchester).

Se lira comme suit : « La Société émet en faveur de ses membres un certificat de dotation au prix de vingt-cinq centins» (Saint-Augustin de Manchester).

Remplacer cet article par le suivant : « La Société émet en faveur de ses membres des certificats d'admission et de dotation. Tout sociétaire inscrit à la caisse des malades reçoit un certificat spécial. Le prix de chacun de ces certificats est de vingt-cinq centins, dont dix centins restent à la succursale ». (Leominster).

— (Les comités recommandent le rejet des projets d'amendement).

ARTICLE 11

Amender cet article de façon que les cotisations soient payables durant le mois, sans que le sociétaire perde ses droits aux bénéfices en maladie. (Saint-Joseph de Worcester).

Amender en remplaçant le mot « premier », en seconde ligne, par le mot « quinze ». (Pawtucketville).

Amender en remplaçant le mot « premier », en seconde ligne, par le mot « vingt ». (Saint-Antoine de Worcester).

Remplacer les mots « d'avance, le ou avant le premier de chaque mois » par les mots « le ou avant le dernier jour de chaque mois ». (Manchester).

Amender en remplaçant les mots « d'avance, le ou avant le premier de chaque mois » par les mots « le ou avant le dernier jour de chaque mois ». (South Lowell).

Remplacer ce qui suit le mot « payable » par les mots « avant le dernier jour de chaque mois ». (Auburn).

Remplacer les mots qui suivent le mot « payable » par les mots « durant les trente jours de chaque mois ». (Saint Augustin de Manchester).

Amender en remplaçant les mots « payables d'avance le ou avant le 1er » par les mots « payables dans les trente jours de chaque mois » ; l'article devant se lire comme suit : « Toutes les cotisations sont payables dans les trente jours de chaque mois ». (Westbrook).

— (Les comités recommandent le rejet des projets d'amendement).

ARTICLE 12

Amender en remplaçant les mots « la Société » par les mots « la succursale ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 13

Amender en ajoutant à cet article les mots : « et il en est ainsi lorsque le livret est épuisé ». (Saint Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 15

Amender en ajoutant à la fin de cet article les mots : « et non au-delà » (Projet de l'Exécutif).

Rayer de cet article les mots « de $250 », au commencement de la troisième ligne, et biffer des tableaux des cotisations les colonnes qui se rapportent au certificat pour ce montant ». (Ottawa).

Amender en ajoutant après le mot « certificats », en deuxième ligne, les mots « $100.00 ». (Sainte-Cécile).

Ajouter après le mot « certificat », en deuxième ligne, les mots « de $100 00 ». (Saint-Augustin de Manchester).

— Les comités recommandent l'adoption du projet suivant, qu'ils substituent aux autres projets :

" La dotation est obligatoire.

" Elle est établie par des certificats de $100, $250, $500, $750 et $1,000.

" Sauf le cas d'affiliation, la Société ne peut assumer sur la vie d'un sociétaire un risque dont le total dépas $1,000.

" Ne peuvent cependant appartenir à la caisse des malades, les sociétaires porteurs de certificats de $100 et $250 ".

ARTICLE 16

Ajouter à cet article les mots « et de $2,000 ». (Saint-Joseph de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 21

Abroger et remplacer par le suivant : « Les sociétaires ont le droit de changer de bénéficiaires en tout temps et sans le consentement de ceux-ci, aux conditions suivantes :

a) Sur demande par écrit du sociétaire, signée devant deux témoins, telle demande ne devant être considérée faite que lorsqu'elle aura été reçue au bureau central de la Société, à Montréal ;

b) Sur réception au bureau central du dernier certificat ou sur preuve jugée suffisante par le Conseil exécutif que ce certificat est perdu, ne peut être trouvé ou est détenu par une ou des personnes refusant de le remettre ;

c) En payant à la Société un honoraire de cinquante centins ». (Projet de l'Exécutif).

Amender en retranchant les mots suivants : « et en payant à la Société un honoraire de 50 cts ». (Holyoke).

Amender en ajoutant à cet article les mots : « dont vingt-cinq centins pour la succursale et vingt-cinq centins pour le bureau central ». (Springfield).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 28

Cet article deviendra l'article 27, et sera amendé en remplaçant les mots « dans les quinze jours qui suivent le » par les mots « à la connaissance du décès ». (Saint Jacques Montréal).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 31

Amender cet article dans le même sens que l'amendement proposé à l'article 11. (Saint-Joseph de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 31a

Le sociétaire qui aura atteint l'âge de 70 ans sera exempt de la cotisation à la caisse de dotation, tout en conservant ses droits aux bénéfices de la Société, et pourra de plus, s'il le désire, retirer cent piastres par année payables par versements égaux et mensuels sur le montant de son certificat jusqu'à l'épuisement d'icelui.

(Ce projet d'amendement est, déclare l'aviseur légal de la Société, contraire aux lois des Etats-Unis et de la Province d'Ontario concernant la mutualité). (Saint-Jean-Baptiste No 50).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 32

Amender en ajoutant après le mot « usine », en troisième ligne, les mots « sur les bateaux faisant la navigation fluviale ; les pêcheurs de profession » et en biffant les mots « les employés à l'entretien des lignes de télégraphe, de téléphone, de lumière et de pouvoir électrique ; les employés à des travaux faits à la scie mécanique ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 33

Amender en biffant les mots « au long cours », en quatrième ligne, et en ajoutant après le mot « bateaux » les mots « les employés à l'entretien des lignes de téléphone, de télégraphe, de lumière et de pouvoir électrique, ainsi que ceux travaillant à des fils charges d'électricité ; les teinturiers ; les employés dans les fabriques de carbure ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 37

Amender en ajoutant à la fin de cet article les mots : « mais nul aspirant ne pourra y être inscrit, s'il a dépassé l'âge de quarante-cinq ans ». (Projet de l'Exécutif).

Ajouter à cet article les mots « mais pour pouvoir y appartenir, il faut être porteur d'un certificat de dotation d'au moins $500 ». (Terrebonne).

Abroger. (Manchester).

Abroger. (Saint-Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent l'adoption des projets de l'Exécutif et de Terrebonne, et le rejet des projets de Manchester et de Saint-Augustin de Manchester).

ARTICLE 39

Amender en remplaçant en seconde ligne les mots « cinquante-cinq » par les mots « quarante-cinq ». (Projet de l'Exécutif).

Abroger. (Saint-Joseph de Worcester).

Amender en remplaçant les mots « cinquante-cinq » par les mots « quarante cinq ». (Saint-Antoine de Worcester).

— (Les comités recommandent l'adoption des projets de l'Exécutif et de Saint-Antoine de Worcester, et le rejet du projet de Saint-Joseph de Worcester).

ARTICLE 40

Amender en substituant l'article suivant à l'article actuel : « Les sociétaires inscrits à la caisse des malades s'engagent à payer au trésorier de leur succursale ou aux percepteurs dûment autorisés, le, ou avant le premier de chaque mois, les cotisations du tableau suivant, à l'âge d'entrée, et d'après la classe à laquelle ils appartiennent.

Aux fins du présent article, l'âge fixant les cotisations des sociétaires est celui qui, à leur entrée, se rapproche le plus de l'anniversaire de leur naissance.

CAISSE DES MALADES. — COTISATIONS

Age d'entrée	Taux	Age d'entrée	Taux	Age d'entrée	Taux
18	30	27	39	37	54
19	31	28	40	38	56
20	32	29	41	39	58
21	33	30	42	40	60
22	34	31	43	41	62
23	35	32	44	42	64
24	36	33	46	43	66
25	37	34	48	44	68
26	38	35	50	45	70
		36	52		

(Projet de l'Exécutif).

Retrancher les mots « de trente centins chacun » et les remplacer par « suivant le tableau ci-dessous :

De 18 à 30 ans.....	30 cents	De 40 à 45 ans.....	45 cents
30 à 35 "	35 "	45 à 50 "	55 "
35 à 40 "	40 "	50 à 55 "	70 "

Ces taux ne devant s'appliquer aux anciens membres qu'à leur âge d'entrée ». (Saint-Jean-Baptiste, No 50).

Amender cet article en changeant la cotisation par des appels basés sur l'âge des sociétaires, dans les mêmes proportions que les cotisations de la dotation, en prenant comme minimum trente centins ; ce changement ne devant affecter que les sociétaires admis après l'adoption de cet amendement. (Maisonneuve).

Remplacer le mot « trente » par le mot « trente-cinq » à la deuxième ligne. (Ottawa).

Amender en remplaçant les mots « trente centins » par les mots « fixés comme suit d'après l'âge des sociétaires :

De 18 à 35 ans..... 35 cents De 35 à 45 ans.....40 cents
De 45 à 55 ans.....45 cents
(Springfield).

Amender en remplaçant le mot « trente » par les mots « trente-cinq » (Saint-Louis de France de Lowell).

Amender cet article en donnant au Conseil exécutif le pouvoir d'augmenter de cinq centins par mois les appels à la caisse des malades, aussi souvent qu'il le jugera à propos. (Sainte-Cécile).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 40a

(Nouveau). — Ajouter après l'artice 40, l'article suivant : « Les membres admis à la caisse des malades avant la mise en force du présent article, qui lors de leur admission à ladite caisse dépassaient l'âge de 45 ans, devront payer au temps et suivant les exigences de l'article précédent, les cotisations fixées dans le tableau suivant, d'après leur âge d'entrée ».

Age d'entrée	Taux	Age d'entrée	Taux	Age d'entrée	Taux
46.....	72	49.....	78	52.....	85
47.....	74	50.....	80	53	90
48.....	76	51.....	82	54	95
				55 et plus	1.00

(Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 41

Amender en remplaçant la dernière ligne par ce qui suit : « Le produit de ces appels ne pourra être employé à d'autres fins qu'au paiement des bénéfices en maladie ». (Maisonneuve).

Cette succursale demande que cet article soit amendé de façon à ce qu'il ne soit pas permis de faire des appels supplémentaires. (Rouville)

(Ce projet d'amendement est déclaré par l'aviseur légal de la société, contraire aux lois concernant les États Unis).

Retrancher de cet article les deux dernières lignes. (Biddeford).

Remplacer les mots « en nombre suffisant » par les mots « une fois par mois. (Manchester).

Amender en biffant tout ce qui suit le mot « maladie » en deuxième ligne. (Putnam).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 42

Se lira comme suit : « Tout sociétaire inscrit à la caisse des malades a droit aux secours de la Société trois mois après son admission, et aussi longtemps qu'il se conformera aux règlements ». (Saint-Jacques Montréal).

Amender en remplaçant le mot « immédiatement » par les mots « six mois ». (Trois-Rivières).

Remplacer les mots « immédiatement après son admission » par les mots « six mois après son admission ». (Lowell).

Remplacer, en deuxième ligne, le mot « immédiatement » par les mots « douze mois ». (Marlboro).

Amender en remplaçant le mot « immédiatement » par les mots « douze mois ». (Pawtucketville).

Ajouter à cet article les mots « aucune succursale ne pourra dépasser en indemnités de maladie à ses membres le montant qu'elle aura perçu de ceux-ci, pendant l'année, en cotisations à la caisse des malades ». (Central Falls).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 43

Amender en remplaçant en deuxième ligne le mot « quinze » par le mot « douze » et en ajoutant à cet article le paragraphe suivant : « La somme totale qu'un sociétaire peut retirer en bénéfices en maladie ne doit en aucun cas dépasser trois cents dollars. Un sociétaire qui a retiré cette somme est *ipso facto* exclus de la caisse des malades ». (Projet de l'Exécutif).

Ajouter à la fin de l'article, après les mots « par année » les mots et ce jusqu'à concurrence de $400 ». (Saint-Jean-Baptiste No 50).

Amender en changeant le mot « cinq » en première ligne par le mot « quatre » et le mot « quinze » en deuxième ligne par le mot « vingt ». (Varennes).

Amender en remplaçant en première ligne le mot « cinq » par le mot « quatre » et en seconde ligne le mot « quinze » par le mot « vingt ». (Sainte-Hélène de Bagot).

Se lira comme suit : « Les malades de la caisse de $750 et de celle de $1,000 ont droit à une indemnité de cinq dollars par semaine pendant quinze semaines par année ; et ceux de la caisse de $500 à une indemnité de $3.00 par semaine aussi pendant quinze semaines par année. Cette année date du jour où ils ont droit aux bénéfices ». (Ottawa).

Ajouter à cet article les mots « les fractions de semaines ne seront pas payées ». (Lowell).

Remplacer par le suivant : « Les malades dans les succursales aux États-Unis ont droit à une indemnité de $5.00 par semaine pendant douze semaines par année ; ceux des succursales du Canada ont droit à une indemnité de quatre dollars par semaine pendant quinze semaines par année. Cette année date du jour où ils ont droit aux bénéfices ». (Holyoke).

Remplacer le mot « cinq » par le mot « dix ». (Notre-Dame de Worcester).

Amender en changeant en première ligne le mot « cinq » par le mot « quatre ». (Lewiston).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif ils recommandent aussi que l'article actuel soit amendé comme suit en remplaçant les mots " Cette année date du jour où ils ont droit aux bénéfices, " par les mots " Cette année date du jour où ils ont terminé de retirer leurs douze semaines de bénéfices ").

(Les comités recommandent le rejet des autres projets d'amendement).

ARTICLE 44

Remplacer les mots « au-delà d'une semaine » par les mots « deux semaines ». (Lowell).

Amender en remplaçant les mots « une semaine » par les mots « deux semaines ». (Pawtucketville).

— (Les comités recommandent le rejet).

ARTICLE 45

Amender en ajoutant, en première ligne, après le mot « sociétaire » les mots « par suite de maladie ou d'accident ». (Projet de l'Exécutif).

Remplacer les mots « le septième jour » par le mot « immédiatement ». (Lowell).

Ameneer en remplaçant en septième ligne les mots « le septième jour » par les mots « du jour ». (Pawtucketville).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 45a

Toute réclamation de bénéfices en maladie devra avoir été lue à l'assemblée de la succursale et approuvée par la majorité de l'assemblée ; nul secrétaire-trésorier ne pourra payer de bénéfices sans en avoir l'autorisation de la succursale. (Maisonneuve).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 47

Amender en substituant aux mots « certificat assermenté », les mots « déclaration solennelle », et en intervertissant l'ordre de division du deuxième paragraphe. (Projet de l'Exécutif).

Ajouter à la fin de la troisième ligne du premier paragraphe, les mots suivants : « lorsqu'ils ne sont pas visités par les commissaires-ordonnateurs ».

Retrancher à la fin du 2me paragraphe les mots « 2o lors de leur guérison ». (Ottawa).

Remplacer cet article par le suivant : « Les sociétaires malades doivent, toutes les fois qu'ils désirent retirer des bénéfices, envoyer avec le certificat du médecin un rapport écrit de leur maladie ». (Saint-Joseph de Worcester).

Amender en ajoutant après le mot « profit », en sixième ligne, les mots « et que leur maladie ne provient pas d'inconduite ». (Putnam).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 48

Amender en remplaçant le mot « solennelle » par le mot « assermentée ». (Projet de l'Exécutif).

Amender en remplaçant les mots « la succursale peut en aucun temps » par les mots « lorsqu'il y a doute sur la maladie d'un sociétaire, la succursale doit en aucun temps faire examiner ce sociétaire par un médecin ». (Gardner).

Ajouter au paragraphe *a* ce qui suit : « et que le paiement des frais soit également divisé entre la caisse d'administration centrale et la caisse d'administration locale ».

Ajouter au paragraphe *b* de cet article les mots « la succursale ne doit accorder, aucune indemnité sans avoir reçu un rapport satisfaisant du commissaire-ordonnateur concernant le malade ». (Brockton).

Remplacer le paragraphe *a* par le suivant : « Faire visiter les malades par un médecin, aux frais du bureau central, mais sous la surveillance de la succursale qui en aura au préalable obtenu la permission du Conseil exécutif ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de la succursale de Brockton et le rejet des autres projets).

ARTICLE 51

Remplacer cet article par le suivant : « Les femmes sociétaires ne peuvent pas appartenir à la caisse des malades ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 52

Amender cet article en ajoutant après les mots « cotisations » en deuxième ligne, les mots « après la deuxième assemblée du mois ». (Leominster).

Amender cet article de façon à ce qu'il se lise comme suit : « Tout sociétaire qui paiera ses cotisations durant le mois où elles sont dues aura droit aux bénéfices sept jours après avertissement mais dans le cas contraire il perdra ses bénéfices pour un temps égal à celui durant lequel il aura négligé de les payer ». (Central Falls).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 53

Amender, en ajoutant après le mot « intempérance » les mots « abus de tabac, usage de morphine, opium ou autres substances analogues ». (Projet de l'Exécutif).

Ajouter comme troisième paragraphe de cet article les mots suivants : « Perd les mêmes droits tout sociétaire qui s'absente de sa localité en temps de maladie sans consentement de la succursale ». (Gardner).

Ajouter à cet article ce qui suit : « ou qui s'absente de sa localité en temps de maladie sans en avoir demandé la permission à sa succursale, ou au président de sa succursale entre les assemblées ». (Marlboro).

Ajouter à cet article, comme troisième paragraphe, ce qui suit : « Tout sociétaire qui s'absente de sa localité durant sa maladie sans l'autorisation de sa succursale perd ses droits aux bénéfices en maladie ». (Saint Antoine de Worcester).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif, ainsi que du projet de la succursale de Gardner en substituant toutefois aux mots qui suivent le mot " localité " les mots " durant sa maladie, s'il n'en a pas avisé sa succursale ").

— (Les comités recommandent le rejet des autres projets).

ARTICLE 56

Ajouter à cet article les mots suivants : « divisés comme suit : 5/6 allant à la caisse centrale et 1/6 pour défrayer les frais de conventions ». (Holyoke).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 57a

Ajouter après l'article 57 l'article suivant : « L'extrait de baptême est obligatoire pour tous les candidats ; à défaut par eux de le produire, devenus sociétaires, ils perdront tout droit à l'indemnité en maladie ou au décès s'il est démontré qu'ils sont entrés dans la Société avant ou après l'âge fixé par les règlements ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 61a

« Tout sociétaire atteint d'une maladie incurable, ayant retiré ses quinze semaines de bénéfices par année, pendant cinq années consécutives; cesse de faire partie de la caisse des malades ». (Ottawa).

Ajouter immédiatement avant l'article 62 : « Il est permis lorsqu'un sociétaire aura atteint l'âge de 70 ans et qu'il est membre depuis vingt ans ou plus que la Société rachète sen certificat de dotation et lui rembourse les argents qu'il a versés à la caisse de dotation ; le Conseil général a droit d'effectuer le rachat ; et alors ce sociétaire est tenu de donner quittance générale et finale ; de ce moment, il cesse d'être membre de la Société ». (Notre-Dame de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 62

Amender en remplaçant les mots « d'un mois », en première ligne, par les mots « de trente jours ». (Projet de l'Exécutif).

Amender cet article en remplaçant le mot « un » par le mot « deux ». (Holyoke).

Amender en remplaçant le mot « un », en première ligne, par le mot « trois ». (Lynn).

Amender en changeant le mot « un », en première ligne, par le mot « trois ». (Saint-Antoine de Worcester).

Retrancher tout ce qui suit le mot « maladie » en troisième ligne. (Biddeford).

Remplacer les mots « d'un mois » par les mots « de deux mois ». (Manchester).

Amender en changeant le mot « un », à la première ligne, par le mot « trois ». (Natick).

Remplacer le mot « un », en première ligne, par le mot « deux ». (Saint-Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 63

Amender en ajoutant avant le mot « mois », en première ligne, le mot « quatrième ». (Natick).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 64

Amender en retranchant les mots « s'il n'a pas atteint l'âge de 55 ans ». (Saint-Jacques Montréal).

Remplacer cet article par le suivant : « Le sociétaire suspendu depuis trente jours peut, dans les trente jours qui suivent, être réintégré dans la Société, du consentement de sa succursale. Il lui faut, dans ce cas, payer tous ses arrérages et subir, à ses frais, un examen médical satisfaisant.

« Après ces derniers trente jours il est déchu ». (Holyoke).

Retrancher de cet article les mots « s'il n'a pas atteint l'âge de 55 ans ». (Saint-Joseph de Worcester).

Amender en changeant le mot « soixante », en première ligne, par le mot « quatre-vingt-dix », et en remplaçant le mot « cinquante-cinq », en cinquième ligne, par le mot « quarante-cinq ». (Saint-Antoine de Worcester).

Se lira comme suit : « Le sociétaire en retard de trois mois dans le paiement de ses cotisations pourra être réintégré dans le courant du mois suivant, c'est-à-dire, le quatrième mois, s'il n'a pas dépassé l'âge de 55 ans, en subissant un examen médical satisfaisant, à ses frais, sur consentement de sa succursale, et en payant tous ses arrérages. Passé ces quatre mois d'arrérages, il sera déchu ». (Natick).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 68a

Les sociétaires sont tenus, pour avoir droit aux bénéfices en maladie, de demander leur transfert à la succursale de leur localité. (Saint Charles de Bellechasse).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet quant à l'idée).

ARTICLE 69

Amender en remplaçant le mot « cinquante » par le mot « vingt-cinq ». (Projet de l'Exécutif).

Se lira comme suit : « Un sociétaire qui change de localité est tenu de se faire transférer à la succursale la plus proche, sur paiement de dix centins pour couvrir les frais du transfert ; si dans les soixante jours de son changement de résidence il n'a pas demandé son transfert, il tombe sous le contrôle du bureau central ». (Fall River).

Remplacer cet acticle par le suivant : « Le sociétaire qui change de localité est obligé de se faire transférer à la succursale de sa localité ». (Notre-Dame de Worcester).

Amender en remplaçant « à une autre », en troisième ligne, par les mots « à la succursale de sa localité ». (Saint-Louis de France de Lowell).

Amender en biffant les mots « sur paiement de cinquante centins à la caisse locale de sa succursale ». (Saint-Antoine de Worcester).

Remplacer cet article par le suivant : « Le sociétaire peut, sur paiement de 50 cents à la caisse locale de sa succursale. se faire transférer à une succursale de sa localité ; à toute autre succursale le transfert sera gratuit ». (Manchester).

Se lira comme suit : « Un sociétaire peut sans frais se faire transférer à la succursale de sa localité. A toute autre succursale il pourra se faire transférer sur paiement de 50 centins ». (Saint Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet des autres projets).

ARTICLE 69a

Le Conseil exécutif a le pouvoir de transférer d'autorité, lorsqu'il le juge à propos, tout membre d'une succursale à une autre succursale. (Projet de l'Exécutif).

Ajouter ce qui suit après l'article 69 : « Un sociétaire demandant son transfert pour une succursale autre que celle de sa localité devra en faire la demande au Conseil exécutif et en donner ses raisons ; le Conseil exécutif pourra, s'il le désire, indiquer le montant que ce socié-

taire aura à payer pour obtenir son transfert ». (Saint Louis de France de Lowell).

Ajouter après l'article 69 l'article suivant : « Toute succursale remboursant aux sociétaires les cinquante centins payés pour son transfert est passible d'une amende de trois dollars payable à la succursale d'où le sociétaire est parti ». (Saint-Joseph de Lowell).

A être ajouté après l'article 69 : « Aucun transfert ne pourra être accordé si ce n'est pour le transfert à la succursale de la localité où va demeurer un sociétaire ». (South Lowell).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif, en ajoutant après le mot " autorité " les mots " s'il y a demande de bénéfices en maladie ".

Ils recommandent le rejet des autres projets).

ARTICLE 78

Amender en biffant en première ligne les mots « à ses frais », et en ajoutant au deuxième paragraphe les mots suivants : « Pour défrayer la célébration de la fête patronale, la succursale peut, en assemblée ordinaire et après qu'avis en a été donné à tous ses membres, imposer une cotisation spéciale de pas plus de vingt-cinq centins. Le défaut de paiement de cette cotisation au temps indiqué par l'appel, entraîne la pénalité imposée par l'article 52 ». (Projet de l'Exécutif).

Abroger. (Springfield).

— (Les comités recommandent d'amender cet article en ajoutant le proviso suivant : " Les femmes sociétaires ne sont pas tenues de participer à la fête patronale et d'y contribuer ".)

ARTICLE 79

Abroger. (Springfield).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 82

Remplacer les mots « est biennale » par les mots « a lieu tous les quatre ans ». (Terrebonne).

Remplacer les mots « est biennale » par les mots « a lieu tous les cinq ans ». (Saint-Jacques l'Achigan).

Remplacer cet article par le suivant : « La convention générale est biennale et siège le 3ème lundi d'août dans la localité choisie par la majorité des délégués à la convention générale précédente . (Saint-Sauveur).

Remplacer les mots « à Montréal » par les mots « dans la ville ou autre endroit qui aura été designé par la convention générale précédente ». (Saint-Joseph de Worcester).

Remplacer les mots « à Montréal » par les mots « dans la ville ou autre endroit qui aura été designé par la convention générale précédente ». (Notre Dame de Worcester).

Amender en remplaçant les mots « à Montréal » par les mots « à l'endroit choisi par la convention précédente ». (Saint-Antoine de Worcester).

Remplacer les mots « à Montréal » par les mots « le lieu de la convention suivante sera choisi par les délégués à chaque convention ». (Putnam).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 83

Amender cet article en remplaçant les mots « des ex présidents-généraux » par les mots « de l'ex-président-général ». (Saint-Joseph de Worcester).

Paragraphe *b*. — Remplacer ce paragraphe par le suivant : « Du dernier ex-président-général, s'il n'a pas cessé d'être membre de la Société ». (Notre-Dame de Worcester).

Amender en ajoutant au paragraphe *a* les mots « du dernier président-général, s'il n'a pas cessé d'être membre de la Société », et en biffant le paragraphe *b*. Le paragraphe *c* devient le paragraphe *b*. (Saint-Louis de France de Lowell).

Amender le paragraphe *b* en changeant les mots « des ex-présidents-généraux » par les mots « de l'ex-président-général ». (Saint-Antoine de Worcester).

Biffer de cet article le paragraphe *b*. (Biddeford).

Paragraphe *b*. — Abroger. (Manchester).

Paragraphe 2. — Abroger. (Saint-Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 94

Amender en remplaçant le chiffre « 6 », de la deuxième ligne, par le chiffre « 5 ». (Saint Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projets.

ARTICLE 113

Amender cet article de manière à ce qu'un sociétaire puisse être

officier de succursale et membre du Conseil général en même temps. (Trois-Rivières).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 118

Remplacer en troisième ligne le mot « trois » par le mot « cinq ». (Notre Dame de Worcester).

Amender en remplaçant le mot « trois » en troisième ligne, par le mot « quatre ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 120

Les comités recommandent d'amender cet article en changeant les mots « transmet à chaque succursale » par les mots « publié dans le bulletin de la Société ».

ARTICLE 121

Les comités recommandent d'amender cet article en biffant les mots « et tous les projets d'amendements ».

ARTICLE 123

Se lira comme suit : « Le Conseil général est composé des neuf membres du Conseil exécutif et d'un directeur pour chaque juridiction, choisi par la juridiction qu'il doit représenter. La création de toute nouvelle juridiction donnera droit à un directeur-général pour cette juridiction. (Natick).

Amender cet article de manière à ce que les directeurs-généraux soient choisis par juridiction et non par province, vu que le territoire de la Société est divisé en juridictions et non en provinces, tel que mentionné par l'article 184. (Hull).

Remplacer cet article par le suivant : « Le Conseil général est composée du président-général, d'un censeur et d'un directeur du Conseil exécutif, et de six directeurs choisis comme suit, en dehors de Montréal et de la banlieue : deux dans la Province de Québec, un dans la Province d'Ontario, un dans les Provinces maritimes et deux dans les États-Unis ». (Holyoke).

Amender en remplaçant le mot « six » en deuxième ligne, par le mot « neuf ». (Saint-Joseph de Worcester).

Se lira comme suit : « Le Conseil général est composé de sept membres du Conseil exécutif et de huit directeurs généraux choisis comme suit, en dehors de Montréal et de la banlieue : deux dans la

province de Québec, un dans la province d'Ontario, un dans les Provinces Maritimes, et quatre dans les États-Unis ». (Notre Dame de Worcester).

Remplacer tout ce qui suit le mot « banlieue » en troisième ligne, par les mots « un par chaque juridiction ». (Manchester).

Cet article se lira comme suit : « Le Conseil général est composé de neuf membres du Conseil exécutif et de six directeurs choisis au Canada et aux États Unis proportionnellement au nombre des sociétaires dans ces deux pays ». (Lewiston).

Amender en remplaçant tout ce qui suit le mot « banlieue » en troisième ligne, par les mots « dont un pour chaque juridiction ». (Saint Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent le rejet des projets et l'adoption de l'amendement suivant constitué par ce proviso. " La province d'Ontario, pour les fins du présent article comprend la province d'Ontario, les comtés d'Ottawa et de Pontiac dans la province de Québec, et l'État du Michigan, dans les États-Unis ").

ARTICLE 124

Ajouter à cet article les mots suivants : « Les directeurs ont la surveillance et le contrôle des organisateurs dans leur district respectif ». (Holyoke).

Amender en ajoutant à cet article les mots « et il en fait rapport à la convention ». (Springfield).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 125

Ajouter à la section *f* les mots suivants : « et des estimés des dépenses pour les trois mois qui suivent la réunion du Conseil général ». (Holyoke).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 129

Remplacer en troisième ligne le mot « trois » par le mot « cinq ». (Notre-Dame de Worcester).

Amender en remplaçant le mot « trois » en troisième ligne, par le mot « quatre ». (Saint-Louis de France, de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 134

Remplacer cet article par le suivant : « Le mode de paiement des frais encourus par les conventions de juridictions et par la convention générale sera établi par la convention générale ». (Manchester).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 136

Remplacer en deuxième ligne le mot « sept » par le mot « cinq ». (Notre Dame de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 138

Amender en remplaçant en deuxième ligne le mot « mardi » par le mot « lundi ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 141

Amender en remplaçant en troisième ligne, les mots « au désaveu par le Conseil exécutif d'un », par les mots « à une ordonnance du Conseil exécutif relativement à l'interprétation des règlements ou à ses décisions concernant les actes contraires ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 142

Remplacer cet article par le suivant : « Il paye toutes les dépenses autorisées par la convention et fait un estimé des dépenses pour les trois mois suivants la réunion du Conseil général, estimé qui devra être approuvé par le Conseil général ». (Holyoke).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 147

Remplacer les mots « ou pour tout autre motif s'il y a lieu » par les mots « en cas de nécessité ». (Putnam).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 151

Amender en ajoutant à l'article les mots : « sauf dans le cas de

l'article 73 où il sera de son devoir d'enregistrer son vote comme membre du Conseil exécutif ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet (sur division, 4 votant contre).

ARTICLE 159*a*

Il voit à faire l'échange des chèques reçus des différentes succursales et doit en charger le coût de change à la dite succursale qui devra lui retourner le montant avec son rapport suivant. (Saint-Louis de France, de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 160*a*

Ajouter après l'article 160, l'article suivant : « En cas de retard d'un trésorier de succursale pour l'envoi du rapport mensuel, le trésorier-général est, requis de notifier le plus tôt possible, à cet effet, le représentant du Conseil exécutif de la succursale ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet d[illegible] rojet).

ARTICLE 164

Amender cet article en ajoutant le paragraphe suivant : « Il recommande au Conseil exécutif les aspirants à la charge de médecin-examinateur de la Société ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 167

Amender en retranchant tous les mots qui suivent les mots « médecin-en-chef » en deuxième ligne (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 184

Biffer du paragraphe 1o, dans la troisième ligne, le mot « moins » et y substituer les mots « y compris ». (Ottawa).

Retrancher du paragraphe 3o à la deuxième ligne les mots « et des comtés de Pontiac et d'Ottawa ». (Ottawa).

— (Les comités recommandent le rejet parce qu'il y a été pourvu).

ARTICLE 189

Remplacer les mots « est biennale » par les mots « a lieu tous les quatre ans ». (Terrebonne).

Remplacer les mots « est biennale » par les mots « a lieu tous les cinq ans ». (Saint-Jacques l'Achigan).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 191

Amender, en remplaçant le chiffre « 6 » de la deuxième ligne, par le chiffre « 5 ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 197

Remplacer en quatrième ligne le mot « trois » par le mot « cinq » et retrancher la dernière phrase. (Notre-Dame de Worcester).

Amender en remplaçant le mot « trois » de la quatrième ligne, par le mot « quatre ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 200

Amender en remplaçant le mot « vingt-cinq » par le mot « cinquante », et en ajoutant à cet article les mots « Dans les campagnes, il ne pourra être établi plus d'une succursale par paroisse ». (Saint-Jacques l'Achigan).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 204

Amender en remplaçant en deuxième ligne les mots « obtiendront » par les mots « peuvent obtenir ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet, en ajoutant toutefois les mots " si le Conseil le juge à propos ").

ARTICLE 209

Remplacer en première ligne le mot « deux » par le mot « une » et remplacer en deuxième ligne le mot « et » par le mot « ou ». (Notre-Dame de Worcester).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 210

Remplacer cet article par le suivant : « Elles peuvent du consentement du Conseil exécutif, créer des bureaux de perception dans les localités où il n'y a qu'une succursale, qu'avec le consentement de cette même succursale ». (Saint Sauveur).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet (sur division).

ARTICLE 214

Se lit comme suit : « Il est formellement interdit à une succursale ou à un sociétaire, en son nom personnel ou au nom de sa succursale, de transmettre à une autre succursale ou à des sociétaires, ou à des personnes non sociétaires, aucun document injurieux contre la Société ou son Exécutif, ou aucun document de nature à nuire aux intérêts de la Société. Toute publication de tel document dans un journal ou ailleurs est aussi formellement interdite ». (Projet de l'Exécutif).

Abroger. (Saint-Jacques Montréal).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet du Conseil et le rejet du projet de la succursale Saint-Jacques).

ARTICLE 215

Abroger. Ces deux articles devant être remplacés par le suivant : « Il est strictement défendu aux sociétaires ou aux succursales de faire circuler parmi d'autres succursales des billets de représentations, de râfles, etc., sans avoir au préalable obtenu la permission du Conseil-exécutif ». (Saint-Jacques, Montréal).

— (Les comités recommandent le rejet du projet (sur division).

ARTICLE 215*a*

Ajouter après l'article 215 l'article suivant : « L'usage de toutes boissons enivrantes est formellement interdit dans les réunions organisées par la Société ou ses succursales ». (Projet de l'Exécutif).

Toutefois, si la constitution a été violée, les articles 214 et 215 deviennent nuls. (Sainte-Brigide).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet de l'Exécutif et le rejet du projet de la succursale de Sainte-Brigide).

ARTICLE 215*b*

Si l'Exécutif fait amender la charte ou les règlements par la Législature de Québec, et que ces amendements n'aient pas été votés par la

Convention, dans ce cas l'Exécutif est suspendu, et les présidents et toutes les succursales convoquent une nouvelle convention. (Sainte-Brigide).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 221

Amender cet article en ajoutant après le mot « malades », en troisième ligne, les mots « et les soins donnés aux sociétaires ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 222

Remplacer, à la quatrième ligne, les mots « deux cents » par le mot « cent ». (Ottawa).

Ajouter après le mot « chaque », en quatrième ligne, le mot « fraction de ». (Saint-Augustin de Manchester).

— (Les comités recommandent le rejet des projets).

ARTICLE 224

Amender cet article en remplaçant, dans la première ligne du deuxième paragraphe, le mot « un » par le mot « deux ». (Projet de l'Exécutif).

Amender en remplaçant en première ligne du deuxième paragraphe le mot « un » par le mot « trois ». (Putnam).

— (Les comités recommandent le rejet de ces projets, et ils demandent d'amender cet article en changeant les mots : " Il dépose en même temps, entre les mains du trésorier un dollar ", par les mots : " Il fait en même temps entre les mains du trésorier un dépôt ne dépassant pas deux dollars ").

ARTICLE 226

Remplacer cet article par le suivant et le transposer avec l'article 225 : « La succursale a un délai de quinze jours pour s'enquérir des antécédents des candidats et décider de leur admission, le vote se faisant au scrutin et cinq boules noires refusant l'admission. Si le candidat est admis, le secrétaire doit le notifier par carte postale d'avoir à subir son examen médical ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 231

Amender cet article en biffant dans la deuxième ligne les mots « par ordre alphabétique » et dans la quatrième ligne les mots « les noms des proposeurs ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 232

Amender cet article en biffant le deuxième paragraphe. (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 245

Ajouter à cet article le paragraphe 9ème suivant : il fait remise des valeurs au trésorier-général par chèques, et les frais d'échange sont à la charge du bureau central. (Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

ARTICLE 255

Amender cet article en remplaçant en première ligne le mot « un » par le mot « deux ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent le rejet du projet, y ayant été pourvu).

ARTICLE 249

Ajouter au deuxième paragraphe de cet article les mots : « et s'assurer que les malades sont dans les conditions voulues aux termes des règlements pour retirer les bénéfices et en faire un rapport complet et exact à la succursale ». (Brockton).

Amender en ajoutant au deuxième paragraphe les mots « une fois par semaine ». (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet du projet de Brockton et l'adoption du projet de Saint-Louis de Lowell).

ARTICLE 279

Retrancher après le mot « janvier » tous les autres mots de cet article. (Ottawa).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

Remplacer cet article par le suivant : « Les candidats aux fonctions d'officiers seront proposés et élus à la dernière assemblée de janvier ». (Terrebonne).

Se lira comme suit : « Les officiers sont élus à la dernière assemblée ordinaire de janvier. La nomination a lieu en même temps que l'élection ». (Saint Édouard).

Remplacer cet article par le suivant : « Les officiers sont élus à la première assemblée ordinaire de mars ». (Saint-Sauveur).

— (Les comités recommandent le rejet des projets, y ayant été pourvu).

ARTICLE 279*a*

Ajouter immédiatement après l'article 279, l'article suivant : « Sur motion dûment adoptés par l'assemblée, de nouvelles propositions de candidats aux élections des succursales pourront être faites à l'assemblée des élections ». (Notre-Dame de Montréal).

— (Les comités recommandent le rejet du projet, y ayant été pourvu)

ARTICLE 280

Amender cet article en y ajoutant les mots « et être présents à leur élection ou avoir signifié par écrit leur acceptation ». (Projet de l'Exécutif).

— (Les comités recommandent l'adoption du projet).

ARTICLE 281

Amender cet article en remplaçant les mots : « la première assemblée de février » par les mots « la seconde assemblée de mars ». (Saint-Sauveur).

— (Les comités recommandent le rejet du projet).

RECOMMANDATIONS

Cette succursale demande aussi l'abolition du comité de rédaction des règlements. (Sainte-Brigide).

— (Les comités recommandent le rejet).

Cette succursale demande d'amender la constitution de manière que le paiement des secours en maladie soit laissé à la discrétion des succursales, et que celles-ci ne soient liées en rien par le certificat du médecin ou par la déclaration solennelle du sociétaire qui demande les bénéfices. (Saint-Charles de Bellechasse).

— (Les comités recommandent le rejet (sur division).

Cette succursale demande : 1o Que les règlements soient amendés de manière que le Conseil général soit composé des membres du Conseil exécutif et des directeurs élus par les conventions de juridictions. Chaque juridiction aura droit à un directeur, qui sera de droit président de la convention de juridiction.

2o Elle demande la formation d'une caisse funéraire afin de pouvoir payer $50 à chacun des membres décédés qui appartiennent à cette caisse, pour pourvoir aux frais des funérailles. Cette caisse pourrait être combinée avec la caisse des malades ou créee séparément ; elle serait facultative. (Fraserville).

— (Les comités recommandent le rejet).

Cette succursale demande qu'un règlement soit passé donnant à chaque succursale le droit de décider en dernière instance sur le paiement ou le refus des bénéfices en maladie, même lorsqu'il y a certificat du médecin et déclaration assermentée. (Sainte Marie de Beauce).

— (Les comités recommandent l'adoption, laissant au comité de rédaction de rédiger cet article).

Cette succursale demande aussi le rétablissement des droits d'entrée avec faculté par le Conseil de les abolir en temps de concours. (Putnam).

— (Les comités recommandent le rejet).

Cette succursale demande :

1o Que les bureaux de perception soient abolis partout où il y a des succursales régulièrement établies, vu que ces bureaux sont une nuisance au recrutement des membres résidant dans la localité, et que le Conseil exécutif soit prié de soumettre cette proposition à la prochaine convention de districts, afin que les règlements soient modifiés en conséquence.

2o Cette succursale ayant constaté que le nouveau mode d'élection pour les officiers des succursales, offre certains inconvénients, elle recommande qu'il soit de nouveau mis à l'étude dans le but d'y remédier pour l'avenir. (Jacques-Cartier).

— (Les comités recommandent le rejet, y ayant été pourvu).

Cette succursale demande : Que tout bureau de perception établi par une succursale étrangère à la la localité et dans laquelle localité il y a une succursale régulièrement organisée, soit aboli, et cela pour le plus grand bien de la Société des Artisans Canadiens français, vu qu'ils empêchent les membres qui vont payer leurs contributions a ces dits bureaux de perception d'assister aux séances des succursales où se discutent les intérêts locaux et généraux de la Société, la privant ainsi des services que pourraient lui rendre ces membres ;

Que les membres qui se servent de ces bureaux de perception soient invités à se joindre à la succursale la plus proche de leur résidence ;

Que le transfert de ces membres à leurs nouvelles succursales soit fait sans charge extra et qu'en conséquence l'article du règlement exigeant un honoraire de cinquante centins pour le dit transfert ne soit pas requis des membres qui seraient ainsi dans l'obligation de changer de succursale et ce pendant trois mois, à compter du jour de la sanction de cet amendement. (Saint Jean-Baptiste de Québec).

— (Les comités recommandent le rejet, y ayant été pourvu).

Cette succursale demande que la qualification des candidats soit inscrite sur les blancs d'admission. (Saint-Louis de France de Lowell).

— (Les comités recommandent le rejet, y ayant été pourvu).

Cette succursale suggère ce qui suit relativement à la caisse des malades :

1o Afin de rémédier à l'état actuel de la caisse des malades, un bureau médical relevant du Conseil exécutif devrait être fondé, et toutes réclamations pour bénéfices, de quelque succursalé que ce soit, devront être soumises à ce bureau avec certificats de maladies, rapports des commissaires-ordonnateurs, et là, le ou les médecins attachés à ce bureau, après vérification du cas, décideraient si paiement du ou des bénéfices requis doit être fait.

2o Que tous paiements pour bénéfices de maladie en raison de la recommandation ci-dessus devraient être faits par le bureau central lui-même.

3o Que l'économie et la sage administration qui présidera ainsi aux paiements de bénéfices demandés compenseront amplement le coût et l'entretien de ce bureau.

4o Comme, ainsi que les opérations de l'an dernier le prouvent, l'appel de trente centins par mois pour contribution de maladie est trop minime, nous avons raison de croire que tous les sociétaires comprennent qu'il faut à part une sage administration trouver un autre moyen d'enrayer ces déficits, et nous croyons qu'il serait très sage et équitable pour tous les membres qu'une échelle graduée en maladie, semblable à celle des décès, soit adoptée. Nous considérons ce mode très juste car les sociétaires auraient à payer suivant leur âge, de sorte que celui qui a vingt ans ne saurait être sujet aux mêmes taux que celui qui en a quarante ; les risques le justifient. (Ludger Gravel).

— (Les comités recommandent le rejet, y ayant été pourvu).

Il est résolu, sur proposition de M. J. C. Lamothe appuyé par M. J. N. Lemieux, que ce rapport soit étudié et discuté, clause par clause, et que chaque clause soit considérée comme motion principale.

ETUDE DU RAPPORT SUR LES PROJETS D'AMENDEMENTS

Article 6.—Le rapport est adopté.

Article 7.—Le rapport est référé pour étude à un comité formé des délégués médecins de la Convention, présidé par le médecin en chef, avec mission d'entendre les délégués dans leurs remarques à ce sujet.

Article 9.—Le rapport est adopté après discussion, M. Ant. Léger s'opposant à l'adoption de cette clause.

Article 10.—Le rapport est adopté après discussion, à laquelle prennent part MM. Grisé (contre), Bazin, Gauthier, Gravel, Laflamme et Desaulniers. M. J. M. Dupont est favorable à l'émission d'un seul certificat au prix de soixante et quinze centins.

Le président du comité de Réception annonce la visite du représentant du maire de la ville de Montréal. La séance est en conséquence suspendue.

Le pro-maire, M. Noé Leclaire, fait son entrée aux applaudissements de la Convention. En ces termes il souhaite la bienvenue aux délégués :

« Messieurs,

« Je suis très heureux, en ma qualité de maire suppléant de Montréal, d'avoir été désigné pour vous souhaiter la bienvenue en notre ville.

« Je puis vous donner l'assurance que notre cité est fière de vous recevoir.

« Votre Société est maintenant une organisation qui a pris un caractère national, et toute la population canadienne-française de la Province de Québec et d'une certaine partie des Etats-Unis d'Amérique, l'a vue grandir avec orgueil et est fière des succès qui ont couronné vos efforts.

« Comme vous le savez tous, le recrutement de votre Société fut d'abord difficile, et de quelques membres seulement que vous étiez il y a trente ans (à peine une douzaine), votre Société ne compte pas moins de 35,000 membres en 1908.

« Voilà des résultats dont tout Canadien français doit s'enorgueillir.

« Je crois exprimer les sentiments de la population entière de Montréal en reconnaissant les services éminents que rend votre Société, et en exprimant le désir que vous continuiez de jouir de la confiance et de l'estime de tous les citoyens.

« Je vous prie de vous considérer chez vous à Montréal, et j'aime à croire que, lorsque vous retournerez dans vos familles, vous n'aurez eu que des impressions agréables à rapporter ».

Sur l'invitation du président-général, M. L. J. Gauthier répond

à cette invitation avec la fougue éloquente qui caractérise sa parole énergique. Il se déclare heureux de pouvoir assurer M. le pro-maire que la Société se fait un devoir, en toutes circonstances, d'inculquer à ses membres, l'amour de la race canadienne-française et de la patrie. Il est heureux aussi de reconnaître que Montréal est encore, est toujours le cœur de la Province de Québec, encore et toujours si française ; il félicite M. le pro-maire et ses collègues français d'avoir su faire Montréal la ville française et industrielle qu'elle est.

Le président de la convention invite le pro-maire, en sa qualité d'Artisan, d'assister aux séances de la convention. Celui-ci répond qu'autant qu'il le pourra, il y assistera avec plaisir. Aux applaudissements de la convention, le président-général décore M. le pro-maire de l'insigne de membre de la convention.

Et la séance continue :

Article 11.—Le rapport du comité est adopté.

Article 12.—Le rapport du comité est adopté.

Article 13.—Le rapport du comité est adopté.

Article 15.—Le rapport estadopté sur division.

Article 16.—Le rapport est adopté. De plus, sur proposition de M. J. C. Lamothe appuyé par M. J. N Lemieux, il est résolu que l'article 16 des règlements actuels soit abrogé, vu l'adoption du rapport des comités sur l'article 15.

Article 21.—Le rapport des comités est adopté, après une discussion à laquelle prennent part MM. J. A. H. Hébert, J. C. Lamothe, Ant. J. Léger et M. J. A. Labelle, aviseur légal.

Article 28.—Le rapport des comités est adopté.

Article 31.—Le rapport des comités est adopté.

Article 31*a*.—Le rapport des comités est adopté.

Article 32.—L'étude du rapport des comités est suspendue, et cet article est référé au comité spécial des médecins.

Article 33.—Référé au comité spécial des médecins, avec le précédent.

Article 37.—Le rapport des comités est adopté.

Article 39.—Le rapport des comités est adopté.

Le comité des Lettres de créance soumet le rapport ci-dessous :

SECOND RAPPORT DU COMITE DES LETTRES DE CREANCE

« Messieurs,

« Votre comité a l'honneur de faire rapport que, depuis son premier rapport, les membres du Conseil, ex-présidents généraux et délégués suivants ont produit entre vos mains leurs lettres de créance : MM. J. A. Ducharme, Camille Paquet, Nap. Champagne, J. A. H. Hébert, Jos. Lamarche, T. A. Grothé, Jos. Thibeault, C. T. Desjardins, C. E. R. Auger, Dr J. B. Comeau, J. O. Decelles, J. A. C. Huot, R. Grisé, R. Guilmette, portant à soixante et huit le nombre des membres de la convention.

« Humblement soumis,

« (Signé) A. A. Gaumond, président. »

Il est midi. Le président lève la séance,

Germain BEAULIEU,
Secrétaire-général.

Alfred LAMBERT,
Président.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante et dix délégués répondent à l'appel. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Interpellations :

M. Vital Grenier désire savoir où et quand aura lieu le service anniversaire de la Société pour le repos des âmes de ses membres décédés.

M. L. J. Gauthier fait remarquer que ce service anniversaire a été spécial à la convention de 1906.

Sur le doute qui s'élève à ce sujet, le trésorier-général est chargé d'en faire l'étude par le rapport de la convention précédente.

En attendant le rapport du trésorier-général, M. Wellard demande si c'est l'intention du Conseil exécutif de nommer un organisateur pour la juridiction d'Ontario.

Le président-général répond qu'actuellement la Société a quatre organisateurs, deux pour le Canada et deux pour les Etats-Unis. Que d'ailleurs il ne peut dire quelle sera l'attitude du prochain Conseil à cet égard.

Le trésorier-général fait rapport en indiquant la page 134 du rapport de la convention de 1906.

M. L. J. Gauthier est d'opinion qu'en vertu de ce rapport, le service funèbre à la dernière convention a été spécial à cette convention et ne saurait lier la présente convention.

Au nom du comité spécial des médecins, M. A. F. Jeannotte fait le rapport verbal sur les articles qui ont été référés à ce comité.

Article 7.—Le comité spécial recommande le projet de l'Exécutif, moins les mots « pelleteurs de charbon ».

Article 32.—Le comité spécial recommande le projet de l'Exécutif.

Article 33. - Le comité spécial recommande le projet de l'Exécutif, moins les mots « employés dans les fabriques de carbure ».

Le comité spécial recommande à la convention d'amender l'article 7 en ajoutant les mots « les employés dans les fabriques de carbure, d'aluminium ».

La convention accepte le rapport du comité spécial sur l'article 7; en conséquence le rapport des comités sur l'article 7 est adopté en ajoutant au projet du Conseil, les mots " les employés dans les fabriques de carbure et d'aluminium ".

La convention modifie le rapport du comité spécial et des comités conjoints sur l'article 32 et l'article 33 en changeant les mots " ainsi que ceux ", après le mot " travaillant ", par les mots " travaillant à des fils destinés à transmettre l'électricité ", et ainsi amendé, le rapport des comités est adopté.

Sur question de privilège, M. Vital Grenier ramène devant la convention la question du service anniversaire.

Appuyé par M. Pierre Bédard, M. J. B. A. Gougeon propose qu'un service funèbre soit célébré, cette année, comme à la convention de 1906, et que les détails d'organisation en soient laissés à l'aumônier-général.

MM. L. J. Gauthier et Nap. Champagne s'opposent à cette motion, la convention ne devant pas priver l'Exécutif de tous ses fonds pour l'administration de la Société.

Parlent en faveur de la motion : MM. Gougeon, Séguin et Grenier.

Le vote est pris par levé et assis, et donne en faveur de la motion dix-sept (17) ; contre, trente-sept (37). Le président déclare la motion perdue.

Est soumis le rapport suivant :

TROISIÈME RAPPORT DU COMITE DES LETTRES DE CREANCE

« Messieurs,

« Nous avons l'honneur de faire rapport que depuis notre second rapport, nous avons reçu les lettres de créance de MM. Théo. Gervais et P. A. Séguin.

« Humblement soumis,

« (Signé) A. A. Gaumond. »

La convention reprend l'étude du rapport des comités conjoints de Législation et des Finances,

Article 40.—MM. L. J. Gauthier et J. V. Desaulniers expliquent le projet de l'Exécutif et donnent les raisons qui le motivent.

Prennent part à la discussion et parlent contre le projet de l'Exécutif, MM. Delisle, Girard, Dr Marin, C. J. E. Bazin, Gougeon et Brassard.

A ce moment le président donne lecture du télégramme suivant, adressé au président-général :

« M. J. V. Desaulniers, « College Bridge, N. B.

« Président Artisans Canadiens français, Montréal.

« Le Conseil exécutif et les délégués de la Société l'Assomption, réunis en convention à Saint-Joseph, N. B., sympathisent fraternellement avec votre Société et fait des vœux pour son progrès.

« Dr E. S. Gaudet, président-général. »

M. L. J. Gauthier propose qu'un télégramme de remerciement soit adressé au président de la Société l'Assomption, et qu'en hommage pour nos frères acadiens, les membres de la présente convention chantent debout l'hymne national acadien : *Ave Maris Stella.*

Après le chant de l'*Ave Maris Stella*, la convention reprend la discussion sur l'article 40.

Parlent contre le projet de l'Exécutif, MM. Gaumond et Picard ; en faveur du projet, MM. Gauthier, Ducharme et Comtois.

Appuyé par M. P. A. Séguin, M. Nap. Champagne demande si la question préalable ne doit pas maintenant être mise aux voix.

Sur proposition de M. J. V. Desaulniers, appuyé par M. Jos. Delisle, il est résolu que le vote sur cette question préalable soit pris par appel nominal.

Le vote est pris et donne : en faveur de la question préalable, douze (12) ; contre, cinquante-trois (53).

La question préalable étant rejetée, la discussion se continue sur l'article 40.

Parle en faveur du projet du Conseil, M. J. A. H. Hébert.

La séance est levée sur proposition de M. J. B. A. Gougeon, appuyé par M. J. N. Lemieux, afin de permettre au comité d'initiative de terminer son travail.

Germain BEAULIEU,
Secrétaire-général.

Alfred LAMBERT,
Président.

SEANCE DU SOIR

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante et deux délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Interpellations : M. Vital Grenier demande où le Conseil en est avec la souscription au monument Archambault, quel est le montant souscrit, quand le monument sera élevé.

Le président-général répond que les souscriptions s'élèvent présentement à environ $1,000.00 ; que le Conseil s'est adressé à MM. Hébert, Laliberté et Jos. Brunet pour des projets de monument. Le projet de M. Brunet est constitué par une pierre tumulaire, dont le coût sera $1,500.00. Le projet de M. Laliberté comprend un monument profane et un monument religieux, tous deux constitués par un piédestal en granit avec buste en bronze. Ce dernier projet atteindra réalisé, le coût de près de $1,5000.00. L'Exécutif a cru bon d'attendre l'assentiment de la convention pour parfaire le montant ; c'est pourquoi il croit bon que cette convention référerait cette question au comité d'initiative.

La recommandation du président-général est adoptée, et cette question est référée au comité d'initiative.

M. J. B. A. Gougeon désire savoir : *a*) Quel est le surplus, déduction faite des dépenses : 1o de l'appel de 30 cts pour défrayer les frais de la convention de 1906 ; 2o de l'appel de 30 cts pour défrayer les frais de la présente convention : 3o si surplus il y a eu, à quelle caisse a-t-il été appliqué ?

b) Quels sont les bénéfices faits sur la vente de la papeterie ?

Sur proposition de M. Desaulniers appuyé par M. Gravel, il est résolu que ces interpellations soient référées au comité des Finances de la convention.

La convention reprend l'étude du rapport des comités de Législation et des Finances.

Le secrétaire-général donne lecture des motions suivantes déposées devant la convention :

M. J. B. A. Gagnon propose, appuyé par M. J. B. A. Gougeon, que le rapport des comités sur l'article 40 soit rejeté, ainsi que tous les autres amendements.

Le président déclare cet amendement hors d'ordre, étant dans la forme négative.

En amendement au rapport des comités, M. Jos. Delisle propose, appuyé par M. A. A Gaumont : 1o que la contribution de 30 cts reste la même ; 2o qu'il soit accordé aux sociétaires $4.00 par semaine de bénéfices en maladie, durant vingt semaines par année, et que, dans aucun cas, la somme totale qu'un sociétaire aurait droit de retirer de cette caisse ne pourrait dépasser trois cents dollars.

En sous-amendement, M. Alf. Girard propose, appuyé par M. Ant. Léger, que la table graduée telle que projetée par l'Exécutif soit adoptée et vienne et prenne force le ou après le 1er janvier 1909, et ne s'applique que seulement aux membres admis après ladite date du 1er janvier 1909.

M. L. J. Gauthier fait remarquer que ces motions confondent les articles 40 et 43.

Sur proposition de M. J. V. Desaulniers, appuyé par M. Jos. Delisle, il est résolu que la convention prenne d'abord en considération l'article 43 au lieu de l'article 40.

La discussion se fait sur l'article 43.

Le Dr Cloutier est favorable à une limite de bénéfices pour les maladies chroniques et non pour les maladies aiguës. M. Girard est contre toute limite. M. A. Goyer est favorable à la limite de $400.

M. L. J. Gauthier propose appuyé par M. Séguin que, aux fins de la discussion, l'article 43 soit divisé en deux parties. Adopté.

M. L. J. Gauthier propose appuyé par M. Séguin que la première partie de l'article 43 actuel reste ce qu'elle est.

En amendement M. Joseph Delisle propose, appuyé par M. A. A. Gaumond que l'article 43 soit amendé, en changant le mot " quinze " par le mot " vingt " et que le mot " cinq " soit remplacé par le mot " quatre ".

Le vote est demandé par appel nominal ; étant pris, il donne, en faveur de l'amendement, dix-huit, (18), contre quarante-neuf, (49). Le président déclare l'amendement perdu. La motion principale est adoptée sur même division,

M. L. J. Gauthier appuyé, par M. P. A. Séguin, propose l'adoption des rapports des comités quant à la limite des bénéfices en maladie.

En amendement, M. A. Goyer propose, appuyé par M. J. H. Laflamme que le rapport soit amendé en changeant les mots " $300 " par les mots " $400 ".

M. L. J. Gauthier consent à cet amendement au rapport si le trésorier-général affirme, que dans son opinion, la Société peut se rendre à cette limite de $400.

Le trésorier répondant dans l'affirmative, l'amendement de MM. Goyer et Laflamme est mis aux voix, et est adopté par 52 contre 5.

M. L. J. Gauthier propose l'adoption du rapport des comités sur l'article 43, quant à ces mots : " cette année date du jour où ils ont terminé de retirer leur quinze semaines de bénéfices. Adopté ".

MM. Gougeon, Lamarche et Bazin s'élèvent contre l'adoption de cette dernière partie du rapport sur l'article 43. Après discussion, M. L. J. Gauthier propose, appuyé par M. J. V. Désaulniers, la reconsidération du vote qui vient d'être pris. La reconsidération étant acceptée, M. J. V. Désaulniers propose, appuyé par M. L. J. Gauthier, le rejet du rapport des comités sur cette dernière partie. Adopté.

La discussion revient sur l'article 40.

M. L. J. Gauthier propose l'adoption du rapport des comités.

En amendement, M. A. Côté propose, appuyé par M. R. Grisé, que la cotisation à la caisse des malades soit perçue par des appels mensuels de trente-cinq cents.

Prennent part à la discussion : MM. A. Côté, S. Belle, R. Guil-

mette, A. Weliard, H. St-Onge, J. N. Lemieux, A. F. Haché, T. Brassard.

Le trésorier-général donne des explications sur différentes parties de son rapport, quant aux statistiques de la caisse des malades.

Le vote est pris par levé et assis et donne : pour l'amendement, onze (11), contre l'amendement, quarante-quatre, (44). L'amendement étant perdu, le vote est pris sur la motion principale, qui est la recommandation des comités, et donne : pour, quarante-neuf (49), contre douze (12).

Le président déclare adopté le rapport des comités sur l'article 40.

Article 40a.—Le rapport des comités est adopté.

Article 41.—Le rapport des comités est adopté.

Article 42.—M. Bazin est d'opinion de suspendre pour les membres nouveaux, le droit aux bénéfices de la caisse des malades pendant un certain temps après leur entrée dans la Société. MM. Désaulniers, Côté et Cinq-Mars combattent cette opinion. Le rapport des comités finalement est adopté.

Article 44.—Le rapport des comités est adopté.

Article 45.—Le rapport des comités est adopté, en ajoutant après le mot « maladie », au projet du Conseil, les mots « ou d'accident », ces mots ayant été omis dans la rédaction du rapport.

Article 45a.—Le rapport des comités est adopté.

Article 47.—Le rapport des comités est adopté, en ajoutant, au projet du Conseil, en 2ème ligne, après le mot « déclaration », le mot « solennelle », ce mot ayant été omis dans la rédaction du rapport.

Sur proposition de M. J. V. Désaulniers appuyé par M. L. J. Gauthier, la séance est ajournée.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

ALFRED LAMBERT,
Président.

DEUXIEME JOUR — 18 AOUT

SEANCE DU MATIN

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante-neuf délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Interpellations : M. Alfred Girard pose la question suivante : Je demande au bureau ce que l'on va faire avec l'article 58, où il est question du rachat d'un membre en cas d'incapacité, trouvant cet article inutile avec la limite des bénéfices en maladie.

Sur proposition de M. Lavoie, appuyé par M Lafleur, il est résolu que cette question soit référée au comité de Législation.

M. Vital Grenier désire avoir du secrétaire-général copie des procès-verbaux des conventions de 1902, 1904 et 1906, se rapportant au service anniversaire. Le secrétaire est autorisé de produire copie demandée, à l'ouverture de la prochaine séance.

Communication : Le secrétaire-général donne lecture du message suivant :

« Ottawa, 17 août 1808.

« Aux Artisans Canadiens français
en convention à Montréal.

« L'Union Saint-Joseph du Canada, en session fédérale à Ottawa, se fait un devoir de faire à leurs frères les Artisans Canadiens français, en convention à Montréal, leurs souhaits respectueux de confraternité, et les remercie de l'expression de leur amitié fraternelle.

« (Signé) A. Allard, président-général. »

Ce télégramme de bons souhaits est reçu aux applaudissements de la convention.

RAPPORTS DES COMITES

Le trésorier-général fait, au nom du comité des Finances, le rapport verbal suivant sur les questions référées à ce comité :

« A la communication des membres de la succursale « Marie-Alice », le comité répond qu'il y a été pourvu par les règlements qui ont été adoptés.

« A la communication du Dr Germain, le comité répond que cette communication ne concerne pas le comité des Finances.

« A la première interpellation de M. J. B. A. Gougeon, le comité répond : 1o $116.20 ; 2o surplus probable, $1,300.00 ; 3o à la caisse d'administration générale.

« A la seconde interpellation, le comité répond : Les recettes sur la papeterie ont été en 1906 de $752.74, en 1907 de $1330.34, les déboursés ayant été en 1906 de $3,129.46, et en 1907 de $3,910.23.

« Le comité des Finances recommande qu'une somme de deux cents dollars soit offerte pour le Denier de Saint-Pierre, que cette offrande soit faite au nom de la Société des Artisans Canadiens français qui recrute ses membres au Canada et aux Etats Unis, que le Conseil exécutif soit autorisé d'émettre un mandat à cette fin. »

Le rapport du comité des Finances est adopté sur proposition de M. Ludger Gravel, appuyé par M. T. Brassard, et au chant de " En avant marchons " entonné par le président-général.

M. J. B. A. Gougeon s'étonne qu'ayant refusé les dépenses du service anniversaire, la convention autorise cette souscription au Denier de Saint-Pierre.

M. L. J. Gauthier répond que, comme catholiques et Artisans, les délégués doivent se faire un devoir de contribuer au Denier de Saint-Pierre.

La convention reprend l'étude du rapport des comités conjoints de Législation et des Finances.

Article 210.—M. A. A. Gaumont, appuyé par M. J. Picard, propose la considération immédiate de l'article 210, attendu que M. Picard est tenu de retourner à Québec avant la fin de la convention. Adopté.

M. A. A. Gaumond propose, appuyé par M. Jos. Delisle, en amendement au rapport des comités, que le paragraphe suivant soit ajouté à l'article 210 de nos règlements : " Tout bureau de perception établi par une succursale étrangère dans une localité, et dans laquelle loca-

lité il y a une succursale régulièrement organisée, doit être abolie, tel que recommandé par la juridiction de Québec ".

M. Jos. Delisle dépose devant la convention la communication suivante de la succursale Saint-Sauveur, No 145, à ce sujet :

« Proposé par M. O. N. Schink, secondé par M. J. G. Trottier, et résolu :

« Que les membres de cette succursale ont appris avec plaisir que les amendements aux règlements concernant les bureaux de perception suggérés par cette succursale ont été approuvés par la tres grande majorité des membres de la convention et de la juridiction de Québec ;

« De plus, ils espèrent que la convention générale, qui se tiendra à Montréal, dans le cours de ce mois, donnera effet à la suggestion de la convention de la juridiction de Québec, en adoptant le paragraphe à être ajouté à l'article 210 de nos règlements, et en ce faisant, la convention abolira un privilège qui n'a pas sa raison d'être sous les circonstances, et donnera satisfaction à tous les membres de cette succursale en particulier, et à toute la Société en général ;

« Que copie de cette résolution soit transmise par le secrétaire-trésorier à M. A. A. Gaumond, délégué par la convention, afin qu'il la communique à la dite convention.

« Extrait certifié conforme du procès-verbal de la séance du 5 août 1908 de la Société des Artisans, succursale Saint Sauveur, No 145.

« (Signé) Ferdinand Audette, secrétaire. »

Après discussion à laquelle prennent part MM. Delisle, Gaumond, Picard, Wellard, Brassard et autres, le vote est pris sur l'amendement et donne : en faveur, trente-quatre (34) ; contre, huit (8).

Le président-général communique le télégramme suivant qu'il vient de recevoir :

« Sherbrooke, 18 août 1908.

« M. J. V. Désaulniers, président-général,

« Société des Artisans, Montréal.

« Les vœux de la Société des Artisans ont été reçus avec joie. Les officiers et les délégués de l'Alliance Nationale prient leurs confrères Artisans d'agréer leurs vœux de prospérité pour leur Société, et l'expression de leur plus cordiale sympathie.

« (Signé) Jos. Contant, président ».

Ce télégramme est reçu aux applaudissements de la convention.

Il est onze heures. Le président de la convention demande aux délégués de procéder à la mise en nomination des membres du Conseil général, du Conseil exécutif, et des officiers généraux, tel que le veut l'article 109 des règlements.

Les nominations suivantes sont reçues par le secrétaire-général.

Président général

M. J. V. Désaulniers est mis en nomination par MM. O. Foisy et A. Côté, par MM. C. J. E. Bazin et R. Grisé, par MM. Ludger Gravel et L. J. Gauthier et par MM. A R. Archambault et J. A. Ducharme.

1er Vice-président-général

M. Ludger Gravel est mis en nomination par MM. O. Foisy et A. Côté, par MM. J. M. Dupont et O. Foisy, par MM. Nap. Barrière et D. P. Comtois, par MM. J. V. Désaulniers et J. A. Rouleau. par MM. C. A. J. Huot et R. Guilmette et par MM. J. A. Decelles et J. A. Marin.

Membres du Conseil-exécutif

M. Nap. Deschamps est mis en nomination par MM. A. J. Léger et O. Hamel, par MM. O. Foisy et F. O. Ranger, par MM. J. H Blouin et Jos. Picard, par MM. J. B. A. Gougeon et Pierre Bédard et par MM. J. Delisle et D. P. Comtois.

M. A. R. Archambault est mis en nomination par MM. O. Foisy et F. O. Ranger, par MM. A. F. Haché et C. M. Léger, par MM. N. Barrière et A. Wellard, par MM. P. A. Séguin et J. A. C. Huot, par MM. Jos. Delisle et J. H. Laflamme, par MM. Ph. Charron et J. O. Decelles et par MM. C. J. E. Bazin et E. L. Patenaude.

M. J. A. Ducharme est mis en nomination par MM. C. M. Léger et Jos. Delisle, par MM. J. H. Blouin, J. N. Lemieux, O. Foisy, par MM. A. F. Haché, A. Goyer, J. H. Laflamme, H. St-Onge, O. Hamel et Ant. J. Léger, par MM. Nap. Champagne et C. J. E. Bazin. par MM. T. Brassard et P. A. Séguin, par MM. J. Thibault et J. A. H. Hébert, par MM. J. Barrière et J. H. Laflamme et par MM. O. Foisy et T. Lafleur.

M. L. G. Bertrand est mis en nomination par MM. Pierre Bédard et G. Gagné, par MM. Ph. Charron et Jos. Delisle, par MM. J. M. Dupont et A. Goyer, par MM. J. H. Blouin et J. N. Lemieux, par MM. D. P. Comtois et Nap. J. Barrière et par MM. S. Belle et C. J. E. Bazin.

M. Camille Paquet est mis en nomination par MM. O. Foisy et F. N. Lavoie et par MM. J. A. Rouleau et A. R. Archambault.

M. le Dr J.A. Rouleau est mis en nomination par MM. T.Gervais et P. A. Séguin, par MM. C. Paquet et T. Brassard, par M. J. B. Comeau et Ant. J. Léger, par MM. A. Goyer et J. H. Blouin, par MM. O. Foisy et Dr C. E. L. Auger, par MM. Geo. Michaud et J. M. Dupont.

M. J. A. H. Hébert est mis en nomination par MM. Jos. Delisle et S. Belle, par MM. G. Michaud et H. St-Onge et par MM. C. J. E. Bazin et R. Grisé.

M. J. C. Lamothe est mis en nomination par MM. O. Foisy et F. M. Lavoie et par M. le Dr T. Gervais et Nap. Champagne.

M. O. Foisy est mis en nomination par M. J. B. A. Gougeon.

M. T. Lafleur est mis en nomination par MM. O. Foisy et Dr E. L. Auger, par MM. F. M. Lavoie et J. A. Ducharme.

Directeurs-généraux

Province de Québec

M. L. J. Gauthier est mis en nomination par MM. F. Lafleur et F. M. Lavoie, par MM. O. Foisy et Dr Auger, par MM. A. R. Archambault et J. A. Ducharme, par MM. J. A. Rouleau et A. J. Léger, par MM. T. Gervais et T. Brassard.

M. C. Dupont-Hébert est mis en nomination par MM. Jos. Picard et A. Wellard, par MM. J. Barrière et L. Patenaude et par MM. le Dr J. E. Voisard et J. Gagnon.

M. P. A. Séguin est mis en nomination par MM. H. Brassard et T. Lafleur.

M. T. Brassard est mis en nomination par MM. C. J. E. Bazin et J. O. Decelles, par MM. O. Foisy et C. M. Léger et par MM. F. J. Asselin et J. A Marin.

M. G. Gagné est mis en nomination par M. J. B. A. Gougeon.

M. Jos. Delisle est mis en nomination par MM. N. Cloutier et E. Dupont.

Province d'Ontario

M. Nap. Champagne est mis en nomination par MM. Alf. Wellard et P. A. Séguin.

M. J. A. C. Huot est mis en nomination par MM. A. R. Archambault et J. O. Decelles et par MM. D. P. Comtois et Ph. Charron.

Provinces Maritimes

M. C. M. Léger est mis en nomination par MM. J. A. Marin et J. B. Comeau, par MM. J. A. H. Hébert et J. A. Ducharme, par MM. J. Léger et A. F. Haché et par MM. A. R. Archambault et Nap. J. Barrière.

États-Unis

M. Max. Lépine est mis en nomination par MM. Geo. Bourret et E. Cinq-Mars.

M. le Dr J. A. Marin est mis en nomination par MM. C. E. Bazin et J. O. Decelles, par MM. C. J. E. Bazin et T. Brassard et par MM. Nap. Champagne et Max. Lépine.

M. J. H. Blouin est mis en nomination par MM. A. Wellard et J. Thibault, par MM. Ant. J. Léger et O. Hamel, par MM. R. Guilmette et G. Michaud, par MM. H. Saint-Onge et Dr N. Cloutier, par MM. P. A. Séguin et E. L. Patenaude, par MM. R. Grisé et F. J. Asselin, par MM. Geo. Michaud et J. M. Dupont, par MM. N. Deschamps et Ph. Charron, par MM. Jos. Delisle et L. G. Bertrand, par MM. L. H. Huard et F. V. Lessard, par MM. A. Goyer et T. Brassard et par MM. Max. Lépine et Geo. Michaud.

M. R. Guilmette est mis en nomination par J. O. Decelles et A. C. Huot et par MM. J. H. Laflamme et O. Hamel.

M. D. P. Comtois est mis en nomination par MM. J. A. C. Huot et J. H. Laflamme.

Secrétaire général

M Germain Beaulieu est mis en nomination par MM. O. Foisy et T. Lafleur, par MM. J. N. Lemieux, T. Brassard et C. J. E. Bazin, par MM. J. A. Rouleau et S. Belle et par MM. J. V. Desaulniers et Ludger Gravel.

Trésorier-général

M. Henri Roy est mis en nomination par MM. F. M. Lavoie et T. Lafleur, par MM. J. N. Lemieux, T. Brassard et C. J. E. Bazin, par MM. J. A. Rouleau et S. Belle et par MM. J. V. Desaulniers et Ludger Gravel.

Médecin-en-chef

M. le Dr A. F. Jeannotte est mis en nomination par MM. T. Lafleur et O. Foisy, par MM. J. H. Blouin et T. Gervais, par MM. C. Dupont-Hébert et T. Brassard, par MM. J. A. Ducharme et Jos. Delisle et par MM. A. R. Archambault et J. A. Rouleau.

Bureau médical

M. le Dr I. Laviolette est mis en nomination par MM. P. A. Séguin et Dr T. Gervais.

M. le Dr A. Germain est mis en nomination par MM. le Dr T. Gervais et C. Dupont-Hébert.

Aviseur légal

M. J. A. Labelle est mis en nomination par MM. O. Foisy et F. M. Lavoie, par MM. J. N. Lemieux et N. Champagne, par MM. J. Delisle et J. H. Blouin, par MM. E. L. Patenaude et J. C. Lamothe, par MM. J. A. Ducharme et A. R. Archambault et par MM. Pierre Bédard et G. Gagnier.

Auditeurs généraux

M. W. Lamarre est mis en nomination par MM. O. Foisy et F. M. Lavoie, par MM. N. J. Barrière et J. H. Laflamme, par MM. C. J.

E. Bazin et A. F. Haché, par MM. J. N. Lemieux et O. Foisy et par MM. J. H. Blouin et T. Brassard.

M. T. G. Bertrand est mis en nomination par MM. T. Lafleur et O. Foisy et par MM. T. Brassard et T. Gervais.

Etant close la nomination, la convention continue son étude du rapport des comités.

M. L. J. Gauthier suggère à la convention qu'il serait opportun d'amender l'article 109, en changeant les mots " de 11 heures à 12 heures, a. m. " par les mots " de 8½ à 9½ heures, a. m., au bureau du secrétaire-général ". Le président déclare cette recommandation hors d'ordre.

Article 48.—M. J. N. Lemieux propose, appuyé par M. J. C. Lamothe, que le rapport des comités concernant cet article soit rejeté ainsi que tous les projets d'amendements qui s'y rapportent. Il est résolu que le rapport des comités et la motion de M. Lemieux soient suspendus en attendant le rapport du comité d'initiative, vu qu'il paraît que ce comité a une recommandation au sujet de cet article.

Article 51—Le rapport des comités est adopté.

Article 52—Le rapport des comités est adopté.

Article 53—Le rapport des comités est adopté.

Article 56—Le rapport des comités est adopté.

Article 57—M. Ant. A. Léger propose, appuyé par M. A. Girard que le rapport du comité soit amendé en ajoutant après le mot « baptême » les mots « ou toute autre preuve légale de la naissance » et qu'ainsi amendé, le rapport des comités soit adopté. Adopté.

Article 61*a*—Le rapport des comités est adopté.

Article 62—Le rapport des comités est adopté.

Le comité des Lettres de créance soumet le rapport ci-dessous

QUATRIÈME RAPPORT DU COMITE DES LETTRES DE CRÉANCE

« Messieurs,

« Depuis notre dernier rapport, nous avons reçu les lettres de créance de MM. Avila Bourbonnière et Dr F. O. Ranger, ce qui porte à soixante-douze, et conséquemment au complet, le nombre des membres de la présente convention.

« (Signé) A. A GAUMOND, président ».

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

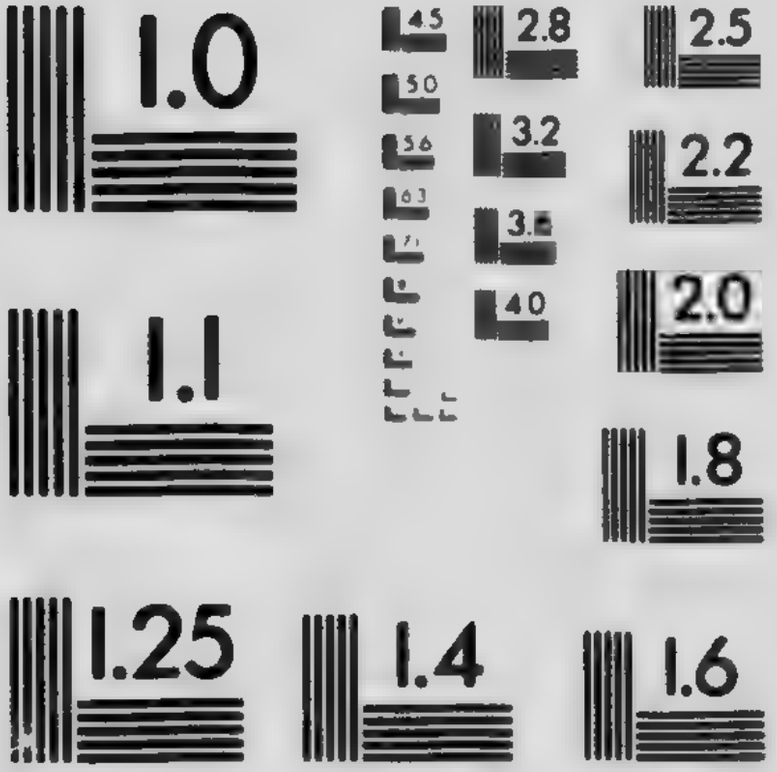

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Le président-général annonce que la Convention aura l'honneur de recevoir, vers deux heures et quart, la visite de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, et premier aumônier-général de la Société.

Et la séance est ajournée, sur proposition de M. J. V. Désaulniers appuyé par M. L. J. Gauthier, afin que les délégués puissent aller rendre visite au maire de Montréal.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

ALFRED LAMBERT,
Président.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante-dix délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, aux applaudissements de l'assemblée, fait son entrée accompagné de M. le chanoine G. M. LePailleur et de M. l'abbé Elie Auclair. Le président de la convention cède son fauteuil au distingué visiteur. Le président-général lui souhaite la bienvenue en ces termes.

« Monseigneur,

« Vous êtes à la veille de votre départ pour un lointain voyage. Les occupations multiples de votre charge pastorale réunies aux préparatifs d'une absence prolongée, absorbent plus que vos moments.

Vous avez quand même fait trève à tout, pour venir bénir vos Artisans en convention. Nous vous remercions du plus profond du cœur.

« Au congrès eucharistique qui sera tenu sous peu à Londres, l'épiscopat canadien sera représenté par vous. Tout le diocèse de Montréal s'en réjouit et vos ouailles des Artisans s'en enorgueillissent.

« Dans quelques semaines, vous serez chez le Saint-Père. Il vous

plaira lui dire que les Artisans étant de l'armée des humbles qu'il affectionne d'une manière toute particulière, nous tenons à lui exprimer notre profond attachement et l'assurance de notre fidélité inviolable.

« Il vous plaira aussi, Monseigneur, de présenter au plus pauvre de l'Eglise—puisqu'il ne lui est pas permis de garder lui-même l'enceinte qui l'abrite—l'obole des Artisans Canadiens français recrutés au Canada et aux Etats Unis.

« Vous partez, Monseigneur, avec les vœux de nos 36,000 membres représentés à cette convention, et je suis chargé par eux de vous les offrir, et je vous les offre bien cordialement. »

Le président-général termine son adresse en présentant à Sa Grandeur une jolie bourse contenant, en or, l'offrande de la Société, en souscription au Denier de Saint-Pierre.

Sa Grandeur répond en ces termes à l'adresse du président-général :

« M. le président,

« Messieurs,

« C'est avec un grand bonheur que je vous revois, pour bénir, comme vous le dites, les travaux de votre convention, en même temps pour réitérer l'assurance de mon affectueux dévouement, vous assurer des félicitations auxquelles vous avez droit, et vous faire mes vœux de prospérité et de succès pour l'avenir.

« Il y a parmi vous des figures qui me sont bien connues ; il faut dire que le temps, les années, les ont changées un peu, mais s'il y a quelques traces, je ne dirai pas de vieillesse, mais plutôt d'âge mûr, là où il y avait autrefois toute la vigueur de la jeunesse, je sais qu'il y a chez vous, amis de la première heure, quelque chose qui ne vieillit pas : c'est le cœur. Je vous retrouve tous, il me semble, j'en suis sûr, avec ces sentiments de foi, de patriotisme, que vous avez manifestés si souvent, et dont vous avez donné jadis des preuves si éclatantes dans nos grandes démonstrations religieuses et nationales.

« Vous me présentez des vœux qui me sont bien sensibles ; je pars en effet, bientôt, pour aller représenter le diocèse au congrès eucharistique de Londres, et pour présenter au Saint-Père, en cette année de son jubilé, mes hommages et ceux de mon diocèse. Je pars, comme vous le dites, avec l'offrande et les vœux de trente-six mille Artisans Canadiens français représentés par vous, Messieurs. Je ne manquerai pas de parler au Saint-Père de l'œuvre que vous accomplissez ici. Il y a bien des sociétés dont j'aurai à lui dire des choses favorables, attester les bienfaits qu'elles accomplissent, mais il n'y en a pas dont je pourrai parler avec plus d'avantages que la Société des Artisans Canadiens français, et cela pour la raison qu'elle est une société catholique, bénie par l'Eglise, et qui marche toujours de progrès en progrès.

« Laissez-moi, mes amis, vous remercier tout particulièrement de cette offrande du Denier de Saint-Pierre que vous destinez au pape et que je lui remettrai en votre nom. Par cette offrande, vous accomplissez un devoir, le devoir de la piété filiale, et ce sera pour nous une grande satisfaction de mentionner que si beaucoup ne savent pas ce qu'est le devoir, il y en a davantage, et vous êtes de ceux là, qui l'accomplissent et qui s'en acquittent comme d'une dette en même temps que d'une preuve d'amour et de reconnaissance.

« Vous avez sans doute fait beaucoup d'ouvrage depuis hier ; ces heures de la convention sont si utiles ; vous n'avez qu'un but, mettre votre Société sur des bases plus solides, et ces travaux vous prouvent bien que les œuvres des hommes et des peuples ne sont jamais parfaites ; il en est des gouvernements comme des nations, alors qu'ils pensent avoir dit le dernier mot, ils s'aperçoivent qu'il reste beaucoup à dire et beaucoup à faire.

« Je sais que la bonne entente, la charité et la fraternité ne cessent jamais d'animer vos discussions ; je sais que tous et chacun de vous travaillent en vue du bien commun et de l'avancement de votre Société ; soyez toujours unis, c'est ainsi que votre Société a prospéré, puis que vous êtes trente-six mille, et que vous n'étiez que six cents lorsque je fus nommé votre premier chapelain.

« Vous êtes membres d'une Société de secours mutuels, et les divers règlements ont pour but de faire avancer davantage votre Société dans la voie du progrès et d'assurer à chacun de vos membres les secours que tant de malades, tant de veuves et d'orphelins attendent d'une bonne administration. Ce travail accompli par vous, c'est quelque chose de grand et de noble, comme on vous le dit chaque année aux fêtes de votre Société. et comme on vous le disait encore l'autre jour dans l'église Saint-Pierre.

« Mais laissez-moi revenir sur une idée émise en plusieurs circonstances ; vous êtes catholiques, et comme catholiques, vous pouvez encore faire plus de bien que par le passé ; vous avez, avec raison, travaillé au succès, à l'avancement de votre Société, vous pouvez aussi travailler pour votre Société et travailler pour le bien de la patrie. Il faut que votre influence s'étende au-delà des limites de la bienfaisance et que vous arriviez, vous et les autres sociétés nationales, à exercer une action sociale. Il me semble que nos sociétés n'ont pas fait tout ce que nous sommes en droit d'en attendre, et qu'elles n'ont pas fait pour le peuple et pour la nationalité tout le bien qu'elles pouvaient faire. Il y a tant d'œuvres pieuses, d'éducation, de charité, auxquelles vous pourriez aider. Est-ce que nos sociétés ne pourraient pas s'intéresser à ces différentes œuvres, en vue de leur venir en aide au moyen d'une petite contribution de quelques sous? Vous ne sauriez croire le secours et l'aide que vous donneriez à notre nationalité canadienne-française. Qu'une société comme la vôtre mette dans ses règlements que chaque membre donne à cet effet vingt-cinq sous par an ; vous voilà de suite avec neuf mille dollars, vous auriez alors une somme de neuf mille dollars avec laquelle vous pourriez venir en aide à ces œuvres ; y aurait-il plus

belle action que celle-là ? En même temps vous auriez aidé à notre nationalité et vous auriez mérité ainsi la reconnaissance des citoyens et celle du clergé.

« Pour être une société exerçant une action bienfaisante, il faut songer à nous corriger de nos défauts, par exemple, l'intempérance. Assurément, la campagne que nous avons entreprise à ce sujet a produit de beaux résultats, mais que les membres des Artisans se disent aussi : « Nous serons, nous aussi, des apôtres de la tempérance, et nous tâcherons autant que nous le pourrons, de faire observer les lois à ce sujet, de faire réduire le nombre de buvettes et de faire disparaître cet abus si néfaste de la *traite* ». Si toutes nos sociétés faisaient ainsi, vous voyez d'ici les bienfaisants résultats.

« Il y a à côté de vous des sociétés défendues et qui font une propagande active contre notre langue et notre foi ; vous savez comme moi ce qui s'écrit et ce qui se dit. Votre constitueion vous défend formellement de recevoir dans vos rangs ceux qui font partie de ces sociétés secrètes et défendues ; or, il y a des Canadiens qui font partie de ces sociétés secrètes ; j'ai par devers moi une liste de Canadiens qui font partie de ces sociétés ; je sais qu'il y en a qui font partie des « Cœurs-Unis » ; il y a la société des « Oddfellows » qui fait tout en son pouvoir pour recruter des membres parmi les Canadiens ; il y a le Grand Orient, représenté ici par la Loge l'Emancipation ; enfin il y a les « Chevaliers de Pythias ». Si je vous parle ces sociétés, c'est pour vous dire de vous tenir sur vos gardes. Lorsque vous avez des soupçons sur un candidat, vous devez faire une enquête raisonnable, et ce serait un malheur de laisser entrer dans votre Société catholique des gens faisant partie de ces sociétés secrètes. Vous êtes une Société catholique et composée de membres professant la religion catholique, et ceux qui ne sont pas catholiques pratiquants ne sont pas dignes de faire partie de votre belle Société des Artisans Canadiens français. Voilà, messieurs, les quelques remarques que je vous soumets pour le bien de votre Société.

« Vous savez, Messieurs, quel intérêt vous portent les évêques et le clergé ; toujours votre Société a été l'objet de votre sollicitude. Par votre énergie, votre dévouement et votre amour de la patrie, vous avez su vous rendre dignes de ce titre de Canadiens et de catholiques, vous le serez jusqu'à la fin, et bientôt, aux pieds du Souverain Pontife, en lui parlant de vous, je solliciterai une bénédiction spéciale qu'il vous donnera en sa formule favorite : « Je vous bénis, Monseigneur, et je bénis avec vous tous ceux que vous avez dans l'esprit et dans le cœur »

En sa qualité de membre de la Société et de premier aumônier-général, Sa Grandeur ayant manifesté le désir de suivre pendant quelques instants les délibérations de la convention, le président reprend son siège et continue l'ordre du jour, en appelant le rapport des comités.

M. J. C. Lamothe, en sa qualité de président du comité des Affaires diverses, fait le rapport verbal de son comité sur la requête qui lui a été référée de Dame Veuve Joseph Leblanc, de Scoudouc.

Le comité, sur division, recommande le paiement de la dotation de feu Joseph Leblanc. Toutefois, le président du comité croit devoir soumettre le rapport ci-dessous pour exprimer l'opinion de la minorité et donner les raisons qui empêchent cette minorité, dont il fait partie, de concourir dans la recommandation de payer ladite dotation.

Messieurs,

Le Comité des Affaires Diverses a l'honneur de faire rapport qu'il a pris en considération l'appel de Mme Veuve Jos. LeBlanc, agissant par l'entremise du Rév. C. A. Hudon, curé, contre la décision du Conseil exécutif qui a refusé de reconnaître la réclamation produite par Mme LeBlanc, comme bénéficiaire du certificat de dotation de son défunt mari qui était membre de la Société.

La minorité du Comité, après avoir pris en considération l'application, le certificat de dotation et tous les papiers qui se rattachent à la réclamation produite par Mme LeBlanc, est venu à la conclusion de rejeter l'appel de Mme LeBlanc, et de maintenir la décision du Bureau exécutif.

Voici quelles sont les raisons qui motivent la présente décision :

M. Jos. D. LeBlanc, de Scoudouc, a fait application le 15 mai 1905, à la succursale Pascal Poirier, pour devenir membre de la Société, d'un certificat de $1,000. Dans son application, l'applicant déclare qu'il est né le 4 mars 1861, déclarant ainsi n'avoir que 44 ans et 2 mois, dans sa demande d'admission ; sur la foi de cette application, un certificat a été émis par notre Société, pour un montant de $1,000.00, payable à l'épouse de l'applicant. M. LeBlanc a payé ses contributions jusqu'à la date de son décès, qui est survenue le 21 février 1907.

La réclamation a été produite par Mme LeBlanc en sa qualité de bénéficiaire ; le Conseil exécutif en examinant les papiers produits par la bénéficiaire,entre autres,le certificat de baptême,a constaté alors pour la première fois qu'il y avait eu fausse déclaration dans l'application, quant à l'âge de l'applicant, et qu'au lieu d'être né le 20 mars 1861, tel que déclaré par lui, il était né le 20 mars 1860, ce qui donnait à M. LeBlanc l'âge de 45 ans, 1 mois et 25 jours.

Le certificat de baptême en effet se lit comme suit : « Le 1er mai 1860, j'ai baptisé Joseph, âgé de six semaines, enfant légitime de David LeBlanc et de Marie Melançon, qui est né le 20 mars 1860 ».

Le Conseil exécutif a refusé de reconnaître la réclamation de la

veuve, pour le motif que d'après l'article 6 de nos règlements alors en vigueur, à la date de l'admission de M. LeBlanc, le candidat se trouvait à avoir dépassé l'âge requis pour être admis membre de la Société ; en effet, cet article 6 déclarait alors que pour être admis membre de la Société, le candidat, entre autres conditions, ne doit pas avoir atteint l'âge de 45 ans. C'est de cette décision du Conseil exécutif que la bénéficiaire en appelle à la Convention générale.

Les raisons qu'on invoque pour justifier cet appel, sont entre autres, que M. LeBlanc était de bonne foi en donnant l'âge qu'il a déclaré dans son application ;

Qu'il a été admis sans qu'on exige de lui son extrait de baptême ;

Qu'il n'est pas mort de maladie héréditaire ;

Qu'après son admission, l'âge d'entrée a été porté par la Convention de 45 à 55 ans, et qu'il aurait pu entrer conséquemment dans la Société après cet amendement, vu qu'il n'avait pas encore atteint l'âge de 55 ans.

Toutes ces raisons, alors même qu'elles fussent vraies, sont insuffisantes pour faire maintenir cette réclamation ; il faut reconnaître en principes qu'une Société mutuelle a le droit de faire des règlements pour fixer l'âge d'entrée, et ces règlements sont obligatoires pour tous les membres. La Société mutuelle a le droit de stipuler qu'une personne n'ayant pas atteint un certain âge, ou dépassant un certain âge, ne pourrait pas être admise comme membre. La raison de cette limite d'âge qui existe dans toutes les Sociétés mutuelles se comprend facilement ; en effet, une Société mutuelle n'a en vue que de protéger ses membres et de nefonctionner que comme Assoctation fraternelle, et ne peut assumer que certaines catégories de risques, et admettre des personnes se trouvant dans certaines catégories d'âge ; des personnes dépassant un certain âge, sont considérées comme des risques trop hasardeux pour une Société mutuelle, et pour cette raison, elles ne sont pas admises comme membres.

Les règlements touchant l'âge d'entrée doivent être considérés comme parfaitement valides, et une Société mutuelle ne peut faire autrement que d'insister sur la stricte exécution d'un semblable règlement ; agir autrement serait mettre en péril les intérêts matériels des autres membres.

Les tribunaux ont été appelés à maintes et maintes reprises, à se prononcer sur cette question, et toujours ils ont reconnu en principe que les Sociétés de bienfaisance mutuelle avaient le pouvoir de déterminer l'âge d'entrée des membres, et que les polices ou certificats de dotation octroyés à des personnes plus jeunes ou plus âgées que l'âge spécifié par les règlements, devaient être nuls.

L'on peut consulter entre autres, la cause Marcoux vs Society of beneficence St. John the Baptist, 91 Me. 250, Gray vs National Benefit Ass'n 111 Ind. 531, Brenner vs Kansas Mut. Life Ass'n, 6 Kan. App. 152, Meehan vs Supreme Council Catholic Benev. Legion 95 App. Div. 142, McCoy, vs Roman Catholic Mutual Ins. Co, 152, Mass., 272 ; en sorte que ce principe est universellement reconnu par la jurisprudence

de nos tribunaux, et qu'on ne peut pas soulever aucun doute en face de nos règlements.

Ces principes universellement reconnus, notre Société ne peut pas reconnaître la réclamation d'un membre qui est entré à l'âge qui dépassait l'âge requis par nos règlements, car il est évident, que si l'applicant avait déclaré son âge exact, il n'eut pas été admis dans notre Société. Le fait que l'applicant était de bonne foi en déclarant faussement son âge, qu'il est mort d'une maladie contractée subséquemment, que les règlements ont été modifiés de manière à augmenter l'âge ne peuvent pas validiter en aucune façon la réclamation.

La Société, dans l'intérêt général, doit faire respecter ce règlement qui est un des principes vitaux de son existence, et ne peut en aucune façon transiger sans commettre une injustice envers les autres membres.

Pour ces raisons, la minorité du Comité recommande le rejet de l'appel de Mme Veuve Jos. Leblanc, et maintient la décision du bureau-exécutif à ce sujet, mais recommande de rembourser à Mme LeBlanc les contributions payées par son défunt mari.

J C. LAMOTHE,

Président du comité.

Une longue discussion s'ensuit à laquelle prennent part : MM. Ant. Léger, J. B. A. Gougeon, C. M. Léger, Alf. Girard, qui se déclarent favorables au paiement de la dotation, et J. C. Lamothe, L. J. Gauthier, J. V. Désaulniers et J. N. Lemieux qui se déclarent contre le rapport du comité des Affaires diverses.

A ce moment, Sa Grandeur, obligée de partir, se lève, et, sur l'invitation du président-général, vient, à tous les délégués, donner une cordiale poignée de main. La séance est un instant suspendue.

A la reprise de la séance, la motion suivante est déposée devant le président :

« M. Ant. J. Léger propose, appuyé par M. Alf. Girard, que le rapport de la majorité du comité des Affaires diverses soit adopté ».

La discussion reprend : M. Ph. Charron, vu le cas de M. Edm. Séguin de la succursale de Hull, se déclare absolument favorable au paiement de la dotation.

M. J. V. Désaulniers demande à la convention d'entendre l'aviseur légal, sur l'opinion de qui l'Exécutif s'est basé, pour refuser le paiement de cette dotation.

M. J. A. Labelle déclare que nombre de cas analogues lui ont été référés, qu'il a dû en faire une étude approfondie, et qu'il lui paraît absolument impossible que la dotation de feu Jos. Leblanc soit payée à même la caisse de dotation. Que si la convention en arrivait à la conclusion de payer cette réclamation, elle devrait faire effectuer le paiement à même la caisse d'administration. Que la fausse déclaration quant à l'âge rend ipso facto nulle l'admission du candidat. Que dans les circonstances il ne pouvait faire autrement de recommander au Conseil exécutif le non-paiement de cette réclamation.

M. J. N. Lemieux appuyé par M. C. D. Hébert demandent que la question principale soit mise aux voix.

Le vote est pris sur la question préalable et donne : en faveur' quarante-quatre (44) ; contre, dix (10).

Sur proposition de M. Désaulniers, appuyé par M. Gauthier, il est résolu que le vote sur la motion principale soit pris par appel nominal.

Le vote est pris par appel nominal sur la motion Léger-Girard, et donne : en faveur, onze (11) ; contre, quarante-neuf (49).

Le président déclare la motion perdue et rejetée la recommandation du comité des Affaires diverses.

Sur question de privilège, M. Vital Grenier demande au secrétaire la copie des extraits des procès-verbaux demandés à la séance précédente. A la demande de l'assemblée, le secrétaire en donne lecture.

M. Vital Grenier demande l'opinion de l'aviseur légal, à savoir si, par ces résolutions passées aux dernières conventions, et, notamment à celle de 1902, la Société n'est point liée et tenue cette année encore à un service anniversaire.

L'aviseur demande quelques minutes de réflexion.

Sur question de privilège, M. Max. Lépine déclare à la convention qu'il ne peut accepter la candidature à la charge de directeur-général et demande conséquemment à ceux qui l'ont proposé, de vouloir bien retirer la mise en nomination qu'ils ont faite. Sur permission de l'assemblée, et avec regret, MM. Bourret et Cinq-Mars retirent leur motion.

La convention revient à l'étude du rapport des comités de Législation et des Finances conjoints.

M. J. A. H. Hébert, appuyé par M. R. Guilmette, propose la reconsidération du vote donné sur l'article 21, afin de faire à cet article une petite modification que l'aviseur légal commencerait, paraît-il, à trouver pleine de bon sens.

Le président du comité de Législation s'oppose à la demande de M. Hébert, et le vote étant pris, donne, en faveur de la reconsidération, 10 contre 25.

Article 62.—Le rapport des comités est adopté.
Article 63.—Le rapport des comités est adopté.
Article 64.—Le rapport des comités est adopté.
Article 68*a*. – Le rapport des comités est adopté.
Article 69.—Le rapport des comités est adopté.

L'aviseur légal déclare à la convention qu'il est prêt à donner son opinion sur la question qui lui a été posée. " Il est certain, dit-il, que la résolution de 1902 qui se lit comme suit : " Il est proposé par " M. V. Grenier, appuyé par M. Le Archambault, qu'il soit résolu qu'à " l'avenir la Société des Artisans fasse chanter un service solennel au " commencement ou à la fin de chaque convention, pour le repos des " âmes des sociétaires défunts, et que les frais de cette célébration soient " pris sur le fonds d'administration générale ", lie les conventions futures aussi longtemps qu'elle n'aura pas été rescindée ".

M. Nap. Champagne est d'avis que cette résolution a été rescindée par le vote donné sur la motion Gougeon-Bédard, à l'ouverture de la deuxième séance de cette convention.

Le secrétaire relit le procès-verbal, et l'aviseur se déclare dans le même sens.

M. J. B. A. Gougeon, appuyé par M. Pierre Bédard, propose la reconsidération du vote donné sur leur motion, au sujet du service anniversaire.

Le vote est pris et donne : en faveur de la reconsidération, sept (7) ; contre, trente-quatre (34).

Le président-général invite les délégués à une réception par la ville de Montréal. Il est cinq heures.

Sur proposition de M. Pierre Bédard, appuyé par M. Ph. Charron, la séance est ajournée à mercredi, 19 août 1908, à 9 heures a. m.

GERMAIN BEAULIEU, *Secrétaire-général.*

ALFRED LAMBERT, *Président.*

TROISIEME JOUR — 19 AOUT

SEANCE DU MATIN

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante-huit délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La convention passe immédiatement à l'étude des comités de Législation et de Finances conjoints.

M. L. J. Gauthier, appuyé par M. J. B. A. Gougeon, propose la reconsidération du vote donné sur l'article 68a. Adopté.

M. L. J. Gauthier, appuyé par M. J. B. A. Gougeon, propose le rejet du rapport des comités sur l'article 68a, ainsi que le renvoi des projets d'amendement. Adopté.

Article 69*a*.—Le président du comité de Législation explique le projet du Conseil.

M. J. B. A. Gougeon s'oppose à l'adoption du rapport et propose, en amendement, appuyé par M. J. B. A. Gagnon : " que le projet de l'Exécutif soit adopté en remplaçant les mots qui suivent le mot " autorité " par les mots " tout membre malade à la succursale de domicile, sur demande de la succursale à laquelle il appartient ".

En sous-amendement, M. le Dr Voisard propose, appuyé par M. le Dr Dupont, " que le Conseil exécutif ait le droit de transférer à la succursale de son domicile, si une question de maladie justifie le changement ".

Le Dr Cloutier demande l'opinion de l'aviseur légal.

Celui-ci explique la portée des règlements à cet égard, et démontre l'intérêt que la convention a à adopter le projet du Conseil, surtout dans l'intérêt de la caisse des malades.

Prennent part à la discussion, MM. Gougeon, Gauthier, Michaud, Haché, Brassard, Côté et autres.

Le vote est demandé et pris sur le sous-amendement qui est rejeté par dix-huit (18) contre sept (7).

Le vote est ensuite pris sur l'amendement qui est aussi rejeté par vingt-un (21) contre, neuf (9).

Le vote est enfin pris sur la motion principale qui est remportée par quarante-sept (47) contre, neuf (9). M. J. B. A. Gougeon demande que sa dissidence soit enregistrée.

Sur une question de privilège, M. A. Wellard, en l'absence du président du comité d'initiative, demande de produire le rapport dudit comité. Accordé.

M. A. Wellard soumet le rapport suivant :

RAPPORT DU COMITE D'INITIATIVE

« Messieurs,

« 1o Le comité d'Initiative soumet qu'il est dans l'intérêt de la Société des Artisans Canadiens français, d'acquérir et de posséder des immeubles, et recommande qu'il en soit ainsi.

« 2o Le comité soumet qu'il est dans l'intérêt de la Société, que l'élection des délégués pour la convention générale ait lieu après que le travail de la convention de juridiction soit terminé, et que les comités aux conventions de juridiction soient formés par le président de la convention de juridiction. Et il recommande qu'il en soit ainsi.

« 3o Le comité recommande au Conseil exécutif de faire une étude d'un projet de mutualité scolaire.

« 4o Le comité recommande qu'un bureau médical de contrôle soit formé, lequel bureau serait composé de nos trois médecins du bureau chef, pour la juridiction de Montréal, et d'un médecin pour chacune des autres juridictions, avec pouvoir, pour ce bureau médical de se réunir une fois l'an, pour discuter les affaires médicales pouvant se rapporter au plus grand bien de notre Société.

« (Signé) Dr N. Cloutier, Secrétaire du comité »

Sur proposition de M. A. Wellard, appuyé par Dr N. Cloutier, ce rapport est reçu par la convention et déposé sur la table.

Sur question de privilège, M. C. M. Léger attire l'attention de la convention sur le congrès acadien, qui s'ouvre, aujourd'hui même, à Saint-Basile de Madawaska, et demande qu'un télégramme de bons souhaits soit adressé aux représentants du peuple acadien.

Cette recommandation est reçue aux applaudissements de la convention, et le président général est prié d'exprimer au peuple acadien les sympathies et les vœux de la Société des Artisans.

M. J. V. Désaulniers, président-général, demande qu'il lui soit permis de s'adjoindre dans la rédaction et la signature du télégramme, de la Société, M. C. M. Léger acadien, et représentant le peuple acadien dans le Conseil de la Société. Accordé.

La convention reprend son travail de législation.

Article 78.—Le rapport des comités est adopté.

Article 79.—Le rapport des comités est adopté.

Article 82.—Le rapport des comités est adopté.

Article 83.—Le rapport des comités est adopté.

Article 94.—Le rapport des comités est adopté.

Article 113.—Le rapport des comités est adopté, après discussion.

Article 118.—Le rapport des comités est adopté, après discussion.

Article 120.—Le rapport des comités est adopté à l'unanimité des membres de la convention.

Article 121.—Une longue discussion s'engage sur cet article, entre MM. Hébert, Labelle, Lamothe, Gauthier et autres.

L'aviseur légal est d'opinion que la convention, d'après les règlements de la Société, n'a pas le droit d'apporter à ses règlements un amendement dont le projet n'a pas été publié dans l'organe officiel de la Société, tel que voulu par les articles 120 et 121.

Après discussion, M. J. N. Lemieux, appuyé par M. Jos. Delisle, propose que le vote donné sur l'article 120 soit reconsidéré.

Le vote est pris et donne : en faveur de la reconsidération trente neuf (39) ; contre, un (1).

M. L. J. Gauthier propose, appuyé par M. J. A. H. Hébert, que, en présence de l'opinion de l'aviseur de la Société, les recommandations des comités conjoints sur les articles 120 et 121 soient considérées comme nulles et non avenues. Adopté.

Article 123. — M. L. J. Gauthier explique longuement ce qui a motivé la recommandation des comités sur cet article. La discussion s'ouvre ; y prennent part : MM. Wellard, Lemieux et Charron.

Il est midi. La séance est levée.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

ALFRED LAMBERT,
Président.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Soixante et neuf délégués répondent à l'appel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Interpellations : M. A. Wellard désire savoir si le Conseil exécutif a fait quelque chose relativement à un congrès des sociétés mutuelles canadiennes, tel que recommandé par la convention de 1904, séance du 4 juillet.

M. Alfred Lambert répond que, sous son administration, le Conseil a eu à ce sujet une réunion spéciale chez l'aumônier-général, mais qu'il n'y a pas été donné suite.

M. J. V. Desaulniers répond que, sous son administration, il n'y a pas eu de réunion à époque fixe ; mais que le Conseil fait des réunions des sociétés au bureau de notre Société, surtout en vue du bill de la loi des assurances.

M. Alf. Girard désire savoir : *a*) Si M. L. J. Gauthier n'est pas payé pour défendre le Bureau exécutif sur tout ce qu'il propose ; *b*) Si M. L. J. Gauthier a déjà reçu de l'argent comme avocat depuis qu'il est dans le Conseil.

A la première interpellation, le président-général répond que le Conseil exécutif ne paie nullement le talent et l'énergie que M. L. J. Gauthier met à la disposition de la Société, au cours de cette convention, et que la seule rénumération qu'il reçoit consiste dans son indemnité de délégué, soit trois dollars par jour.

Sur proposition de M. J. N. Lemieux, appuyé par M. J. C. Lamothe, il est résolu que ces interpellations soient référées au comité des Finances.

Au nom du comité de Législation et du comité des Finances, M. L. J. Gauthier lit le rapport suivant sur l'article 58, à la demande de M. A. Girard de Maisonueuve :

« Votre comité a l'honneur de vous faire rapport comme suit : Vu les articles 120 et 121, la décision de l'aviseur et du président de la convention, la suggestion de M. Girard ne peut être prise en considération à la présente convention, et votre comité en demande le rejet.

« Le tout humblement soumis,

« (Signé) L. J. Gauthier, président.

Ce rapport est adopté sur proposition de M. L. J. Gauthier appuyé par M. Ludger Gravel.

M. Alfred Wellard demande ce que la convention a l'intention de faire avec le rapport du comité d'initiative. Après une longue discussion où de nombreuses suggestions sont émises, il est finalement résolu sur proposition de M. J. C. Lamothe appuyé par M. J. A. C. Huot, que les recommandations de ce rapport soient référées au Conseil général pour étude, avec mission de faire rapport à la prochaine convention générale.

La convention reprend son travail de législation.

Article 213. — La discussion se continue. Parlent en faveur du projet de l'Exécutif : MM. Charron, Lemieux et Thibault ; parlent

contre : MM. Champagne et Lamothe. Le président-général et le trésorier-général donnent des explications, l'un sur la représentation légale de la Société dans la Province d'Ontario, l'autre sur les rapports à faire aux gouvernements.

Le vote est demandé.

Sur proposition de M. J. N. Lemieux, appuyé par M. Ph. Charron, il est résolu que le vote soit pris par appel nominal.

Le vote est pris par appel nominal et donne en faveur de l'adoption du rapport des comités, quarante-six (46) ; contre, dix-sept (17).

Article 124.—Le rapport des comités est adopté.

Article 125.—Le rapport des comités est adopté.

Article 129.—Le rapport des comités est adopté.

Article 134.—Le rapport des comités est adopté.

Article 136.—Le rapport des comités est adopté.

Article 138.—Le rapport des comités est adopté.

Article 141.—Le rapport des comités est adopté.

Article 142.—Le rapport des comités est adopté.

Article 147.—Le rapport des comités est adopté.

Article 151.—Le rapport des comités est adopté.

Article 159a.—Le rapport des comités est adopté.

Article 160a.—Le rapport des comités est rejeté, et sur proposition de M. Lépine appuyé par M. Desaulniers, le projet de la succursale Saint-Louis de France est adopté.

Article 164.—Le rapport des comités est adopté.

Article 167.—Le rapport des comités est adopté.

Article 184.—Le rapport des comi és est adopté.

Article 189.—Le rapport des comités est adopté.

Article 191.—Le rapport des comités est adopté.

Article 197.—Le rapport des comités est adopté.

Article 200.—Le rapport des comités est adopté.

Article 204.—Le rapport des comités est adopté.

Article 209.—Le rapport des comités est adopté.

Article 214.—Le rapport des comités est adopté.

Article 215.—Le rapport des comités est adopté.

Article 215a.—Le rapport des comités est adopté.

Article 215b.—Le rapport des comités est adopté.

Article 221.—Le rapport des comités est adopté.

Article 222.—Le rapport des comités est adopté.

Article 224.—Le rapport des comités est adopté.

Article 226.—Le rapport des comités est adopté.

Article 231.—Le rapport des comités est adopté.

Article 232.—Le rapport des comités est adopté.

Article 245.—Le rapport des comités est adopté.

Article 255.—Le rapport des comités est adopté.

Article 249.—Le rapport des comités est adopté.

Article 279.—Le rapport des comités est adopté.

Article 279a.—Le rapport des comités est adopté.

Article 280.—Le rapport des comités est adopté. La discussion se continue, puis, sur proposition de M. L. J. Gauthier appuyé par M. J.V. Desaulniers, il est résolu que le vote donné sur cet article soit reconsidéré.

Sur proposition de MM. Gauthier et Desaulniers, il est résolu que le rapport du comité soit rejeté, ainsi que le projet de l'Exécutif sur cet article.

Article 281.—Le rapport des comités est adopté.

Recommandation de la succursale Sainte-Brigide.—Le rapport des comités est adopté.

Recommandation de la succursale St-Charles de Bellechasse.— Le rapport des comités est adopté.

Recommandation de la succursale Fraserville. — Le rapport des comités est adopté.

Recommandation de la succursale Sainte-Marie de Beauce. — Le rapport des comités est rejeté,ainsi que la recommandation de cette succursale.

Recommandation de la succursale Putnam — Le rapport des comités est adopté.

Recommandations des succursales Jacques-Cartier et Saint-Jean-Baptiste de Québec.—Le rapport des comités est adopté.

Recommandation de la succursale Ludger Gravel.—Le rapport des comités est adopté.

La convention revient sur l'article 48 laissé en suspens. Après une assez longue discussion, il est résolu, sur proposition de M. J. N. Lemieux, appuyé par M. Jos. Delisle, que le rapport des comités soit

rejeté, quant au deuxième paragraphe du projet de Brockton, et adopté pour le reste.

Sur question de privilège, M. L. J. Gauthier porte à la connaissance de la convention qu'un rapport a été fait dans le journal *La Tribune*, de Woonsocket, d'une conférence faite par le Rév. Père Villandré. Il demande qu'un comité soit formé composé du président et des vice-présidents-généraux, du président de la convention, de l'aumônier-général, de l'aviseur légal et de tous les délégués franco-américains, avec mission d'étudier cet article de *La Tribune* et de faire rapport à cette convention pour qu'elle puisse agir au meilleur des intérêts de la Société et de tous les intéressés. Adopté.

M. le Dr N. Cloutier demande, appuyé par M. T. Lafleur, la reconsidération du vote donné sur les recommandations de la succursale Ludger Gravel.

Le vote est pris par levé et assis, et donne, en faveur de la reconsidération, cinq (5) ; contre, vingt-un (21).

Le secrétaire général soumet à la convention les recommandations suivantes des conventions de juridictions.

Juridiction de Montréal : Reconnaissant les services du secrétaire de la convention, la convention de la juridiction de Montréal, recommande à la convention générale qu'une allocation supplémentaire de $25.00 soit votée et payée à M. T. Brassard.

Il est résolu que cette recommandation soit référée au comité des Finances de la convention.

Juridiction des Provinces Maritimes : Cette convention recommande à la convention générale l'établissement d'une caisse locale pour venir en aide aux Dames sociétaires n'ayant pas droit aux bénéfices.

Aucune action n'est prise sur cette recommandation.

Juridiction du Massachusetts : Cette convention recommande à la convention générale de supprimer l'article 195 et de l'amender de manière à ce que le choix des délégués et de leurs substituts à la convention générale soit fait à la fin de la dernière séance de la convention.

Elle recommande aussi à la convention générale l'abolition des juridictions, et que l'élection des délégués à la convention générale soit faite à l'avenir par les succursales réunies en districts, districts qui seront désignés au pro-rata du nombre des membres par le Conseil général, chacun ayant droit à un délégué.

La convention ne peut prendre action sur ces recommandations. Il est cinq heures. La séance est ajournée sur proposition de M. J. N. Lemieux, appuyé par M. J. C. Lamothe, afin de permettre au comité spécial de préparer son rapport.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

ALFRED LAMBERT,
Président.

SEANCE DU SOIR

Présidence de M. Alfred Lambert.

Présent : M. le chanoine G. M. LePailleur, aumônier-général.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Sur question de privilège, M. Vital Grenier propose, appuyé par M. H. Brassard, que cette convention a appris avec plaisir l'honneur conféré à M. J. V. Désaulniers, président-général de la Société, par l'envoi d'une médaille en argent par La Ligue Nationale de la Prévoyance et de la Mutualité (France), et qu'il soit félicité par la présente convention pour cet honneur qui rejaillit sur toute notre Société.

Adopté aux applaudissements de tous les délégués.

RAPPORT DU COMITE DES FINANCES

Au nom du comité des Finance[illegible]. Ludger Gravel répond comme suit aux interpellations de M. Alf. [illegible]ard référées à son comité :

« A la question A, il répond, non. A la question B, il répond : Nous constatons que d'après le rapport du trésorier-général pour les années 1906 et 1907, que M. L. J. Gauthier n'a reçu aucun honoraire comme avocat de la Société.

Le comité des Finances fait rapport comme suit sur la recom-

mandation de la juridiction de Montréal, à la convention générale référée pour étude à ce comité :

« Le comité des Finances recommande d'allouer dix dollars ($10.00) par jour à chacun des secrétaires des conventions de juridictions à titre d'indemnité.

« (Signé) LUDGER GRAVEL, président ».

Ce rapport du comité des Finances est adopté sur proposition de M. Ludger Gravel, appuyé par M. A. Côté.

Le comité spécial est appelé à faire son rapport.

M. G. M. LePailleur, au nom du secrétaire du comité, M. Alf. Labelle, actuellement occupé, donne lecture de l'article de *La Tribune* et du rapport ci-dessous du comité :

RAPPORT DU COMITE SPECIAL

Attendu que, au rapport d'un journal des Etats-Unis, une conférence donnée à Pawtucket développe les idées suivantes :

« 1o La place des Franco-Américains n'est pas dans les sociétés du Canada, à moins d'augmenter le montant des assurances ;

« 2o Les sociétés dont le siège d'affaires est au Canada — la Société Saint-Jean-Baptiste du Canada exceptée — nuisent plutôt qu'elles ne rendent service aux Franco-Américains ;

« 3o Les sociétés du Canada n'ont d'autre but que de faire de la mutualité ;

« 4o Les sociétés du Canada divisent les forces des Franco-Américains ».

« Attendu que les assertions ci-dessus ne sont pas conformes aux faits, — qu'elles sont injurieuses à la Société des Artisans Canadiens français, qui a rendu aux Franco-Américains des services aussi nombreux qu'éminents, tant au point de vue religieux et national que mutualiste, — qu'elles sont assurément de nature à nuire à la race française en Amérique ;

« Il est résolu, à la demande des délégués représentant les onze mille quatre cent vingts (11,420) membres de la Société des Artisans Canadiens français, résidant aux Etats-Unis, que la convention générale proteste publiquement et énergiquement contre de telles affirmations ».

ALFRED LABELLE, secrétaire.

En sa qualité de président du comité spécial, M. Alf. Lambert propose, appuyé par M. Max. Lépine que ce rapport du comité spécial soit adopté et qu'il soit communiqué à la presse française du Canada et des Etats-Unis, ainsi qu'à toutes nos succursales américaines. Adopté à l'unanimité.

Le comité d'Initiatives fait le rapport suivant sur la question du monument Archambault à lui référée :

COMITE DES INITIATIVES

« Votre comité recommande l'érection d'un monument Archambault au coût d'environ $1,500.00, et que le montant qui reste à souscrire pour compléter le montant de la souscription des succursales soit pris à même la caisse d'administration générale.

ALF. WELLARD,
Président.

ANT LÉGER,
Secrétaire.

Le président donne des explications sur le projet du monument et le rapport du comité est adopté, sur proposition de M. Wellard, appuyé par M. Ant. Léger.

Le président appelle à l'ordre du jour l'élection des membres de l'Exécutif et des officiers généraux.

Du consentement de l'assemblée et des proposeurs et secondeurs, MM. O. Foisy, J. C. Lamothe, P. A. Séguin, G. Gagné, T. Brassard et J. A. C. Huot retirent leur candidature et désirent ne pas subir d'élection.

Appuyé par M. L. J. Gauthier, M. Ludger Gravel propose que le président de la convention, M. Alf. Lambert, agisse comme président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Sur la recommandation du président de l'assemblée, MM. T. A. Grothé, Jos. Lamarche et J. A. Brault sont nommés scrutateurs.

ELECTION DU PRÉSIDENT

M. J. V. Desaulniers étant seul candidat, le président d'élection le déclare élu président-général aux applaudissemements de l'assemblée, et dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention.

Élection du 1er vice-président

M. Ludger Gravel étant seul candidat, le président d'élection le déclare élu 1er vice-président-général, et M. J. V. Desaulniers dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention.

Directeurs généraux

Sont mis en nomination : MM. Nap. Deschamps, A. R. Archambault, J. A. Ducharme, L. G. Bertrand, Camillo Paquet, Dr J. A. Rouleau, J. A. H. Hébert et T. Lafleur.

Les bulletins de vote sont distribués. Le vote est appelé et le comité fait rapport comme suit :

Bulletins déposés : 68.

"	nul			1
"	en faveur de	M. N. Deschamps		67
"	" "	M. A. R. Archambault		67
"	" "	M. J. A. Ducharme		63
"	" "	M. L. G. Bertrand		61
"	" "	M. Camille Paquet		63
"	" "	M. Dr J. A. Rouleau		67
"	" "	M. J. A. H. Hébert		53
"	" "	M. T. Lafleur		27

MM. Deschamps, Archambault, Ducharme, Bertrand, Paquet, Rouleau et Hébert ayant obtenu la majorité absolue des votes sont, par le président, déclarés élus directeurs-généraux.

Élection des conseillers généraux

a) Province de Québec

Sont mis en nomination : MM. L. J. Gauthier, C. Dupont-Hébert et Jos. Delisle.

Le vote est pris et les scrutateurs font rapport comme suit :

Bulletins déposés : 67.

"	nul			1
"	en faveur de	M. L. J. Gauthier		54
"	" "	M. C. Dupont-Hébert		28
"	" "	M. Jos. Delisle		45

MM. Gauthier et Delisle ayant obtenu la majorité absolue des votes sont, par le président, déclarés élus directeurs-généraux pour Québec.

b) Province d'Ontario

M. Nap. Champagne étant seul candidat, le président d'élection dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention et le déclare élu directeur-général pour Ontario.

c) Provinces Maritimes

M. C. M. Léger étant seul candidat, le président d'élection depose dans l'urne le bulletin unanime de la convention et le déclare élu directeur-général pour les Provinces Maritimes.

d) États-Unis

Sont mis en nomination : MM. Dr J. A. Marin, J. H. Blouin, R. Guilmette et D. P. Comtois.

Le vote est pris et le comité des scrutateurs fait rapport comme suit :

Bulletins déposés : 68.

"	nul			1
"	en faveur de	M. J. A. Marin		45
"	" "	M. J. H. Blouin		43
"	" "	M. R. Guilmette		19
"	" "	M. D. P. Comtois		24

MM. J. A. Marin et J. H. Blouin ayant obtenu la majorité absolue des voix sont déclarés élus directeurs-généraux pour les Etats-Unis.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Germain Beaulieu étant seul candidat, le président-généra dépose dans l'urne le vote unanime de la convention, et le président le déclare élu secrétaire-général.

TRÉSORIER-GÉNÉRAL

M. Henri Roy étant seul candidat, le président-général dépose

dans l'urne le vote unanime de la convention, et le président le déclare élu trésorier-général.

2ème VICE-PRÉSIDENT

M. Nap. Champagne, appuyé par M. Jos. Delisle, propose que M. L. J. Gauthier soit élu 2ème vice-président-général. Adopté aux applaudissements de la convention. Le président-général dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention, et le président le déclare élu 2ème vice-président-général.

MÉDECIN EN-CHEF

M. A. F. Jeannotte étant seul candidat, le président général dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention, et le président le déclare élu médecin en chef.

BUREAU MÉDICAL

MM. I. Laviolette et A. Germain étant seuls candidats, le président-général dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention, et le président les déclare élus membres du bureau médical.

AVISEUR LÉGAL

Mtre J. A. Labelle étant seul candidat, le président général dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention, et le président le déclare élu aviseur légal.

AUDITEURS GÉNÉRAUX

MM. W. Lamarre et L. G. Bertrand étant seuls candidats, le président-général dépose dans l'urne le bulletin unanime de la convention, et le président les déclare élus auditeurs généraux.

M. Jos. Lamarche, au nom du comité des scrutateurs, remercie la convention de leur avoir facilité la tâche.

MM. J. N. Lemieux et Vital Grenier proposent, appuyés par MM. Jos. Delisle et J. B. A. Gagnon, que le salaire du trésorier-général et du secrétaire-général soit fixé à la somme de deux mille cinq cents dollars par année pour les deux années à venir. Adopté.

M. Vital Crenier propose, appuyé par M. J. B. A. Gagnon, que l'indemnité du président-général soit de mille dollars par année. Adopté.

M. T. A. Grothé propose, appuyé par M. P. A. Séguin, qu'une indemnité de cent piastres ($100.00) par année soit votée à l'aumônier-général en témoignage de reconnaissance pour son dévouement à la Société.

M. le chanoine G. M. LePailleur refuse et demande à la convention de lui permettre de donner gratuitement son dévouement à la Société.

Le vote est pris et est unanime.

M. LePailleur demande à ce que ce montant soit versé au fonds du monument Archambault. (Applaudissements prolongés).

M. l'aumônier-général demande d'avoir des représentants comme aumônier à divers endroits du pays, afin de pouvoir, en certaines circonstances, se substituer ce représentant. La convention accepte cette recommanda[illegible]

M. l'aumônier [illegible]mande d'avoir comme repr[illegible]ntant aux Etats-Unis, le Rév. M. Perreault, curé de Worcester, bi[illegible]nu par son dévouement à la Société, et prie MM. Marin et Blouin de vouloir bien l'en informer. M. l'aumônier laisse à plus tard de se nommer un représentant dans les Provinces Maritimes et dans l'Ontario. Adopté.

M. J. N. Lemieux propose, appuyé par M. Dupont-Hébert, que le salaire des auditeurs soit continué de vingt-cinq dollars par mois chacun. Adopté.

M. J. A. Ducharme propose, appuyé par M. J. A Rouleau, que cent dollars par année soient payés à chacun des membres du bureau médical.

M. A. Coté s'oppose à l'adoption de cette motion.

Le médecin en chef explique le travail fait par le bureau médical chaque année ; il se déclare prêt à abandonner sa part, à condition que l'on vote cette motion en faveur de ses collègues.

Parle sur cette question M. Jos. Lamarche qui est favorable à la motion.

En amendement, M. Guillemette, appuyé par M. A. Coté, propose que la somme de cent dollars chacun soit votée aux membres du bureau médical, moins le médecin en chef.

M. le Dr Auger demande au trésorier-général si le montant de 10 cts est suffisant pour couvrir tous les salaires et les dépenses de l'administration.

Le trésorier-général répond que le Conseil pourra administrer comme par le passé, sans appel supplémentaire autre que fixé par la charte et les règlements.

M. Ludger Gravel donne aussi des explications sur les questions d'administration.

Le vote est pris sur le sous-amendement et donne : pour, vingt-cinq (25) ; contre, vingt-neuf (29).

Le vote est pris sur la motion principale et donne pour, trente (30) ; contre, dix-huit (18). Adopté.

M. J. V. Desaulniers propose, appuyé par M. L. J. Gauthier, que des remerciements soient offerts aux scrutateurs.

M. J. V. Desaulniers propose, appuyé par M. L. J. Gauthier, que des remerciements soient offerts au président de cette convention qui a présidé avec tant de sagesse et tant d'amour pour la Société. Adopté

M. Jos. Lamarche propose, appuyé par M. J. B. A. Gougeon, des remerciements aux officiers sortant de charge. Adopté.

M. J. A. C. Huot propose, appuyé par M. J. C. Lamothe, qu'un vote de remerciements soit offert aux membres du comité de réception. Adopté.

M. J. A. Brault propose, appuyé par M. P. Bédard, qu'un vote de remerciement soit offert à la presse canadienne de Montréal. Adopté.

M. D. P. Comtois propose, appuyé par M. J. H. Laflamme, qu'un vote de remerciement soit offert à M. O. A. Bourke pour les boutons-insignes, à l'effigie de l'aumônier, donnés aux délégués.

M. J. B. Gougeon, appuyé par M. G. Gagné, propose qu'un vote de remerciement soit offert à M. Max. Lépine, vice-président de cette convention. Adopté.

M. J. O. Decelles propose, appuyé par M. J. A. C. Huot, un vote de remerciement à M. L. J. Gauthier pour son admirable travail de législation pendant la convention. Adopté au chant de : "Il a gagné ses épaulettes".

M. Nap. Barrière propose, appuyé par M. S. Belle, qu'un vote de remerciement soit offert à l'aumônier-général, M. le chanoine G. M. LePailleur, pour son assistance aux séances de la convention. Adopté.

M. S. Belle propose, appuyé par M. P. Bédard, qu'un vote de remerciement soit offert à la Ville de Montréal pour sa cordiale réception. Adopté.

M. N. Barrière, appuyé par M. R. Guilmette, offre des remerciements à M. le chanoine LePailleur pour avoir daigné nommer comme son représentant aux Etats-Unis, M. le Rév. J. E. Perreault, curé de Worcester. Adopté.

M. J. B. A. Gougeon propose, appuyé par M. F. O. Ranger, qu'un bonus de cent cinquante piastres soit voté au secrétaire-général pour son travail durant la convention. Perdu sur division.

M. R. Grisé, de Holyoke, propose, appuyé par M. N. Deschamps, que le procès-verbal de cette séance soit considéré comme lu et adopté. Non adopté.

Le secrétaire-général donne lecture du procès-verbal et la séance est levée.

GERMAIN BEAULIEU,
Secrétaire-général.

ALFRED LAMBERT,
Président.

TABLE DES MATIERES

PREMIER JOUR. — 17 AOUT 1908

	PAGES
Rapport du comité des lettres de créance	3
Prière d'ouverture faite par M. le chanoine G M. LePailleur, aumônier-général	4
Comités de la convention	5
Adresse du président-général	6
Rapport du secrétaire-général	7
Etat des présences aux séances de l'Exécutif	8
Rapport du trésorier-général	9
Résumé des opérations de la société pour l'année 1906	10
Mouvement des sociétaires et montant d'assurance en vigueur	12
Etat de la caisse d'administration générale pour l'année 1906.	13
Etat de la caisse spéciale pour l'année 1906	34
Etat de la caisse des malades pour l'année 1906	36
Etat de la caisse aux décès pour l'année 1006	43
Résumé des recettes aux diverses caisses durant l'année 1906, y compris les montants payés aux héritiers et les déboursés aux malades	47
Mouvement des membres durant l'année 1906	47
Résumé des opérations de la société pour l'année 1907	48
Mouvement des sociétaires et montant d'assurance en vigueur.	50
Etat de la caisse d'administration générale pour l'année 1907.	51
Etat de la caisse spéciale pour l'année 1907	70
Etat de la caisse des malades pour l'année 1907	72
Etat de la caisse des décès pour l'année 1907	80
Etat des recettes aux diverses caisses durant l'année 1907	85
Mouvement des membres durant l'année 1907	85

PAGES

Statistique. — Etat comparatif de la caisse des malades au 31 décembre 1906, pour chaque année d'admission (Tableau No 1) 86

Statistique. — Etat comparatif de la caisse des malades au 31 décembre 1907, pour chaque année d'admission. (Tableau No 2)..... 87

Statistique. — Etat comparatif de la caisse des malades pour les années 1904, 1905, 1906 et 1907. (Tableau No 3)..... 88

Caisse des malades. — Montants payés durant l'année 1907 pour chaque maladie 89

Caisse des malades. — Montants payés durant l'année 1907 pour chaque profession..... 92

Caisse de dotation pour l'année 1907..... 95

Caisse de dotation pour l'année 1906..... 96

Etat détaillé des membres actifs qui ont reçu $200.00 et plus de bénéfices en maladie depuis l'année 1900..... 97

Membres malades qui ont reçu $200.00 et plus de bénéfices en maladie depuis 1900 pour chaque année d'admission. (Tableau No 4)..... 104

Membres décédés qui ont reçu $200.00 et plus, de bénéfices en maladie depuis l'année 1900. (Tableau No 5)..... 105

Membres décédés qui ont reçu $200.00 et plus de bénéfices en maladie depuis 1900 pour chaque année d'admission. (Résumé du tableau No 5)..... 108

Caisse des malades : Cotisations. — Produit d'un appel basé sur le nombre de membres au 31 décembre 1907. (Tableau A)..... 109

Etat approximatif des recettes et des déboursés de la caisse des malades. du 1er octobre 1908 au 1er octobre 1909, basé sur l'expérience des années 1907 et 1908. (Tableau B). 110

Etat comparatif de la caisse des malades au 31 décembre 1907 pour chaque année d'admission. (Tableau C)..... 111

Statistique année 1907 : Caisse des malades.—Groupes d'âges.

PAGES

(Tableau D) 112

Etat de la caisse des malades de 1877 au 30 septembre 1908. (Tableau E)..... 113

Caisse des malades. — Chiffres probables de la caisse des malades pour les années 1909, 1910, 1911, 1912 et 1913, basés sur l'expérience des années 1904, 1905, 1906 et 1907, en supposant que la société adopterait un règlement accordant aux sociétaires $4.00 par semaine de bénéfices en maladie durant vingt semaines par année et que dans aucun cas la somme totale qu'un sociétaire aurait droit de retirer de cette caisse ne pourrait pas dépasser trois cents dollars. (Tableaux F et G) 114

Statistique 1908. — 15 sociétés de secours mutuels..... 115

Obligations possédées par la société..... 116

Actif d'après le Grand Livre au 31 juillet 1908.—Débentures possédées par la société..... 117

Actif d'après Grand Livre au 31 juillet 1908..... 118

Rapport des auditeurs..... 119

Rapport du médecin-en-chef..... 121

Bureau médical. — Examens revisés par le médecin en chef, du 1er juillet 1906 au 31 juillet 1908. — 1er juillet 1906 au 1er juillet 1907. (Tableau A)..... 124

Maladie des décédés du 1er juillet 1906 au 30 juin 1908. (Tableau B)..... 125

Professions des décédés du 1er juillet 1906 au 30 juin 1908. (Tableau C)..... 126

Rapport du bureau médical..... 127

Rapport de l'inspecteur-organisateur..... 128

Rapport de l'organisateur du Massachusetts, du Rhode-Island et du Connecticut..... 129

Rapport de l'organisateur du Maine et du New-Hampshire..... 130

Rapport de l'organisateur de la Province de Québec..... 131

Officiers de la convention 132

PAGES

Délégués de la convention..... 133
Rapport des comités dé législation et des finances conjoints, sur les projets d'amendements..... 137
Étude du rapport sur les projets d'amendements..... 164
Second rapport du comité des lettres de créance..... 166
Troisième rapport du comité des lettres de créance..... 168

DEUXIÈME JOUR. — 18 AOUT

Rapport des comités..... 175
Nomination des membres du Conseil général, du Conseil exécutif et des officiers généraux..... 177
Quatrième rapport du comité des lettres de créance..... 181
Adresse du président-général à Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal..... 182
Réponse de Mgr l'archevêque..... 183
Rapport du comité des affaires diverses..... 186

TROISIÈME JOUR. — 19 AOUT

Rapport du comité d'initiative..... 182
Recommandations des conventions de juridictions..... 198
Rapport du comité des finances..... 199
Rapport du comité spécial..... 200
Comité d'initiative..... 201
Élection..... 202